

# 2025

## Rapport annuel



POWER CORPORATION  
DU CANADA

II	Power en bref
IV	Créer de la valeur pour les actionnaires
VI	Faits saillants de 2025
VIII	Rapport du conseil d'administration aux actionnaires
XIV	Hommage à Jeffrey Orr
XVI	Le groupe Power
1	Revue de la performance financière
82	États financiers consolidés
87	Notes annexes aux états financiers consolidés
202	Conseil d'administration
203	Dirigeants
204	Notes
206	Renseignements sur la Société

L'information financière présentée dans le présent rapport annuel est exprimée en dollars canadiens et porte sur la période close le 31 décembre 2025, à moins d'indication contraire.

Une liste des abréviations utilisées dans le présent rapport annuel est disponible à l'intérieur de la couverture arrière.

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives, Déclaration à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures et Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit, qui figurent toutes à la page 2 du présent rapport annuel.

À des fins pratiques pour les lecteurs, des parties du présent rapport annuel pourraient être extraites en vue de les rendre accessibles séparément comme des documents distincts. Toutefois, dans tous les cas, ces extraits devraient être considérés comme faisant partie de ce rapport annuel dans son intégralité.

Les marques de commerce utilisées dans le présent rapport sont la propriété de Power Corporation du Canada ou d'un Membre du Groupe de Sociétés de Power Corporation<sup>MD</sup>. Les marques de commerce et les éléments visuels qui ne sont pas la propriété de Power Corporation du Canada sont utilisés avec autorisation.

Fondée en 1925, Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

Nous sommes des actionnaires actifs dans un groupe de sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

NOS VALEURS

**Intégrité, respect, confiance,  
responsabilité sociale**

# POWER EN BREF



POWER CORPORATION  
DU CANADA

## SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE



## SOCIÉTÉS DE GESTION D'ACTIFS ALTERNATIFS



### PRINCIPES D'INVESTISSEMENT FONDAMENTAUX

- ◎ Perspective à long terme
- ◎ Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant
- ◎ Supervision étroite de la gouvernance
- ◎ Solide situation financière et approche prudente à l'égard du risque

Se reporter aux notes à la page 204.

**46,4 G\$**  
Capitalisation boursière<sup>[1]</sup>

**3,4 G\$**  
Bénéfice net ajusté lié  
aux activités poursuivies<sup>[2][3]</sup>

**926 G\$**  
Total de  
l'actif consolidé

**2,6 G\$**  
Bénéfice net lié  
aux activités poursuivies<sup>[2]</sup>

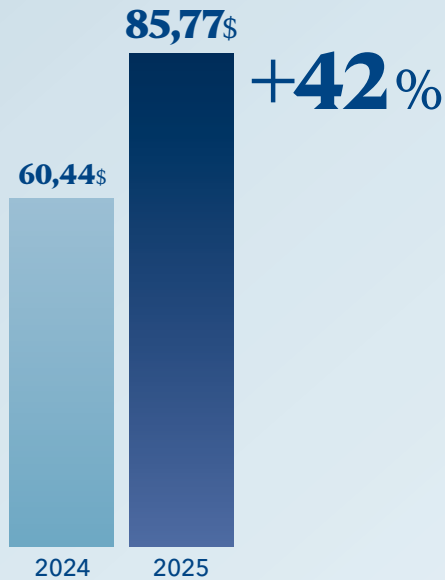
**4,0 billions \$**  
Actif consolidé  
et actif administré<sup>[3]</sup>

Plus de  
**45**  
millions  
de relations clients

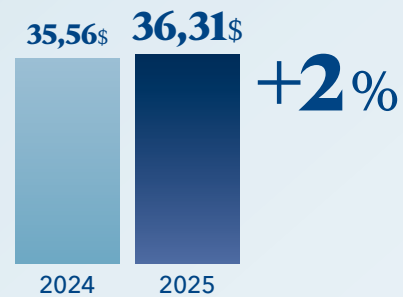
Plus de  
**41 200**  
employés à l'échelle  
du groupe Power

**49 M\$**  
en dons de bienfaisance remis par Power  
et les sociétés de son groupe

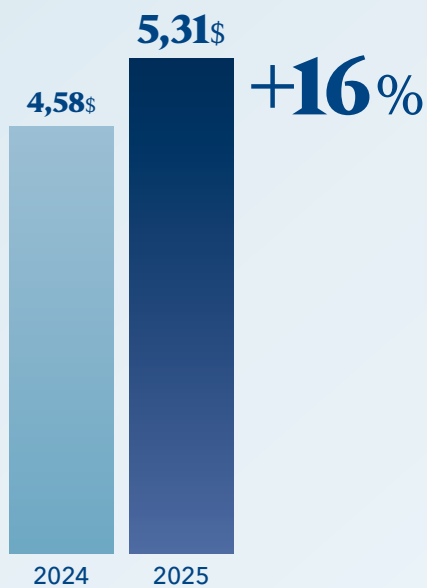
# CRÉER DE LA VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES



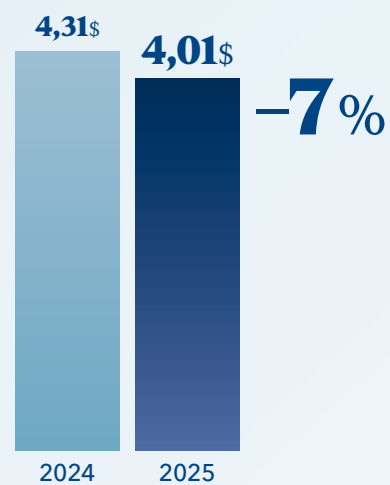
Valeur de l'actif net ajustée  
par action <sup>[1][2]</sup>



Valeur comptable  
par action <sup>[2][3]</sup>



Bénéfice net ajusté par action  
lié aux activités poursuivies <sup>[1][2]</sup>

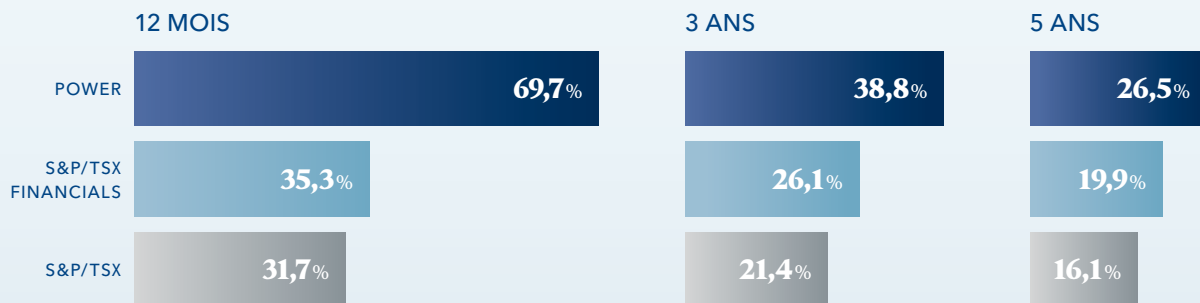


Bénéfice net par action  
lié aux activités poursuivies <sup>[2]</sup>

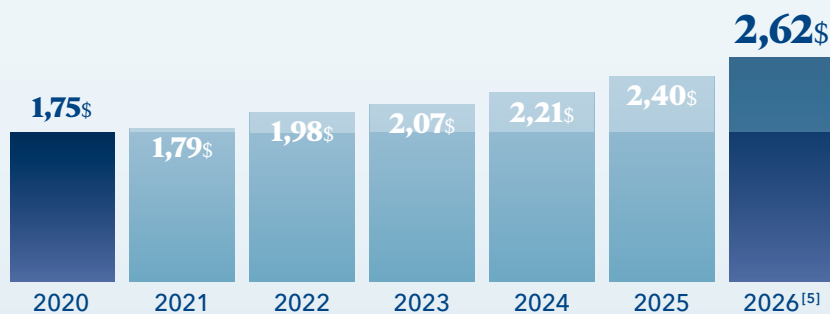
Se reporter aux notes à la page 204.

## RENDEMENT TOTAL POUR LES ACTIONNAIRES <sup>[4]</sup>

(ANNUALISÉ)



## DIVIDENDES ANNUELS VERSÉS PAR ACTION

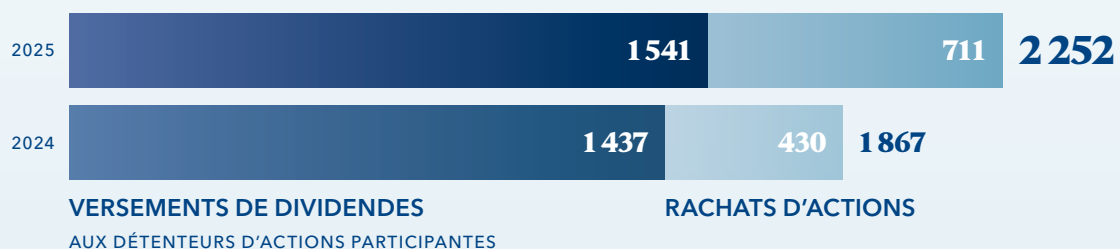


Croissance de plus de

**50%**  
des dividendes  
par action<sup>[5]</sup>

## RETOUR DE CAPITAL AUX ACTIONNAIRES

(EN M\$)



VERSEMENTS DE DIVIDENDES

AUX DÉTENTEURS D' ACTIONS PARTICIPANTES

RACHATS D' ACTIONS

Se reporter aux notes à la page 204.

## Bénéfices en forte progression provenant de nos sociétés en exploitation cotées en bourse

- Great-West Lifeco a affiché une solide progression de son bénéfice et généré du capital excédant ses cibles, tout en renforçant sa position de chef de file dans les secteurs de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'assurance.
- IGM, par l'entremise d'IG Gestion de patrimoine et de Mackenzie, a atteint un sommet record au titre de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils<sup>[1]</sup>, grâce à des flux nets solides et à des conditions de marché favorables. Les deux sociétés sont désormais bien positionnées pour générer une croissance soutenue de leur bénéfice.

## Flux de trésorerie solides soutenant la stratégie de croissance et de retour de capital

- Forte génération de trésorerie au sein de nos sociétés en exploitation, dont un montant de 1,9 G\$ sous forme de dividendes provenant de Great-West Lifeco et d'IGM.
- Power a retourné un montant de 2,3 G\$ aux actionnaires, dont 711 M\$ en rachats d'actions, tout en continuant d'investir dans ses activités.
- Power a solidifié son bilan, notamment au moyen de l'émission d'actions privilégiées totalisant 400 M\$.
- Power a annoncé une augmentation de son dividende de 9% en mars 2026.

## Croissance continue des actifs axés sur la valeur de l'actif net ajustée

- ◎ GBL a poursuivi la simplification de son portefeuille, en rehaussant la qualité et en mettant davantage l'accent sur les actifs privés.
- ◎ Sagard a développé sa plateforme grâce à des acquisitions, à des partenariats et à des mobilisations de capitaux.
- ◎ Power Sustainable a franchi plusieurs jalons en matière de mobilisation de capitaux, dont la clôture de son premier fonds de crédit lié aux infrastructures.
- ◎ Wealthsimple, dont l'actif administré<sup>[1]</sup> a dépassé 100 G\$, sert plus de trois millions de clients.
- ◎ Rockefeller Capital Management a finalisé la transaction visant sa recapitalisation, ce qui a donné lieu à une augmentation de 89%<sup>[2]</sup> de la valeur de la participation d'IGM dans celle-ci.

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES

**Power Corporation a continué de réaliser des progrès en 2025.** L'attention mise par l'ensemble des sociétés du groupe Power sur la réussite et le bien-être de nos clients, le perfectionnement de nos employés et l'efficacité de nos activités, combinée à la vigueur des marchés des capitaux, a permis de générer des résultats financiers très intéressants pour nos actionnaires en 2025.

L'année 2025 a également marqué le 100<sup>e</sup> anniversaire de Power, une occasion de faire le point et de souligner les nombreuses contributions. Profitant de cet important jalon, Power a également tenu à remercier les milliers d'organismes communautaires et entrepreneurs sociaux avec lesquels nous collaborons et qui ont tous à cœur d'améliorer la vie des gens dans les collectivités où nous exerçons nos activités. Leur travail reflète notre conviction de longue date quant à l'importance d'agir comme une entreprise socialement responsable.

Dans un environnement économique et politique de plus en plus complexe, Power a rigoureusement suivi les principes d'investissement qui ont été garants de son succès pendant plusieurs décennies : une perspective à long terme, l'établissement d'entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant, une supervision étroite de la gouvernance, ainsi qu'une situation financière solide et une approche prudente à l'égard du risque.

Au cours des dernières années, ces principes ont fait partie intégrante de notre stratégie de création de valeur, laquelle comporte les trois leviers suivants :

- 1. Réaliser une croissance interne au sein de nos sociétés en exploitation cotées en bourse** où Great-West Lifeco et la Financière IGM continuent d'afficher une forte progression de leurs activités et GBL met en œuvre une stratégie clairement définie.
- 2. Amplifier cette croissance grâce à des fusions et à des acquisitions ainsi qu'à des investissements stratégiques.**
- 3. Créer des rendements additionnels au niveau de Power Corporation**, grâce à une approche disciplinée de répartition du capital, au versement de dividendes et à des rachats d'actions, ainsi qu'à la mise en œuvre continue d'initiatives visant à simplifier le groupe.

Mener à bien l'exécution du plan de relève de la direction constitue un élément essentiel pour toute organisation. Au cours de la dernière année, Power Corporation et chacune de ses trois sociétés en exploitation cotées en bourse ont annoncé la nomination de nouveaux chefs de la direction, témoignant de notre engagement à l'égard d'une planification de la relève mûrement réfléchie et de l'immense talent des membres de notre équipe de direction.

## Performance financière solide et soutenue en 2025

La solide croissance du bénéfice au sein de Great-West et d'IGM a donné lieu à une augmentation de 16% du bénéfice net ajusté par action lié aux activités poursuivies de Power en 2025, lequel s'est établi à 5,31 \$, comparativement à 4,58 \$ en 2024. Le bénéfice net par action lié aux activités poursuivies s'est établi à 4,01 \$ en 2025, comparativement à 4,31 \$ en 2024.

La valeur de l'actif net ajustée par action de Power a augmenté de 42% au cours de l'exercice, pour s'établir à 85,77 \$ au 31 décembre 2025. Cette augmentation est principalement attribuable à l'appréciation de la valeur des participations que Power détient dans Great-West et IGM.

En mars 2025, Power a annoncé une augmentation de 9% du dividende trimestriel versé par action participante, ce qui, combiné aux rachats d'actions de plus de 700 M\$ effectués au cours de l'exercice, a permis à Power de retourner du capital à ses actionnaires pour un montant de 2,3 G\$ en 2025.

Power a également renforcé sa structure du capital et sa situation de trésorerie au cours de l'exercice, en procédant notamment à l'émission de deux séries d'actions privilégiées pour un montant total de 400 M\$. Great-West, IGM et GBL ont annoncé une augmentation de leur dividende au début de 2026. En mars 2026, Power a également annoncé une autre augmentation de 9% de son dividende trimestriel, qui est passé à 66,75 ¢ par action participante.

**Une année marquée  
par une solide  
performance et une  
création de valeur  
pour les actionnaires**

## Great-West Lifeco : solide performance et élan stratégique

Great-West a affiché de solides résultats financiers en 2025, tirant parti de l'important repositionnement de ses activités des dernières années. En 2021, Great-West a annoncé des objectifs financiers à moyen terme, incluant une croissance du bénéfice fondamental par action de 8 % à 10 %, un rendement des capitaux propres fondamental de 16 % à 17 % et un ratio de distribution représentant 45 % à 55 % du bénéfice fondamental. Depuis, la compagnie a atteint ou dépassé tous ces objectifs et, en 2025, elle les a révisés, en portant à 19 % son objectif de rendement des capitaux propres fondamental et en ajoutant un nouvel objectif relatif au capital fondamental généré.

La croissance a été généralisée dans l'ensemble des activités, mais les secteurs Retraite et Gestion du patrimoine se sont plus particulièrement démarqués. Empower, établie aux États-Unis, a continué de générer une croissance à deux chiffres du bénéfice, et elle dessert aujourd'hui sur sa plateforme 20 millions de particuliers représentant un actif des clients<sup>[1]</sup> de 2 billions \$ US. La plateforme de gestion du patrimoine à forte croissance d'Empower a enregistré des entrées d'actifs nettes très élevées en 2025 et, à la fin de l'exercice, l'actif des clients<sup>[1]</sup> se chiffrait à plus de 100 G\$ US.

**Atteinte des objectifs financiers et momentum soutenu**

La Canada Vie a continué de rehausser son offre de produits de gestion du patrimoine pour les Canadiens et s'efforce de la bonifier encore davantage en y intégrant ses différentes plateformes de gestion du patrimoine. Les activités européennes de Great-West ont connu une forte croissance grâce aux solides entrées d'actifs provenant des clients individuels. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Great-West a continué de se concentrer sur la génération de rendements ajustés au risque attrayants et il a cessé de souscrire des nouvelles affaires de réassurance du risque de mortalité aux États-Unis.

La rigueur opérationnelle est demeurée une priorité dans l'ensemble de l'entreprise. Great-West a réalisé des gains de capital de 1 G\$ en raison de ses efforts continus visant à rationaliser et à optimiser ses activités, ainsi que grâce à l'adoption accélérée de l'intelligence artificielle (IA) au sein de l'organisation. À la fin de l'exercice, l'importante génération de trésorerie avait donné lieu à un montant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de plus de 2 G\$ au niveau de la société de portefeuille<sup>[2]</sup>, soit pratiquement le même montant qu'à l'exercice précédent, tout en permettant de soutenir des rachats d'actions d'un montant de 1,6 G\$. Par ailleurs, au début de 2026, Great-West a annoncé une augmentation du dividende de 10 %.

L'année 2025 a également été marquée par une importante transition au sein de l'équipe de direction de Great-West. En effet, Paul Mahon a pris sa retraite à titre de président et chef de la direction après 39 années de services exceptionnels, dont les 12 dernières années à ce poste, au cours desquelles il a mené la compagnie vers une performance record. Paul est un leader intègre dont la clarté, la compassion et la vision à long terme ont contribué à renforcer la compagnie et à la positionner en vue d'un succès durable. Paul a été remplacé par David Harney, qui compte plus de 35 ans d'expérience au sein du groupe Great-West, puisqu'il était chef de la direction d'Irish Life avant de devenir président et chef de l'exploitation, Europe, en plus d'avoir assuré la supervision des activités de réassurance de Great-West. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, David mettra à contribution sa vaste expérience ainsi que sa solide capacité à produire des résultats.

Grâce à sa stratégie éprouvée, à sa solide situation du capital et à son équipe de direction chevronnée, Great-West débute 2026 en bonne position pour poursuivre sa croissance.

## Financière IGM : progression des activités et création de valeur attribuable aux investissements stratégiques

IGM a affiché de solides résultats en 2025, soutenus par des investissements continus dans ses activités de gestion de patrimoine et d'actifs. Les résultats d'IGM ont été supérieurs à l'objectif à moyen terme de croissance de plus de 9 % du bénéfice net ajusté par action qu'elle avait établi en 2023. La société a terminé l'exercice avec un actif géré et sous services-conseils<sup>[3]</sup> record, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2024. Au début de 2026, IGM a annoncé une augmentation de 10 % de son dividende trimestriel, reflétant la vigueur de ses activités et de ses résultats financiers.

Se reporter aux notes à la page 204.

IGM compte deux secteurs opérationnels : le secteur Gestion de patrimoine, qui est soutenu par IG Gestion de patrimoine et les investissements stratégiques dans Rockefeller et Wealthsimple, et le secteur Gestion d'actifs, qui est soutenu par Placements Mackenzie et les investissements stratégiques dans Northleaf et ChinaAMC.

Le secteur Gestion de patrimoine a connu un excellent exercice, grâce à l'importance continue accordée à la planification financière exhaustive et à l'amélioration de l'expérience client. IG Gestion de patrimoine a présenté un actif sous services-conseils record de même que de solides entrées de clients.

Le secteur Gestion d'actifs a également affiché de solides résultats, lesquels ont été favorisés par les investissements soutenus dans les capacités fondamentales et l'accent continu mis sur l'exécution liée aux produits et aux canaux de distribution. Par ailleurs, Mackenzie a obtenu des mandats auprès de certains des plus importants investisseurs institutionnels au monde et des plus grands fournisseurs de services financiers au Canada, ce qui a représenté un apport de 6 G\$ aux ventes nettes institutionnelles en 2025.

En octobre, IGM a participé à des transactions avec Rockefeller et Wealthsimple qui ont consolidé ses participations dans celles-ci. Rockefeller a entrepris une recapitalisation grâce à laquelle elle a pu renforcer sa structure de propriété, augmentant de 750 M\$, ou 89 %, la valeur du placement initial d'IGM effectué en 2023, incluant les distributions reçues dans le cadre de la transaction. Wealthsimple a complété une ronde de financement qui a donné lieu à une augmentation de la valeur de la participation d'IGM de 680 M\$, compte tenu de l'investissement additionnel de 100 M\$, la portant à 2,26 G\$.

Les investissements stratégiques dans le secteur de la gestion d'actifs ont continué de générer de solides résultats. L'actif géré<sup>(1)</sup> de Northleaf a augmenté de 9,4 % pour s'établir à 35,0 G\$, montant qui tient compte des activités de mobilisation de capitaux de 5,8 G\$ menées au cours de la dernière année. ChinaAMC a fait preuve de résilience en 2025, le total de son actif géré<sup>(1)</sup> ayant atteint un record de 3,0 billions RMB¥ (591 G\$) et les actifs des fonds d'investissement ayant enregistré une hausse de 28 % d'un exercice à l'autre.

Dans le cadre du plan de transition visant le poste de chef de la direction de Power Corporation annoncé en février 2026, Damon Murchison a été nommé président et chef de la direction d'IGM, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2026. Il demeurera également président et chef de la direction d'IG Gestion de patrimoine. Damon est un dirigeant très respecté qui est au sein d'IGM depuis plus de 11 ans et dont l'impact sur IG Gestion de patrimoine et Mackenzie a été considérable.

## **GBL : réorientation de la stratégie visant à soutenir une hausse du rendement total pour les actionnaires**

GBL met l'accent sur l'amélioration des rendements et l'optimisation de la valeur pour les actionnaires en procédant à une importante rotation de son portefeuille. En 2025, la société a continué de simplifier son portefeuille et s'est davantage concentrée sur les actifs privés.

Parmi les transactions effectuées en 2025, GBL a procédé à un désinvestissement partiel de sa participation dans SGS, contribuant ainsi à son objectif visant à réduire son portefeuille de placements cotés en bourse. En novembre, GBL a annoncé un important désinvestissement de portefeuille visant GBL Capital et, en février 2026, elle a annoncé la cession de sa position dans Umicore. GBL a ainsi atteint à 95 % la cible de simplification de 5 G€ de son portefeuille qu'elle avait communiquée en novembre 2024 dans le cadre de sa mise à jour stratégique.

GBL a continué de donner la priorité aux retours de trésorerie aux actionnaires en 2025, distribuant un montant de 1 G€, sous la forme d'un dividende par action bonifié et de rachats d'actions pour un montant totalisant 335 M€. Les actionnaires de la société ont réalisé un rendement de 23,2 % en 2025.

**Des investissements soutenus, des résultats records**

**Un portefeuille simplifié, davantage axé sur les actifs privés**

## Les sociétés de gestion d'actifs alternatifs ont continué d'accroître leur envergure, et l'actif des clients de Wealthsimple a dépassé 100 G\$

Les sociétés de gestion d'actifs alternatifs de Power Corporation ont accru leur envergure et leurs capacités pour mieux répondre aux besoins des clients et renforcer leur position concurrentielle.

Sagard a continué d'accroître ses activités en effectuant des acquisitions, en concluant des partenariats stratégiques et en menant des activités de mobilisation de capitaux fructueuses. Sous réserve de la finalisation de l'acquisition d'Unigestion, une société européenne axée sur les actions de sociétés fermées du marché intermédiaire, l'actif géré<sup>(1)</sup> de Sagard se chiffrait à 47 G\$ US<sup>(2)</sup>. Unigestion sera combinée avec Performance Equity Management et BEX Capital afin de former Sagard Private Equity Solutions, ce qui permettra la création d'un chef de file mondial des solutions en matière de placements privés sur le marché intermédiaire dont l'actif géré s'élèvera à 23 G\$ US<sup>(3)</sup>.

Sagard a également conclu un partenariat stratégique avec Baird, une société fermée de services financiers à l'échelle internationale, afin de faire avancer sa stratégie visant à accélérer la croissance de son réseau de gestion de patrimoine aux États-Unis. En 2025, Sagard a mobilisé des engagements en capital additionnels de 3,5 G\$ US<sup>(4)</sup> à l'égard de ses différentes stratégies d'investissement.

Il y a plus de 10 ans, Power a lancé sa stratégie en matière de technologies financières, introduisant notamment les fonds de technologies financières Portage de Sagard et soutenant ainsi la croissance de Wealthsimple, qui est désormais la chef de file de l'innovation financière au Canada. En octobre 2025, Wealthsimple a annoncé une ronde de mobilisation de capitaux menée conjointement par les investisseurs mondiaux de premier plan GIC et Dragoneer. Power et IGM ont investi un montant de 100 M\$ chacune dans le cadre de la mobilisation de fonds propres. La juste valeur des placements détenus collectivement par le groupe Power dans Wealthsimple a augmenté pour s'établir à 4,1 G\$, et la participation individuelle de Power est désormais évaluée à 1,6 G\$. Wealthsimple a continué d'accroître sa clientèle et l'étendue de son offre de produits à un rythme impressionnant et, à la fin de l'exercice, son actif administré<sup>(1)</sup> se chiffrait à 111 G\$, soit une hausse de 74 % d'un exercice à l'autre.

Power Sustainable a réussi à rehausser ses capacités au cours du dernier exercice, et ce, malgré le contexte difficile pour les activités de mobilisation de capitaux dans le secteur des actifs alternatifs. Elle a procédé au lancement de sa stratégie de placements privés en décarbonation en 2025 et, au début de 2026, elle a annoncé la clôture finale de son premier fonds de crédit lié aux infrastructures. Compte tenu des fonds de placements privés dans les secteurs de l'agroalimentaire et des infrastructures, Power Sustainable offre désormais sur le marché quatre stratégies de placement intéressantes, chacune étant gérée par une équipe d'investissement chevronnée et performante. Power Sustainable met l'accent sur les activités de mobilisation de capitaux additionnelles afin de continuer à accroître l'envergure de sa gamme de produits et de sa plateforme, et son actif géré a atteint 4,4 G\$.

### Initiatives en matière d'IA

Les avancées spectaculaires de la puissance de l'IA ont été au cœur des préoccupations de nos équipes de direction, et nous continuons d'évaluer et de gérer les opportunités et les risques potentiels que celle-ci présente pour nos activités, le tout, dans le cadre du débat public plus large actuel sur l'incidence future de l'IA.

L'équipe de direction de Power et celles des sociétés de son groupe s'efforcent activement d'évaluer, de planifier et de mettre en œuvre des améliorations fondées sur l'IA au sein de nos activités. Les différents flux de travaux sont dirigés par l'équipe de direction de chaque société, sous la supervision de leur conseil d'administration respectif. Toutefois, bon nombre de ces activités sont coordonnées à l'échelle du groupe Power, notamment en ce qui concerne le partage de connaissances et de perspectives.

Les initiatives en matière d'IA sont axées sur les opportunités présentant une valeur élevée sur le plan opérationnel qui permettent d'améliorer l'expérience client, d'accroître la productivité et de moderniser les processus et les systèmes clés. Nous effectuons également des investissements stratégiques ciblés afin de rester au fait des technologies et des modèles économiques émergents, d'anticiper les perturbations et de saisir les nouvelles occasions.

Se reporter aux notes à la page 204.

Plus d'envergure  
et de capacités  
dans nos activités  
de gestion d'actifs  
alternatifs

Une approche  
rigoureuse  
envers l'IA

## Gestion responsable

La gestion responsable est un principe fondamental pour Power Corporation, lequel nous permet de générer une valeur durable à long terme pour nos sociétés, nos employés, nos actionnaires et nos partenaires communautaires.

Dans le cadre de notre engagement de longue date en faveur de la responsabilité sociale et de la participation communautaire, nous estimons que nous devons veiller à ce que nos collectivités disposent d'institutions de premier ordre, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, des arts et de la culture, et d'adopter des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement.

En 2025, les sociétés du groupe Power ont fait avancer leurs stratégies et initiatives respectives en matière de responsabilité d'entreprise, fournissant un apport total de 49 M\$ à plus de 4 000 organismes de bienfaisance.

Au-delà des chiffres, nous sommes fiers de l'engagement dont font preuve nos employés chez Power et dans l'ensemble des sociétés de notre groupe. Ils se mobilisent, font preuve de leadership et donnent de leur temps à des causes qui leur tiennent profondément à cœur, faisant ainsi une réelle différence dans les collectivités où ils vivent et travaillent.

**Un leadership  
responsable ayant  
un impact durable  
sur les collectivités**

## Transition au poste de président et chef de la direction

En février 2026, Power Corporation a annoncé qu'après avoir passé 6 ans à la tête de Power Corporation et 25 ans au sein du groupe Power, Jeffrey Orr assumera la fonction de vice-président du conseil et James O'Sullivan le remplacera à titre de président et chef de la direction à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026. Ces changements s'inscrivent dans un processus de planification de la relève rigoureux et soigneusement planifié qui assure une continuité tout en tirant parti du momentum du groupe Power.

Nous désirons exprimer notre sincère gratitude à Jeff pour ses contributions exceptionnelles à Power, et nous vous invitons à lire l'hommage spécial dans les pages qui suivent en reconnaissance de ses années de service. La candidature de Jeff sera présentée en vue de sa réélection au conseil d'administration de Power à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

Nous sommes heureux d'accueillir James O'Sullivan à titre de nouveau président et chef de la direction de Power Corporation. Dirigeant accompli, il possède une expérience approfondie dans de nombreux domaines du secteur des services financiers, incluant les six dernières années où il a agi à titre de président et chef de la direction de la Financière IGM.

Au cours de son mandat à titre de chef de la direction d'IGM, James a réalisé des progrès au chapitre de la stratégie, de l'expérience client, de la performance financière et de la culture d'IGM. Il a tracé une voie claire vers une croissance durable des bénéficiaires, précisé l'orientation stratégique de l'organisation en fonction de deux grands volets, soit la gestion du patrimoine et la gestion d'actifs, et encouragé des investissements stratégiques au sein de chaque volet.

Dès son arrivée chez IGM, il a travaillé en étroite collaboration avec les équipes de la haute direction de Power, de Great-West et des autres sociétés du groupe. Il est déjà membre du conseil de plusieurs sociétés du groupe, dont IGM, Great-West et Wealthsimple. James sera candidat à l'élection au conseil d'administration de Power lors de notre prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

**Une transition  
renforçant la  
continuité et  
le momentum**

## Création de valeur continue

Power Corporation et les sociétés de son groupe connaissent une forte progression, laquelle a été stimulée par leurs positions de chef de file sur le marché, l'attention constante accordée au succès de nos clients, la force des équipes de direction, et la culture fondée sur les réalisations, l'intégrité, le respect, la confiance et la responsabilité sociale. Notre succès actuel est le fruit du travail accompli par de nombreuses personnes depuis des décennies, une réalité qui nous est apparue clairement lorsque nous avons célébré notre 100<sup>e</sup> anniversaire l'année dernière.

Le contexte dans lequel nous exerçons actuellement nos activités présente plusieurs opportunités portées par la croissance et le succès de nos clients, la capacité accrue des sociétés de notre groupe à répondre à leurs besoins, ainsi que par le potentiel des avancées technologiques. Mais ce contexte apporte également son lot de risques, que ce soit en raison de la division politique, des conflits géopolitiques, du risque financier ou des menaces que posent ces avancées technologiques.

Power Corporation continuera de prospérer dans différents environnements en suivant les principes qui ont fait leurs preuves pendant plusieurs décennies, soit le fait d'avoir une perspective à long terme, d'assurer une supervision active de la gouvernance, de disposer d'une situation financière solide et d'adopter une approche prudente à l'égard du risque. Power Corporation est en bonne position pour continuer à générer une croissance ainsi que de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Alors que nous terminons la 100<sup>e</sup> année de notre histoire et que nous nous tournons vers l'avenir, nous tenons à remercier les membres de nos équipes de direction et nos employés talentueux à l'échelle du groupe Power pour leur dévouement et leur engagement. Nous remercions également nos actionnaires, nos clients et nos partenaires d'affaires pour leur confiance et leur soutien indéfectible.

Au nom du conseil d'administration,

/s/ Jeffrey Orr

**Jeffrey Orr**  
Président et  
chef de la direction

/s/ Paul Desmarais, jr

**Paul Desmarais, jr**, o.c., o.o.  
Président du conseil

/s/ André Desmarais

**André Desmarais**, o.c., o.o.  
Président délégué du conseil

# HOMMAGE À JEFFREY ORR

**En février, nous avons annoncé une importante transition au sein de l'équipe de direction. Après plus de six ans à la tête de Power Corporation, Jeffrey Orr assumera la fonction de vice-président du conseil à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026.**

Nous tenons à souligner la contribution remarquable de Jeff à Power et aux sociétés de notre groupe – un impact significatif construit au fil de plus de quatre décennies, dont plus de vingt-cinq ans au sein de notre groupe. Durant cette période, Jeff a fait preuve d'un leadership constant, d'un jugement éclairé fondé sur l'intégrité, ainsi que d'un engagement soutenu envers la création de valeur à long terme. Avant de se joindre au groupe Power en 2001 à titre de président et chef de la direction du Groupe Investors, puis de la Financière IGM, il a bâti une carrière remarquable dans le secteur canadien des services bancaires d'investissement, occupant notamment des postes de haute direction chez BMO Nesbitt Burns, où il a ultimement agi à titre de président du conseil et de chef de la direction.



Photo : Bruno Petrozza

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DU CONSEIL

JEFFREY ORR  
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

PAUL DESMARAIS, JR  
PRÉSIDENT DU CONSEIL

Plus tôt dans sa carrière, en 1985, alors qu'il était un jeune banquier d'investissement, Jeff a participé au premier appel public à l'épargne de la Financière Power, un moment charnière de notre histoire et l'un de ses premiers contacts avec notre organisation. Bouclant la boucle, il a été nommé président et chef de la direction de la Financière Power deux décennies plus tard.

Au cours de ses années chez Power, Jeff a guidé la Société et les sociétés de notre groupe à travers une période de transformation et de croissance importantes. Power a ainsi été repositionnée, passant d'une société de portefeuille diversifiée à une société de portefeuille axée principalement sur les services financiers, ce qui s'est traduit par une performance record et une création de valeur à long terme substantielle pour les actionnaires.

Fait notable, durant la crise financière mondiale de 2008, Jeff a aidé à guider la Société et les sociétés de notre groupe à travers une période de profondes perturbations des marchés, en faisant preuve d'un jugement sûr et d'une grande discipline. Son leadership a réaffirmé le bien-fondé de la stratégie à long terme de Power, renforçant la résilience du groupe et contribuant à tracer la voie d'une croissance soutenue au cours des années qui ont suivi.

Jeff a par ailleurs bonifié les communications avec les investisseurs de la Société, permettant ainsi aux parties prenantes de mieux comprendre notre modèle d'affaires, notre approche de participation active, nos stratégies de création de valeur et notre performance.

Il a également été à l'origine de progrès significatifs au sein des sociétés de notre groupe. À titre de président des conseils de Great-West Lifeco et de la Financière IGM, il a soutenu d'importantes initiatives stratégiques, dont le développement et le succès d'Empower, qui est désormais le deuxième plus important fournisseur de services de retraite aux États-Unis. De plus, il a contribué à accélérer la croissance de nos entreprises de gestion d'actifs alternatifs, peaufinant notre stratégie en matière de technologies financières et positionnant la Société de façon à ce qu'elle puisse tirer parti des tendances structurelles à long terme dans le secteur.

Les résultats sont éloquentes. Depuis le 31 décembre 2019, le rendement total pour les actionnaires de Power a dépassé l'indice composé S&P/TSX et l'indice S&P/TSX Financials. En outre, depuis 2020, Power a retourné un montant de plus de 10 G\$ aux actionnaires par l'entremise de versements de dividendes et de rachats d'actions.

Au-delà de la stratégie et des résultats, le leadership de Jeff a été empreint d'un profond sens des responsabilités. Il a constamment su attirer, mentorer et habiliter des leaders talentueux, renforçant une culture qui allie rendement et responsabilité. Aujourd'hui, Power se trouve dans une bonne position, comme en témoignent l'excellente performance opérationnelle de l'ensemble de nos sociétés, le bilan solide de la Société, et son engagement à retourner du capital de façon continue au moyen de versements de dividendes et de rachats d'actions. Ces réalisations sont le reflet de décisions guidées par une perspective à long terme et une vision stratégique ancrée dans de solides valeurs fondamentales.

Nous désirons exprimer notre sincère gratitude à Jeff pour sa vision et sa grande énergie. Nous sommes heureux qu'à titre de vice-président du conseil, Jeff puisse continuer de travailler avec James O'Sullivan ainsi qu'avec notre très talentueuse équipe afin de guider Power vers son prochain chapitre, en mettant à profit sa longue expérience et ses vastes connaissances. Au nom de nos actionnaires, du conseil d'administration, de la direction et de tous les employés de Power Corporation et des sociétés du groupe, nous lui adressons nos plus sincères remerciements.

/s/ Paul Desmarais, jr

/s/ André Desmarais

**Paul Desmarais, jr**, o.c., o.q.  
Président du conseil

**André Desmarais**, o.c., o.q.  
Président délégué du conseil

# LE GROUPE POWER

## GREAT-WEST LIFECO

Société de portefeuille spécialisée dans les services financiers fournissant des solutions de gestion de patrimoine, de retraite, de régime de garanties collectives, ainsi que d'assurance et de gestion des risques à ses quelque 40 millions de relations clients, et exerçant ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe.



### FAITS SAILLANTS FINANCIERS

**4,6 G\$**

Bénéfice fondamental<sup>[1][2]</sup>

**4,0 G\$**

Bénéfice net<sup>[2]</sup>

**18,2%**

Rendement des capitaux propres fondamentaux<sup>[1][2][3]</sup>

**15,5%**

Rendement des capitaux propres<sup>[2][3]</sup>

**3,3 billions \$**

Total de l'actif des clients<sup>[1]</sup>

**863 G\$**

Actif consolidé

### FACTEURS DE CRÉATION DE VALEUR

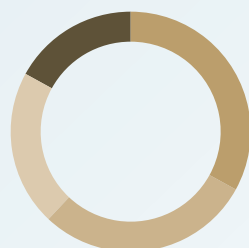
- Retraite
- Gestion du patrimoine
- Garanties collectives
- Assurance et solutions de gestion des risques

### OBJECTIFS À MOYEN TERME

- Croissance annuelle du bénéfice fondamental par action de 8% à 10%
- Rendement des capitaux propres fondamentaux de 19% ou plus
- Ratio de distribution représentant 45% à 55% du bénéfice fondamental
- Capital fondamental généré d'au moins 80%

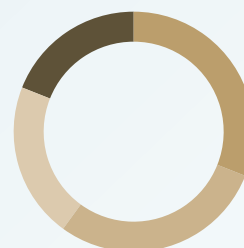
### COMPOSITION DES ACTIVITÉS<sup>[4][5]</sup>

#### Par secteur d'activité



- 33% ASSURANCE ET SOLUTIONS DE GESTION DES RISQUES
- 29% RETRAITE
- 21% GARANTIES COLLECTIVES
- 17% GESTION DU PATRIMOINE

#### Par secteur opérationnel



- 31% ÉTATS-UNIS
- 29% CANADA
- 21% EUROPE
- 19% SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Se reporter aux notes à la page 205.

Société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers financiers et les clients qu'elle sert au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels partout dans le monde.

GESTION DE PATRIMOINE



ROCKEFELLER  
CAPITAL MANAGEMENT

**Wealthsimple**

GESTION D'ACTIFS



**Northleaf**

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

**1,09 G\$**

Bénéfice net ajusté<sup>[1][2]</sup>

**13,1%**

Rendement des capitaux propres ajusté<sup>[1][2]</sup>

**310,1 G\$**

Actif géré et actif sous services-conseils<sup>[3]</sup>

**1,10 G\$**

Bénéfice net<sup>[1]</sup>

**13,2%**

Rendement des capitaux propres<sup>[1][2]</sup>

**566,2 G\$**

Actif géré et actif géré sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques<sup>[3]</sup>

FACTEURS DE CRÉATION DE VALEUR

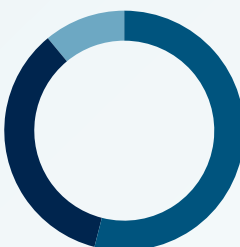
- ⦿ Entreprises de premier plan et activités à forte croissance dans chacun des secteurs de la gestion de patrimoine et d'actifs

OBJECTIFS À MOYEN TERME<sup>[4]</sup>

- ⦿ Croissance de plus de 9% du bénéfice ajusté par action, soutenue par la croissance de plus de 7% de ses entreprises principales et la croissance de plus de 15% des investissements stratégiques

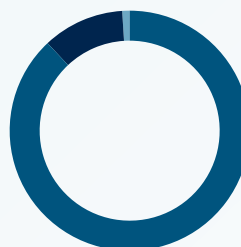
COMPOSITION DES ACTIVITÉS<sup>[5]</sup>

Par secteur



- 54% GESTION DE PATRIMOINE
- 35% GESTION D'ACTIFS
- 11% ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

Par région géographique<sup>[6]</sup>



- 88% CANADA
- 11% CHINE
- 1% ÉTATS-UNIS

# GBL

Investisseur actif de premier plan en Europe axé sur la création de valeur à long terme et s'appuyant sur un actionnariat familial stable, qui vise à faire croître son portefeuille diversifié, de grande qualité.

## ACTIFS COTÉS



## ACTIFS PRIVÉS DIRECTS



## CATÉGORIES D'ACTIFS SECONDAIRES



## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

**14,0 G€**

Valeur de l'actif net<sup>[1]</sup>

**641 M€**

Création de valeur provenant des actifs privés directs

**105,37€**

Valeur de l'actif net par action<sup>[1]</sup>

**1,0 G€**

Capital retourné aux actionnaires<sup>[2]</sup>

## FACTEURS DE CRÉATION DE VALEUR

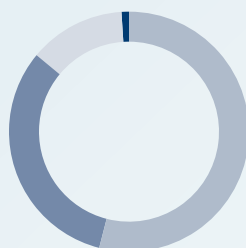
- Simplification du portefeuille
- Actifs privés directs
- Rendements intéressants pour les actionnaires

## OBJECTIFS À MOYEN TERME<sup>[3]</sup>

- Dégager un rendement total annuel pour les actionnaires à deux chiffres
- Utiliser dans une proportion relativement égale le montant de 5 G€ tiré des cessions pour effectuer de nouveaux investissements et générer un rendement pour les actionnaires

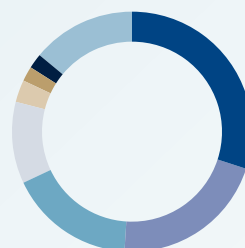
## COMPOSITION DES ACTIVITÉS

Par secteur<sup>[4]</sup>



- 54% ACTIFS COTÉS
- 32% ACTIFS PRIVÉS DIRECTS
- 13% CATÉGORIE D'ACTIFS SECONDAIRES – GBL CAPITAL
- 1% CATÉGORIE D'ACTIFS SECONDAIRES – SIENNA INVESTMENT MANAGERS

Par région géographique<sup>[5]</sup>



- 30% SUISSE
- 21% FRANCE
- 17% PAYS-BAS
- 11% ALLEMAGNE
- 3% BELGIQUE
- 2% ÉTATS-UNIS
- 2% ESPAGNE
- 14% AUTRES

Se reporter aux notes à la page 205.



Société mondiale de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples présente dans les domaines du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé et de l'immobilier, comptant des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient. Sagard exerce également des activités de gestion privée de patrimoine et détient des participations stratégiques dans d'autres sociétés de gestion d'actifs alternatifs.

**47,4 G\$**

Actif géré<sup>[1]</sup>

**94 %**

Tiers<sup>[2][3]</sup>

**29,5 G\$**

Capitaux générant des honoraires<sup>[1][2]</sup>

## Wealthsimple

Fondée en 2014, Wealthsimple est la chef de file de l'innovation financière au Canada qui fournit des outils numériques simples pour gérer et faire fructifier l'argent des épargnants. Sa mission est d'aider chaque personne à atteindre la liberté financière.

**111,3 G\$**

Actif administré<sup>[4]</sup>

Plus de

**3 millions de clients<sup>[5]</sup>**

## POWER SUSTAINABLE

Gestionnaire de placements axé sur la durabilité, Power Sustainable finance des sociétés et des projets qui visent à générer des rendements concurrentiels et des résultats positifs en matière de durabilité. Elle comprend quatre stratégies : Infrastructure énergétique, Crédit d'infrastructure mondiale à haut rendement, Fonds de placement privés pour le secteur agroalimentaire (Lios) et Placements privés en décarbonation.

**4,4 G\$**

Actif géré<sup>[1]</sup>

**73 %**

Tiers<sup>[3]</sup>

**3,6 G\$**

Capitaux générant des honoraires<sup>[1]</sup>

Se reporter aux notes à la page 205.

# Table des matières

## À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ

Power Corporation du Canada	2
Tableau des participations	5
Faits saillants financiers	6

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Développements et transactions notables de 2025	7
Résultats de Power Corporation	11
États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS	12
Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté	13

## REVUE DES SECTEURS ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Lifeco	15
Financière IGM	20
GBL	25

### Autres composantes du bénéfice

Sagard et Power Sustainable	29
Entreprises autonomes	41

## SITUATION FINANCIÈRE

Bilans consolidés	44
Bilans de la société de portefeuille	47
Valeur de l'actif net ajustée	50

## GESTION DES LIQUIDITÉS, DU CAPITAL ET DES RISQUES

Flux de trésorerie	52
Gestion du capital	54
Gestion des risques	56
Instruments financiers et autres instruments	62
Arrangements hors bilan	64
Passifs éventuels	65
Engagements et obligations contractuels	65

## MÉTHODES COMPTABLES

Sommaire des estimations et jugements comptables critiques	66
Changements de méthodes comptables	69
Modifications comptables futures	69

## AUTRES

Transactions avec des parties liées	70
Contrôles et procédures de communication de l'information	70
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	70
Corporation Financière Power	71
Mesures financières non conformes aux normes IFRS	73
Rapprochements des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS	75
Autres mesures	79
Principales données annuelles	81

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

82

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

87

Note 1	Renseignements sur la Société	87
Note 2	Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives	87
Note 3	Acquisitions d'entreprises et autres transactions	109
Note 4	Trésorerie et équivalents de trésorerie	109
Note 5	Placements	110
Note 6	Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	112
Note 7	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	114
Note 8	Autres actifs	115
Note 9	Goodwill et immobilisations incorporelles	116
Note 10	Contrats d'assurance	119
Note 11	Contrats de réassurance détenus	133
Note 12	Passifs au titre des contrats d'investissement	138
Note 13	Fonds distincts et autres entités structurées	138
Note 14	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	142
Note 15	Débitures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	142
Note 16	Débitures et autres instruments d'emprunt sans recours	143
Note 17	Autres passifs	146
Note 18	Impôt sur le bénéfice	147
Note 19	Capital social	149
Note 20	Rémunération fondée sur des actions	151
Note 21	Participations ne donnant pas le contrôle	154
Note 22	Gestion du capital	155
Note 23	Gestion des risques	157
Note 24	Produits des activités d'assurance	172
Note 25	Charges afférentes aux activités d'assurance et charges d'exploitation et frais administratifs	172
Note 26	Charges financières	173
Note 27	Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	173
Note 28	Instruments financiers dérivés	179
Note 29	Évaluation de la juste valeur	186
Note 30	Autres éléments de bénéfice global	191
Note 31	Bénéfice par action	192
Note 32	Parties liées	192
Note 33	Passifs éventuels	193
Note 34	Engagements et garanties	193
Note 35	Information sectorielle	194

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

199

# Revue de la performance financière

Tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

## LE 18 MARS 2026

Le présent rapport annuel vise à procurer aux actionnaires et aux parties intéressées de l'information choisie sur Power Corporation du Canada. Pour plus de renseignements sur la Société, les actionnaires et les personnes intéressées sont priés de consulter les documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et le rapport de gestion. Pour obtenir des exemplaires des documents d'information continue de la Société, consulter le site Web de la Société au [www.powercorporation.com/fr](http://www.powercorporation.com/fr), le site Web de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) ou communiquer avec le bureau du Secrétaire, dont les coordonnées figurent à la fin du présent rapport.

Nous rappelons au lecteur qu'une liste des abréviations utilisées se trouve à l'intérieur de la couverture arrière du présent rapport annuel. De plus, l'abréviation suivante figure dans la revue de la performance financière et les états financiers et notes annexes : les états financiers consolidés audités de Power Corporation et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (les états financiers consolidés de 2025 ou les états financiers).

**MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES** Certains énoncés dans le présent rapport annuel, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles des filiales ouvertes de la Société, telles qu'elles sont publiées dans leurs documents d'information respectifs, lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société lancée en 2026, les déclarations portant sur l'impôt différé, la stratégie en matière de technologies financières, les activités de mobilisation de capitaux et les stratégies d'investissement des plateformes de placement, les engagements en capital du groupe Power et de tiers, le calendrier et l'incidence prévus de l'investissement de SHMI dans Unigestion, la stratégie de GBL visant à simplifier son portefeuille, de même que l'incidence prévue de son désinvestissement partiel du portefeuille de GBL Capital, et de la vente de Sienna Gestion, de Sienna Private Credit et de Sienna Real Estate, le dividende prévu de GBL, les objectifs à moyen terme de GBL, les incidences prévues de l'investissement de GBL et de Baird dans SHMI, et les attentes publiées par les filiales de la Société, y compris à l'égard de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Great-West Lifeco et de la participation de la Société à celle-ci, des coûts de transformation des activités et des autres coûts de Great-West Lifeco, ainsi que des objectifs à moyen terme de Great-West Lifeco et de ceux d'IGM. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, des changements touchant les administrations, la réglementation, la législation et les politiques gouvernementales, des modifications aux lois fiscales, les incidences des relations commerciales, des tensions commerciales persistantes et de l'évolution des politiques fiscales, des tensions géopolitiques et des répercussions économiques connexes, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et les risques mentionnés dans la section Gestion des risques dans les présentes, de même que dans la section Facteurs de risque de la plus récente notice annuelle de la Société, et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport annuel, les facteurs présentés par ces filiales dans leurs documents d'information respectifs.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, la finalisation de transactions stratégiques, d'acquisitions, de désinvestissements, ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation selon les modalités prévues, y compris l'obtention des approbations requises au moment et selon les modalités prévues, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Les autres facteurs à considérer incluent également la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique

de rachat dans le cours normal des activités, le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport annuel, le fait que l'on ne s'attend pas à ce que les risques présentés par ces filiales dans leurs documents d'information et leur notice annuelle respectifs aient une incidence importante sur la Société. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Ces renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

**DÉCLARATION À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES AUTRES MESURES** Le présent rapport annuel contient des mesures financières (y compris des ratios financiers) qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice net ajusté) », « bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action (bénéfice net ajusté par action) », « valeur de l'actif net ajusté », « valeur de l'actif net ajustée par action », « actif géré et sous services-conseils consolidé », « actif consolidé et actif administré » et « bénéfice tiré des honoraires ». La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS de la présente revue de la performance financière pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure. Des rapprochements entre la valeur de l'actif net ajustée et le bilan de la société de portefeuille sont également inclus dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (ou bénéfice net ajusté) représente le bénéfice net lié aux activités poursuivies, excluant les ajustements.

Au premier trimestre de 2025, la Société a bonifié l'information présentée sur les composantes de l'actif consolidé et de l'actif administré afin de fournir une meilleure visibilité quant à l'actif géré au sein des activités consolidées de la Société. Les données des périodes comparatives ont été retraitées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Le présent rapport annuel contient également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités de la Société, ainsi que de ses sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : « actif géré », « actif administré », « actif géré et actif sous services-conseils », « actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques », « valeur comptable par action participante », « engagements en capital », « intéressement aux plus-values », « capitaux générant des honoraires », « capitalisation boursière », « valeur de l'actif net », « intéressement aux plus-values (montant net) », « engagements non capitalisés » et « taux moyen pondéré des honoraires de gestion ». De plus, la présentation de la société de portefeuille est utilisée pour présenter et analyser la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation à titre de société de portefeuille. Se reporter à la section Autres mesures de la présente revue de la performance financière pour obtenir une définition de chaque mesure.

**INFORMATIONS PRÉSENTÉES À L'ÉGARD DES SOCIÉTÉS OUVERTES DANS LESQUELLES LA SOCIÉTÉ INVESTIT** Dans ce rapport annuel i) les informations concernant Great-West Lifeco et IGM, selon le cas, sont tirées des rapports de gestion annuels respectifs de Great-West Lifeco et d'IGM pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés, conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires sous leurs profils respectifs sur SEDAR+, au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou directement sur leurs sites Web, au [www.greatwestlifeco.com/fr](http://www.greatwestlifeco.com/fr) et au [www.igmfincan.com/fr](http://www.igmfincan.com/fr); et ii) les informations concernant GBL sont tirées de l'information publiée par GBL, notamment dans son communiqué de presse du quatrième trimestre de 2025. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web, au [www.gbl.com/fr](http://www.gbl.com/fr). Pour obtenir les définitions et les rapprochements des mesures financières non conformes aux normes IFRS présentés par Great-West Lifeco et IGM, se reporter à la section Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR et plus particulièrement aux sous-sections Bénéfice fondamental (perte fondamentale), et Ratios non conformes au PCGR, qui se trouvent dans le rapport de gestion annuel de Great-West Lifeco, ainsi qu'à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières et plus particulièrement au Tableau 1 : Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui se trouvent dans le rapport de gestion annuel d'IGM pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, respectivement compris aux parties B et C du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## POWER CORPORATION DU CANADA

### APERÇU

Constituée en 1925, Power Corporation (TSX : POW; POW.PR.E) est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Par l'intermédiaire de la Financière Power, elle détient une participation lui donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et a également une stratégie active en matière de technologies financières. De plus, conjointement avec le groupe Frère, de Belgique, elle détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

Power Corporation exerce ses activités d'investissement fondées sur des relations solides de longue date afin d'offrir des rendements supérieurs. Les activités d'investissement comprennent des investissements dans des gestionnaires d'actifs alternatifs, soit Sagard et Power Sustainable, des fonds d'investissement, ainsi que des participations en Chine qui sont le fruit de plus de 40 années d'engagement. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Power Corporation adhère aux quatre principes d'investissement fondamentaux suivants pour atteindre une création de valeur soutenue à long terme, dans le meilleur intérêt de la Société :

- Perspective à long terme;
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- Supervision étroite de la gouvernance;
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque.









### STRATÉGIE DE CRÉATION DE VALEUR

La stratégie de création de valeur de Power Corporation est axée sur les services financiers et est conçue pour générer une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes à long terme. Cette stratégie s'appuie sur les trois principaux leviers suivants :

- Leviers internes des sociétés en exploitation : stratégies de croissance interne au sein des sociétés en exploitation cotées en bourse;
- Leviers externes des sociétés en exploitation : déploiement et redéploiement de capitaux;
- Leviers de Power Corporation : mesures qui peuvent être prises au niveau de la Société et entre la Société et ses sociétés en exploitation cotées en bourse et ses investissements.

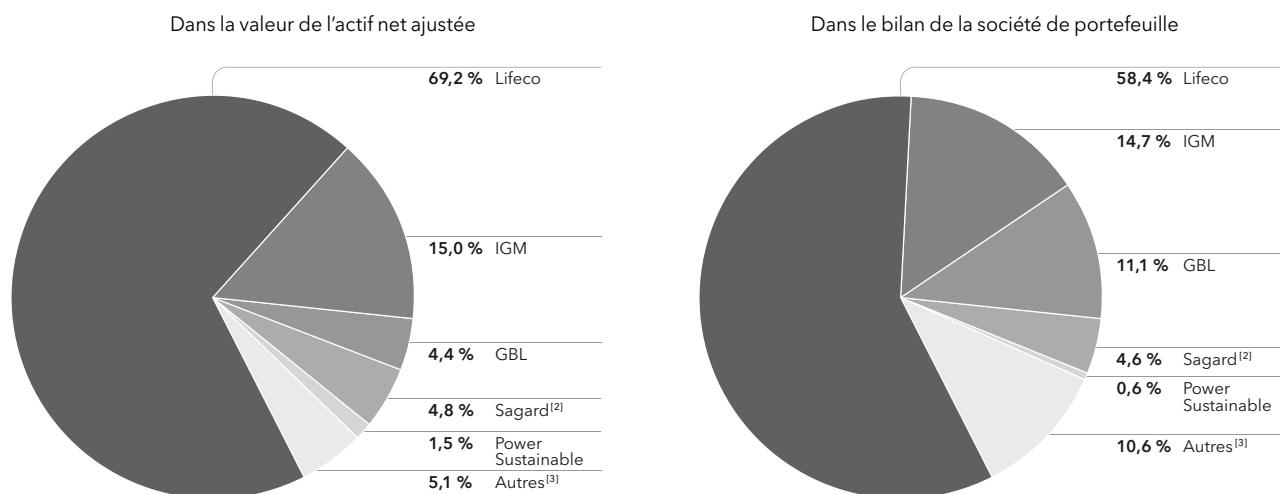
Par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Power Corporation continue de développer ses sociétés de gestion d'actifs alternatifs, qui tirent parti des capacités de placement créées au fil de nombreuses années dans plusieurs catégories d'actifs à forte croissance. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société a l'intention de continuer à fournir du capital exclusif à l'égard des divers produits de placement gérés par chacune d'elles.

### Entreprises principales et activités clés au sein du groupe

GREAT-WEST LIFECO		Financière IGM		GBL		Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres			
Solutions de retraite			Gestion de patrimoine	 Investissements stratégiques :  	Société de portefeuille	Actifs cotés Actifs privés directs Actifs privés indirects	Gestion de patrimoine		
Gestion du patrimoine			Gestion d'actifs	 Investissements stratégiques :  			Gestion d'actifs	 	
Gestion d'actifs									
Garanties collectives									
Assurance et solutions de gestion des risques									

En tant que société de portefeuille, la Société se sert de la valeur de l'actif net ajustée<sup>[1]</sup>, qui présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille, pour évaluer la valeur, la composition et la taille de ses placements. Les graphiques ci-dessous présentent la composition et la taille relative des placements détenus au sein du groupe Power, et ils illustrent la composition de l'actif inclus dans la valeur de l'actif net ajustée et le bilan de la société de portefeuille, qui sont analysés en détail plus loin dans la présente revue de la performance financière.

### Total de l'actif de la société de portefeuille



[1] La valeur de l'actif net ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter aux sections Valeur de l'actif net ajustée et Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[2] Comprend les investissements dans les technologies financières détenus par la Société, incluant les participations dans les Fonds Portage Ventures, Portage Capital Solutions et Wealthsimple.

[3] Comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société, les autres actifs et placements détenus par la société de portefeuille, ainsi que les participations dans les entreprises autonomes de la Société.

### Sociétés en exploitation cotées en bourse

Par l'entremise de la Financière Power, la Société détient des participations donnant le contrôle dans Lifeco et IGM. Elle détient également des participations importantes, par l'entremise de sa participation dans GBL, dans des sociétés d'envergure mondiale établies en Europe.

#### Lifeco

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO), avec une capitalisation boursière de 61,3 G\$ (se reporter à la section Autres mesures) au 31 décembre 2025, est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers fournissant des solutions de gestion de patrimoine, de retraite, de garanties collectives, ainsi que d'assurance et de gestion des risques à ses plus de 40 millions de relations clients. Lifeco exerce ses activités aux États-Unis, au Canada et en Europe sous les marques Empower, Canada Vie et Irish Life.

Au 31 décembre 2025, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 68,7 % et de 2,4 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

#### Financière IGM

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM), avec une capitalisation boursière de 14,5 G\$ au 31 décembre 2025, est une société canadienne diversifiée de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels partout dans le monde. IGM fournit une vaste gamme de services de planification financière et de gestion des placements afin d'aider environ deux millions de Canadiens à atteindre leurs objectifs financiers. Les principales filiales en exploitation d'IGM sont le gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et le gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. IGM détient également un certain nombre d'investissements stratégiques dont tirent avantage ses filiales en exploitation et qui améliorent les perspectives de croissance d'IGM.

Au 31 décembre 2025, la Financière Power et la Canada Vie, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 62,9 % et de 3,9 % dans les actions ordinaires d'IGM.

#### GBL

Power Financial Europe SA, une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Au 31 décembre 2025, Parjointco détenait une participation indirecte de 34,2 % (47,8 % des droits de vote) donnant le contrôle dans GBL, une société de portefeuille belge cotée à la Bourse de Bruxelles.

GBL (EBR : GBLB), avec une capitalisation boursière de 10,1 G€ au 31 décembre 2025, est une société de portefeuille de placement bien établie. À titre d'investisseur actif de premier plan en Europe, GBL est axée sur la création de valeur à long terme et s'appuie sur un actionnariat familial stable. GBL vise à générer une croissance significative en fournissant des rendements attrayants à ses actionnaires par l'entremise d'une combinaison d'éléments, soit la croissance de la valeur de son actif net par action, la durabilité de son dividende et les rachats d'actions.

### Plateformes de placements dans des actifs alternatifs

Power Corporation continue de développer des plateformes de placements dans des actifs alternatifs (plateformes de placement) qui gèrent des portefeuilles dans plusieurs catégories d'actifs alternatifs, principalement en Amérique du Nord et en Europe. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs proposent des stratégies alternatives aux stratégies d'investissement à long terme traditionnelles. Ces dernières privilégient généralement les investissements dans des actions cotées en bourse et des titres à revenu fixe, alors que les stratégies de placements dans des actifs alternatifs incluent du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé ainsi que des placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures. Au 31 décembre 2025, l'actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs se chiffrait à 51,8 G\$, incluant des engagements non capitalisés (se reporter à la section Autres mesures).

#### Sagard

Sagard est une société mondiale de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui est présente dans les domaines du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé et de l'immobilier. Sagard offre à ses sociétés de portefeuille un capital flexible, une culture entrepreneuriale, ainsi qu'un réseau mondial d'investisseurs, de partenaires commerciaux, de conseillers et de spécialistes en création de valeur. Sagard exerce également des activités de gestion privée de patrimoine et détient des participations stratégiques dans d'autres sociétés de gestion d'actifs alternatifs. La société compte des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Sagard se chiffrait à 47,4 G\$, incluant des engagements non capitalisés.

Les activités de gestion d'actifs de Sagard sont consolidées au sein de Sagard Holdings Management Inc. (SHMI). La Société détenait une participation donnant le contrôle de 44,2 % dans SHMI au 31 décembre 2025 (50,8 % au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, Lifeco et GBL détenaient également des participations respectives de 11,0 % et de 4,9 % dans SHMI.

#### Power Sustainable

Power Sustainable est un gestionnaire de placements axé sur la durabilité qui compte des bureaux au Canada et aux États-Unis. Power Sustainable finance des sociétés et des projets qui visent à générer des rendements concurrentiels et des résultats positifs en matière de durabilité, et elle offre aux investisseurs institutionnels une exposition aux actifs alternatifs ayant pour objectif d'accélérer la mise au point de solutions durables et d'en accroître l'envergure au sein de nombreux secteurs. Power Sustainable investit dans des sociétés et des projets qui contribuent à la décarbonation, à la durabilité des villes et des collectivités, ainsi qu'à l'efficacité des ressources, des priorités communes au sein de son réseau mondial de clients, de propriétaires d'actifs, de partenaires et d'employés. Power Sustainable comprend actuellement quatre stratégies, soit Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, Power Sustainable Lios (actions de sociétés fermées du secteur agroalimentaire) et Power Sustainable placements privés en décarbonation. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Power Sustainable se chiffrait à 4,4 G\$, incluant des engagements non capitalisés.

Les activités de gestion d'actifs de Power Sustainable sont consolidées au sein de Power Sustainable Manager Inc. (PSM). La Société détenait une participation donnant le contrôle de 73,0 % dans PSM au 31 décembre 2025 (74,7 % au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, Lifeco détenait également une participation de 20,4 % dans PSM.

#### Entreprises autonomes

Les entreprises autonomes comprennent la participation donnant le contrôle que la Société détient dans LMPG.

**TABLEAU DES PARTICIPATIONS**

Au 31 décembre 2025, les principales participations détenues par la Société se présentaient comme suit :

Participations	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
<b>Sociétés en exploitation cotées en bourse<sup>[1]</sup></b>			
Lifeco <sup>[2]</sup>	68,7	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM <sup>[3]</sup>	62,9	Participation donnant le contrôle	Consolidation
GBL <sup>[4]</sup>	17,1	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
<b>Plateformes de placements dans des actifs alternatifs</b>			
Sagard			
SHMI <sup>[5]</sup>	44,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
BEX <sup>[6]</sup>	45,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
PEM <sup>[7]</sup>	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
HalseyPoint	40,0	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Wealthsimple <sup>[1][8]</sup>	13,9	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures I <sup>[1][9]</sup>	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures II <sup>[1][10]</sup>	12,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures III <sup>[1][11]</sup>	2,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures IV <sup>[1][12]</sup>	4,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Capital Solutions <sup>[1][13]</sup>	29,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Fonds Sagard <sup>[1][14]</sup>	Divers	Placement	Juste valeur par le biais du résultat net
Power Sustainable			
Power Sustainable Manager <sup>[1][15]</sup>	73,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique <sup>[1][16]</sup>	28,3	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Potentia	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Nautilus	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
<b>Entreprise autonome</b>			
LMPG	49,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation

[1] Placements détenus par la Société par l'entremise de la Financière Power.

[2] IGM détenait également une participation de 2,4 % dans Lifeco.

[3] La Canada Vie détenait également une participation de 3,9 % dans IGM.

[4] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détenait une participation donnant le contrôle dans GBL.

[5] Lifeco et GBL détenaient également des participations respectives de 11,0 % et de 4,9 % dans SHMI. Au 31 décembre 2025, les membres de la direction de Sagard détenaient une participation entièrement diluée de 17,4 % dans SHMI. De plus, SHMI offre un programme de rémunération incitative à long terme en vertu duquel certains membres clés de la direction ont reçu, ou recevront à l'avenir, une rémunération sous forme de fonds propres de SHMI, dont les droits seront acquis sur une période de cinq ans.

[6] Par l'entremise de Sagard U.K. Management Ltd., une filiale en propriété exclusive de SHMI, la Société détient actuellement une option pouvant être exercée pour faire l'acquisition d'une participation additionnelle de 5,1 % dans BEX.

[7] Au troisième trimestre de 2025, Sagard a fait l'acquisition de la participation restante de 62,0 % dans PEM.

[8] Portage Ventures I et IGM détenaient également des participations respectives de 9,6 % et de 28,9 % dans Wealthsimple (se reporter également à la sous-section Wealthsimple dans la section Sagard et Power Sustainable).

[9] Lifeco et IGM détenaient également chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[10] La Financière Power détenait une participation de 7,7 %, Sagard détenait une participation de 4,7 % et Lifeco et IGM détenaient également chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II.

[11] Lifeco et IGM détenaient également des participations respectives de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

[12] Lifeco et IGM détenaient également des participations respectives de 11,4 % et de 3,3 % dans Portage Ventures IV.

[13] Lifeco détenait également une participation de 27,9 % dans Portage Capital Solutions.

[14] La Société détenait une participation ne donnant pas le contrôle dans divers fonds gérés par SHMI. Lifeco et GBL détenaient également des placements dans certains de ces fonds. Se reporter à la sous-section Activités de gestion d'actifs dans la section Sagard et Power Sustainable pour consulter la liste des placements et des participations détenus respectivement.

[15] Au 31 décembre 2025, les membres de la direction de Power Sustainable détenaient une participation de 6,6 % dans PSM. Lifeco détenait également une participation de 20,4 % dans PSM. De plus, PSM offre un programme de rémunération incitative à long terme en vertu duquel certains membres clés de la direction pourraient recevoir, à l'avenir, une rémunération sous forme de fonds propres de PSM, dont les droits seront acquis sur une période de cinq ans.

[16] Lifeco détenait également une participation de 12,9 % dans PPSIE.

## Faits saillants financiers

### PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Exercices clos les 31 décembre [en millions de dollars, sauf les montants par action et sauf indication contraire]	2025	2024
Bénéfice net <sup>[1]</sup>	2 572	2 743
Bénéfice net lié aux activités poursuivies <sup>[1]</sup>	2 572	2 792
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies <sup>[1][2]</sup>	3 400	2 971
Par action – de base <sup>[1]</sup>		
Bénéfice net	4,01	4,23
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4,01	4,31
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies <sup>[3]</sup>	5,31	4,58
Dividende déclaré (par action participante)	2,4500	2,2500
Taux de rendement en dividende <sup>[4]</sup>	3,4 %	5,0 %
Total de l'actif consolidé (en milliards)	926	851
Total de l'actif géré et sous services-conseils consolidé <sup>[2]</sup> (en milliards)	1 433	1 259
Total de l'actif consolidé et de l'actif administré <sup>[2]</sup> (en milliards)	3 971	3 599
Valeur de l'actif net ajustée <sup>[1][2]</sup>	54 526	38 974
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	23 082	22 930
Par action <sup>[1]</sup>		
Valeur de l'actif net ajustée <sup>[3]</sup>	85,77	60,44
Valeur comptable <sup>[5]</sup>	36,31	35,56
Capitalisation boursière <sup>[6]</sup>	46 377	28 913
Prix de l'action (actions comportant des droits de vote limités)		
À la clôture	72,95	44,84
Haut	74,91	47,89
Bas	41,88	35,83
Nombre d'actions participantes en circulation		
À la fin de la période	635,7	644,8
Nombre moyen	640,9	648,1

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[2] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[3] Ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[4] Le taux de rendement en dividende est calculé en divisant le dividende annualisé par action participante, selon le dividende déclaré au cours du quatrième trimestre, par le prix d'une action comportant des droits de vote limités à la fin de la période de présentation de l'information financière.

[5] Se reporter à la section Autres mesures.

[6] Représente le cours de clôture d'une action comportant des droits de vote limités à la fin de la période de présentation de l'information financière applicable, multiplié par le nombre total d'actions comportant des droits de vote limités et d'actions privilégiées participantes en circulation.

**SOMMAIRE DE L'APPORT AU BÉNÉFICE LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES DE POWER CORPORATION**

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Lifeco <sup>[1]</sup>	3 191	2 858
IGM <sup>[1]</sup>	685	586
GBL	(38)	75
Incidence de la consolidation – Lifeco et IGM <sup>[2]</sup>	(98)	(65)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	3 740	3 454
Sagard et Power Sustainable	105	(71)
Entreprises autonomes	(14)	(64)
	3 831	3 319
Activités propres et autres <sup>[3]</sup>	(431)	(348)
<b>Bénéfice net ajusté<sup>[4][5]</sup></b>	<b>3 400</b>	<b>2 971</b>
Ajustements <sup>[6]</sup>	(828)	(179)
<b>Bénéfice net<sup>[4]</sup></b>	<b>2 572</b>	<b>2 792</b>

[1] Apport fondé sur le bénéfice présenté par Lifeco et IGM.

[2] Se reporter au tableau détaillé à la section Résultats de Power Corporation.

[3] Comprend l'apport au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, ainsi que l'apport des activités propres, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles. Se reporter à la section Activités propres et autres ci-après.

[4] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[5] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[6] Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

**Développements et transactions notables de 2025****POWER CORPORATION****Changements au sein de la direction**

En février 2026, soit après la fin de l'exercice, la Société a annoncé que l'actuel président et chef de la direction, M. R. Jeffrey Orr, deviendra vice-président du conseil de la Société et sera remplacé à titre de président et chef de la direction par M. James O'Sullivan, actuellement président et chef de la direction de la Financière IGM, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2026. Ces changements au sein de la direction s'inscrivent dans un processus de planification de la relève rigoureux et soigneusement planifié qui assure une continuité tout en tirant parti du dynamisme du groupe Power.

M. Orr présentera sa candidature en vue de sa réélection au conseil d'administration de la Société à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires et devrait continuer de siéger aux conseils d'IGM, de Lifeco et de certaines de leurs filiales. Il est également prévu qu'il demeure président du conseil d'IGM et du conseil de Lifeco jusqu'au 30 juin 2026.

**Retour de capital aux actionnaires**

En 2025, la Société a continué d'afficher un bilan solide et de maintenir un montant prudent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie disponibles. Le montant total du capital retourné aux détenteurs d'actions participantes en 2025 s'est élevé à plus de 2,2 G\$, incluant les rachats d'actions comportant des droits de vote limités pour un montant de 711 M\$, à un coût moyen par action de 57,43 \$, en vertu des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités et les versements de dividendes de plus de 1,5 G\$ aux détenteurs d'actions participantes. Le 1<sup>er</sup> mars 2026, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2027 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal de 20 millions d'actions comportant des droits de vote limités, selon la première éventualité.

## FAITS SAILLANTS DES SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Un certain nombre de développements et de transactions stratégiques ont eu lieu au cours de 2025, dont les suivants :

### Lifeco

**Bonification des informations présentées :** Au début de 2025, Lifeco a révisé la façon dont elle présentait ses informations pour 2025 afin de communiquer des renseignements bonifiés aux analystes, investisseurs et autres parties prenantes. Par conséquent, elle a retraité les résultats comparatifs de 2024 afin qu'ils soient conformes à la nouvelle présentation par secteur et par secteur d'activité, comme il est indiqué ci-dessous. Ces reclassements n'ont entraîné aucune variation du total du bénéfice net ajusté ou du total du bénéfice net de Lifeco sur une base consolidée. Se reporter à la section Sommaire des reclassements au titre du bénéfice dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements. La bonification relative aux résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco comprend ce qui suit :

- Séparation du secteur d'activité Solutions en milieu de travail – Les résultats du secteur d'activité Solutions en milieu de travail ont été séparés entre les secteurs d'activité Retraite et Garanties collectives afin que les facteurs distincts de croissance du bénéfice pour chaque secteur soient plus clairs. Dans le secteur d'activité Garanties collectives, les principales mesures sont présentées séparément par Lifeco pour les produits d'assurance collective et les produits assortis de contrats de services administratifs seulement (SAS).
- Reclassement de certaines charges, de certaines charges financières et des impôts connexes – Certaines charges, certaines charges financières et les impôts connexes, ainsi que d'autres éléments qui ne sont pas directement associés aux secteurs opérationnels de Lifeco ont été reclassés dans son secteur Exploitation générale. Ce changement reflète la performance de chaque secteur opérationnel de Lifeco sur une base autonome.
- Reclassement de certaines activités ou de certains résultats précédemment attribués à l'exploitation américaine – Les résultats de PanAgora, les participations dans Franklin Templeton, les anciens portefeuilles de produits d'assurance et les produits assortis d'une garantie de retrait à vie (GRV), qui étaient auparavant attribués à l'exploitation américaine, ont été reclassés dans l'exploitation générale. En raison de ce changement, les résultats d'Empower reflètent ses activités principales.
- Présentation d'informations plus détaillées sur l'actif administré – Les informations présentées sur les composantes du total de l'actif administré, y compris l'actif géré et sous services-conseils et l'actif administré seulement, dont le total correspond au total de l'actif des clients, ont été bonifiées. Le total de l'actif des clients combiné aux autres actifs au bilan correspond au total de l'actif administré. Ce changement permet de constater avec plus de clarté l'étendue des solutions de gestion de patrimoine et des solutions à plus grande valeur ajoutée au sein du portefeuille de Lifeco.
- Modification des secteurs d'activité de Lifeco – Lifeco se concentre sur quatre principaux secteurs d'activité, auparavant appelés facteurs de valeur, qui se retrouvent dans ses secteurs opérationnels à présenter.

**Coûts de transformation des activités et autres coûts :** Comme il a été annoncé précédemment, entre 2025 et 2027, Lifeco prévoit engager des charges de restructuration estimatives de 250 M\$ à 300 M\$ après impôt, en procédant à des investissements dans des plateformes technologiques modernisées et au retrait des anciens systèmes. Elle s'attend également à accroître sa productivité en augmentant l'automatisation et en tirant parti de l'étendue mondiale de son milieu de travail. Ces charges de restructuration constituent un sous-ensemble de coûts de transformation des activités et d'autres coûts qui sont exclus du bénéfice net ajusté de Lifeco. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Lifeco a engagé un montant net ou constitué une provision nette de 260 M\$ après impôt au titre des coûts de transformation des activités et d'autres coûts, dont une tranche de 73 M\$ après impôt a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2025.

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Lifeco :** Avec prise d'effet le 5 septembre 2025, Lifeco a modifié son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025 afin d'augmenter le nombre restant maximal d'actions ordinaires pouvant être rachetées, le faisant passer de 20 millions d'actions ordinaires à 40 millions d'actions ordinaires. De plus, la TSX a approuvé une modification qui autorisait Lifeco à racheter ses actions de la Financière Power, une filiale de la Société, et de certaines filiales en propriété exclusive de la Financière Power en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ce qui permettait ainsi à la Financière Power de conserver sa participation proportionnelle approximative dans Lifeco. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Lifeco a racheté puis annulé environ 28,4 millions d'actions ordinaires à un coût moyen par action de 57,15 \$ en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. De ce nombre, une tranche de 12,8 millions d'actions ordinaires a été rachetée par la Financière Power, pour un montant total de 768 M\$.

Le 2 janvier 2026, soit après la fin de l'exercice, Lifeco a annoncé qu'elle renouvelait son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle, laquelle est valide du 6 janvier 2026 au 5 janvier 2027, pour racheter aux fins d'annulation jusqu'à 20 000 000 de ses actions ordinaires aux prix du marché. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée, Lifeco peut continuer de racheter ses actions de la Financière Power pour permettre à cette dernière de conserver sa participation proportionnelle approximative dans Lifeco. Se reporter à la section Situation financière consolidée – Structure du capital de Lifeco dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements.

### Financière IGM

**Rockefeller Capital Management :** En décembre 2025, IGM a complété des transactions avec Rockefeller, recevant un produit total de 394 M\$ composé principalement d'un retour de capital et du montant lié à une vente de fonds propres. La participation d'IGM a diminué, passant de 20,5 % à 17,2 % en raison de la vente de fonds propres et d'un ajustement apporté à certaines attributions de droits à un paiement fondé sur des actions précédemment émises, ce qui harmonise les intérêts de la direction de Rockefeller avec le principe d'actionariat à long terme. Par conséquent, la valeur comptable de la participation a diminué et un profit, exclu du bénéfice net ajusté, a été comptabilisé dans les états consolidés des résultats. IGM continuera de comptabiliser sa participation dans Rockefeller selon la méthode de la mise en équivalence.

## GBL

**Rachats d'actions :** En 2025, GBL a racheté, directement et par l'intermédiaire de ses filiales, 4,7 millions d'actions de son propre capital, pour une contrepartie totale de 335 M€. Au cours du deuxième trimestre de 2025, GBL a annulé 5,2 millions de ses actions propres.

## SIMPLIFICATION DU PORTEFEUILLE

GBL est déterminée à respecter ses priorités stratégiques établies, soit i) simplifier son portefeuille, ii) effectuer des placements privés directs et iii) générer des rendements attrayants pour ses actionnaires. En 2025, GBL a réalisé des progrès à l'égard de ces priorités stratégiques :

- **Cession partielle de SGS :** Au premier trimestre de 2025, GBL a complété la cession de 8,5 millions d'actions de SGS, réduisant ainsi sa participation pour la faire passer de 19,1 % au 31 décembre 2024 à 14,6 % au 31 mars 2025 (14,3 % au 31 décembre 2025), pour un produit total de 0,8 G€. Cette cession a permis à GBL de générer un gain en capital de 0,2 G€ (sans incidence sur le bénéfice net consolidé établi conformément à IFRS 9). À la suite de la finalisation de la transaction, GBL demeure l'actionnaire le plus important de SGS.
- **Investissement dans Affidea :** En octobre 2025, GBL a investi un montant additionnel de 150 M€ dans Affidea. Cette participation, qu'elle avait initialement acquise en 2022, a généré depuis une importante valeur à l'interne et par l'entremise de placements relutifs.
- **Désinvestissements au sein du portefeuille de GBL Capital :** Le 3 novembre 2025, GBL a annoncé avoir procédé à la monétisation d'une part importante des actifs du portefeuille de GBL Capital. La vente de ces actifs, effectuée en plusieurs transactions, représente une valeur de l'actif net de 2,0 G€<sup>[1]</sup> et devrait générer un produit total de 1,7 G€. En 2025, un montant de 1,0 G€ a été reçu et un paiement différé de 0,5 G€ devrait être reçu 12 mois après la clôture. La majorité des transactions ont été finalisées au quatrième trimestre de 2025. La valeur des transactions visant ce portefeuille a été principalement reflétée dans les activités de GBL au cours du troisième trimestre de 2025. GBL Capital a également transféré des engagements non capitalisés de 0,6 G€ et indiqué qu'elle n'effectuerait plus de nouveaux engagements au sein de cette stratégie.
- **Sienna Investment Managers :** Le 24 décembre 2025, GBL a annoncé la signature de l'entente visant la vente à Malakoff Humanis de certaines activités au sein de Sienna Investment Managers, incluant celles liées aux actifs cotés et aux instruments de crédit privé (Sienna Gestion et Sienna Private Credit, respectivement). La vente comprend les engagements (appelés et non appelés) que GBL a effectués à l'égard des fonds gérés par Sienna Gestion et Sienna Private Credit. Après la fin de l'exercice, GBL a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de Sienna Real Estate. Collectivement, ces cessions représentent une partie importante de l'ensemble des activités de gestion de Sienna. Les transactions devraient être finalisées en 2026, sous réserve des approbations réglementaires.
- **Cession d'Umicore :** Le 18 novembre 2025, GBL a annoncé la cession de 19,6 millions d'actions d'Umicore, réduisant ainsi sa participation pour la faire passer de 15,9 % au 30 septembre 2025 à 8,0 % au 31 décembre 2025, pour un produit total de 0,3 G€.

Le 25 février 2026, soit après la fin de l'exercice, GBL a annoncé qu'elle procédait à la liquidation de sa position restante dans Umicore dans le cadre de la simplification de son portefeuille, s'alignant ainsi sur ses priorités stratégiques clés. GBL a cédé sa participation restante de 8,0 %, soit 19,6 millions d'actions, pour un produit total de 0,3 G€. Le placement dans Umicore était classé comme étant à la JVAERG conformément à IFRS 9. Par conséquent, ces cessions n'ont pas d'incidence sur le bénéfice net consolidé de GBL.

- **Augmentation du dividende :** En mars 2026, soit après la fin de l'exercice, GBL a annoncé qu'elle proposera de verser un dividende de 5,125 € par action pour l'exercice 2025, soit une augmentation de 2,5 %. Le dividende est assujéti à l'approbation lors de l'assemblée générale des actionnaires de GBL qui se tiendra en mai 2026.

## FAITS SAILLANTS DES PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

### Activités de mobilisation de capitaux

En 2025, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs ont poursuivi leurs activités de mobilisation de capitaux, mobilisant des engagements en capital (se reporter à la section Autres mesures) totalisant 5,4 G\$<sup>[2]</sup>, incluant les engagements de fonds suivants :

#### Sagard

- **Portage Ventures IV :** En 2025, Sagard a mobilisé des engagements additionnels de 95 M\$ US, portant le montant total des engagements en capital à 524 M\$ US au 31 décembre 2025.
- **PPCVI :** En janvier 2026, Portage, la plateforme mondiale de Sagard axée sur les investissements dans les technologies financières, a complété une transaction afin de prendre en charge la gestion de certains actifs du portefeuille de technologies financières de Point72 Ventures. Les actifs ont été transférés dans un véhicule de continuation de 280 M\$ US géré par une société liée de Portage.
- **Sagard NewGen :** En 2025, Sagard a lancé son deuxième fonds, Sagard NewGen 2, dans le cadre de sa stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes qui soutient les entrepreneurs dans les secteurs des technologies et des soins de santé, mobilisant des engagements totalisant jusqu'à 220 M€ au 31 décembre 2025.
- **Sagard Private Equity :** En janvier 2025, Sagard a annoncé le lancement de son fonds d'investissement permanent dans des actions de sociétés fermées conçu pour les investisseurs accrédités canadiens, Sagard Private Equity Strategies. Au 31 décembre 2025, les souscriptions au fonds totalisaient 71 M\$.
- **Sagard Credit Partners :** En 2025, Sagard a lancé son troisième fonds de crédit, Sagard Credit Partners III, et a entrepris des activités de mobilisation de capitaux qui ont permis d'obtenir des engagements totalisant 624 M\$ US.
- **Performance Equity Management :** En 2025, PEM, une filiale de Sagard qui exerce ses activités sous la marque Sagard Private Equity Solutions depuis novembre 2025, a mobilisé des engagements additionnels de plus de 0,9 G\$ US dans l'ensemble de ses stratégies.

[1] Au 31 décembre 2024.

[2] Comprend les engagements de la Société, des entreprises associées et de tiers. Se reporter à la sous-section Sagard et Power Sustainable dans la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

### Power Sustainable

- **Power Sustainable placements privés en décarbonation** : En mai 2025, Power Sustainable a annoncé le lancement de sa quatrième stratégie d'investissement, Power Sustainable Decarb PE, mobilisant des engagements totalisant jusqu'à 330 M\$ US à l'égard de la nouvelle stratégie axée sur les actions de sociétés fermées du marché intermédiaire.
- **Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures** : En décembre 2025, Power Sustainable a complété la clôture finale de son premier fonds mondial de crédit lié aux infrastructures, qui a permis de mobiliser des engagements additionnels de 96 M\$ US en 2025, portant le montant total des engagements en capital de la stratégie à 811 M\$ US.

### Autres développements

#### Sagard

#### INVESTISSEMENTS DANS SHMI

- **Investissement de GBL dans SHMI** : En mars 2025, GBL, par l'entremise de GBL Capital, a investi 33 M\$ US dans SHMI dans le cadre de l'acquisition d'une participation de 5 % (après dilution) dans celle-ci. GBL a également convenu d'effectuer des engagements futurs de 250 M€ dans des stratégies gérées par Sagard au cours des cinq prochaines années. Ce partenariat renforce la stratégie de croissance à long terme de Sagard et solidifie ses assises financières, en plus de consolider sa relation avec GBL, qui agit à titre d'investisseur principal à l'égard de certaines stratégies.
- **Investissement de Baird Financial Group (Baird) dans SHMI** : Le 9 septembre 2025, Sagard et Baird ont annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique à volets multiples qui devrait accélérer la croissance de leur réseau de gestion de patrimoine aux États-Unis. En vertu du partenariat, Baird a investi 34 M\$ US dans SHMI et a fait l'acquisition d'une participation de 5 % (après dilution) dans celle-ci. De plus, Baird assurera la distribution des stratégies à la fois différenciées et adaptées de Sagard aux clients de son réseau de gestion privée de patrimoine, en plus de lancer des initiatives conjointes en matière d'innovation de produits, d'engagement des conseillers et de croissance à l'échelle de l'écosystème.

La Société demeure l'actionnaire de contrôle de SHMI à la suite de ces transactions, et celles-ci n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés.

#### PARTENARIATS STRATÉGIQUES CONCLUS PAR SHMI

- **Acquisition par SHMI de BEX Capital SAS (BEX)** : En juin 2025, SHMI a complété la transaction précédemment annoncée visant l'acquisition d'une participation stratégique dans BEX, une société de placements secondaires spécialisés qui compte des bureaux à Nice et à New York. L'investissement de Sagard dans BEX marque une étape importante de son expansion dans le secteur des placements secondaires dans des actions de sociétés fermées. L'entente donne notamment à Sagard l'option de faire l'acquisition de la totalité des fonds propres restants de BEX le 31 décembre 2029. Au moment de la clôture de la transaction, la Société a déterminé qu'elle détenait, par l'entremise de Sagard, le contrôle de BEX, conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*. Par conséquent, la Société a consolidé BEX à la date d'acquisition. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de BEX se chiffrait à 3,3 G\$ (2,4 G\$ US).

#### Participation additionnelle dans Performance Equity Management (PEM)

■ **Participation additionnelle dans Performance Equity Management (PEM)** : En août 2025, SHMI a fait l'acquisition d'une participation additionnelle de 62,0 % dans PEM, portant son intérêt économique à 100 %, principalement en échange d'actions de catégorie B de PEM qui devraient être réglées le 31 décembre 2028. L'acquisition de l'intérêt économique restant dans PEM facilitera la collaboration et l'intégration au sein de la stratégie croissante de Sagard liée aux solutions en matière de placements dans des actions de sociétés fermées. La Société continue de détenir, par l'entremise de Sagard, le contrôle de PEM, conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*. La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers. En novembre 2025, PEM a annoncé qu'elle exerçait désormais ses activités sous la marque Sagard Private Equity Solutions, marquant ainsi la fin de son intégration au sein de la plateforme mondiale d'actions de sociétés fermées du marché intermédiaire de Sagard.

#### Acquisition par SHMI des activités liées aux actions de sociétés fermées d'Unigestion Private Equity Holding SA (Unigestion)

■ **Acquisition par SHMI des activités liées aux actions de sociétés fermées d'Unigestion Private Equity Holding SA (Unigestion)** : Le 23 septembre 2025, Sagard et Unigestion ont annoncé la combinaison de leurs activités liées aux actions de sociétés fermées du marché intermédiaire, regroupant ainsi leurs activités de placements primaires, de placements secondaires et de placements conjoints liées aux actions de sociétés fermées. La nouvelle plateforme, Sagard Private Equity Solutions, qui inclut BEX et PEM mais exclut les stratégies de placements privés directs de Sagard, gèrera un actif de plus de 23 G\$ US<sup>[1]</sup> axé sur les actions de sociétés fermées et offrira, grâce à une portée géographique élargie et une gamme de produits enrichie, des solutions d'actions de sociétés fermées sur mesure et évolutives en matière de placements primaires, de placements secondaires et de placements conjoints aux investisseurs institutionnels et aux investisseurs à valeur nette élevée. La transaction devrait être finalisée au deuxième trimestre de 2026, sous réserve des approbations réglementaires et des conditions de clôture habituelles. Par l'entremise de Sagard, la Société prévoit acquérir la totalité des fonds propres d'Unigestion et, par conséquent, consolider les activités liées aux actions de sociétés fermées d'Unigestion après la clôture de la transaction.

#### INVESTISSEMENTS DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES

##### WEALTHSIMPLE

Le 27 octobre 2025, Wealthsimple a annoncé qu'elle avait conclu une offre d'investissement en fonds propres de 750 M\$, qui se composait d'une offre principale de 550 M\$ et d'une offre secondaire. La ronde de mobilisation de capitaux a été menée par GIC et Dragoneer Investment Group et comprenait la participation d'investisseurs, nouveaux et actuels. La clôture de l'offre principale a eu lieu le 31 octobre 2025 et, dans le cadre de celle-ci, la Société, par l'entremise de la Financière Power, et IGM ont investi un montant de 100 M\$ chacune. Compte tenu de la transaction, la participation non diluée du groupe Power dans Wealthsimple est réduite à 52,4 %, représentant une participation avec droit de vote de 57,5 % et une participation entièrement diluée de 40,7 % au 31 décembre 2025. La Société demeure l'actionnaire de contrôle de Wealthsimple. Une transaction secondaire totalisant 190 M\$ a été complétée le 19 décembre 2025.

[1] Au 30 juin 2025.

## Résultats de Power Corporation

Cette section présente :

- les États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS;
- l'apport à Power Corporation de ses filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et de GBL, qui sont détenues par l'entremise de la Financière Power, l'apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et des entreprises autonomes de la Société, ainsi que l'apport des activités propres et autres au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation. Une analyse de l'apport de chacun des secteurs à présenter ainsi que d'autres composantes est présentée ci-après, à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation.

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

### MODE DE PRÉSENTATION

#### Mesures financières et présentation conformes aux normes IFRS

Les états financiers consolidés de 2025 de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers de la Société incluent les résultats consolidés de la Financière Power, qui comprennent les résultats de Lifeco, d'IGM, de Wealthsimple et des Fonds Portage Ventures, des entités sous le contrôle de la Financière Power. La participation de la Financière Power dans GBL est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les plateformes de placement gèrent et exploitent des fonds d'investissement dans des actifs alternatifs auxquels peuvent participer des investisseurs tiers, la Société et ses entreprises associées. La Société contrôle un fonds lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec le fonds et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a de diriger les activités pertinentes du fonds. La direction de la Société détermine si la Société agit pour son propre compte (comme mandant) ou pour le compte d'autrui (comme mandataire) lorsque la Société ou ses filiales agissent à titre de gestionnaire de fonds en plus d'investir dans le fonds. La Société détermine qu'elle agit comme mandant lorsque son capital investi et son exposition à la variabilité des rendements générés à la suite des décisions de la Société ou de ses filiales à titre de gestionnaire de fonds sont suffisants. Elle tient également compte des droits détenus par d'autres investisseurs, y compris leur capacité de révoquer le gestionnaire de fonds.

#### Présentation de la société de portefeuille

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, la Financière IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, ainsi que la société de portefeuille. Ces secteurs à présenter, de même que les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue son rendement en fonction des apports au bénéfice des secteurs opérationnels.

La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société. Les activités d'investissement à titre de société de portefeuille, y compris les participations dans Lifeco, IGM et les entités contrôlées au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débetures et les actions non participantes. Les analyses figurant aux sections Situation financière et Flux de trésorerie présentent les bilans et les états des flux de trésorerie de la société de portefeuille sur une base sectorielle; qui sont présentés à la note 35 des états financiers consolidés de 2025, et des rapprochements de ces états sont présentés dans diverses sections de la présente revue de la performance financière.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX NORMES IFRS**

Les états consolidés des résultats de Power Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont présentés ci-dessous. Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, IGM et GBL, ainsi que la société de portefeuille. Ce tableau reflète l'apport au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de ses secteurs à présenter, ainsi que l'apport provenant de Sagard et Power Sustainable, soit les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des fonds d'investissement et des participations contrôlées et consolidées, et des entreprises autonomes de la Société.

**Bénéfice net consolidé**

Exercices clos les 31 décembre	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres <sup>(1)</sup>	Incidence de la consolidation <sup>(2)</sup>	Power Corporation Bénéfice net consolidé	
							2025	2024
<b>Résultat des activités d'assurance</b>								
Produits des activités d'assurance	22 321	–	–	–	–	–	22 321	21 214
Charges afférentes aux activités d'assurance	(17 239)	–	–	–	–	–	(17 239)	(16 368)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(1 703)	–	–	–	–	–	(1 703)	(1 599)
<b>Total du résultat des activités d'assurance</b>	<b>3 379</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>3 379</b>	<b>3 247</b>
<b>Résultat de placement net</b>								
Produits (pertes) de placement nets <sup>(3)</sup>	13 705	42	–	34	1 160	(92)	14 849	12 237
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance <sup>(4)</sup>	(11 683)	–	–	–	–	–	(11 683)	(8 860)
<b>Total du résultat de placement net</b>	<b>2 022</b>	<b>42</b>	<b>–</b>	<b>34</b>	<b>1 160</b>	<b>(92)</b>	<b>3 166</b>	<b>3 377</b>
Honoraires et autres produits	7 895	3 779	–	–	1 854	(232)	13 296	11 804
Charges d'exploitation et frais administratifs	(8 277)	(2 560)	–	(216)	(3 372)	247	(14 178)	(12 462)
Charges financières	(379)	(129)	–	(54)	(281)	(6)	(849)	(812)
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	4 640	1 132	–	(236)	(639)	(83)	4 814	5 154
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	55	309	(263)	–	482	(121)	462	376
Bénéfice avant impôt	4 695	1 441	(263)	(236)	(157)	(204)	5 276	5 530
Charge (économie) d'impôt sur le bénéfice	534	334	–	1	8	1	878	929
Bénéfice net – activités poursuivies	4 161	1 107	(263)	(237)	(165)	(205)	4 398	4 601
Perte nette – activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	–	(115)
Profit net – cession d'activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	–	44
<b>Bénéfice net</b>	<b>4 161</b>	<b>1 107</b>	<b>(263)</b>	<b>(237)</b>	<b>(165)</b>	<b>(205)</b>	<b>4 398</b>	<b>4 530</b>
<b>Attribuable aux</b>								
Participations ne donnant pas le contrôle	1 540	449	–	139	(152)	(205)	1 771	1 735
Détenteurs d'actions non participantes	–	–	–	55	–	–	55	52
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation <sup>(2)</sup>	2 621	658	(263)	(431)	(13)	–	2 572	2 743
	<b>4 161</b>	<b>1 107</b>	<b>(263)</b>	<b>(237)</b>	<b>(165)</b>	<b>(205)</b>	<b>4 398</b>	<b>4 530</b>

[1] La colonne Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres comprend les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, et les entreprises autonomes de la Société.

[2] Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux qu'elles ont elles-mêmes présentés. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune. L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation et représente leur apport à la société de portefeuille.

[3] Comprend les produits de placement nets et les variations de la JVRN inclus dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

[4] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

En tant que société de portefeuille, la Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes. Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM et de GBL est présentée à la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après.

### APPORT AU BÉNÉFICE NET ET AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

Cette section présente l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de Lifeco, d'IGM et de GBL, de même que de Sagard et Power Sustainable, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des participations contrôlées et consolidées, ainsi que l'apport des entreprises autonomes et des activités propres et autres.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
<b>Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies<sup>[1]</sup></b>		
Lifeco <sup>[2]</sup>	3 191	2 858
IGM <sup>[2]</sup>	685	586
GBL	(38)	75
Incidence de la consolidation – Lifeco et IGM <sup>[3]</sup>	(98)	(65)
	3 740	3 454
Sagard et Power Sustainable	105	(71)
Entreprises autonomes	(14)	(64)
Activités propres et autres <sup>[4]</sup>	(431)	(348)
	<b>3 400</b>	<b>2 971</b>
<b>Ajustements<sup>[5]</sup></b>		
Lifeco <sup>[2]</sup>	(473)	(123)
IGM <sup>[2]</sup>	5	(3)
GBL	(225)	(44)
Incidence de la consolidation – Lifeco et IGM	(31)	(9)
	(724)	(179)
Sagard et Power Sustainable	(116)	(26)
Entreprises autonomes	12	26
	<b>(828)</b>	<b>(179)</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies<sup>[6]</sup></b>		
Lifeco <sup>[2]</sup>	2 718	2 735
IGM <sup>[2]</sup>	690	583
GBL <sup>[2]</sup>	(263)	31
Incidence de la consolidation – Lifeco et IGM	(129)	(74)
	3 016	3 275
Sagard et Power Sustainable	(11)	(97)
Entreprises autonomes	(2)	(38)
Activités propres et autres <sup>[4]</sup>	(431)	(348)
	<b>2 572</b>	<b>2 792</b>
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	–	(49)
<b>Bénéfice net<sup>[6]</sup></b>	<b>2 572</b>	<b>2 743</b>

[1] Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice net ajusté) est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco et d'IGM ainsi que de Sagard et Power Sustainable avec leur bénéfice net, ainsi qu'un rapprochement de l'apport de GBL et des entreprises autonomes au bénéfice net ajusté, se reporter aux sous-sections Lifeco, Financière IGM, GBL, Sagard et Power Sustainable, et Entreprises autonomes dans la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après, qui présentent leur apport respectif au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

[2] L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté sont fondés sur le bénéfice présenté par Lifeco et IGM. L'apport au bénéfice net est fondé sur le bénéfice présenté par GBL.

[3] Voir le tableau ci-après pour obtenir plus de renseignements sur l'incidence de la consolidation.

[4] Comprend l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, ainsi que l'apport des activités propres, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles. Se reporter à la section Activités propres et autres ci-après.

[5] Se reporter à la section Ajustements ci-après, y compris aux détails portant sur l'incidence de la consolidation.

[6] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

**Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action**

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
<b>Bénéfice par action – de base<sup>[1]</sup></b>		
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	5,31	4,58
Ajustements	(1,30)	(0,27)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4,01	4,31
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	–	(0,08)
Bénéfice net	4,01	4,23

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

**INCIDENCE DE LA CONSOLIDATION**

L'incidence de la consolidation reflète :

- l'élimination des transactions intersociétés;
- la méthode comptable que la Société applique au bénéfice net présenté par les sociétés en exploitation cotées en bourse pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant :
  - [i] un ajustement lié aux participations de Lifeco dans PPSIE, PSM et SHMI;
  - [ii] une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, y compris Wealthsimple, les Fonds Portage Ventures et Portage Capital Solutions, dans les apports de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective.

Le tableau suivant présente un résumé de l'incidence de la consolidation sur le bénéfice net ajusté pour Lifeco et IGM.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Lifeco	(53)	(48)
IGM <sup>[1]</sup>	(45)	(17)
	(98)	(65)

[1] Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent une charge de 52 M\$ liée à la quote-part revenant à IGM de l'intéressement aux plus-values à payer en raison de l'augmentation de la juste valeur de la participation détenue dans Wealthsimple par l'intermédiaire d'une société en commandite gérée par Sagard (charge de 33 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024).

2025 par rapport à 2024

Bénéfice net	2 572 M\$ (4,01 \$ par action), comparativement à 2 743 M\$ (4,23 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 5,2 % par action.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 572 M\$ (4,01 \$ par action), comparativement à 2 792 M\$ (4,31 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 7,0 % par action.
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	3 400 M\$ (5,31 \$ par action), comparativement à 2 971 M\$ (4,58 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 15,9 % par action.
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net et au bénéfice net ajusté liés aux activités poursuivies	Apport de 3 016 M\$ au bénéfice net lié aux activités poursuivies, comparativement à 3 275 M\$ pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 7,9 %. Apport de 3 740 M\$ au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies, comparativement à 3 454 M\$ pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 8,3 %.

## Principaux facteurs influant sur le bénéfice

### Bénéfice net et bénéfice net ajusté liés aux activités poursuivies

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net de la Société a diminué de 220 M\$, ou 7,9 %, et le bénéfice net ajusté a augmenté de 429 M\$, ou 14,4 %, par rapport à la période correspondante de 2024.

- **Lifeco** : L'apport au bénéfice net a diminué de 17 M\$, ou 0,6 %, et l'apport au bénéfice net ajusté a augmenté de 333 M\$, ou 11,7 %.
- **IGM** : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont respectivement augmenté de 107 M\$, ou 18,4 %, et de 99 M\$, ou 16,9 %.
- **GBL** : L'apport au bénéfice net a représenté un montant négatif de 263 M\$ et l'apport au bénéfice net ajusté a représenté un montant négatif de 38 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à un apport au bénéfice net et un apport au bénéfice net ajusté qui avaient représenté des montants positifs respectifs de 31 M\$ et de 75 M\$ pour la période correspondante de 2024.
- **Sagard et Power Sustainable** : Le bénéfice net (activités de gestion d'actifs et d'investissement) comprend un apport positif de 158 M\$ de Sagard et un apport négatif de 169 M\$ de Power Sustainable pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à un apport positif de 81 M\$ de Sagard et à un apport négatif de 178 M\$ de Power Sustainable pour la période correspondante de 2024. Le bénéfice net ajusté (activités de gestion d'actifs et d'investissement) comprend un apport positif de 158 M\$ de Sagard et un apport négatif de 53 M\$ de Power Sustainable, comparativement à un apport positif de 65 M\$ de Sagard et à un apport négatif de 136 M\$ de Power Sustainable pour la période correspondante de 2024.

Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM, de GBL, et de Sagard et Power Sustainable est présentée aux sous-sections Lifeco, Financière IGM, GBL, et Sagard et Power Sustainable, dans la section Revue des secteurs et des résultats d'exploitation ci-après.

Pour une analyse complémentaire des résultats de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

## Revue des secteurs et des résultats d'exploitation

### SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

#### Lifeco

#### APERÇU DES ACTIVITÉS

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de patrimoine et d'actifs, et de la réassurance. Lifeco exerce ses activités principalement aux États-Unis, au Canada et en Europe sous les marques Empower, Canada Vie et Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a quatre principaux secteurs à présenter, soit l'exploitation américaine, l'exploitation canadienne, l'exploitation européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Lifeco se concentre sur quatre principaux secteurs d'activité, qui se retrouvent dans ses secteurs opérationnels à présenter : Retraite (répond aux besoins des clients en matière de services de retraite, principalement par l'entremise de relations axées sur les régimes offerts par l'employeur); Gestion du patrimoine (fournit aux clients de détail des solutions de gestion de patrimoine axées sur les conseils, incluant des produits d'épargne et de gestion de patrimoine pour les particuliers); Garanties collectives (fournit des prestations en matière de santé et de mieux-être à grande échelle, principalement par l'entremise de relations axées sur les régimes offerts par l'employeur, incluant les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie); et Assurance et solutions de gestion des risques (incluant les couvertures individuelles d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, les rentes immédiates individuelles et les régimes de retraite individuels, ainsi que les produits de réassurance).

L'exploitation américaine est gérée par Empower, un fournisseur de premier plan de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur dans le secteur public, le secteur à but non lucratif et le secteur des entreprises. Empower comprend : Solutions en milieu de travail – Empower, qui s'aligne sur le secteur d'activité Retraite et offre des services d'épargne, de placement et de consultation par l'entremise de régimes offerts par l'employeur; et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui s'aligne sur le secteur d'activité Gestion du patrimoine et offre des solutions composées de produits individuels ainsi que des produits et des services de gestion de patrimoine aux particuliers, incluant des comptes de retraite individuels et des comptes de placement après impôt. L'exploitation américaine comprend également une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco ainsi que les résultats de Putnam, qui était classée dans les activités abandonnées en 2024.

L'exploitation canadienne est gérée par la Canada Vie, qui offre un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de quatre secteurs d'activité principaux, soit Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes. Elle comprend également une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Retraite, Lifeco offre des produits d'épargne-retraite, de revenus de retraite et de rentes ainsi que d'autres produits spécialisés à l'intention des clients collectifs au Canada. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Gestion du patrimoine, la Canada Vie offre des produits et des services de gestion de patrimoine axés sur l'épargne et le revenu à des clients individuels. Par l'intermédiaire du secteur d'activité Garanties collectives, la Canada Vie offre à des clients collectifs au Canada des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et dentaire, et d'assurance créances. Le secteur d'activité Assurance et rentes offre à des clients individuels des produits et des services individuels d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuelles.

L'exploitation européenne comprend quatre secteurs d'activité distincts, soit Retraite, Gestion du patrimoine, Garanties collectives et Assurance et rentes, et elle exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande. Elle comprend une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur d'activité Retraite comprend les activités liées aux produits de retraite collectifs en Irlande, et le secteur d'activité Garanties collectives comprend les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie au Royaume-Uni et en Irlande. Le secteur d'activité Gestion du patrimoine comprend les produits de placement offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne. Le secteur d'activité Assurance et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut les activités de réassurance de Lifeco sous le secteur d'activité Assurance et solutions de gestion des risques, qui exerce principalement ses activités aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Elle comprend également une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales et englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. En juin 2025, Lifeco a annoncé que le secteur d'activité Solutions de gestion du capital et des risques a cessé d'accepter les nouvelles affaires de réassurance du risque de mortalité pour ses activités d'assurance-vie traditionnelle aux États-Unis afin de mettre davantage l'accent sur les principaux marchés des solutions structurées, de la réassurance couvrant le risque de longévité et de la rétrocession relative aux catastrophes.

Le secteur Exploitation générale comprend les résultats d'exploitation des activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principaux secteurs d'activité, notamment certaines charges indirectes, une certaine partie du bénéfice relatif au surplus, certaines charges financières et certains impôts connexes qui ne sont pas directement liés aux activités des principales unités d'exploitation, les résultats de PanAgora, le revenu de dividendes provenant des participations dans Franklin Templeton, et les résultats du portefeuille de produits d'assurance de l'exploitation américaine, incluant un bloc de polices d'assurance-vie conservé, principalement constitué de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life Insurance Company, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance-vie rétrocedé et des produits assortis d'une GRV.

Pour obtenir plus de renseignements, se reporter au rapport de gestion annuel de Lifeco.

## RÉSULTATS

### Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Participation directe moyenne (%)	68,6	68,2
Apport au bénéfice		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	2 621	2 661
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	3 138	2 810
Dividendes reçus	1 544	1 411
Aux 31 décembre	2025	2024
Apport aux bilans de la société de portefeuille		
Valeur comptable de la participation dans Lifeco	17 237	17 108
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille	58,4	59,6
Juste valeur de la participation dans Lifeco	42 147	30 292
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur	69,2	67,7

### Rapprochement de l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :		
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies		
Tel qu'il a été présenté par Lifeco	3 191	2 858
Incidence de la consolidation <sup>[1]</sup>	(53)	(48)
	3 138	2 810
Ajustements		
Tels qu'ils ont été présentés par Lifeco	(473)	(123)
Incidence de la consolidation <sup>[2]</sup>	(44)	(26)
	(517)	(149)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>2 621</b>	<b>2 661</b>
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	–	(48)
<b>Bénéfice net</b>	<b>2 621</b>	<b>2 613</b>

[1] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant un ajustement au titre des participations de Lifeco dans PPSIE, PSM et SHMI et une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

**Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco**

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies <sup>(1)(2)</sup>	5,03	4,50
Ajustements <sup>(3)</sup>	(0,74)	(0,20)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies <sup>(1)</sup>	4,29	4,30
<b>Bénéfice net<sup>(1)</sup></b>	<b>4,29</b>	<b>4,23</b>

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental par action ordinaire », un ratio non conforme aux normes IFRS, dans les documents d'information publiés par Lifeco. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

**Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco**

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024 (montants retraités) <sup>(1)</sup>
<b>Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies<sup>(2)(3)</sup></b>		
Exploitation américaine	1 582	1 408
Exploitation canadienne	1 462	1 418
Exploitation européenne	1 023	946
Solutions de gestion du capital et des risques	965	856
Exploitation générale	(383)	(436)
	4 649	4 192
<b>Ajustements<sup>(4)</sup></b>		
Expérience sur le marché par rapport aux attentes	(216)	214
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction	(87)	(149)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences	(260)	(112)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions	(148)	(148)
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales	22	14
	(689)	(181)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies<sup>(2)</sup></b>		
Exploitation américaine	1 436	1 229
Exploitation canadienne	1 464	1 640
Exploitation européenne	609	930
Solutions de gestion du capital et des risques	861	656
Exploitation générale	(410)	(444)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies<sup>(2)</sup></b>	<b>3 960</b>	<b>4 011</b>
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	–	(115)
Profit net lié à la cession d'activités abandonnées – Putnam	–	44
<b>Bénéfice net<sup>(2)</sup></b>	<b>3 960</b>	<b>3 940</b>

[1] En 2025, Lifeco a bonifié les informations présentées à l'égard des classements des secteurs et des secteurs d'activité, et elle a retraité les résultats comparatifs de 2024 afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Se reporter à la section Sommaire des reclassements au titre du bénéfice dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[3] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental (la perte fondamentale) », une mesure financière non conforme aux normes IFRS, dans les documents d'information publiés par Lifeco. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

[4] Se reporter à la section Ajustements ci-après. Désigné par Lifeco comme les « éléments exclus du bénéfice fondamental ».

## 2025 par rapport à 2024

Bénéfice net	3 960 M\$ (4,29 \$ par action), comparativement à 3 940 M\$ (4,23 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 1,4 % par action.
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	3 960 M\$ (4,29 \$ par action), comparativement à 4 011 M\$ (4,30 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une diminution de 0,2 % par action.
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	4 649 M\$ (5,03 \$ par action), comparativement à 4 192 M\$ (4,50 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 11,8 % par action.

**ÉTATS-UNIS** (activités poursuivies)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net lié aux activités poursuivies a augmenté de 135 M\$ US (207 M\$ CA) par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 1 031 M\$ US (1 436 M\$ CA). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 1 136 M\$ US (1 582 M\$ CA), soit une augmentation de 108 M\$ US (174 M\$ CA) par rapport à la période correspondante de 2024. L'augmentation est principalement attribuable à :

- une hausse des honoraires et des produits sur marge découlant de la hausse du volume de l'actif, en raison des niveaux élevés des marchés boursiers et de la croissance du nombre de participants dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine;
- des ajustements fiscaux favorables dans le secteur d'activité Retraite.

Partiellement contrebalancés par :

- une hausse des charges d'exploitation engagées pour soutenir la croissance enregistrée dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine;
- l'accroissement des incidences liées au crédit sur les actifs investis dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant négatif de 105 M\$ US (146 M\$ CA), comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 132 M\$ US (179 M\$ CA) pour la période correspondante de 2024. La diminution des ajustements négatifs est principalement attribuable à :

- la nature non récurrente des charges d'intégration et de restructuration liées à Prudential engagées à l'exercice précédent;
- un raffinement des modèles au cours de l'exercice considéré, qui a été comptabilisé dans les secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine;
- des ajustements fiscaux favorables comptabilisés pour l'exercice considéré dans le secteur d'activité Retraite;
- partiellement contrebalancés par la hausse des cotisations à un fonds de garantie au cours de l'exercice considéré par rapport à l'exercice précédent.

**CANADA**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a diminué de 176 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 1 464 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 44 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 1 462 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- la hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au chapitre de l'invalidité de longue durée;
- la hausse du bénéfice du secteur d'activité Retraite attribuable à la croissance de l'actif découlant de l'appréciation des marchés;
- des modifications de certaines estimations liées à l'impôt;
- partiellement contrebalancées par la baisse du bénéfice relatif au surplus découlant de la diminution des taux d'intérêt.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant positif de 2 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 222 M\$ pour la période correspondante de 2024, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une provision pour restructuration comptabilisée au deuxième trimestre de 2025.
- L'incidence moins favorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la section Révision des hypothèses et mesures prises par la direction dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements.
- Les incidences moins favorables des taux d'intérêt et des actions de sociétés ouvertes.
- Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'amélioration des écarts de crédit et du rendement des actions de sociétés fermées.

**EUROPE**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a diminué de 321 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 609 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 77 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 1 023 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- la hausse du bénéfice du secteur d'activité Garanties collectives attribuable aux résultats favorables au Royaume-Uni et en Irlande;
- la hausse du bénéfice du secteur d'activité Gestion du patrimoine en raison de la hausse des honoraires découlant de la croissance des actifs des clients;
- l'incidence favorable des fluctuations des devises dans tous les secteurs d'activité;
- partiellement contrebalancées par la baisse du bénéfice relatif au surplus découlant des dividendes versés à la société de portefeuille mère et par la baisse des profits liés aux activités de négociation.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant négatif de 414 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 16 M\$ pour la période correspondante de 2024, principalement en raison des facteurs suivants :

- L'incidence plus défavorable de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction. Se reporter à la section Révision des hypothèses et mesures prises par la direction dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements.
- L'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, comparativement à une incidence favorable à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence de la réduction des écarts de crédit au Royaume-Uni et des fluctuations des taux d'intérêt sans risque.
- Les incidences défavorables de la transformation des activités et d'autres incidences défavorables, principalement en raison de la hausse des charges de restructuration.

**SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net a augmenté de 205 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 861 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 109 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 965 M\$, principalement en raison de la croissance des nouvelles affaires au sein des Solutions de gestion du capital et des résultats légèrement défavorables au chapitre de l'assurance découlant du caractère saisonnier des activités au quatrième trimestre et de l'avantage conféré par un portefeuille diversifié.

Le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements d'un montant négatif de 104 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 200 M\$ pour la période correspondante de 2024, principalement en raison de la variation de l'incidence nette de la révision des hypothèses actuarielles, ainsi que de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit par rapport aux attentes. Se reporter à la section Révision des hypothèses et mesures prises par la direction dans le rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de renseignements.

**AJUSTEMENTS**

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lié aux activités poursuivies lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction de Lifeco. Se reporter aux analyses détaillées présentées précédemment dans chacun des secteurs opérationnels de Lifeco.

En 2025, les ajustements représentant une incidence défavorable nette de 689 M\$ après impôt sur le bénéfice comprennent ce qui suit :

- Au quatrième trimestre de 2025, les ajustements comprennent une incidence défavorable nette de 197 M\$, incluant les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un

montant négatif de 73 M\$ après impôt (montant négatif de 91 M\$ avant impôt), l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 61 M\$ après impôt (montant négatif de 84 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 36 M\$ après impôt (montant négatif de 49 M\$ avant impôt), et la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 27 M\$ après impôt (montant négatif de 28 M\$ avant impôt).

- Au troisième trimestre de 2025, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 67 M\$, incluant les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 56 M\$ après impôt (montant négatif de 68 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 37 M\$ après impôt (montant négatif de 47 M\$ avant impôt), et la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 25 M\$ après impôt (montant négatif de 25 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 40 M\$ après impôt (montant positif de 47 M\$ avant impôt) et par l'incidence favorable des modifications aux lois fiscales et d'autres incidences fiscales représentant un montant de 11 M\$.
- Au deuxième trimestre de 2025, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 255 M\$, incluant les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences<sup>[1]</sup> représentant un montant négatif de 121 M\$ après impôt (montant négatif de 181 M\$ avant impôt), l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 104 M\$ après impôt (montant négatif de 116 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 38 M\$ après impôt (montant négatif de 51 M\$ avant impôt), et la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 3 M\$ après impôt (montant négatif de 5 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence favorable des modifications aux lois fiscales et d'autres incidences fiscales représentant un montant de 11 M\$.
- Au premier trimestre de 2025, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 170 M\$, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant négatif de 91 M\$ après impôt (montant négatif de 113 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 37 M\$ après impôt (montant négatif de 51 M\$ avant impôt), la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 32 M\$ après impôt (montant négatif de 42 M\$ avant impôt), et les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 10 M\$ après impôt (montant négatif de 13 M\$ avant impôt).

En 2024, les ajustements représentant une incidence défavorable nette de 181 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Au quatrième trimestre de 2024, les ajustements comprenaient une incidence favorable nette de 1 M\$, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 38 M\$ après impôt (montant positif de 59 M\$ avant impôt), la révision des

hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant positif de 16 M\$ après impôt (montant positif de 21 M\$ avant impôt), ainsi que l'incidence favorable des modifications aux lois fiscales et d'autres incidences fiscales représentant un montant de 14 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 37 M\$ après impôt (montant négatif de 51 M\$ avant impôt), et par les incidences de la transformation des activités représentant un montant négatif de 30 M\$ après impôt (montant négatif de 34 M\$ avant impôt).

- Au troisième trimestre de 2024, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 202 M\$, incluant la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 203 M\$ après impôt (montant négatif de 235 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 36 M\$ après impôt (montant négatif de 47 M\$ avant impôt), et les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 4 M\$ après impôt (montant négatif de 7 M\$ avant impôt). Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 41 M\$ après impôt (montant positif de 46 M\$ avant impôt).
- Au deuxième trimestre de 2024, les ajustements comprenaient une incidence défavorable nette de 33 M\$, incluant les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 29 M\$ après impôt (montant négatif de 35 M\$ avant impôt), l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 37 M\$ après impôt (montant négatif de 52 M\$ avant impôt), et une incidence défavorable de 34 M\$ au titre des modifications aux lois fiscales<sup>[2]</sup>. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant positif de 39 M\$ après impôt (montant positif de 1 M\$ avant impôt), ainsi que par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 28 M\$ après impôt (montant positif de 45 M\$ avant impôt).
- Au premier trimestre de 2024, les ajustements comprenaient une incidence favorable nette de 53 M\$, incluant l'expérience sur le marché par rapport aux attentes représentant un montant positif de 107 M\$ après impôt (montant positif de 136 M\$ avant impôt), ainsi que l'incidence favorable des modifications aux lois fiscales et d'autres incidences fiscales<sup>[2]</sup> représentant un montant de 34 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction représentant un montant négatif de 1 M\$ après impôt (montant positif de 3 M\$ avant impôt), par les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences représentant un montant négatif de 49 M\$ après impôt (montant négatif de 67 M\$ avant impôt) et par l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions représentant un montant négatif de 38 M\$ après impôt (montant négatif de 50 M\$ avant impôt).

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel de Lifeco. Il est possible d'obtenir le plus récent rapport de gestion annuel de Lifeco dans le profil de la société sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)).

[1] Comprend la reprise de provisions au titre des dépôts non réclamés par les actionnaires, actuels et anciens, relativement à l'acquisition de la Corporation Financière Canada Vie en 2003 qui est comptabilisée dans l'exploitation générale au deuxième trimestre de 2025.

[2] La Loi sur l'IMM a été adoptée au Canada le 20 juin 2024 et s'applique rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'incidence défavorable comptabilisée au deuxième trimestre de 2024 comprenait l'incidence rétroactive de 34 M\$ pour le premier trimestre de 2024 découlant de l'adoption de la loi par le Canada au cours du deuxième trimestre. Le bénéfice net ajusté pour le premier trimestre de 2024 a été présenté sur une base pro forma, comme si la loi avait été adoptée au premier trimestre de 2024, reflétant ainsi l'incidence de 34 M\$ sur le bénéfice net ajusté. Se reporter au rapport de gestion annuel de Lifeco pour obtenir plus de détails.

## Financière IGM

### APERÇU DES ACTIVITÉS

IGM est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels partout dans le monde. Les activités principales d'IGM se composent du gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et du gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. IGM détient également un certain nombre d'investissements stratégiques dont tirent avantage les filiales en exploitation et qui améliorent les perspectives de croissance d'IGM. IGM compte trois secteurs à présenter, soit Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Activités internes et autres.

Le secteur Gestion de patrimoine reflète les activités des entreprises principales et des investissements stratégiques, qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes aux ménages de clients de détail. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine, une organisation de distribution au détail qui offre des services aux ménages canadiens par l'entremise de son courtier en placement et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. IG Gestion de patrimoine fournit à sa clientèle des conseils personnalisés, des services complets de planification financière, d'assurance et de prêts hypothécaires, ainsi que des solutions de placement gérées par des professionnels. IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à ses clients des services complets de planification qui leur permettent de synchroniser leur vie financière. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment les services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire, ainsi que l'investissement stratégique d'IGM dans Rockefeller (classé en tant que participation dans une entreprise associée) et celui dans Wealthsimple (classé par IGM comme une participation à la JVAERG).

Le secteur Gestion d'actifs reflète les activités des entreprises principales et des investissements stratégiques, qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements. Ce secteur comprend les activités de Placements Mackenzie, qui offre des services de gestion de placements destinés à une gamme de fonds d'investissement distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, ainsi qu'au moyen de mandats de conseiller institutionnel pour des institutions financières, des fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui offre des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats de placement grâce à une structure d'équipes spécialisées et à une multitude de canaux de distribution. Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada. Ce secteur comprend également les investissements stratégiques d'IGM dans ChinaAMC et Northleaf, qui sont classés comme des participations dans des entreprises associées.

Le secteur Activités internes et autres représente principalement les investissements effectués par IGM dans Lifeco et les Fonds Portage Ventures (se reporter à la section Sagard et Power Sustainable), ainsi que le capital non attribué d'IGM et les écritures d'élimination liées à la consolidation.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter au rapport de gestion annuel d'IGM.

## RÉSULTATS

### Apport à Power Corporation

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Participation directe moyenne (%)	62,6	62,3
Apport au bénéfice		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	658	583
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	640	569
Dividendes reçus	333	333
Aux 31 décembre	2025	2024
Apport aux bilans de la société de portefeuille		
Valeur comptable de la participation dans IGM	4 337	4 094
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille	14,7	14,3
Juste valeur de la participation dans IGM	9 144	6 792
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur	15,0	15,2

**Rapprochement de l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation**

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :		
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies		
Tel qu'il a été présenté par IGM <sup>[1]</sup>	685	586
Incidence de la consolidation <sup>[2]</sup>	(45)	(17)
	640	569
Ajustements		
Tels qu'ils ont été présentés par IGM	5	(3)
Incidence de la consolidation <sup>[3]</sup>	13	17
	18	14
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	658	583
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées		
Incidence de la consolidation <sup>[4]</sup>	-	(1)
<b>Bénéfice net</b>	<b>658</b>	<b>582</b>

[1] Selon le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières.

[3] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

[4] Représente la quote-part revenant à IGM des activités abandonnées de Lifeco.

**Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par IGM**

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice net ajusté <sup>[1][2]</sup>	4,61	3,95
Ajustements <sup>[3][4]</sup>	0,03	(0,02)
<b>Bénéfice net<sup>[1][5]</sup></b>	<b>4,64</b>	<b>3,93</b>

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] Le bénéfice net ajusté par action est désigné comme un ratio non conforme aux normes IFRS dans les documents d'information publiés par IGM. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[4] Désigné comme les « autres éléments » par IGM dans les documents d'information publiés par IGM. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

[5] Bénéfice par action dilué.

**Apport au bénéfice net ajusté par secteur et au bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par IGM**

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Gestion de patrimoine <sup>(1)</sup>	591	478
Gestion d'actifs <sup>(1)</sup>	377	350
Activités internes et autres <sup>(1)</sup>	125	111
Bénéfice net ajusté <sup>(2)(3)</sup>	1 093	939
Ajustements <sup>(3)(4)</sup>	8	(5)
<b>Bénéfice net<sup>(2)</sup></b>	<b>1 101</b>	<b>934</b>

[1] La dette et les charges d'intérêts sont attribuées à chaque secteur en fonction de l'évaluation faite par IGM i) de la capacité à assurer le service de la dette et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[3] Le bénéfice net ajusté est désigné comme une mesure financière non conforme aux normes IFRS dans les documents d'information publiés par IGM. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document. IGM n'affecte pas les ajustements aux secteurs.

[4] Désigné comme les « autres éléments » par IGM dans les documents d'information publiés par IGM. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit dans le présent document.

2025 par rapport à 2024

Bénéfice net	1 101 M\$ (4,64 \$ par action), comparativement à 934 M\$ (3,93 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 18,1 % par action.
Bénéfice net ajusté	1 093 M\$ (4,61 \$ par action), comparativement à 939 M\$ (3,95 \$ par action) pour la période correspondante de 2024, soit une augmentation de 16,7 % par action.

Le bénéfice net ajusté exclut des ajustements représentant une incidence favorable de 8 M\$ sur le bénéfice au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des ajustements représentant une incidence défavorable de 5 M\$ sur le bénéfice pour la période correspondante de 2024. Ces ajustements ne sont pas affectés aux secteurs. Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté de chaque secteur sont résumés ci-dessous.

**GESTION DE PATRIMOINE**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 113 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 591 M\$. Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion de patrimoine comprend un apport positif de 9 M\$ des investissements stratégiques, comparativement à un apport négatif de 12 M\$ pour la période correspondante de 2024. L'apport d'IG Gestion de patrimoine au bénéfice net ajusté a augmenté de 92 M\$, pour s'établir à 582 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une augmentation de 145 M\$ des produits tirés des honoraires de consultation, qui se sont chiffrés à 1 440 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 12,9 % de l'actif sous services-conseils<sup>(1)</sup> moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux des honoraires de consultation et le jour civil de moins pour l'exercice 2025 par rapport à la période correspondante de 2024. Le taux moyen des honoraires de consultation pour l'exercice s'est établi à 97,3 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 98,8 points de base pour la période correspondante de 2024. Les taux des honoraires sont déterminés en fonction du volume de l'actif sous services-conseils des clients, et le taux moyen fluctue en fonction des variations de l'actif sous services-conseils d'un client donné et de la composition des produits.

- Une augmentation de 118 M\$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, qui se sont chiffrés à 1 113 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 12,5 % de l'actif géré<sup>(1)</sup> moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour l'exercice s'est établi à 85,2 points de base de l'actif géré, comparativement à 85,6 points de base pour la période correspondante de 2024.
- Une augmentation de 25 M\$ des autres produits de planification financière, qui se sont établis à 180 M\$, principalement en raison de la hausse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et de la hausse des produits tirés de la distribution des produits d'assurance.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 119 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 1 153 M\$ pour l'exercice, incluant la rémunération versée aux conseillers, dont la plus grande part varie directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 97 M\$ pour se chiffrer à 762 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif sous services-conseils. Les versements liés à la rémunération fondée sur les ventes sont calculés en fonction du montant net des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients et sont inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux liés à l'obtention d'un contrat auprès de clients. La rémunération fondée sur les ventes a augmenté de 10 M\$ pour se chiffrer à 115 M\$. Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires ont augmenté de 12 M\$ pour se chiffrer à 276 M\$ au cours de l'exercice, principalement en raison de la hausse de la rémunération versée en contrepartie de la distribution de produits d'assurance.

[1] Se reporter à la section Autres mesures.

- Une augmentation de 25 M\$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller, qui se sont établies à 216 M\$, principalement en raison des variations de l'actif géré.
- Une augmentation de 13 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien, qui se sont chiffrées à 475 M\$, comprenant les coûts engagés pour soutenir la fonction de gestion de patrimoine et les autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que des charges liées aux autres unités d'exploitation fonctionnelles et des charges de la société.
- Une diminution de 4 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 8 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent des profits et des pertes latents sur les placements dans des fonds exclusifs, des produits de placement tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des titres et d'autres produits qui ne sont pas liés aux principales activités d'IG Gestion de patrimoine. Ils comprennent également une charge provenant du secteur Activités internes et autres visant l'utilisation de capital non attribué.
- Une augmentation de 34 M\$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 212 M\$.

### GESTION D'ACTIFS

Le secteur Gestion d'actifs comprend les honoraires provenant des fonds d'investissement d'IGM, du secteur Gestion de patrimoine et de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le bénéfice net ajusté a augmenté de 27 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, pour s'établir à 377 M\$. Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion d'actifs comprend un apport positif de 138 M\$ des investissements stratégiques, comparativement à 116 M\$ pour la période correspondante de 2024. Le bénéfice net ajusté de Mackenzie a augmenté de 5 M\$, pour s'établir à 239 M\$, principalement en raison du facteur suivant :

- Une augmentation de 51 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets, soit les honoraires de gestion d'actifs contrebalancés par les charges de rémunération versées aux courtiers, qui se sont chiffrés à 834 M\$. Les honoraires de gestion d'actifs nets – tierces parties se sont chiffrés à 701 M\$, soit une augmentation de 39 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024, principalement en raison d'une hausse de 11,4 % de l'actif géré moyen, partiellement contrebalancée par une baisse du taux des honoraires de gestion d'actifs nets, ainsi que par le jour civil de moins pour l'exercice 2025. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie s'est établi à 50,0 points de base, comparativement à 52,9 points de base pour la période correspondante de 2024. La diminution du taux est principalement attribuable à une modification de la composition de l'actif géré, incluant l'incidence de la proportion accrue de produits tarifés autres que de détail. Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine se sont établis à 133 M\$, soit une augmentation de 12 M\$ par rapport à la période correspondante de 2024.

Ce facteur a été partiellement contrebalancé par les éléments suivants :

- Une augmentation de 36 M\$ des charges, qui se sont établies à 499 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 23 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien et d'une augmentation de 13 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires au cours de l'exercice. L'augmentation des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires est principalement attribuable à la hausse des commissions versées aux intermédiaires, ce qui cadre avec la hausse des ventes nettes de fonds d'investissement. Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris les processus technologiques et d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne, de même que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces charges incluent principalement des charges liées à la rémunération et à la technologie et d'autres charges liées aux fournisseurs de services.
- Une diminution de 9 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 15 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs, qui sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus au fur et à mesure que des investisseurs tiers effectuent des souscriptions.
- Une augmentation de 2 M\$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 86 M\$.

## ACTIF GÉRÉ ET ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS

L'actif sous services-conseils est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif géré est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs et un indicateur additionnel des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

31 décembre [en milliards de dollars]	2025	2024
Gestion de patrimoine		
Actif géré d'IG Gestion de patrimoine	138,7	123,2
Autres éléments de l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine	20,2	17,2
Actif sous services-conseils	158,9	140,4
Gestion d'actifs		
Actif géré de tiers	151,2	129,9
Comptes gérés à titre de sous-conseiller et actif géré du secteur Gestion de patrimoine	92,8	83,4
Actif géré	244,0	213,3
Données consolidées <sup>[1]</sup>		
Actif géré	289,9	253,1
Actif géré et actif sous services-conseils <sup>[2]</sup>	310,1	270,4

[1] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues au sein des activités principales d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[2] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen.

[en milliards de dollars]	2025				2024			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Gestion de patrimoine								
Actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine	157,8	150,5	141,2	142,5	139,4	132,9	128,1	124,0
Actif géré d'IG Gestion de patrimoine	139,5	133,0	124,5	125,5	123,3	117,7	113,5	110,0
Gestion d'actifs								
Actif géré de tiers	149,7	141,2	132,7	132,2	130,0	125,7	122,8	121,0
Total de l'actif géré	243,2	230,7	217,9	217,5	213,9	207,5	201,8	198,9
Données consolidées <sup>[1]</sup>								
Actif géré	289,2	274,2	257,2	257,7	253,3	243,4	236,3	231,0
Actif géré et actif sous services-conseils <sup>[2]</sup>	307,5	291,7	273,8	274,7	269,3	258,6	250,9	245,0

[1] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues au sein des activités principales d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[2] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

## AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction d'IGM.

Pour 2025, le bénéfice net ajusté exclut une incidence favorable de 8 M\$ après impôt (26 M\$ avant impôt) comprenant les éléments suivants :

- Un profit de 26 M\$ après impôt (44 M\$ avant impôt) à la vente partielle de la participation dans des entreprises associées, déduction faite des coûts non récurrents, comptabilisé au quatrième trimestre.
- La quote-part revenant à IGM des ajustements d'un montant négatif de 18 M\$ de Lifeco, dont une tranche de 5 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre.

Pour 2024, le bénéfice net ajusté exclut une incidence défavorable de 5 M\$ après impôt (10 M\$ avant impôt) comprenant les éléments suivants :

- Une incidence favorable de 5 M\$ se rapportant à l'avantage tiré d'une transaction de consolidation des pertes fiscales qu'IGM avait conclue avec une filiale de la Société, lequel avait été comptabilisé au quatrième trimestre.
- La quote-part revenant à IGM des coûts non récurrents de refinancement de la dette de Rockefeller d'un montant négatif de 3 M\$ comptabilisé au deuxième trimestre, lesquels étaient liés au remboursement anticipé de l'une des facilités de financement de Rockefeller.
- La quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco d'un montant négatif de 7 M\$, dont une tranche de nil avait été comptabilisée au quatrième trimestre.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion annuel d'IGM. Il est possible d'obtenir le plus récent rapport de gestion annuel d'IGM dans le profil de la société sur SEDAR+ ([www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)).

**GBL****APERÇU DES ACTIVITÉS**

GBL est une société de portefeuille de placement bien établie. À titre d'investisseur actif de premier plan en Europe, GBL est axée sur la création de valeur à long terme et s'appuie sur un actionnariat familial stable. GBL vise à générer une croissance significative en fournissant des rendements attrayants à ses actionnaires par l'entremise d'une combinaison d'éléments,

soit la croissance de la valeur de son actif net par action, la durabilité de son dividende et les rachats d'actions. Le portefeuille de GBL est composé de sociétés d'envergure mondiale, chefs de file dans leur secteur, auprès desquelles GBL peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel engagé.

Au 31 décembre 2025, le portefeuille de GBL était essentiellement composé de placements dans les entités suivantes (participation en %) :

**Actifs cotés**

- SGS (SIX : SGSN) (14,3 %) – solutions de contrôle, d'inspection et de certification
- Pernod Ricard (EPA : RI) (6,8 %) – spiritueux premium
- Imerys (EPA : NK) (54,7 %) – solutions de produits minéraux industriels de spécialité
- adidas (XETR : ADS) (3,5 %) – conception, développement et distribution d'articles de sport
- Umicore (EBR : UMI) (8,0 %) – catalyseurs automobiles, matériaux de cathode pour batteries et recyclage des métaux précieux
- Concentrix (Nasdaq : CNXC) (14,1 %) – fournisseur mondial de solutions et de technologies en matière d'expérience client
- Ontex (EBR : ONTEX) (19,98 %) – fournisseur de solutions d'hygiène personnelle

**Actifs privés directs**

- Affidea (99,2 %) – fournisseur de services de diagnostic avancé et de soins à des patients externes
- Sanoptis (84,3 %) – fournisseur de services ophtalmologiques
- Voodoo (14,9 %) – concepteur et éditeur de jeux mobiles
- Parques Reunidos (23,0 %) – exploitant de parcs de loisirs
- Canyon (52,4 %) – fabricant de vélos haut de gamme vendus directement aux consommateurs

Par l'entremise de GBL Capital et de Sienna Investment Managers, GBL exerce des activités liées à la gestion d'actifs privés indirects et à la gestion d'actifs pour le compte de tiers. GBL Capital effectue des placements dans des fonds gérés à l'externe ainsi que des placements conjoints directs répartis dans des fonds de rachat, de capital de risque et de croissance, d'instruments de crédit privé et de couverture.

Au 31 décembre 2025, la valeur de l'actif net déclarée par GBL (se reporter à la section Autres mesures) s'établissait à 14 035 M€, ou 105,37 € par action, comparativement à 15 681 M€, ou 113,30 € par action, au 31 décembre 2024.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter aux documents d'information publiés par GBL.

**RÉSULTATS****Apport à Power Corporation**

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Participation directe moyenne (%) <sup>[1]</sup>	16,9	16,1
Apport au bénéfice		
Bénéfice net (perte nette)	(263)	31
Bénéfice net (perte nette) ajusté	(38)	75
Total des dividendes reçus <sup>[2]</sup>	175	92
Aux 31 décembre	2025	2024
Apport aux bilans de la société de portefeuille		
Valeur comptable de la participation dans GBL	3 291	3 683
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille	11,1	12,8
Juste valeur de la participation dans GBL	2 691	2 162
Pourcentage du total de l'actif de la société de portefeuille à la juste valeur	4,4	4,8

[1] La participation directe moyenne présentée ne tient pas compte de l'incidence des actions propres détenues par GBL. L'intérêt économique moyen, incluant l'incidence des actions propres, s'est établi à 18,6 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (17,9 % en 2024).

[2] Les dividendes reçus de Parjointco se sont chiffrés à 112 M€ pour la période close le 31 décembre 2025, comparativement à 62 M€ pour la période close le 31 décembre 2024.

**Rapprochement de l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation**

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Apport aux éléments suivants de Power Corporation		
Bénéfice net (perte nette) ajusté	(38)	75
Ajustements		
Charge pour perte de valeur et autres charges et reclassement de l'écart de change se rapportant à Imerys	(155)	(44)
Perte liée au désinvestissement partiel du portefeuille de GBL Capital et de Sienna Investment Managers	(92)	-
Profit d'Affidea lié à la modification de sa dette	22	-
	(225)	(44)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(263)</b>	<b>31</b>

**Apport au bénéfice net (à la perte nette), tel qu'il a été présenté par GBL**

Exercices clos les 31 décembre [en millions d'euros]	2025	2024
Quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises associées et des sociétés en exploitation consolidées de :		
Imerys	(225)	(52)
Affidea	54	(15)
Sanoptis	(71)	(75)
Canyon	(6)	(19)
Parques Reunidos/Piolin II	(4)	(25)
GBL Capital et Sienna Investment Managers	(29)	18
	(281)	(168)
Dividendes nets tirés des placements :		
SGS	98	126
Pernod Ricard	81	81
adidas	11	6
Umicore	10	31
Concentrix	10	10
Autres	1	1
	211	255
Autres produits financiers (charges financières)	(208)	197
Autres produits (charges) d'exploitation	(196)	(171)
Profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants	(157)	41
Produits (charges) d'intérêts	7	(21)
Impôt	(1)	(1)
<b>Bénéfice net (perte nette)<sup>[1][2]</sup></b>	<b>(625)</b>	<b>132</b>

[1] Désigné comme le « résultat net consolidé conforme aux normes IFRS » dans l'information publiée par GBL.

[2] Attribuable aux actionnaires de GBL.

2025 par rapport à 2024

Bénéfice net (perte nette)                      Perte nette de 625 M€, comparativement à un bénéfice net de 132 M€ pour la période correspondante de 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la perte nette s'est chiffrée à 625 M€, comparativement à un bénéfice net de 132 M€ pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation de 757 M€ de la perte nette est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une diminution de 405 M€ de l'apport des autres produits financiers (charges financières), représentant un apport négatif de 208 M€ pour GBL pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à un apport positif de 197 M€ pour la période correspondante de 2024. Les autres produits financiers comprennent une diminution nette de 179 M€ de la juste valeur des placements dans des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées de GBL Capital classés comme étant à la JVRN, comparativement à une augmentation nette de 197 M€ de la juste valeur au cours de la période correspondante de 2024. La diminution enregistrée pour l'exercice 2025 reflète la valeur de transaction estimée des actifs inclus dans la cession partielle du portefeuille de GBL Capital annoncée en novembre 2025.
- Une diminution de 198 M€ de l'apport des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants, représentant un apport négatif de 157 M€ pour GBL, comparativement à un apport positif de 41 M€ pour la période correspondante de 2024. L'apport des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants tient compte des pertes de valeur de 34 M€ comptabilisées au quatrième trimestre au titre des ventes récemment annoncées au sein de Sienna Investment Managers, des pertes de 31 M€ au titre des désinvestissements additionnels au sein du portefeuille de GBL Capital, ainsi que des pertes de valeur additionnelles sur les investissements effectués par GBL Capital au troisième trimestre de 2025, principalement en raison de la cession partielle du portefeuille de GBL Capital. De plus, les résultats du premier trimestre de 2024 comprenaient un profit lié à la vente d'un placement par GBL Capital.

- Une augmentation de 113 M€ de l'apport négatif de la quote-part du bénéfice des entreprises associées et des sociétés en exploitation consolidées, représentant un apport négatif de 281 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 168 M€ pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- Une augmentation de 173 M€ de l'apport négatif d'Imerys, représentant un apport négatif de 225 M€, principalement lié à une charge pour perte de valeur du goodwill sans effet sur la trésorerie de 467 M€ se rapportant à ses activités Solutions pour Réfractaires, Abrasifs & Construction en raison des conditions difficiles du marché, ainsi qu'à des charges de 41 M€ se rapportant à un programme d'amélioration des coûts et de la performance, et à des radiations de 31 M€ se rapportant au projet Imerys British Lithium.
- Une diminution de 47 M€ de l'apport de GBL Capital et Sienna Investment Managers, représentant un apport négatif de 29 M€ pour GBL.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 69 M€ de l'apport d'Affidea, représentant un apport positif de 54 M€ pour GBL.
- Une diminution de 21 M€, de 13 M€ et de 4 M€ de l'apport négatif respectif de Parques, de Canyon et de Sanoptis, représentant un apport négatif respectif de 4 M€, de 6 M€ et de 71 M€ au bénéfice de GBL.

- Une diminution de 44 M€ des dividendes, qui se sont établis à 211 M€, principalement en raison d'une diminution des dividendes reçus de SGS découlant d'une baisse de la participation de GBL au cours du premier trimestre de 2025 et d'une diminution des dividendes reçus d'Umicore.
- Une augmentation de 25 M€ de l'apport négatif des autres produits (charges) d'exploitation, représentant un apport négatif de 196 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 171 M€ pour la période correspondante de 2024. Les autres charges d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent une charge de 54 M€ se rapportant au programme d'intéressement aux plus-values, comparativement à une charge de 39 M€ pour la période correspondante de 2024, ainsi qu'une charge de 26 M€ se rapportant à la réévaluation des régimes de rémunération incitative à long terme.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'élément suivant :

- Une augmentation de 28 M€ de l'apport des produits (charges) d'intérêts, représentant un apport positif de 7 M€, comparativement à un apport négatif de 21 M€ pour la période correspondante de 2024, ce qui comprend la réception d'intérêts en souffrance de 9 M€ liés à des retenues d'impôt à la source indûment appliquées à des dividendes reçus en 2008, ainsi que les produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

### Taux de change moyens

Les taux de change moyens pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 étaient les suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024	Variation en %
€/ \$ CA	1,5782	1,4818	6,5

### Ajustements

La direction de la Société applique la définition du bénéfice net ajusté aux résultats présentés par GBL et identifie des ajustements connexes. Les ajustements sont des éléments exclus de l'apport de GBL au bénéfice net de la Société lors du calcul de l'apport au bénéfice net ajusté.

Pour 2025, les ajustements représentant une incidence défavorable nette de 225 M\$ comprennent ce qui suit :

- Pour le quatrième trimestre, les ajustements représentant une incidence défavorable de 180 M\$ sur le bénéfice comprenaient la quote-part revenant à la Société des éléments suivants :
  - Les charges hors exploitation de 90 M\$ comptabilisées par Imerys, principalement liées à une charge pour perte de valeur du goodwill sans effet sur la trésorerie se rapportant à ses activités Solutions pour Réfractaires, Abrasifs & Construction en raison des conditions difficiles du marché, ainsi qu'à des charges se rapportant à un programme d'amélioration des coûts et de la performance et à des radiations se rapportant au projet Imerys British Lithium.
  - Les charges pour pertes de valeur de 65 M\$ comptabilisées au niveau de Parjointco au titre du goodwill lié à Imerys.
  - Une charge de 25 M\$ au titre des désinvestissements additionnels au sein du portefeuille de GBL Capital qui ont été conclus au quatrième trimestre, et les ajustements liés aux prix et au change au titre des désinvestissements précédemment annoncés, ainsi qu'une quote-part des charges pour perte de valeur comptabilisées relativement à Sienna Investment Managers afin de refléter la valeur de transaction de la vente annoncée de certaines activités de gestion de placement.

- Pour le troisième trimestre, les ajustements représentant une incidence défavorable de 67 M\$ sur le bénéfice comprenaient la quote-part revenant à la Société de la perte nette comptabilisée par GBL à la cession partielle du portefeuille de GBL Capital. La majeure partie de ce portefeuille était classée à la JVRN, et la valeur de transaction estimée avait été reflétée dans la valeur comptable des actifs visés par le désinvestissement au troisième trimestre.
- Cet élément a été partiellement contrebalancé par les ajustements représentant une incidence favorable de 22 M\$ sur le bénéfice se rapportant à la quote-part revenant à la Société de l'incidence d'Affidea sur le bénéfice découlant de la renégociation des modalités de sa dette, laquelle avait été comptabilisée au premier trimestre.

Pour 2024, les ajustements représentant une incidence défavorable nette de 44 M\$ comprenaient la quote-part revenant à la Société de la perte sans effet sur la trésorerie comptabilisée par Imerys à la cession de ses actifs destinés à l'industrie papetière, principalement attribuable au reclassement de l'écart de change cumulé connexe dans le bénéfice, laquelle avait été comptabilisée au troisième trimestre.

Les résultats financiers et les autres informations de GBL sont tirés des documents d'information publiés par GBL. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web ([www.gbl.com/fr](http://www.gbl.com/fr)).

## AUTRES COMPOSANTES DU BÉNÉFICE

### Sagard et Power Sustainable

Par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable, la Société continue de développer ses sociétés de gestion d'actifs, qui tirent parti des capacités de placement créées au fil de nombreuses années dans plusieurs catégories d'actifs à forte croissance. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers ainsi que sur l'expansion des stratégies et des catégories d'actifs.

- Sagard est une société mondiale de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui est présente dans les domaines du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé et de l'immobilier. Sagard offre à ses sociétés de portefeuille un capital flexible, une culture entrepreneuriale, ainsi qu'un réseau mondial d'investisseurs, de partenaires commerciaux, de conseillers

et de spécialistes en création de valeur. Sagard exerce également des activités de gestion privée de patrimoine et détient des participations stratégiques dans d'autres sociétés de gestion d'actifs alternatifs. La société compte des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et au Moyen-Orient.

- Power Sustainable est un gestionnaire de placements axé sur la durabilité qui compte des bureaux au Canada et aux États-Unis. Power Sustainable finance des sociétés et des projets qui visent à générer des rendements concurrentiels et des résultats positifs en matière de durabilité, et elle offre aux investisseurs institutionnels une exposition aux actifs alternatifs ayant pour objectif d'accélérer la mise au point de solutions durables et d'en accroître l'envergure au sein de nombreux secteurs. Power Sustainable comprend actuellement quatre stratégies, soit Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, Power Sustainable Lios (actions de sociétés fermées du secteur agroalimentaire) et Power Sustainable Decarb PE.

Sagard et Power Sustainable comprennent les résultats des plateformes de placement, lesquels incluent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement.

		SAGARD		POWER SUSTAINABLE	
ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS	Sagard et Power Sustainable sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers ainsi que sur l'expansion des stratégies et des catégories d'actifs.	Bénéfice tiré des honoraires + Intéressement aux plus-values + Autres activités de gestion et participations stratégiques <sup>[1]</sup>		Bénéfice tiré des honoraires + Intéressement aux plus-values + Autres activités de gestion (Potentia et Nautilus) <sup>[1]</sup>	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Power Corporation investit du capital exclusif dans les stratégies de ses plateformes de placement afin de soutenir leur croissance et leur développement à titre de gestionnaires d'actifs et elle cherche à obtenir des rendements intéressants en fonction du profil de risque.	<b>Placement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Capital de risque <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Wealhtsimple</li> </ul> </li> <li>■ Actions de sociétés fermées</li> <li>■ Instruments de crédit privé</li> <li>■ Immobilier</li> </ul>	<b>Comptabilisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>JVRN</li> <li>Consolidée</li> <li>JVRN</li> <li>JVRN</li> <li>JVRN</li> </ul>	<b>Placement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Infrastructure énergétique</li> <li>■ Crédit lié aux infrastructures</li> </ul>	<b>Comptabilisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidée<sup>[2]</sup></li> <li>JVRN</li> </ul>

[1] Sagard comprend la quote-part du bénéfice de la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine et des autres participations stratégiques. Power Sustainable comprend les autres activités de gestion (Potentia et Nautilus) qui sont exercées au nom de PPSIE, incluant les services d'exploitation et d'entretien, les services à valeur ajoutée et les services d'acquisition de clients.

[2] Les participations dans les infrastructures énergétiques doivent être consolidées conformément aux normes IFRS. L'apport au bénéfice représente la quote-part revenant à la Société du bénéfice des activités sous-jacentes de PPSIE et des participations directes (c.-à-d. les produits et les charges liés aux projets, les charges financières connexes, la dotation aux amortissements, les charges liées au développement, et les frais généraux et administratifs), ainsi que l'incidence de la réévaluation des participations détenues par des tiers dans PPSIE.

## APPORT À POWER CORPORATION

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant de Sagard et Power Sustainable :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :		
Bénéfice net (perte nette) ajusté		
Activités de gestion d'actifs		
Sagard	14	5
Power Sustainable	(37)	(65)
Activités d'investissement (capital exclusif)		
Sagard	144	60
Power Sustainable	(16)	(71)
	105	(71)
Ajustements		
Sagard	–	16
Power Sustainable	(116)	(42)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(11)</b>	<b>(97)</b>

Les sections qui suivent présentent un aperçu des activités de gestion d'actifs et d'investissement des plateformes de placement, ainsi que leurs résultats.

## ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

### Aperçu des activités

#### SAGARD

Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Sagard se chiffrait à 47,4 G\$ (34,6 G\$ US) (39,3 G\$ [27,3 G\$ US] au 31 décembre 2024), y compris des engagements non capitalisés (se reporter à la section Autres mesures) répartis dans quatre catégories d'actifs, soit le capital de risque, les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privé et l'immobilier, incluant 1,5 G\$ d'actifs par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine (1,2 G\$ au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, l'actif géré par l'entremise des fonds de fonds, des fonds d'investissement direct et des comptes à gestion distincte de PEM et par l'entremise des stratégies de placements secondaires de BEX représentait un montant de 16,5 G\$ (12,0 G\$ US).

Sagard gère des actifs dans des fonds, des comptes à gestion distincte et des véhicules de placement conjoint. Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré par stratégie.

31 décembre [en milliards de dollars]	2025	2024
Capital de risque <sup>[1][2]</sup>	14,6	11,3
Actions de sociétés fermées <sup>[2][3]</sup>	16,2	12,9
Instruments de crédit privé	7,9	6,6
Immobilier	7,4	7,4
Autres <sup>[4]</sup>	1,3	1,1
<b>Actif géré</b>	<b>47,4</b>	<b>39,3</b>
<i>Power Corporation</i>	2,6	2,0
<i>Tiers et entreprises associées<sup>[5]</sup></i>	44,8	37,3
<b>Capitaux générant des honoraires<sup>[6][7]</sup></b>	<b>29,5</b>	<b>26,5</b>
<i>Power Corporation</i>	1,2	1,1
<i>Tiers et entreprises associées<sup>[5]</sup></i>	28,3	25,4

[1] Inclut l'élimination des participations interfonds au sein de la catégorie d'actif du capital de risque.

[2] Au 31 décembre 2025, l'actif géré par l'entremise des stratégies de PEM représentait un montant de 5,5 G\$ (4,0 G\$ US) dans la catégorie d'actif du capital de risque et un montant de 7,7 G\$ (5,6 G\$ US) dans la catégorie d'actif des actions de sociétés fermées (5,2 G\$ [3,6 G\$ US] dans la catégorie d'actif du capital de risque et 7,9 G\$ [5,5 G\$ US] dans la catégorie d'actif des actions de sociétés fermées au 31 décembre 2024).

[3] Au 31 décembre 2025, l'actif géré par l'entremise des fonds BEX représentait un montant de 3,3 G\$ (2,4 G\$ US) dans la catégorie d'actif des actions de sociétés fermées.

[4] Inclut les actifs gérés par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine, ainsi que les éliminations interfonds entre la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine et les autres catégories d'actifs.

[5] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco, d'IGM et de GBL.

[6] Se reporter à la section Autres mesures.

[7] Exclut les capitaux générant des honoraires de la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine de Sagard d'un montant de 1,4 G\$ au 31 décembre 2025 (1,2 G\$ au 31 décembre 2024).

Le taux moyen pondéré des honoraires de gestion (se reporter à la section Autres mesures) de Sagard s'est établi à 0,91 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à 1,03 % pour la période correspondante de 2024. La diminution est principalement attribuable à la modification de la composition de l'actif géré et aux variations des taux des honoraires connexes, incluant les incidences des acquisitions de BEX au deuxième trimestre de 2025 et de PEM au premier trimestre de 2024.

Le tableau suivant présente de l'information sur les fonds gérés par Sagard, ainsi que sur les participations de la Société dans chacun de ces fonds.

31 décembre 2025			Participation détenue				Rémunération du gestionnaire		
[en millions, sauf indication contraire]	Devise	Engagement initial	Engagements en capital	Power Corporation	Entreprises associées <sup>[1]</sup>	Tiers	Honoraires <sup>[2]</sup>	Intéressement aux plus-values <sup>[3]</sup>	
			(\$)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
<b>Capital de risque</b>									
Portage Ventures I <sup>[4]</sup>	\$ CA	2016	482	39,2	60,8	–	2,00	Capital investi	10,0
Portage Ventures II <sup>[5]</sup>	\$ CA	2018	427	12,4	16,8	70,8	2,00	Capital investi	20,0
Portage Ventures III <sup>[5]</sup>	\$ US	2021	655	2,4	15,3	82,3	2,25	Capital investi	20,0
Portage Ventures IV <sup>[6]</sup>	\$ US	2024	524	4,8	14,7	80,5	2,50	Capital engagé	20,0
Portage Capital Solutions	\$ US	2023	513	29,2	29,1	41,7	2,00	Capital engagé	20,0
Fonds Diagram <sup>[7]</sup>	\$ CA	2016 à 2023	400	17,7	17,5	64,8	1,00-2,50	Capital engagé	nil-20,0
<b>SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS</b>									
PEM Venture Capital (PVC)									
PVC I-II	\$ US	2005 à 2008	1 334	–	0,3	99,7	nil-0,38	Capital engagé	5,0
PVC III	\$ US	2014	149	–	2,6	97,4	0,50	Capital engagé	5,0
PVC IV-V	\$ US	2018 à 2021	473	–	2,5	97,5	0,30-0,95	Capital engagé	5,0
PVC VI et SOF <sup>[8]</sup>	\$ US	2024	303	9,9	1,0	89,1	0,30-0,95	Capital engagé	5,0
<b>Actions de sociétés fermées</b>									
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	2021	407	3,7	13,7	82,6	2,00	Capital engagé	20,0
Sagard MidCap II <sup>[5]</sup>	€	2007	728	22,4	11,7	65,9	1,75	Capital investi	20,0
Sagard MidCap 3 <sup>[5]</sup>	€	2013	729	0,2	0,5	99,3	2,00	Capital investi	20,0
Sagard MidCap 4	€	2020	815	18,6	8,8	72,6	1,75	Capital engagé	20,0
Sagard NewGen <sup>[5]</sup>	€	2020	313	6,0	7,8	86,2	2,00	Capital investi	20,0
Sagard NewGen 2 <sup>[6]</sup>	€	2025	220	11,0	23,9	65,1	2,00	Capital engagé	20,0
Sagard Private Equity Strategies <sup>[9]</sup>	\$ US	2025	71	55,4	2,0	42,6	1,00-1,30	Valeur de l'actif net	12,5
<b>SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS</b>									
BEX Private Equity									
BEX II	€	2018	60	–	0,8	99,2	0,45-0,75	Capital engagé	15,0
BEX III	\$ US	2019	365	–	0,8	99,2	0,60-1,05	Capital engagé	15,0
BEX IV	\$ US	2022	765	–	1,0	99,0	0,75-1,35	Capital engagé	15,0
BEX V	\$ US	2025	786	–	1,0	99,0	0,75-1,50	Capital engagé	15,0
PEM Direct Investment (PDI)									
PDI III-IV	\$ US	2014 à 2019	474	–	2,4	97,6	1,00	Capital investi	10,0
PDI V	\$ US	2024	386	7,8	2,0	90,2	1,00	Capital engagé	10,0
<b>Instruments de crédit privé</b>									
Sagard Credit Partners I	\$ US	2018	557	18,0	1,0	81,0	1,50	Capital investi	15,0
Sagard Credit Partners II	\$ US	2022	1 167	4,3	5,2	90,5	1,50	Capital investi	20,0
Sagard Credit Partners III <sup>[6]</sup>	\$ US	2025	624	–	–	100,0	1,50	Capital investi	15,0
Sagard Senior Lending Partners	\$ US	2023	501	–	20,8	79,2	1,25	Capital investi	15,0
Crédit privé Sagard <sup>[9]</sup>	\$ CA	2024	162	29,4	–	70,6	1,00-1,30	Valeur de l'actif net	15,0
Sagard Healthcare Partners <sup>[10]</sup>	\$ US	2019	1 278	9,3	0,5	90,2	1,50-1,75	Capital engagé	20,0
<b>Immobilier</b>									
USPF <sup>[9]</sup>	\$ US	2002	876	1,9	25,1	73,0	0,75-0,98	Valeur de l'actif net	–

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires ainsi que les engagements de Lifeco (33 M\$ dans Portage Ventures II, 59 M\$ US dans Portage Ventures III, 60 M\$ US dans Portage Ventures IV, 143 M\$ US dans Portage Capital Solutions, 50 M\$ dans SPCC, 50 M€ dans Sagard MidCap 4, 10 M€ dans Sagard NewGen 2, 50 M\$ US dans Sagard Credit Partners II, 101 M\$ US dans SSSLP et 221 M\$ US dans USPF), d'IGM (33 M\$ dans Portage Ventures II, 26 M\$ US dans Portage Ventures III et 17 M\$ US dans Portage Ventures IV), de Pargesa (33 M€ dans Sagard MidCap II) et de GBL (40 M€ dans Sagard NewGen 2). Lifeco et IGM ont respectivement investi 25 M\$ et 268 M\$ dans Portage Ventures I.

[2] Représente les honoraires de gestion de base. Les honoraires de gestion présentés pour les fonds PVC et les fonds BEX représentent la fourchette des honoraires de base sur la durée de vie restante de chaque fonds.

[3] Représente l'intéressement aux plus-values de base pour chaque fonds. Sagard se verra attribuer un intéressement aux plus-values pour les fonds PEM et les fonds BEX dont l'année d'engagement initial est ultérieure à leur acquisition, qui a respectivement eu lieu en 2024 et en 2025. L'intéressement aux plus-values pour Sagard Private Equity Strategies et Crédit privé Sagard est réalisé chaque trimestre lorsque le rendement des placements dépasse un taux de rendement minimal prédéterminé, et il n'est pas assujéti à une disposition de récupération.

[4] Comprend les placements dans Wealthsimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power.

[5] Au cours de la période d'investissement, les honoraires de gestion étaient fondés sur le capital engagé. Depuis la clôture de la période d'investissement, les honoraires de gestion sont fondés sur le capital investi, qui peut comprendre une réserve pour investissements supplémentaires.

[6] Portage Ventures IV, PVC VI, PVC SOF, Sagard NewGen 2 et Sagard Credit Partners III poursuivent leurs activités de mobilisation de capitaux.

[7] Les fonds Diagram comprennent Diagram Ventures I, Diagram Ventures II, Diagram Ventures III, Diagram Opportunity et Diagram ClimateTech. Le total des engagements en capital comprend les montants engagés par Portage Ventures I et Portage Ventures II. Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Portage Ventures I (10 M\$ dans Diagram Ventures I) et de Portage Ventures II (10 M\$ dans Diagram Ventures I et 35 M\$ dans Diagram Ventures II). Diagram Ventures I et II ne prévoient pas d'intéressement aux plus-values.

[8] Les fonds PVC VI et PVC SOF sont présentés sur une base combinée. Le montant total des engagements en capital de PVC SOF comprend les engagements de PVC VI, lesquels représentent environ 42 % des engagements en capital de PVC SOF, qui totalisaient 98 M\$ US au 31 décembre 2025.

[9] Sagard Private Equity Strategies, Crédit privé Sagard et USPF sont des fonds à capital variable qui investissent généralement la totalité du capital engagé; de ce fait, les engagements en capital des fonds sont représentatifs de la valeur de l'actif net (se reporter à la section Autres mesures). USPF est géré par Sagard Real Estate en vertu d'une entente de services de gestion.

[10] Représente la première et deuxième séries; la participation dans le fonds est fondée sur le capital investi au 31 décembre 2025. La période d'investissement est close pour la première série, et celle-ci représente un engagement total de 726 M\$. Le taux de la rémunération de base pour la première série est de 1,50 % sur le capital investi.

Le tableau suivant présente un sommaire des activités des fonds gérés par Sagard.

31 décembre 2025		Engagements				
[en millions, sauf indication contraire]	Devise	Capitalisé total	Non capitalisé	Non capitalisé	Distributions à ce jour <sup>(1)</sup>	Valeur de l'actif net <sup>(2)</sup>
		(\$)	(\$)	(%)	(\$)	(\$)
<b>Capital de risque</b>						
Portage Ventures I <sup>(3)</sup>	\$ CA	482	–	–	627	3 927
Portage Ventures II	\$ CA	414	13	3,0	64	969
Portage Ventures III	\$ US	522	133	20,4	–	797
Portage Ventures IV	\$ US	155	369	70,5	–	137
Portage Capital Solutions	\$ US	292	221	43,0	14	336
Fonds Diagram	\$ CA	247	153	38,2	90	351
<b>SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS</b>						
Fonds PVC <sup>(4)</sup>						
PVC I-II <sup>(5)</sup>	\$ US	1 315	19	1,5	3 095	30
PVC III	\$ US	145	4	2,5	308	309
PVC IV-V	\$ US	365	108	22,9	26	482
PVC VI et SOF <sup>(6)</sup>	\$ US	82	225	74,4	6	107
<b>Actions de sociétés fermées</b>						
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	220	187	45,9	–	232
Sagard MidCap II	€	722	6	0,9	1 163	18
Sagard MidCap 3	€	682	47	6,5	1 761	233
Sagard MidCap 4 <sup>(6)</sup>	€	742	148	18,1	546	720
Sagard NewGen <sup>(6)</sup>	€	305	32	10,2	74	406
Sagard NewGen 2	€	9	211	96,0	–	4
<b>SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS</b>						
Fonds BEX <sup>(7)</sup>						
BEX II	€	54	6	10,0	132	43
BEX III	\$ US	237	128	35,0	97	300
BEX IV	\$ US	459	306	40,0	–	649
BEX V	\$ US	242	544	69,2	–	353
Fonds PDI <sup>(4)</sup>						
PDI III-IV	\$ US	470	4	0,8	691	434
PDI V <sup>(6)</sup>	\$ US	206	189	48,8	9	246
<b>Instruments de crédit privé</b>						
Sagard Credit Partners I	\$ US	548	9	1,5	669	50
Sagard Credit Partners II <sup>(6)</sup>	\$ US	638	661	56,6	239	601
Sagard Credit Partners III	\$ US	–	624	100,0	–	–
Sagard Senior Lending Partners	\$ US	217	284	56,7	13	230
Sagard Healthcare Partners <sup>(6)</sup>	\$ US	1 023	293	22,9	541	727

[1] Exclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds pour être réinvesties, de même que les distributions faites par le fonds en raison d'un rééquilibrage lié à une augmentation de la taille du fonds.

[2] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des participations détenues dans le fonds, déduction faite des passifs, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds qui sont présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements liés à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[3] Comprend les placements dans Wealthsimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power, représentant une juste valeur de 3,8 G\$ au 31 décembre 2025 (2,1 G\$ au 31 décembre 2024). Exclut les placements dans Wealthsimple détenus directement par la Financière Power et IGM, qui se chiffraient à 0,3 G\$ au 31 décembre 2025 (0,1 G\$ au 31 décembre 2024).

[4] Au premier trimestre de 2024, Sagard a fait l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans PEM. Les activités des fonds gérés par PEM sont présentées depuis la création de chaque fonds.

[5] Au deuxième trimestre de 2025, les fonds PVC I et II ont été fermés. Au moment de la fermeture, une distribution totale de 415 M\$ US a été transférée dans un fonds de continuation. Certains commanditaires des fonds PVC I et II sont également des commanditaires du fonds de continuation PVC.

[6] Le total des engagements capitalisés représente les flux de trésorerie nets affectés aux participations en portefeuille et les charges liées au fonds depuis sa création, excluant les montants qui ont été rappelés par le fonds. Les engagements non capitalisés de PVC VI, de Sagard MidCap 4, de Sagard NewGen, de PEM-PDI V, de Sagard Credit Partners II et de Sagard Healthcare Partners comprennent des montants distribués respectifs de 4 M\$ US, de 75 M€, de 24 M€, de 9 M\$ US, de 132 M\$ US et de 38 M\$ US, qui peuvent être rappelés par le fonds.

[7] Au deuxième trimestre de 2025, Sagard a fait l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans BEX Capital. Les activités des fonds gérés par BEX sont présentées depuis la création de chaque fonds.

**CAPITAL DE RISQUE**

(investissements dans les technologies financières)

- La catégorie d'actif du capital de risque de Sagard est gérée par l'entremise des plateformes Portage, Diagram et Sagard Private Equity Solutions.

**PORTAGE**

- Portage est une plateforme mondiale axée sur les investissements dans les technologies financières et les services financiers. Sa mission consiste à soutenir les entrepreneurs qui redéfinissent les services financiers et, à cette fin, elle s'associe à des entreprises ambitieuses à tous les stades de développement par l'entremise de Portage Ventures et de Portage Capital Solutions.
  - Portage Ventures est une stratégie mondiale d'investissement en capital de risque offrant un soutien aux entreprises qui innovent en matière de technologies financières dans les secteurs de l'assurance, du financement aux particuliers et aux PME et de la gestion de patrimoine et d'actifs, ainsi qu'aux entreprises faisant la promotion des technologies financières. Par l'entremise de ses fonds, Portage Ventures a investi dans plus de 120 sociétés et fonds d'investissement du secteur des technologies financières.
  - Portage Capital Solutions est un partenaire financier qui procure des solutions et des ressources de financement par fonds propres flexibles aux entreprises des secteurs des technologies financières et des services financiers ayant atteint un stade de croissance avancé.

**DIAGRAM**

- Diagram est un incubateur d'entreprises en démarrage qui crée et lance des sociétés de technologies, ainsi qu'un investisseur en capital de risque qui investit dans des entreprises en démarrage, principalement dans les secteurs des services financiers (technologies financières) et des technologies climatiques. Diagram a lancé plus de 40 sociétés dans lesquelles elle a investi au moyen de cinq fonds.

**SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS**

- PEM, qui exerce ses activités sous la marque Sagard Private Equity Solutions, met en œuvre un programme de fonds de fonds de capital de risque ciblant particulièrement les gestionnaires d'actifs en phase de démarrage et à un stade de croissance avancé aux États-Unis, axés sur les technologies et auxquels l'accès est limité. Par l'entremise de fonds et de comptes à gestion distincte, cette stratégie d'investissement offre aux investisseurs un accès à des gestionnaires sélectionnés, dont bon nombre sont fermés aux nouveaux investisseurs.

**ACTIONS DE SOCIÉTÉS FERMÉES**

- La catégorie d'actif des actions de sociétés fermées de Sagard est gérée par l'entremise des plateformes Sagard et Sagard Private Equity Solutions.

**SAGARD**

- Sagard, par l'entremise de sa catégorie d'actif des actions de sociétés fermées, gère quatre stratégies, soit Sagard Placements Privés Canada, Sagard MidCap (Europe), Sagard NewGen (Europe) et Sagard Private Equity Strategies.
  - Sagard Placements Privés Canada est une stratégie de placements privés qui investit dans le marché intermédiaire canadien et qui est axée sur les services financiers et les services aux entreprises, ainsi que sur le secteur manufacturier.
  - Sagard MidCap est une stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes du marché intermédiaire qui investit dans les secteurs des services aux entreprises, des soins de santé, de l'alimentation et des produits de consommation ainsi que dans le secteur industriel.
  - Sagard NewGen est une stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes qui soutient les entrepreneurs dans les secteurs des technologies et des soins de santé.
  - Sagard Private Equity Strategies permet aux investisseurs accrédités canadiens d'avoir accès à des fonds d'actions de sociétés fermées de calibre institutionnel. Le fonds investit dans un portefeuille largement diversifié de placements secondaires, de placements conjoints et de placements primaires, en mettant l'accent sur le marché des petites et moyennes entreprises.

**SAGARD PRIVATE EQUITY SOLUTIONS**

- La stratégie d'investissement de BEX Capital met l'accent sur l'acquisition de positions dans des fonds de fonds, des placements secondaires et des placements conjoints axés sur les actions de sociétés fermées mondiales.
- PEM, qui exerce ses activités sous la marque Sagard Private Equity Solutions, gère une stratégie d'investissement mettant l'accent sur un portefeuille diversifié principalement composé de rachats d'entreprises sur le marché des petites et moyennes entreprises aux États-Unis auprès de gestionnaires d'actifs sélectionnés, incluant des occasions de placements conjoints. PEM offre cette stratégie d'investissement par l'entremise de fonds et de comptes à gestion distincte.

## INSTRUMENTS DE CRÉDIT PRIVÉ

- Sagard, par l'entremise de la catégorie d'actif des instruments de crédit privé, gère quatre stratégies, soit Sagard Credit, Sagard Senior Lending, Crédit privé Sagard et Sagard Healthcare, et détient un investissement stratégique dans HalseyPoint.
    - Sagard Credit est une stratégie de prêts directs sans commanditaire axée sur les entreprises ouvertes et fermées du marché intermédiaire en Amérique du Nord, qui offre des solutions de financement par emprunt sur mesure couvrant la gamme complète des instruments de crédit liés aux prêts de premier et de second rang, notamment sous forme de financement mezzanine et non garanti adapté aux besoins particuliers d'une entreprise.
    - Sagard Senior Lending est une stratégie de prêts directs de premier rang axée sur les sociétés du marché intermédiaire en Amérique du Nord. Elle consent des prêts de premier rang à taux variable à des sociétés ouvertes et fermées du marché intermédiaire pour les aider à financer leurs initiatives de croissance et d'autres initiatives stratégiques.
    - Crédit privé Sagard est un fonds permanent qui vise à offrir aux investisseurs accrédités canadiens l'occasion d'investir dans des instruments de crédit privé. Le fonds cherche à générer des rendements attrayants et stables, principalement grâce aux produits d'intérêts gagnés sur un portefeuille très diversifié de prêts privés.
    - Sagard Healthcare, une stratégie d'investissement en redevances du secteur biopharmaceutique, investit dans des redevances et des instruments de crédit adossés à des produits biopharmaceutiques approuvés et commercialisés, à des instruments diagnostiques et à des appareils médicaux. Sagard Healthcare vise à accélérer le rendement sur les innovations pour les propriétaires de propriété intellectuelle, tout en offrant aux investisseurs une exposition attrayante au secteur des soins de santé, qui est largement non corrélée aux autres catégories d'actifs.
    - HalseyPoint, un gestionnaire contrôlé conjointement par Sagard, gère des titres garantis par des prêts (CLO) axés sur les marchés des prêts à effet de levier et des obligations de grande qualité aux États-Unis. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de HalseyPoint se chiffrait à 6,2 G\$ (4,5 G\$ US) et, à cette date, elle avait mobilisé des capitaux à l'égard de dix produits de CLO.
- En 2025, Sagard a lancé le Fonds d'équité de CLO Sagard, un fonds qui investira dans la tranche de fonds propres des futurs CLO gérés par Sagard | HalseyPoint. Au deuxième trimestre de 2025, Sagard a complété la première clôture du fonds, mobilisant des engagements d'un montant allant jusqu'à 92,5 M\$ US.

## IMMOBILIER

- Sagard Real Estate (auparavant EverWest) est un conseiller en placement immobilier et un exploitant de biens immobiliers qui fournit à ses investisseurs des services de gestion de placement partout aux États-Unis, notamment en ce qui a trait aux acquisitions, à la gestion d'actifs, ainsi qu'au développement et à la gestion immobilière. Le siège social de Sagard Real Estate est établi à Denver, au Colorado, et ses bureaux régionaux sont répartis dans l'ensemble des États-Unis.
- Sagard Real Estate offre une variété de stratégies de placement, y compris des comptes et des fonds à gestion distincte.

## PLATEFORME DE PLACEMENT EN GESTION PRIVÉE DE PATRIMOINE

- Sagard Patrimoine (auparavant Grayhawk) est un bureau d'investissement dédié qui offre aux familles canadiennes des capacités de calibre institutionnel et un accès exclusif à des occasions d'investissement mondiales, celles-ci allant des stratégies traditionnelles aux stratégies alternatives. Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Sagard Patrimoine se chiffrait à 1,5 G\$ (1,2 G\$ au 31 décembre 2024).
- Par l'entremise de Sagard, la Société détient indirectement une participation de 77,3 % dans Sagard Patrimoine (60,3 % au 31 décembre 2024).

## POWER SUSTAINABLE

Au 31 décembre 2025, l'actif géré de Power Sustainable se chiffrait à 4,4 G\$ (4,2 G\$ au 31 décembre 2024), incluant des engagements non capitalisés. L'actif géré reflète la juste valeur des actifs, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et inclut les engagements non capitalisés.

Power Sustainable gère des actifs dans des fonds et des comptes à gestion distincte. Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré.

31 décembre [en millions de dollars]	2025	2024
Power Sustainable Infrastructure énergétique	2 647	2 902
Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures	1 118	1 035
Power Sustainable Lios	271	261
Power Sustainable Decarb PE	352	–
<b>Actif géré</b>	<b>4 388</b>	<b>4 198</b>
<i>Power Corporation</i>	1 160	1 303
<i>Tiers et entreprises associées<sup>(1)</sup></i>	3 228	2 895
<b>Capitaux générant des honoraires<sup>(2)</sup></b>	<b>3 607</b>	<b>2 943</b>
<i>Power Corporation</i>	981	1 107
<i>Tiers et entreprises associées<sup>(1)</sup></i>	2 626	1 836

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco.

[2] Se reporter à la section Autres mesures.

Le taux moyen pondéré des honoraires de gestion de Power Sustainable s'est établi à 1 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit un taux comparable à celui de la période correspondante de 2024.

Le tableau suivant présente de l'information sur les stratégies gérées par Power Sustainable, ainsi que sur la participation de la Société dans chacune de ces stratégies.

31 décembre 2025 [en millions de dollars, sauf indication contraire]	Devise	Engagement initial	Engagements <sup>(1)</sup>		Participation détenue <sup>(2)</sup>			Valeur de l'actif net
			Engagements en capital	Capitalisé total	Power Corporation	Entreprises associées <sup>(3)</sup>	Tiers	
			(\$)	(\$)	(%)	(%)	(%)	(\$)
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique <sup>(4)(5)</sup>	\$ CA	2021	1 800	1 751	28,3	12,9	58,8	2 445
Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures <sup>(6)</sup>	\$ US	2023	811	300	17,8	76,1	6,1	306
Power Sustainable Lios	\$ CA	2022	285	154	–	20,7	79,3	139
Power Sustainable Decarb PE <sup>(7)</sup>	\$ US	2025	266	3	39,5	28,8	31,7	–

[1] Inclut les montants engagés au sein de chaque stratégie dans le cadre d'ententes de gestion distinctes.

[2] Selon le capital engagé ou la valeur de l'actif net au 31 décembre 2025.

[3] Les entreprises associées comprennent les engagements de la direction ainsi que les engagements de Lifeco de 220 M\$ dans PPSIE, de 600 M\$ US dans Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, de 56 M\$ dans Power Sustainable Lios et de 75 M\$ US dans Power Sustainable Decarb PE.

[4] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds et présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements liés à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[5] Exclut les participations directes dans des actifs énergétiques, dont la valeur de l'actif net s'établit à 153 M\$. Au 31 décembre 2025, PPSIE avait distribué un montant de 84 M\$ depuis sa création.

[6] Au cours du deuxième trimestre de 2024, la Société a conclu une entente de gestion distincte pour un montant total de 120 M\$ US dans le cadre de laquelle elle investira, conjointement avec le fonds, dans des placements ciblés. Au cours du quatrième trimestre de 2025, la Société a augmenté le montant total prévu par l'entente de gestion distincte pour le porter à 160 M\$ US. Au 31 décembre 2025, la Société avait investi un montant de 61 M\$ US (85 M\$ CA), déduction faite des distributions pouvant être rappelées, par l'intermédiaire de ce compte.

[7] Engagements allant jusqu'à 330 M\$ US, dont une tranche de 266 M\$ US peut actuellement être appelée par le fonds.

**POWER SUSTAINABLE INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE**

Power Sustainable Infrastructure énergétique (Power Sustainable Energy) exploite une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan axée sur l'Amérique du Nord totalisant 3,8 GW d'actifs d'énergie destinée aux services publics et à la distribution, incluant des actifs en cours de construction et des actifs dans des projets dont le développement est avancé. Par l'entremise de ses sociétés en exploitation en propriété exclusive, Potentia Renewables et Nautilus Solar, Power Sustainable Energy possède une équipe spécialisée de plus de 200 professionnels à l'interne pour superviser le développement, la construction, le financement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable à l'échelle de l'Amérique du Nord.

- Potentia Renewables : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Potentia, une société de production d'énergie renouvelable entièrement intégrée qui conçoit, exploite et gère des actifs de production d'énergies solaire et éolienne et qui exerce ses activités en Amérique du Nord.
- Nautilus Solar : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Nautilus, une société dont le siège social est situé à Chicago, aux États-Unis, et qui se spécialise dans l'acquisition, le développement, le financement et la gestion de projets de distribution d'énergie solaire sur les marchés communautaires, municipaux ou de services publics, ainsi que sur les marchés commerciaux et industriels.

La plateforme Power Sustainable Infrastructure énergétique gère activement des placements par l'entremise du Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE) et au moyen de placements directs dans des infrastructures énergétiques.

Le tableau suivant présente la composition du nombre total de mégawatts des actifs d'énergie destinée aux services publics et à la distribution qui sont gérés.

31 décembre [en mégawatts (MW)]	2025	2024
Projets dont le développement est avancé <sup>[1]</sup>	681	866
Projets en cours de construction	595	253
Projets en exploitation <sup>[1]</sup>	2 566	2 481
	3 842	3 600

[1] Comprend les projets dans lesquels PPSIE détient une participation conjointe, représentant une capacité de 613 MW au 31 décembre 2025, dont une tranche de 343 MW était incluse dans les projets dont le développement est avancé (capacité totale de 645 MW, dont une tranche de 343 MW était incluse dans les projets dont le développement était avancé au 31 décembre 2024). Au cours du deuxième trimestre de 2025, PPSIE a fait l'acquisition de la participation restante dans un projet précédemment comptabilisé à titre de coentreprise.

Power Sustainable Energy reçoit des honoraires de gestion variant entre 0,80 % et 1,00 %, calculés sur la valeur de l'actif net de PPSIE, ainsi qu'un intéressement aux plus-values de 15 %. Power Sustainable Energy reçoit également des honoraires de gestion de 0,85 %, calculés sur la valeur de l'actif net des participations directes.

Au deuxième trimestre de 2025, des projets éoliens développés par Potentia, représentant une capacité d'environ 425 MW et ayant auparavant atteint le stade de l'exploitation commerciale, ont été vendus à PPSIE. La Société a reçu un produit en trésorerie de 262 M\$.

Au 31 décembre 2025, l'actif total de PPSIE et des participations directes, sur une base consolidée, se chiffrait à 6,1 G\$ (6,5 G\$ au 31 décembre 2024).

**POWER SUSTAINABLE CRÉDIT LIÉ AUX INFRASTRUCTURES**

Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, une plateforme mondiale de crédit lié aux infrastructures, cible des placements dans les infrastructures énergétiques, de mobilité et de logistique, numériques et sociales, ainsi que d'autres infrastructures durables à l'échelle mondiale. La plateforme vise des investissements ayant un profil de risque de qualité inférieure dans des infrastructures et a pour objectif de soutenir les sociétés en exploitation, les actifs et les portefeuilles axés sur le développement durable en leur offrant des solutions de financement sur mesure.

**POWER SUSTAINABLE LIOS**

Power Sustainable Lios est une plateforme nord-américaine de placements privés spécialisée dans l'agroalimentaire qui soutient la transformation durable de notre système alimentaire. Le fonds Lios I, soit son premier fonds, investit dans des entreprises de taille moyenne axées sur la croissance au sein de la chaîne de valeur alimentaire en Amérique du Nord pour favoriser des changements positifs et durables.

**POWER SUSTAINABLE DECARB PE**

Power Sustainable placements privés en décarbonation (Power Sustainable Decarb PE) vise à générer des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque en investissant dans des sociétés du marché intermédiaire établies qui contribuent à décarboner l'économie nord-américaine. La stratégie cible des placements dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie, du transport et de l'environnement bâti.

Le 30 janvier 2026, soit après la fin de l'exercice, Power Sustainable Decarb PE a fait l'acquisition d'une participation majoritaire dans un fournisseur de services publics axés sur l'efficacité énergétique ainsi que de ressources énergétiques distribuées, qui est établi aux États-Unis et qui dessert principalement des sociétés de services publics et énergétiques, ainsi que des clients municipaux.

**RÉSULTATS – Activités de gestion d'actifs**

Les activités de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS; se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS), lequel correspond aux honoraires de gestion moins les charges liées aux plateformes de placement. Les activités de gestion d'actifs comprennent également l'intéressement aux plus-values et les produits tirés des autres activités de gestion.

	SAGARD	POWER SUSTAINABLE
ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS		
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		

Sommaire de la composition du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités de gestion d'actifs :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
<b>Bénéfice net (perte nette) ajusté</b>		
<b>SAGARD</b>		
Honoraires de gestion <sup>[1][2]</sup>	268	232
Charges liées aux plateformes de placement	(293)	(233)
Bénéfice (perte) tiré des honoraires <sup>[3]</sup>	(25)	(1)
Intéressement aux plus-values, montant net <sup>[4]</sup>	89	41
Autres <sup>[3]</sup>	(52)	(14)
	12	26
Bénéfice (perte) provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs <sup>[5]</sup>	1	(2)
Participations ne donnant pas le contrôle <sup>[6]</sup>	1	(19)
	14	5
<b>POWER SUSTAINABLE</b>		
Honoraires de gestion <sup>[1]</sup>	35	27
Charges liées aux plateformes de placement	(66)	(66)
Bénéfice (perte) tiré des honoraires <sup>[3]</sup>	(31)	(39)
Intéressement aux plus-values, montant net <sup>[4]</sup>	6	(15)
Autres <sup>[3][7]</sup>	(20)	(18)
Participations ne donnant pas le contrôle <sup>[8]</sup>	8	7
	(37)	(65)
<b>Bénéfice net (perte nette) ajusté</b>	(23)	(60)
<b>Ajustements</b>		
<b>POWER SUSTAINABLE</b>		
Charges de restructuration	–	(14)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	(23)	(74)

[1] Comprend les honoraires de gestion facturés par la plateforme de placement sur le capital exclusif. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement.

[2] En 2025, Sagard a comptabilisé des honoraires de gestion rétroactifs de 7 M\$ se rapportant aux nouveaux engagements en capital effectués dans le cadre de la clôture des activités de mobilisation de capitaux de Sagard Healthcare Partners, de PVC VI, de PDI V et de Portage Ventures IV (montant de 11 M\$ en 2024 se rapportant à la clôture des activités de mobilisation de capitaux de Portage Capital Solutions, de Sagard Healthcare Partners et de PDI V).

[3] Le bénéfice tiré des honoraires est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les éléments exclus du bénéfice tiré des honoraires sont inclus au poste Autres. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description et un rapprochement.

[4] L'intéressement aux plus-values, montant net, comprend l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des montants attribués aux employés. L'intéressement aux plus-values est comptabilisé en fonction des variations de la juste valeur des placements détenus dans chaque fonds consolidé, ainsi qu'en fonction de l'intéressement aux plus-values gagné lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu relativement aux fonds non consolidés. La quote-part revenant à la Société de la charge liée à l'intéressement aux plus-values à payer par le fonds est incluse dans les activités d'investissement.

[5] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) provenant de la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs de Sagard, ainsi que sa participation dans HalseyPoint.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations détenues dans SHMI, PEM et BEX par des tiers, ainsi que les participations détenues dans SHMI par Lifeco et des membres de la direction de Sagard.

[7] Le poste Autres comprend les activités d'acquisition de clients, de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE.

[8] Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations détenues dans PSM par Lifeco et des membres de la direction de Power Sustainable.

**AJUSTEMENTS (exclus du bénéfice net ajusté)****POWER SUSTAINABLE**

Au premier trimestre de 2024, Power Sustainable a réorienté ses stratégies et a pris la décision stratégique de réduire les activités de sa stratégie d'actions de sociétés ouvertes en Chine, notamment en cessant ses activités de gestion de placements dans ce pays. Power Sustainable a comptabilisé des charges de restructuration respectives de 12 M\$ et de 2 M\$ aux premier et deuxième trimestres de 2024.

## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

### Aperçu

Power Corporation investit du capital exclusif dans les stratégies de ses plateformes de placement afin de soutenir leur croissance et leur développement à titre de gestionnaires d'actifs. La stratégie de croissance des plateformes de placement repose principalement sur la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société s'attend à ce que son capital exclusif représente une proportion de moins en moins importante des fonds futurs. La Société cherche à obtenir des rendements intéressants sur ses investissements en capital exclusif, en fonction du profil de risque des investissements sous-jacents dans chaque stratégie.

Les rendements devraient se réaliser en fonction d'horizons temporels différents :

- Les stratégies liées aux produits, comme celles axées sur les instruments de crédit privé, l'immobilier, le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique et Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures, devraient générer des rendements sur une base régulière.
- Les stratégies liées à la croissance du capital, comme celles axées sur le capital de risque et les actions de sociétés fermées, devraient générer des rendements à mesure que les placements sont monétisés.

La Société détient des investissements gérés par Sagard et Power Sustainable. Le tableau suivant présente un résumé des investissements détenus par catégorie d'actif, y compris les investissements détenus par l'entremise de la Financière Power.

[en millions de dollars]	Au 31 décembre 2024			Exercice clos le 31 décembre 2025			Au 31 décembre 2025		
	Investissements à ce jour <sup>(1)</sup>	Distributions à ce jour <sup>(1)</sup>	Juste valeur	Investissements	Distributions	Variation de la juste valeur	Investissements à ce jour <sup>(1)</sup>	Distributions à ce jour <sup>(1)</sup>	Juste valeur
<b>Sagard</b>									
Capital de risque <sup>(2)</sup>	441	290	1 071	213	22	647	654	312	1 909
Actions de sociétés fermées	1 218	1 355	365	128	279	113	1 346	1 634	327
Instruments de crédit privé	475	315	241	127	124	6	602	439	250
Immobilier	33	1	32	–	–	–	33	1	32
Trésorerie et autres	1	–	43	–	–	–	1	–	21
	2 168	1 961	1 752	468	425	766	2 636	2 386	2 539
<b>Power Sustainable</b>									
Power Sustainable Infrastructure énergétique									
PPSIE <sup>(3)</sup>	425	32	624	22	1	9	447	33	654
Participations directes <sup>(4)</sup>	1 190	520	488	26	262	(99)	1 216	782	153
Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures <sup>(5)</sup>	27	–	29	77	38	7	104	38	75
Autres investissements	13	2	12	5	3	6	18	5	20
	1 655	554	1 153	130	304	(77)	1 785	858	902
	3 823	2 515	2 905	598	729	689	4 421	3 244	3 441

[1] Inclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds et les distributions découlant du rééquilibrage.

[2] Inclut le placement dans Wealthsimple, une filiale contrôlée et consolidée, à la juste valeur.

[3] Inclut la quote-part revenant à la Société des participations dans les filiales contrôlées et consolidées à la juste valeur détenues par l'intermédiaire de PPSIE. Les investissements à ce jour incluent les montants détenus auparavant par l'intermédiaire de participations directes qui ont été transférés dans PPSIE en 2021, aux troisième trimestres de 2022 et de 2023, ainsi qu'au deuxième trimestre de 2025.

[4] Comprend les participations directes dans les infrastructures énergétiques à la juste valeur. Les investissements à ce jour comprennent le financement relatif aux acquisitions de Potentia et de Nautilus ainsi que les charges liées aux plateformes connexes qui ont été engagées avant l'établissement de Power Sustainable Infrastructure énergétique.

[5] Comprend les placements gérés par l'entremise d'un compte à gestion distincte. Les investissements à ce jour sont présentés déduction faite des cessions d'engagements en capital financés par l'entremise d'offres secondaires directes.

## INVESTISSEMENTS DANS LES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES

Les investissements dans les technologies financières comprennent les placements de la Société, principalement détenus par l'entremise de la Financière Power, dans les Fonds Portage Ventures et les Fonds Diagram et dans Wealthsimple. Les placements de la Société dans les Fonds Portage Ventures et les Fonds Diagram lui permettent d'approfondir ses connaissances et d'accélérer l'adoption d'innovations au sein du groupe Power, tandis que les placements importants, tel que celui dans Wealthsimple, lui fournissent un accès direct à des capacités inédites.

### WEALTHSIMPLE

Au 31 décembre 2025, Portage Ventures I, la Financière Power et IGM détenaient collectivement, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power ainsi que des participations directes, une participation non diluée de 52,4 % dans Wealthsimple (54,4 % au 31 décembre 2024), représentant des droits de vote de 57,5 % et une participation entièrement diluée de 40,7 %. Fondée en 2014, Wealthsimple figure parmi les sociétés du secteur des technologies financières affichant la croissance la plus rapide au Canada. Elle offre des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent.

Wealthsimple continue de renforcer sa présence sur le marché grâce à un éventail de produits financiers couvrant entre autres les placements, les dépenses, l'épargne et l'impôt. Au 31 décembre 2025, Wealthsimple comptait 3,2 millions de clients sur le marché canadien, en excluant les clients utilisant l'outil de déclaration de revenus, avec un actif administré de 111,3 G\$, comparativement à 64,0 G\$ au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, le groupe Power avait investi 544 M\$ dans Wealthsimple (344 M\$ au 31 décembre 2024) et avait reçu un produit total de 500 M\$ dans le cadre d'une transaction secondaire effectuée en 2021.

La juste valeur de la participation du groupe Power dans Wealthsimple se chiffrait à 4,1 G\$ au 31 décembre 2025 (2,2 G\$ au 31 décembre 2024). La juste valeur de la participation entièrement diluée de 15,4 % de la Société dans Wealthsimple, incluant sa participation indirecte détenue par l'intermédiaire de Portage Ventures I, était évaluée à 1 566 M\$ au 31 décembre 2025 (822 M\$ au 31 décembre 2024). L'augmentation de la juste valeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 tient compte des transactions récentes et de la hausse des évaluations de sociétés comparables sur les marchés publics, ainsi que de la performance des activités de Wealthsimple et de ses attentes en matière de produits.

En 2025, le bénéfice net attribuable à la Société a subi une incidence défavorable de 78 M\$, principalement en raison de la comptabilisation de l'intéressement aux plus-values, montant net, lié à l'augmentation de la juste valeur de Wealthsimple aux deuxième et troisième trimestres.

- La Société a comptabilisé une augmentation de 51 M\$ de l'intéressement aux plus-values à payer au titre de sa participation dans Wealthsimple, qu'elle a incluse dans les activités d'investissement de Sagard, ainsi que la quote-part lui revenant de l'augmentation respective de 52 M\$ et de 4 M\$ de l'intéressement aux plus-values à payer, qu'elle a attribuée à IGM et à Lifeco et incluse dans l'incidence de la consolidation. Le total de la quote-part revenant à la Société de l'augmentation de l'intéressement aux plus-values à payer s'est chiffré à 107 M\$, compte tenu des participations ne donnant pas le contrôle.
- À titre de gestionnaire, Sagard a comptabilisé des produits tirés de l'intéressement aux plus-values de 54 M\$, déduction faite des charges liées aux employés connexes, qu'elle a inclus dans les activités de gestion d'actifs. Le total de la quote-part revenant à la Société des produits tirés de l'intéressement aux plus-values, montant net, s'est chiffré à 29 M\$, compte tenu des participations ne donnant pas le contrôle.

**RÉSULTATS – Activités d'investissement**

Les activités d'investissement comprennent les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par les plateformes de placement et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement. En raison du traitement comptable requis à l'égard des placements et des activités sous-jacents, les résultats de certains fonds consolidés et de certaines filiales contrôlées et consolidées qui sont inclus dans les activités d'investissement ne sont pas alignés sur les variations de la juste valeur de la participation respective de la Société.

La Société a déterminé qu'elle détient le contrôle du Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique en raison de son exposition aux rendements variables, et elle est tenue de consolider les activités de PPSIE conformément aux normes IFRS. Par conséquent, l'augmentation de la juste valeur de la participation détenue par la Société dans PPSIE n'est pas comptabilisée dans le bénéfice. Toutefois, les participations à titre de commanditaires détenues par des tiers comportant des clauses de rachat, sous réserve de certaines restrictions, ont été classées en tant que passifs financiers et sont réévaluées à leur valeur de rachat. L'incidence de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle a été exclue du bénéfice net ajusté. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

Les produits tirés des activités d'investissement (capital exclusif) sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant les variations de la juste valeur.

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités d'investissement (capital exclusif) :

	SAGARD	POWER SUSTAINABLE
ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS		
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
<b>Bénéfice net (perte nette) ajusté</b>		
<b>SAGARD</b>		
Actions de sociétés fermées et autres stratégies	148	72
Capital de risque (investissements dans les technologies financières) <sup>[1]</sup>	(4)	(12)
	144	60
<b>POWER SUSTAINABLE</b>		
Infrastructures énergétiques <sup>[2]</sup>	(23)	(72)
Autres <sup>[3]</sup>	7	1
	(16)	(71)
<b>Bénéfice net (perte nette) ajusté</b>	128	(11)
<b>Ajustements</b>		
<b>SAGARD</b>		
Réévaluation des actifs d'impôt différé	–	16
<b>POWER SUSTAINABLE</b>		
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et autres incidences liées au marché	(116)	(82)
Reclassement de l'écart de change lié à Power Sustainable China	–	54
	(116)	(12)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	12	(23)

[1] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthsimple. Les résultats de l'exercice 2025 comprennent une charge de 51 M\$ liée à la quote-part revenant à la Société de l'intéressement aux plus-values à payer en raison de l'augmentation de la juste valeur de la participation détenue dans Wealthsimple (charge de 32 M\$ comptabilisée en 2024).

[2] Les participations dans les infrastructures énergétiques sont consolidées conformément aux normes IFRS. L'apport au bénéfice représente la quote-part revenant à la Société du bénéfice lié aux activités sous-jacentes de PPSIE et des participations directes (c.-à-d. les produits et les charges liés aux projets, les charges financières connexes, la dotation aux amortissements, les charges liées au développement, et les frais généraux et administratifs).

[3] Les résultats du premier trimestre de 2025 comprenaient une variation de la juste valeur des autres investissements gérés au sein de la plateforme Power Sustainable.

**AJUSTEMENTS** (exclus du bénéfice net ajusté)**SAGARD**

Aucun ajustement n'a été apporté pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Sagard avait comptabilisé des ajustements d'un montant positif de 16 M\$ se rapportant principalement à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des actifs d'impôt différé par Wealthsimple.

**POWER SUSTAINABLE**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, Power Sustainable a comptabilisé des ajustements représentant une incidence défavorable nette de 116 M\$ comprenant la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et d'autres incidences liées au marché :

- Une charge de 125 M\$ se rapportant à la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers, à l'égard de laquelle une charge de 124 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre. La Société contrôle et consolide les activités de PPSIE conformément aux normes IFRS. Toutefois, les participations détenues par des tiers comportent des clauses de rachat et sont classées en tant que passifs financiers, lesquels sont réévalués à leur valeur de rachat. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent une charge nette de 95 M\$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, attribuable à l'augmentation nette de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE.
- Un recouvrement de 11 M\$ attribuable à la réévaluation d'un passif d'impôt différé se rapportant à la participation de la Société dans PPSIE et comptabilisé au deuxième trimestre de 2025.
- La quote-part revenant à la Société des réévaluations de la juste valeur des dérivés ayant représenté une perte de 2 M\$ après impôt (3 M\$ avant impôt), à l'égard de laquelle un profit de 6 M\$ après impôt (8 M\$ avant impôt) a été comptabilisé au quatrième trimestre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Power Sustainable avait comptabilisé des ajustements représentant une incidence défavorable nette de 28 M\$ comprenant l'élément suivant :

- Une charge de 82 M\$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et des autres incidences liées au marché :
  - Une charge de 88 M\$ se rapportant à la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, attribuable aux variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers, dont une tranche de 41 M\$ a été comptabilisée au quatrième trimestre de 2024. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprenaient une charge de 49 M\$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE.
  - Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la quote-part revenant à la Société des réévaluations de la juste valeur des dérivés avait représenté un profit de 6 M\$ après impôt (8 M\$ avant impôt), à l'égard duquel un profit de 13 M\$ après impôt (17 M\$ avant impôt) avait été comptabilisé au quatrième trimestre.
- Cet élément a été partiellement contrebalancé par un recouvrement de 54 M\$ comptabilisé à la fermeture de Power Sustainable China, un établissement à l'étranger, attribuable au reclassement de l'écart de change cumulé connexe dans le bénéfice net au premier trimestre de 2024.

**Entreprises autonomes****APERÇU**

Au 31 décembre 2025, les entreprises autonomes représentaient le placement en titres de participation de la Société dans LMPG. Au 31 décembre 2025, Power Sustainable détenait une participation donnant le contrôle de 49,6 % (soit la même participation qu'au 31 décembre 2024) dans LMPG, une entreprise qui conçoit, développe et fabrique une large gamme de solutions DEL de catégorie de spécifications durables et de haute performance pour des environnements commerciaux, institutionnels et urbains.

Au 31 décembre 2024, Power Sustainable détenait une participation de 34,1 % dans Lion, un fabricant de véhicules zéro émission. La valeur comptable de la participation dans Lion était nulle au 31 décembre 2024. En mai 2025, Lion a complété une transaction de restructuration en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC). Par conséquent, la totalité des actions ordinaires, des options, des bons de souscription et des autres instruments émis et en circulation pouvant être exercés, ou encore convertis en actions ordinaires ou échangés contre des actions ordinaires de Lion, ont été annulés sans contrepartie.

**RÉSULTATS**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la perte nette des entreprises autonomes s'est chiffrée à 2 M\$, comparativement à une perte nette de 38 M\$ pour la période correspondante de 2024. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la perte nette ajustée des entreprises autonomes s'est chiffrée à 14 M\$, comparativement à une perte nette ajustée de 64 M\$ pour la période correspondante de 2024.

La perte nette pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des ajustements représentant une incidence favorable de 12 M\$.

**AJUSTEMENTS** (exclus du bénéfice net ajusté)

La direction de la Société applique la définition du bénéfice net ajusté aux résultats présentés par les entreprises autonomes et identifie des ajustements connexes. Les ajustements sont des éléments exclus de l'apport des entreprises autonomes au bénéfice net de la Société lors du calcul de l'apport au bénéfice net ajusté.

Pour 2025, les ajustements représentant une incidence favorable de 12 M\$ sur le bénéfice comprenaient principalement la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs d'impôt différé par LMPG comptabilisée au premier trimestre.

Pour 2024, les ajustements représentant une incidence favorable de 26 M\$ après impôt (18 M\$ avant impôt) sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Un profit net de 279 M\$ après impôt (279 M\$ avant impôt) comptabilisé à la vente de la participation de 42,6 % de la Société dans Peak au quatrième trimestre de 2024.
- La quote-part revenant à la Société du profit de 46 M\$ après impôt (46 M\$ avant impôt) comptabilisé par Peak au deuxième trimestre de 2024 à la cession de sa participation dans Rawlings.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Des charges pour perte de valeur au titre de la participation de la Société dans Lion, partiellement contrebalancées par la quote-part de 122 M\$ après impôt (130 M\$ avant impôt) revenant à la Société de la réévaluation des obligations au titre des bons de souscription de Lion découlant de la baisse de la valeur de marché, dont une tranche de 81 M\$ après impôt avait été comptabilisée au quatrième trimestre.
- La quote-part revenant à la Société des charges pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie comptabilisées au titre du goodwill, partiellement contrebalancée par l'incidence de la réévaluation par LMPG des passifs au titre d'un rachat, d'un montant de 177 M\$ après impôt (177 M\$ avant impôt), dont une tranche de 87 M\$ avait été comptabilisée au quatrième trimestre.

### Activités propres et autres

Les activités propres et autres comprennent l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, ainsi que l'apport des activités propres de la société de portefeuille, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles.

Le sommaire des activités propres et autres de la Société et de la Financière Power sur une base combinée se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
<b>Apport au bénéfice net (à la perte nette)</b>		
Autres placements		
Fonds d'investissement	9	15
Autres <sup>[1]</sup>	25	72
	34	87
Charges d'exploitation et autres charges		
Charges d'exploitation <sup>[2]</sup>	(219)	(182)
Amortissement	(7)	(7)
Variation de la juste valeur des droits jumelés, déduction faite de la couverture <sup>[3]</sup>	10	1
Charges financières <sup>[4]</sup>	(54)	(54)
Impôt sur le bénéfice	(1)	(1)
	(271)	(243)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(194)	(192)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>(431)</b>	<b>(348)</b>

[1] Comprend les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

[2] Les charges d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprenaient une charge de 11 M\$ se rapportant à la révision des hypothèses à l'égard du rendement utilisées dans le cadre de l'évaluation des unités d'actions liées au rendement (montant de 12 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024). Les charges d'exploitation liées à la Financière Power se sont chiffrées à 90 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (69 M\$ pour la période correspondante de 2024).

[3] La Société a rattaché des droits à la plus-value des actions jumelés (droits jumelés) à certaines options, lesquelles sont classées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. La Société a conclu des swaps de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. La variation de la juste valeur des droits jumelés représente la variation de la juste valeur du passif, déduction faite de la réévaluation à la juste valeur des instruments dérivés.

[4] Les charges financières liées à la Financière Power se sont chiffrées à 18 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (17 M\$ pour la période correspondante de 2024).

**Ajustements** (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
<b>Lifeco<sup>[1]</sup></b>		
Expérience sur le marché par rapport aux attentes	(148)	146
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction	(60)	(102)
Incidences de la transformation des activités et autres incidences	(178)	(76)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions	(102)	(101)
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales	15	10
	(473)	(123)
Incidence de la consolidation <sup>[2]</sup>	(44)	(26)
	(517)	(149)
<b>IGM<sup>[1]</sup></b>		
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées	16	–
Consolidation de pertes fiscales	–	3
Refinancement de la dette de Rockefeller	–	(2)
Quote-part des ajustements de Lifeco	(11)	(4)
	5	(3)
Incidence de la consolidation <sup>[2]</sup>	13	17
	18	14
<b>GBL</b>		
Charge pour perte de valeur et autres charges et reclassement de l'écart de change se rapportant à Imerys	(155)	(44)
Perte liée au désinvestissement partiel du portefeuille de GBL Capital et de Sienna Investment Managers	(92)	–
Profit d'Affidea lié à la modification de sa dette	22	–
	(225)	(44)
<b>Sagard et Power Sustainable</b>		
Réévaluation des actifs d'impôt différé	–	16
Reclassement de l'écart de change lié à Power Sustainable China	–	54
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et autres incidences liées au marché	(116)	(82)
Charges de restructuration	–	(14)
	(116)	(26)
<b>Entreprises autonomes</b>		
Profit à la cession de Peak et d'une entreprise liée	–	325
Perte de valeur et autres incidences liées au marché se rapportant à Lion	–	(122)
Perte de valeur et autres incidences liées au marché se rapportant à LMPG	–	(177)
Réévaluation des passifs d'impôt différé par LMPG	12	–
	12	26
	(828)	(179)

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; et ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant un profit réalisé comptabilisé par IGM au deuxième trimestre de 2025 à la vente d'une partie de sa participation dans Conquest, un placement d'entreprise classé par IGM comme étant à la JVAERG.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter aux sections Ajustements ci-dessus portant respectivement sur Lifeco, IGM, GBL, Sagard et Power Sustainable, et les entreprises autonomes. Se reporter également à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS de la présente revue de la performance financière.

## Situation financière

### BILANS CONSOLIDÉS (résumés)

Les bilans résumés de Lifeco et d'IGM, le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, ainsi que les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bilan de la société de portefeuille et du bilan consolidé résumé de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024, qui figurent à la note 35 des états financiers consolidés de 2025.

31 décembre 2025	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres <sup>(1)</sup>	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
<b>Actif</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902	1 274	2 232	2 518	(560)	14 366
Placements	239 080	5 387	176	4 552	554	249 749
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	424	670	21 574	–	(22 668)	–
GBL <sup>(2)</sup>	–	–	3 291	–	–	3 291
Autres	1 075	2 397	1 609	–	(5 081)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	570	3 084	–	1 734	(544)	4 844
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 571	–	–	–	–	1 571
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	16 850	–	–	–	–	16 850
Autres actifs	26 992	5 662	626	29 100	(177)	62 203
Immobilisations incorporelles <sup>(3)</sup>	4 912	1 291	1	915	(88)	7 031
Goodwill <sup>(3)</sup>	11 283	2 637	–	334	407	14 661
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	551 169	–	–	–	–	551 169
<b>Total de l'actif</b>	<b>862 828</b>	<b>22 402</b>	<b>29 509</b>	<b>39 153</b>	<b>(28 157)</b>	<b>925 735</b>
<b>Passif</b>						
Passifs au titre des contrats d'assurance	161 644	–	–	–	–	161 644
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 042	–	–	–	–	89 042
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	919	–	–	–	–	919
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	4 815	–	–	–	4 815
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	647	–	–	647
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours <sup>(4)</sup> :						
Financière Power, Lifeco et IGM	8 792	2 400	250	–	(88)	11 354
Fonds d'investissement consolidés et autres	–	–	–	4 146	–	4 146
Autres passifs	18 259	6 149	1 350	32 327	(1 134)	56 951
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	–	–	–	–	70 418
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	480 751	–	–	–	–	480 751
<b>Total du passif</b>	<b>829 825</b>	<b>13 364</b>	<b>2 247</b>	<b>36 473</b>	<b>(1 222)</b>	<b>880 687</b>
<b>Fonds propres</b>						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	(1 500)	–
Actions privilégiées perpétuelles	2 920	–	2 830	–	(5 750)	–
Actions non participantes	–	–	1 350	–	–	1 350
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	25 437	8 944	23 082	2 280	(36 661)	23 082
Participations ne donnant pas le contrôle <sup>(5)(6)</sup>	3 146	94	–	400	16 976	20 616
<b>Total des fonds propres</b>	<b>33 003</b>	<b>9 038</b>	<b>27 262</b>	<b>2 680</b>	<b>(26 935)</b>	<b>45 048</b>
<b>Total du passif et des fonds propres</b>	<b>862 828</b>	<b>22 402</b>	<b>29 509</b>	<b>39 153</b>	<b>(28 157)</b>	<b>925 735</b>

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 35 des états financiers consolidés de 2025.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débetures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM, de PSM, de SHMI et des participations contrôlées et consolidées.

31 décembre 2024	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres <sup>[1]</sup>	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
<b>Actif</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 709	910	1 606	858	(339)	13 744
Placements	231 478	5 600	101	2 497	311	239 987
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	407	634	21 202	–	(22 243)	–
GBL <sup>[2]</sup>	–	–	3 683	–	–	3 683
Autres	705	1 331	1 738	–	(3 774)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées						
	486	3 346	–	1 780	(494)	5 118
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 193	–	–	–	–	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	17 842	–	–	–	–	17 842
Autres actifs	26 571	4 948	349	20 047	(160)	51 755
Immobilisations incorporelles <sup>[3]</sup>	4 958	1 277	1	828	(90)	6 974
Goodwill <sup>[3]</sup>	11 428	2 637	–	204	408	14 677
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	496 386	–	–	–	–	496 386
<b>Total de l'actif</b>	<b>802 163</b>	<b>20 683</b>	<b>28 680</b>	<b>26 214</b>	<b>(26 381)</b>	<b>851 359</b>
<b>Passif</b>						
Passifs au titre des contrats d'assurance	155 683	–	–	–	–	155 683
Passifs au titre des contrats d'investissement	90 157	–	–	–	–	90 157
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	795	–	–	–	–	795
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	5 025	–	–	–	5 025
Débitures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	647	–	–	647
Débitures et autres instruments d'emprunt sans recours <sup>[4]</sup> :						
Financière Power, Lifeco et IGM	9 469	2 400	250	–	(88)	12 031
Fonds d'investissement consolidés et autres	–	–	–	3 878	–	3 878
Autres passifs	17 019	5 387	1 073	20 050	(758)	42 771
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	–	–	–	–	66 343
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	430 043	–	–	–	–	430 043
<b>Total du passif</b>	<b>769 509</b>	<b>12 812</b>	<b>1 970</b>	<b>23 928</b>	<b>(846)</b>	<b>807 373</b>
<b>Fonds propres</b>						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	(1 500)	–
Actions privilégiées perpétuelles	2 720	–	2 830	–	(5 550)	–
Actions non participantes	–	–	950	–	–	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	25 321	7 801	22 930	1 972	(35 094)	22 930
Participations ne donnant pas le contrôle <sup>[5][6]</sup>	3 113	70	–	314	16 609	20 106
<b>Total des fonds propres</b>	<b>32 654</b>	<b>7 871</b>	<b>26 710</b>	<b>2 286</b>	<b>(25 535)</b>	<b>43 986</b>
<b>Total du passif et des fonds propres</b>	<b>802 163</b>	<b>20 683</b>	<b>28 680</b>	<b>26 214</b>	<b>(26 381)</b>	<b>851 359</b>

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 35 des états financiers consolidés de 2025.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débiteures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société. Les chiffres comparatifs ont été ventilés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM, de PSM, de SHMI et des participations contrôlées et consolidées.

### Actif et passif consolidés

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 925,7 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 851,4 G\$ au 31 décembre 2024, principalement en raison des éléments suivants :

- Les placements ont augmenté de 9,8 G\$, principalement en raison de l'augmentation des volumes des obligations de Lifeco au Canada, en Europe et aux États-Unis, ainsi que de l'augmentation de la juste valeur des obligations aux États-Unis et de l'augmentation des placements dans des actions de sociétés ouvertes et fermées au Canada découlant des achats et de l'appréciation des marchés.
- Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, ont augmenté de 54,8 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée de 52,4 G\$ des hausses de la valeur de marché, des produits de placement se rapportant aux gains en capital latents sur les placements, montant net, des dépôts nets de 1,9 G\$, ainsi que de l'augmentation de 0,6 G\$ des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement.

Le passif a augmenté pour s'établir à 880,7 G\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 807,4 G\$ au 31 décembre 2024, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 6,0 G\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations sur les marchés et des fluctuations des devises, partiellement contrebalancées par les transferts d'affaires habituels.

- Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 1,1 G\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises et des transferts d'affaires habituels, partiellement contrebalancée par les fluctuations sur les marchés.
- Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 54,8 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée de 52,4 G\$ des hausses de la valeur de marché, des produits de placement se rapportant aux gains en capital latents sur les placements, montant net, ainsi que des dépôts nets de 1,9 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes et des produits de placement estimatifs futurs, seront suffisants pour payer les montants estimatifs futurs au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon les pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter au rapport de gestion annuel de Lifeco.

Pour une analyse des bilans consolidés respectifs de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

**BILANS DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE**

Dans les bilans de la société de portefeuille présentés ci-dessous, les données de Power Corporation et de la Financière Power sont présentées sur une base combinée, tandis que les participations dans les filiales sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette présentation aide le lecteur à cibler les changements dans le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille et présente par ailleurs les activités d'investissement de même que les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les débetures et les actions non participantes.

31 décembre	2025	2024
<b>Actif de la société de portefeuille</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>[1]</sup>	2 232	1 606
Participations :		
Lifeco	17 237	17 108
IGM	4 337	4 094
GBL <sup>[2]</sup>	3 291	3 683
Sagard et Power Sustainable <sup>[3]</sup>	1 525	1 649
Entreprises autonomes <sup>[4]</sup>	84	89
Autres actifs et placements <sup>[5]</sup>	803	451
<b>Total de l'actif de la société de portefeuille</b>	<b>29 509</b>	<b>28 680</b>
<b>Passif de la société de portefeuille</b>		
Débetures et autres instruments d'emprunt <sup>[6]</sup>	897	897
Autres passifs	1 350	1 073
<b>Total du passif de la société de portefeuille</b>	<b>2 247</b>	<b>1 970</b>
<b>Fonds propres de la société de portefeuille</b>		
Actions privilégiées perpétuelles <sup>[7]</sup>	2 830	2 830
Actions non participantes	1 350	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	23 082	22 930
<b>Total des fonds propres de la société de portefeuille</b>	<b>27 262</b>	<b>26 710</b>
<b>Total du passif et des fonds propres de la société de portefeuille</b>	<b>29 509</b>	<b>28 680</b>

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois d'un montant de 560 M\$ (339 M\$ au 31 décembre 2024). Conformément aux normes IFRS, ceux-ci sont classés à titre de placements dans les états financiers consolidés de 2025.

[2] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[3] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple présentés selon la méthode de la mise en équivalence.

[4] L'entreprise autonome contrôlée est présentée selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

[5] Comprend des dividendes d'un montant de 83 M\$ déclarés par IGM au quatrième trimestre (soit le même montant qu'au 31 décembre 2024) et reçus par la Financière Power le 30 janvier 2026. Les autres placements comprennent les participations en portefeuille dans des fonds d'actions de sociétés fermées, qui sont classées comme étant à la JVRN. Au 31 décembre 2025, la Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à ces fonds pour un montant total de 26 M\$.

[6] Comprend les débetures de la Financière Power de 250 M\$ au 31 décembre 2025 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2024).

[7] Actions privilégiées perpétuelles émises par la Financière Power.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société et la Financière Power se sont élevés à 2 232 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 1 606 M\$ à la fin de décembre 2024 (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États des flux de trésorerie de la société de portefeuille figurant plus loin dans le présent rapport de gestion).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus dans le cadre des activités d'investissement de Sagard et de Power Sustainable se sont élevés à 30 M\$ au 31 décembre 2025 (51 M\$ au 31 décembre 2024) et sont compris dans la valeur comptable des plateformes de placement.

## Placements

### Participations dans Lifeco, IGM et GBL (selon la méthode de la mise en équivalence)

Le tableau suivant présente, selon la méthode de la mise en équivalence, la continuité des participations dans Lifeco, IGM et GBL, aux fins de la présentation de la société de portefeuille. La valeur comptable des participations dans Lifeco, IGM et GBL, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a diminué pour s'établir à 24 865 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 24 885 M\$ au 31 décembre 2024.

	Lifeco	IGM	GBL <sup>[1]</sup>	Total
Valeur comptable au début de l'exercice	17 108	4 094	3 683	24 885
Apport du bénéfice net ajusté	3 138	640	(38)	3 740
Apport des ajustements	(517)	18	(225)	(724)
Cessions	(768)	–	–	(768)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(11)	(28)	46	7
Dividendes	(1 544)	(333)	(175)	(2 052)
Incidence des variations des participations et autres	(169)	(54)	–	(223)
Valeur comptable au 31 décembre 2025	17 237	4 337	3 291	24 865

[1] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

### Plateformes de placements dans des actifs alternatifs

Le tableau suivant présente les composantes des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable. Les sociétés de gestion d'actifs et les participations contrôlées et consolidées détenues par l'intermédiaire des plateformes de placement sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs comprennent les placements suivants :

Valeur comptable, aux 31 décembre	2025	2024
Sociétés de gestion d'actifs		
Sagard	164	115
Power Sustainable	–	2
Activités d'investissement		
Sagard <sup>[1]</sup>	1 182	1 031
Power Sustainable	179	501
	1 525	1 649

[1] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

### Impôt sur le bénéfice

Au 31 décembre 2025, les pertes autres qu'en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 1 524 M\$ (dont des pertes de 1 521 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et elles pouvaient servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration entre 2028 et 2045.

Au 31 décembre 2025, les pertes en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 192 M\$ (dont des pertes de 98 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et peuvent être utilisées pour une durée indéfinie pour contrebalancer les gains en capital.

De plus, au 31 décembre 2025, les différences temporaires déductibles dont les avantages n'ont pas été comptabilisés se chiffraient à 570 M\$.

### Fonds propres

#### Actions non participantes

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent sept séries d'actions privilégées de premier rang d'un montant en capital social total de 1 350 M\$ au 31 décembre 2025 (950 M\$ au 31 décembre 2024), dont la totalité est à dividende non cumulatif. Toutes les séries d'actions sont des actions privilégées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société.

Le 22 septembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,75 %, série H, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de 2025 pour obtenir des renseignements additionnels.

Le 20 novembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,65 %, série I, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de 2025 pour obtenir des renseignements additionnels.

Les modalités des autres actions privilégées de premier rang en circulation sont décrites à la note 19 des états financiers consolidés de 2025 de la Société.

**Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes**

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes se sont chiffrés à 23 082 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 22 930 M\$ au 31 décembre 2024.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice	22 930	21 193
Variation des actions participantes		
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(190)	(161)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités (3 305 264 actions en 2025 et 3 165 255 actions en 2024) en vertu des Régimes d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société	113	113
	(77)	(48)
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	2 627	2 795
Dividendes déclarés	(1 623)	(1 509)
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(521)	(269)
Profits réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	29	238
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	(202)	104
	310	1 359
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	(329)	663
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	277	(210)
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies	62	158
Quote-part de Parjointco et des autres entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	(89)	(104)
Rémunération fondée sur des actions, y compris l'incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales	(2)	(81)
	(81)	426
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes aux 31 décembre	23 082	22 930

La valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) s'est établie à 36,31 \$ au 31 décembre 2025, comparativement à 35,56 \$ à la fin de 2024.

**Nombre d'actions participantes en circulation**

À la date de la présente revue de la performance financière, 54 860 866 actions privilégiées participantes de la Société étaient en circulation (soit le même nombre qu'au 31 décembre 2024), et 577 955 198 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 589 948 328 au 31 décembre 2024.

À la date de la présente revue de la performance financière, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 13 932 337 actions comportant des droits de vote limités de la Société, incluant 3 125 198 actions comportant des droits de vote limités pouvant être émises en vertu des options prévues par le Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power pris en charge par la Société, étaient en circulation, et 323 542 actions comportant des droits de vote limités pouvaient également être émises en vertu des unités d'actions incessibles liées au rendement en circulation.

**Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités**

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société entreprise le 1<sup>er</sup> mars 2024 est arrivée à expiration le 28 février 2025. Le 1<sup>er</sup> mars 2025, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 28 février 2026. Conformément à cette offre, la Société a pu racheter jusqu'à 20 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 3,7 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 18 février 2025) aux prix du marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a racheté et annulé 12,4 millions d'actions comportant des droits de vote limités, pour un montant total de 711 M\$ (10,6 millions d'actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 430 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024).

## ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 1<sup>er</sup> mars 2026, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2027 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 20 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 3,8 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 16 février 2026) aux prix du marché. Au 18 mars 2026, la Société avait racheté 3,0 millions d'actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 206 M\$ en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités en 2026.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) et peut, de temps à autre, établir des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction. Le RAAA est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2026, soit la date de début de la nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

## Valeur de l'actif net ajustée

La valeur de l'actif net ajustée est présentée pour Power Corporation et correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour déterminer la juste valeur des actifs, les placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont ajustés à la juste valeur, comme suit :

- Les placements dans des sociétés cotées en bourse sont évalués à leur valeur de marché, soit le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière.
- Les placements dans des entités fermées, incluant les instruments d'emprunt, sont évalués à la juste valeur estimée par la direction, au moyen de modèles d'évaluation appliqués de façon uniforme et fondés sur un multiple de valorisation ou sur les flux de trésorerie actualisés. Certaines évaluations sont préparées par des évaluateurs externes ou font l'objet d'une révision par des évaluateurs externes. Les transactions comparables sur le marché sont généralement utilisées pour corroborer la juste valeur estimative. La valeur des placements dans des entités fermées est présentée déduction faite de toute rémunération incitative de la direction.
- Les placements dans des fonds d'investissement sont évalués à la juste valeur présentée par le fonds, déduction faite de l'intéressement aux plus-values ou aux autres incitatifs.

La présentation des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes à la juste valeur n'est pas conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

La valeur de l'actif net ajustée de la Société est présentée selon une approche transitive. Le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille comprend les placements détenus dans des sociétés ouvertes par l'intermédiaire de la Financière Power (Lifeco, IGM et GBL) ainsi que les dettes nettes et les actions privilégiées de la Financière Power. Au 31 décembre 2025, la valeur de l'actif net ajustée par action, un ratio non conforme aux normes IFRS, se chiffrait à 85,77 \$, comparativement à 60,44 \$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 41,9 %. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) se chiffrait à 36,31 \$, comparativement à 35,56 \$ au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 2,1 %.

31 décembre	2025			2024		
	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée
<b>Actif de la société de portefeuille</b>						
Participations						
Financière Power						
Lifeco	17 237	24 910	42 147	17 108	13 184	30 292
IGM	4 337	4 807	9 144	4 094	2 698	6 792
GBL <sup>[1]</sup>	3 291	(600)	2 691	3 683	(1 521)	2 162
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs						
Sociétés de gestion d'actifs <sup>[2]</sup>						
Sagard	164	244	408	115	314	429
Power Sustainable	–	–	–	2	–	2
Activités d'investissement						
Sagard <sup>[3]</sup>	1 182	1 357	2 539	1 031	721	1 752
Power Sustainable	179	723	902	501	652	1 153
Entreprises autonomes	84	3	87	89	(4)	85
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 232	–	2 232	1 606	–	1 606
Autres actifs et placements	803	–	803	451	–	451
<b>Total de l'actif de la société de portefeuille</b>	<b>29 509</b>	<b>31 444</b>	<b>60 953</b>	<b>28 680</b>	<b>16 044</b>	<b>44 724</b>
<b>Passif et actions non participantes de la société de portefeuille</b>						
Débitures et autres instruments d'emprunt	897	–	897	897	–	897
Autres passifs <sup>[4]</sup>	1 350	–	1 350	1 073	–	1 073
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	4 180	–	4 180	3 780	–	3 780
<b>Total du passif et des actions non participantes de la société de portefeuille</b>	<b>6 427</b>	<b>–</b>	<b>6 427</b>	<b>5 750</b>	<b>–</b>	<b>5 750</b>
<b>Valeur nette</b>						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (mesure conforme aux normes IFRS)/Valeur de l'actif net ajustée (mesure non conforme aux normes IFRS)						
	23 082	31 444	54 526	22 930	16 044	38 974
<b>Par action</b>	<b>36,31</b>		<b>85,77</b>	<b>35,56</b>		<b>60,44</b>

[1] La quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net présentée par GBL se chiffrait à 3,9 G\$ (2,4 G€) au 31 décembre 2025 (3,9 G\$ [2,6 G€] au 31 décembre 2024).

[2] La société de gestion de Sagard est présentée à sa juste valeur. La société de gestion de Power Sustainable est présentée à sa valeur comptable.

[3] Comprend les placements de la Société dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et WealtheSimple, détenus par la Financière Power.

[4] Conformément à IAS 12 *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

Les placements évalués à la valeur de marché et la trésorerie représentent 92,4 % du total de l'actif à la juste valeur au 31 décembre 2025 (91,7 % au 31 décembre 2024). Une variation de 10 % de la valeur de marché des placements dans des sociétés cotées en bourse se traduirait par une variation de 5 407 M\$, ou 8,51 \$ par action, de la valeur de l'actif net ajustée de la Société.

## Flux de trésorerie

### ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (résumés)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco et d'IGM, ainsi que les flux de trésorerie de la société de portefeuille de Power Corporation et de la Financière Power, sur une base combinée, et ceux des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement de l'état des flux de trésorerie de la société de portefeuille et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, qui figurent à la note 35 des états financiers consolidés de 2025. Cette présentation aide le lecteur à évaluer les flux de trésorerie de la société de portefeuille.

Exercice clos le 31 décembre 2025	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres <sup>[1]</sup>	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	2 708	1 035	1 791	961	(1 715)	4 780
Activités de financement	(4 322)	(972)	(1 958)	1 307	2 274	(3 671)
Activités d'investissement	(56)	301	793	(606)	(780)	(348)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(137)	–	–	(2)	–	(139)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 807)	364	626	1 660	(221)	622
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	10 709	910	1 606	858	(339)	13 744
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	8 902	1 274	2 232	2 518	(560)	14 366

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

Exercice clos le 31 décembre 2024	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres <sup>[1]</sup>	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	4 751	1 092	1 688	(37)	(1 603)	5 891
Activités de financement	(2 285)	(253)	(1 958)	1 090	2 146	(1 260)
Activités d'investissement	(408)	(474)	658	(861)	(675)	(1 760)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	534	–	–	27	–	561
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 592	365	388	219	(132)	3 432
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	8 117	545	1 218	639	(207)	10 312
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	10 709	910	1 606	858	(339)	13 744

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont augmenté de 622 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à une augmentation de 3 432 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 4 780 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 5 891 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital, l'émission et le rachat d'actions participantes et privilégiées, l'émission et le rachat d'actions ordinaires, de parts de fonds à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds par des filiales, les dividendes versés sur les actions participantes et non participantes de la Société, les dividendes versés par les filiales aux

participations ne donnant pas le contrôle, ainsi que les augmentations et remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation par IGM, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 3 671 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 1 260 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 348 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 1 760 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Pour une analyse des flux de trésorerie respectifs de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

**ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE**

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits de ses placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les états combinés des flux de trésorerie de Power Corporation et de la Financière Power ci-dessous présentent les flux de trésorerie de la société de portefeuille. Cette présentation aide le lecteur à isoler les flux de trésorerie liés aux activités exercées à titre de société de portefeuille.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
<b>Activités d'exploitation de la société de portefeuille</b>		
Dividendes		
Lifeco	1 544	1 411
IGM	333	333
GBL	175	92
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie <sup>(1)</sup>	(261)	(148)
	1 791	1 688
<b>Activités de financement de la société de portefeuille</b>		
Dividendes versés sur :		
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(1 541)	(1 437)
Actions privilégiées perpétuelles	(139)	(140)
Émission d'actions non participantes	400	–
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	104	103
Rachat d'actions comportant des droits de vote limités	(711)	(430)
Autres <sup>(2)</sup>	(19)	(2)
	(1 958)	(1 958)
<b>Activités d'investissement de la société de portefeuille</b>		
Distributions et produit de la cession de placements <sup>(3)</sup>	595	1 109
Cession d'actions de Lifeco	768	–
Acquisition de placements	(562)	(441)
Autres	(8)	(10)
	793	658
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	626	388
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 606	1 218
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre</b>	<b>2 232</b>	<b>1 606</b>

[1] Comprend les variations des créances à court terme des plateformes de placement et les variations des montants à payer aux plateformes de placement.

[2] Comprend les frais d'émission d'actions engagés en 2025.

[3] Comprend le produit de la vente de placements directs dans des infrastructures énergétiques en 2025 et le produit de la cession des placements de la Société dans Power Sustainable China en 2024.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société et de la Financière Power ont augmenté de 626 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à une augmentation de 388 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 1 791 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 1 688 M\$ pour la période correspondante de 2024. Les dividendes reçus des sociétés en exploitation cotées en bourse comprennent :

Exercices clos les 31 décembre [en millions de dollars, sauf indication contraire]	2025		2024	
	Dividende par action	Total des dividendes reçus	Dividende par action	Total des dividendes reçus
Lifeco	2,44	1 544	2,22	1 411
IGM	2,25	333	2,25	333

- Le total des dividendes reçus de Parjointco s'est chiffré à 175 M\$ (112 M€) pour la période close le 31 décembre 2025, comparativement à 92 M\$ (62 M€) pour la période close le 31 décembre 2024.
- Le 11 février 2026, soit après la fin de l'exercice, Lifeco a annoncé une augmentation de 10 % de son dividende trimestriel sur ses actions ordinaires, qui est passé de 0,6100 \$ par action à 0,6700 \$ par action, payable le 31 mars 2026.
- Le 12 février 2026, soit après la fin de l'exercice, IGM a annoncé une augmentation de 10 % de son dividende trimestriel sur ses actions ordinaires, qui est passé de 0,5625 \$ par action à 0,6200 \$ par action, payable le 30 avril 2026.

Les activités de financement de la Société ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 1 958 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit un montant comparable à celui de la période correspondante de 2024, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur ses actions non participantes et ses actions participantes d'un montant de 1 593 M\$, comparativement à 1 489 M\$ pour la période correspondante de 2024. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les dividendes versés par la Société sur ses actions participantes ont totalisé 2,4000 \$ par action, comparativement à 2,2125 \$ pour la période correspondante de 2024.
- Le versement de dividendes par la Financière Power sur ses actions privilégiées d'un montant de 139 M\$, comparativement à 140 M\$ pour la période correspondante de 2024.
- L'émission d'actions non participantes de la Société, pour un montant de 400 M\$, alors qu'aucune émission n'avait eu lieu en 2024.
- L'émission d'actions comportant des droits de vote limités de la Société d'un montant de 104 M\$ en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, comparativement à une émission d'un montant de 103 M\$ pour la période correspondante de 2024.
- Le rachat d'actions comportant des droits de vote limités d'un montant de 711 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement au rachat d'un montant de 430 M\$ pour la période correspondante de 2024.

Les activités d'investissement de la Société ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 793 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 658 M\$ pour la période correspondante de 2024. Les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent un produit de 768 M\$ lié à la vente des actions de Lifeco, effectuée par l'entremise de la participation de la Financière Power à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Lifeco afin que la Société conserve sa participation proportionnelle approximative.

Le produit de la cession de placements et les acquisitions de placements comprennent les activités d'investissement de la Société et celles effectuées dans ses plateformes de placement.

La Société a augmenté son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, donnant ainsi lieu à des sorties de trésorerie nettes de 221 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 36 M\$ pour la période correspondante de 2024.

## Gestion du capital

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir un montant prudent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie disponibles.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débentures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débentures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débetures, les actions privilégiées, les autres instruments de fonds propres ainsi que les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées. Les débetures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les fonds d'investissement consolidés et autres sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentaient 74 % de la structure du capital consolidé au 31 décembre 2025.

31 décembre	2025	2024
<b>Débetures et autres instruments d'emprunt</b>		
Power Corporation	647	647
Financière Power	250	250
Lifeco	8 792	9 469
IGM	2 400	2 400
Fonds d'investissement consolidés et autres <sup>[1]</sup>	4 146	3 878
Incidence de la consolidation	(88)	(88)
	15 500	15 909
	16 147	16 556
<b>Actions non participantes et autres instruments de fonds propres</b>		
Power Corporation	1 350	950
Financière Power	2 830	2 830
Lifeco	4 420	4 220
	7 250	7 050
	8 600	8 000
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	23 082	22 930
Participations ne donnant pas le contrôle <sup>[2]</sup>	13 366	13 056
	36 448	35 986
	61 195	60 542

[1] Comprend les autres instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés et de leurs participations contrôlées et ceux des entreprises autonomes, qui sont composés d'instruments d'emprunt, incluant les facilités de crédit renouvelables et les prêts hypothécaires visant des immeubles de placement détenus par les fonds d'investissement et d'autres filiales de 613 M\$ (531 M\$ en 2024), des instruments d'emprunt liés à des projets détenus au sein de la plateforme Power Sustainable Infrastructure énergétique de 3 287 M\$ (3 091 M\$ en 2024) et d'autres instruments d'emprunt détenus par les entreprises autonomes de 246 M\$ (256 M\$ en 2024). Les autres instruments d'emprunt sont garantis par les actifs des participations contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société. Les autres instruments d'emprunt détenus par les entreprises autonomes sont assujettis à certaines clauses restrictives financières, incluant une clause restrictive qui impose un montant minimal cumulatif au titre du bénéficiaire avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA). Au 31 décembre 2025, cette clause restrictive n'était pas respectée. Les prêteurs ont émis une lettre de tolérance valide jusqu'au 30 avril 2026. Se reporter à la note 16 B) des états financiers consolidés de 2025 pour obtenir des renseignements additionnels.

[2] Représente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées et les billets avec remboursement de capital à recours limité de la Financière Power et de Lifeco, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes dans le présent tableau.

## Power Corporation

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 19 novembre 2024, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre des actions privilégiées de premier rang, des actions comportant des droits de vote limités, des reçus de souscription et des titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.
- Le 1<sup>er</sup> mars 2025, la Société avait entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 28 février 2026. Se reporter à la section Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes pour obtenir plus de renseignements.
- Le 22 septembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,75 %, série H, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Le produit net sera utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise.
- Le 20 novembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,65 %, série I, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Le produit net sera utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise.

## ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

- Le 1<sup>er</sup> mars 2026, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2027 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Se reporter à la section Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes pour obtenir plus de renseignements.

## Financière Power

- La Financière Power a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 28 novembre 2024, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 3 G\$ d'actions privilégiées de premier rang et de titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun par l'intermédiaire de la Financière Power.

## Lifeco

- Le 12 août 2025, une filiale de Lifeco a remboursé à l'échéance ses billets de premier rang non garantis à 0,904 %, d'un montant de 500 M\$ US, ainsi que les intérêts courus.
- Le 24 septembre 2025, Lifeco a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,70 %, série Z, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, certaines des filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire. Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels. Pour une description plus détaillée des activités de gestion du capital de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

## NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débetures de la Société est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Morningstar DBRS aux débetures de la Société est de « A », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées

ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

La notation « A+ » attribuée aux débetures de la Société par S&P correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débeture à long terme notée « A+ » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A » attribuée aux débetures de la Société par Morningstar DBRS correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débeture à long terme notée « A » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débeture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A » comporte soient gérables.

La notation actuellement attribuée par S&P aux débetures de la Financière Power est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Morningstar DBRS aux débetures de la Financière Power est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur les notations de crédit de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

## Gestion des risques

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. La Société, par l'intermédiaire de la Financière Power, détient une participation lui donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et détient également une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Les comités de gestion des risques des conseils d'administration respectifs de Lifeco et d'IGM sont responsables de la surveillance de leurs risques. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci, incluant les comités de gestion des risques, et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation. Pour obtenir des renseignements additionnels sur les risques auxquels Lifeco et IGM sont exposées, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

## SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. La direction, sous la supervision du conseil d'administration, a la responsabilité de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille, et elle maintient un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière, à la cybersécurité et à l'utilisation de l'intelligence artificielle.
- Le comité des ressources humaines évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et de durabilité s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance et de durabilité.
- Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision examine et évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société, de même que les activités qu'exerce la Société, comportent certains risques intrinsèques, dont ceux énumérés ci-dessous et d'autres risques présentés ailleurs dans la présente revue de la performance financière, que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le texte qui suit constitue une analyse de certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles, et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

La section qui suit présente les risques propres à la Société, y compris le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché de la Société, incluant la Financière Power et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour obtenir des renseignements additionnels sur la gestion des risques au sein de Lifeco et d'IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

### **RISQUE STRATÉGIQUE**

Le risque stratégique découle de prises de décisions inefficaces et de stratégies inadéquates ou d'un manque de réactivité face aux changements majeurs au sein de l'environnement d'affaires, y compris les manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou aux changements à la réglementation. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille et aux acquisitions futures possibles de la Société.

La réussite de la mise en œuvre de la stratégie de la Société en matière d'investissement est incertaine du fait qu'elle nécessite l'existence d'occasions intéressantes, qu'elle doit être réalisée au moment opportun et qu'elle nécessite l'exercice d'un jugement professionnel. L'approche de la Société consiste à surveiller, par l'entremise du conseil d'administration, ses sociétés en exploitation et ses participations dans l'objectif de générer, à long terme, une croissance soutenue des bénéficiaires et des dividendes. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Le chef de la direction a la responsabilité d'élaborer les plans stratégiques proposés de la Société, en tenant compte des occasions et des risques émergents, en vue de créer une croissance rentable soutenue et de la valeur à long terme pour la Société, ainsi que de mettre en œuvre les plans stratégiques approuvés. Le conseil d'administration a la responsabilité d'approuver les buts et les objectifs à long terme de la Société et d'approuver les plans stratégiques élaborés par le chef de la direction, après avoir évalué les options possibles. Également, le conseil d'administration surveille la mise en œuvre, par la haute direction, des plans approuvés, évalue l'atteinte des buts et des objectifs de la Société, révisé et approuve, au moins une fois par année, le plan financier de la direction en plus d'examiner et d'approuver les transactions importantes et les décisions stratégiques en matière de gestion du capital qui concernent la Société.

### **RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elle ne puisse, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.

La capacité de Power Corporation, à titre de société de portefeuille, à s'acquitter de ses obligations, notamment à l'égard du paiement des intérêts et d'autres charges d'exploitation et du versement des dividendes, à faire des acquisitions ainsi qu'à tirer parti des occasions d'amélioration qui se présentent ou qui seraient souhaitables dans l'avenir, dépend généralement des dividendes de ses principales filiales en exploitation, de ses plateformes de placement et autres placements ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Le versement de dividendes aux actionnaires de Power Corporation demeure à la discrétion de son conseil d'administration et dépend de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales, des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées ainsi que de leur capacité à verser des dividendes. Le paiement d'intérêts et le versement de dividendes par les principales filiales de la Société sont assujettis à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les exigences imposées par les organismes de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité de la filiale en exploitation à verser des dividendes.

La Société effectue certains placements, par l'entremise de ses plateformes de placement, dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides. Ces placements peuvent offrir des rendements potentiels relativement élevés, mais ils peuvent également être exposés à un niveau de risque relativement plus élevé. De temps à autre, il pourrait être dans l'intérêt de la Société de liquider ces placements. Cependant, il est possible qu'il n'y ait pas de marché pour la vente de titres de sociétés fermées et de titres illiquides et que la Société ne soit pas en mesure de vendre ceux-ci à des prix acceptables et au moment opportun, ou même de les vendre tout simplement. L'illiquidité pourrait limiter la capacité de la Société à réaliser un rendement ou à diversifier son portefeuille de placement rapidement afin de réagir à l'évolution de la conjoncture. Dans certains cas, la Société pourrait également être limitée dans sa capacité à vendre ces titres pendant une période de temps donnée en vertu de contrats ou des lois applicables. Il est difficile d'évaluer les sociétés fermées étant donné qu'il existe un certain niveau d'incertitude relativement aux hypothèses utilisées afin d'établir la juste valeur de ces placements.

La Société et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisants pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, y compris par l'intermédiaire de la Financière Power, à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie des conditions observées sur le marché ainsi que du rendement des affaires et du profil de risque de la Société et de ses filiales. Bien que la Société ait été en mesure d'avoir accès à des liquidités sur les marchés des capitaux par le passé, rien ne garantit qu'il en sera de même dans l'avenir. Si Power Corporation n'était pas en mesure de réunir suffisamment de capitaux à des conditions acceptables, cela pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur ses activités, ses perspectives, sa capacité à verser des dividendes, sa situation financière, ses occasions d'amélioration ou ses acquisitions.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait un montant de 2,2 G\$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, incluant des titres à revenu fixe et des sommes détenues par la Financière Power. La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 500 M\$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit engagée ni sur sa marge de crédit non engagée.

Les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, disposent de marges de crédit engagées et non engagées de montants respectifs de 1 081 M\$ et de 357 M\$ auprès de banques canadiennes et américaines (des montants respectifs de 612 M\$ et de 294 M\$ étaient disponibles au 31 décembre 2025).

Les remboursements de capital sur les débetures et autres instruments d'emprunt et les fonds de clients à payer (autres que ceux de Lifeco et d'IGM) représentent les seules obligations contractuelles importantes en matière de liquidités. Les instruments d'emprunt de la Financière Power ainsi que ceux détenus par les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, sont sans recours contre la Société.

Les échéances contractuelles de certains passifs se présentaient comme suit :

31 décembre 2025	Paiements exigibles par période				Total
	Payables à vue	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Fonds de clients à payer <sup>[1]</sup>	21 494	–	–	–	21 494
Débetures de Power Corporation	–	–	–	650	650
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours					
Financière Power	–	–	–	250	250
Fonds d'investissement consolidés et autres	–	1 316	1 033	1 891	4 240
Paiements de loyers futurs	–	47	174	617	838
Cotisations au titre des régimes de retraite	–	16	–	–	16
	21 494	1 379	1 207	3 408	27 488

[1] Les autres filiales détiennent des fonds de clients à payer, payables à vue, qui sont principalement contrebalancés par les fonds détenus au nom des clients.

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

La gestion du risque de liquidité de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

## RISQUE DE CRÉDIT ET RISQUE DE MARCHÉ

Afin de conserver un niveau approprié de liquidité disponible, la Société maintient un portefeuille d'instruments financiers qui peuvent être composés d'une combinaison de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de titres à revenu fixe, d'autres placements (incluant des titres de participation et des fonds d'investissement) et de dérivés. La Société détient aussi, par l'entremise de la Financière Power et de ses plateformes de placement, des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse, des fonds détenus au nom des clients, des titres empruntés, d'autres prêts, de même que des dérivés. Ces placements sont exposés aux risques de crédit et de marché, tels qu'ils sont décrits ci-dessous.

### Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.

Power Corporation, la Financière Power et les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, gèrent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation, la Financière Power et les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. La Société et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2025, les autres participations contrôlées et consolidées avaient des fonds détenus au nom des clients d'un montant de 21 494 M\$ (12 902 M\$ en 2024), et ceux-ci étaient principalement détenus par des banques à charte de l'annexe I.

Les instruments financiers détenus par les plateformes de placement et la Financière Power comprennent d'autres prêts et sont assujettis au risque de crédit. Au 31 décembre 2025, les plateformes de placement détenaient d'autres prêts classés comme étant à la JVRN et au coût amorti de montants respectifs de 686 M\$ et de 1 224 M\$ (montants respectifs de 314 M\$ et de nil au 31 décembre 2024). Les plateformes de placement évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties, et l'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les dérivés peuvent aussi être utilisés, principalement pour atténuer l'exposition au risque de change et au risque de prix. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, sont également exposées au risque de crédit par le biais des contrats dérivés utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt ou pour atténuer l'exposition au risque de change, et elles évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition au risque de crédit sur ces instruments financiers est limitée à leur valeur comptable.

L'exposition de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe, aux fonds détenus au nom des clients, aux titres empruntés, aux autres prêts et aux dérivés, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

### Risque de change

Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de la Financière Power et des plateformes de placement sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.

Dans le cadre de ses activités courantes, la Société peut maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposée aux fluctuations des taux de change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation et la Financière Power peuvent, à l'occasion, conclure des contrats de couverture avec des institutions financières bien cotées. Au 31 décembre 2025, environ 17 % du montant de 2 232 M\$ (46 % du montant de 1 606 M\$ au 31 décembre 2024) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation et de la Financière Power étaient libellés en devises, soit 252 M\$ en dollars américains, 126 M\$ en euros, 3 M\$ en francs suisses et 3 M\$ en renminbis chinois. Au 31 décembre 2025, environ 76 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement étaient libellés en dollars canadiens (55 % au 31 décembre 2024).

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'intermédiaire de ses plateformes de placement sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Ces placements présentent une diversification parmi le dollar américain et l'euro, ce qui contribue à réduire la concentration du risque de change. Tous les profits et les pertes latents attribuables aux fluctuations des taux de change sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte d'environ 108 M\$ en résultat net. Au 31 décembre 2025, les placements classés comme étant à la JVAERG n'étaient pas importants. Les débetures de Power Corporation et celles de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens.

Power Corporation détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain a une incidence sur le total des fonds propres de la Société.

La Financière Power est exposée au risque de change en raison de la participation qu'elle détient par l'intermédiaire de Parjointco dans GBL, dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 165 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (185 M\$ en 2024).

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.

Les plateformes de placement et la Financière Power détenaient d'autres prêts classés comme étant à la JVRN de 686 M\$ et sont exposées au risque de taux d'intérêt (314 M\$ au 31 décembre 2024). Les plateformes de placement détenaient également d'autres prêts classés au coût amorti de 1 224 M\$ (nil au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net n'aurait pas été importante.

Les plateformes de placement, y compris les participations contrôlées et consolidées, sont exposées au risque de taux d'intérêt en raison des fonds détenus au nom des clients de 21 494 M\$ (12 902 M\$ au 31 décembre 2024) qui sont investis dans des comptes portant intérêt, dont la majorité ont un passif correspondant.

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placement ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

### Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'intermédiaire de ses plateformes de placement sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, les placements classés comme étant à la JVAERG n'étaient pas importants. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et au sein des plateformes de placement se serait traduite par la comptabilisation d'une perte d'environ 455 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, incluant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN.

Les placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par l'entremise de ses plateformes de placement qui sont classés comme étant à la JVAERG ou comme étant à la JVRN, incluant les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN, comprennent des actions de sociétés fermées et de sociétés cotées en bourse. Les plateformes de placement exercent leurs activités de placement de façon diversifiée principalement en Europe et en Amérique du Nord. Cette diversification permet d'éviter une concentration dans une seule économie.

GBL détient un portefeuille de placements que la Société et GBL ont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Tous les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une baisse de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 170 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la JVAERG et par la comptabilisation d'une perte de 45 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

Les cours des titres de participation des filiales et des placements de Power Corporation peuvent être volatiles et assujettis à de nombreux facteurs sur lesquels ces filiales ou ces placements n'exercent aucun contrôle. Les marchés des capitaux enregistrent à l'occasion d'importantes fluctuations des cours et des volumes qui influent sur les cours des titres de participation des filiales et des placements, mais qui ne sont pas souvent liées à la performance en matière d'exploitation, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives des sociétés en question. La volatilité des cours des titres de participation des filiales et des placements peut avoir une incidence sur la valeur de l'actif net ajustée publiée par la Société.

Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et les participations contrôlées et consolidées, incluant Wealthsimple, reçoivent des honoraires et d'autres produits, dont des honoraires de gestion qui sont facturés en pourcentage des capitaux générant des honoraires ou en pourcentage de l'actif géré ou de l'actif sous services-conseils correspondant. Une augmentation des souscriptions ou des rachats, la mobilisation de nouveaux engagements en capital dans des fonds à capital fixe et l'évolution des conditions du marché ont une incidence sur les niveaux de l'actif géré. Les marchés mondiaux, de par leur nature, sont assujettis à l'incertitude et à divers risques. Les fluctuations des prix des marchés boursiers, des taux de change, de la valeur des actifs réels, des taux d'intérêt et des écarts de crédit, ou encore de la valeur d'autres actifs pourraient entraîner une baisse significative de l'actif géré, des produits et du bénéfice respectif des plateformes de placement et des participations contrôlées et consolidées.

La gestion du risque lié aux instruments financiers de Power Corporation n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024. Pour obtenir plus de détails sur la gestion des risques de Power Corporation, se reporter à la note 23 des états financiers consolidés de 2025 de la Société. Pour obtenir une description plus détaillée de la façon dont Lifeco et IGM gèrent le risque lié aux instruments financiers, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

## RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison d'erreurs commises par des personnes, de défaillances ou d'insuffisances des processus internes et des technologies, ou d'événements externes. Il comprend les risques liés aux effets néfastes que pourraient avoir des pratiques contraires à l'éthique, comme les fraudes internes et externes, la corruption, les conflits d'intérêts et une protection inadéquate des données, ainsi que des pratiques inadéquates en matière de ressources humaines et des erreurs d'exécution et de procédures, mais également le risque lié aux modèles et à l'évaluation, aux fournisseurs et aux tiers, à l'interruption des activités, à la cybersécurité et à l'utilisation inappropriée de l'intelligence artificielle et d'autres technologies émergentes, de même que le risque juridique et le risque lié à la non-conformité à la réglementation. Bien que le risque opérationnel ne puisse être complètement éliminé, les processus de gestion des risques de la Société sont conçus pour gérer ce risque de façon rigoureuse et diligente.

La Société gère le risque opérationnel en adoptant et en appliquant une série de politiques, de procédures et de pratiques en matière de gouvernance d'entreprise, dont des politiques relatives aux ressources humaines et aux pratiques de rémunération, une politique de récupération de la rémunération pour tous les dirigeants, un code de conduite et de déontologie destiné aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés (le code de conduite), un code de conduite à l'intention des tiers, une politique anticorruption mondiale, une politique mondiale sur les sanctions, une politique sur la protection des renseignements personnels, une politique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle, des procédures relatives à la continuité des activités, la révision des opérations entre parties liées et d'autres lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise. La Société a aussi établi divers contrôles aux fins de la présentation et de la communication de l'information financière, et ces contrôles, qui sont régulièrement l'objet de tests, peuvent contribuer à identifier et à atténuer les risques opérationnels.

### Risque lié à la cybersécurité

La Société est exposée à des risques liés à la cybersécurité, en particulier les cybermenaces, qui comprennent, mais sans s'y limiter, les cyberattaques comme les intrusions informatiques, les virus informatiques, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle de nature exclusive ou sensible, ou d'autres brèches touchant le réseau ou la sécurité des technologies de l'information (TI). La Société continue de surveiller les menaces pour la cybersécurité, en plus d'améliorer ses mécanismes de protection ainsi que ses procédures de prévention, de détection, d'intervention et de gestion relativement à de telles menaces, qui évoluent constamment. Par conséquent, les mesures de protection des TI de la Société sont surveillées et adaptées de façon continue afin de prévenir et de détecter les cyberattaques, puis de les résoudre. D'éventuelles perturbations des systèmes d'information ou brèches de sécurité pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société ou encore nuire à sa réputation.

### Risque lié aux modèles

Le risque lié aux modèles correspond au risque de subir des conséquences défavorables en raison d'une utilisation ou d'une interprétation inadéquate de modèles, ou encore d'une utilisation de données, d'hypothèses ou de modèles déficients, par la Société ou par les plateformes de placement. La révision des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourrait entraîner une variation de la juste valeur. La Société et les plateformes de placement utilisent différents modèles pour les aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital, l'évaluation d'acquisitions éventuelles ou les prises de décisions de placement.

### Risque lié à la non-conformité à la réglementation

Le risque lié à la non-conformité à la réglementation correspond au risque que la Société ou ses employés ne se conforment pas aux exigences réglementaires en vigueur là où la Société exerce ses activités, tant au Canada que dans d'autres pays. Un grand nombre de lois, de règles et de réglementations gouvernementales, y compris en ce qui a trait à la présentation et à la communication de l'information financière, s'appliquent à la Société. L'interprétation de ces lois, règles et réglementations par la Société, les agences gouvernementales ou les tribunaux pourrait se traduire par des cas de non-conformité aux dispositions réglementaires et avoir une incidence défavorable sur la réputation de la Société, en plus d'entraîner des pénalités, des amendes et des sanctions ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. En plus d'être tenue de respecter ces lois, règles et réglementations, la Société doit aussi surveiller leur évolution de près, afin que toute modification à leur égard soit prise en compte dans la gestion de ses activités.

La Société s'assure que les incidences fiscales de toutes ses décisions stratégiques respectent ses obligations en matière de présentation de l'information juridique et fiscale en plus de prévoir les changements éventuels au cadre juridique actuel afin d'éviter tout risque de non-conformité qui pourrait avoir des incidences défavorables.

### RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une activité entreprise par la Société soit perçue de manière négative par ses parties prenantes ou le public, que ce jugement soit fondé ou non, causant ainsi du tort à son image et se traduisant éventuellement par la perte d'activités commerciales, une capacité de financement limitée, des poursuites judiciaires ou une surveillance accrue de la part des autorités réglementaires. Le risque lié à la réputation peut découler de divers événements et est généralement associé à une gestion insuffisante d'un autre risque. Par exemple, le non-respect des lois et des règlements ainsi que des manquements aux obligations en matière de présentation et de communication de l'information financière peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'entreprise.

Le conseil d'administration a adopté le code de conduite, qui inclut les directives de la Société en matière de conflits d'intérêts, de même qu'un code de conduite à l'intention des tiers, qui régissent la conduite des administrateurs, dirigeants et employés de la Société, ainsi que de ses consultants et fournisseurs. Le conseil d'administration s'assure de la conformité au code de conduite en collaboration avec le chef du contentieux et secrétaire de la Société, qui surveille la conformité au code de conduite. Les administrateurs et les employés de la Société sont tenus de confirmer une fois par année leur compréhension du code de conduite et leur accord à s'y conformer, et les dirigeants doivent le faire sur une base trimestrielle.

### RISQUE LIÉ À LA DURABILITÉ

Le risque lié à la durabilité correspond au risque d'une perte éventuelle résultant de l'incapacité de la Société et de ses employés à identifier et à gérer les risques environnementaux et sociaux, qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière et la réputation de la Société.

Les risques environnementaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir les changements climatiques, les déchets et la consommation d'énergie. Les risques sociaux sont liés aux effets néfastes que pourraient avoir, pour les individus, des pratiques répréhensibles en matière de droits de la personne, de conditions de travail, de santé et de sécurité, de harcèlement, de diversité, d'équité et d'inclusion, de rémunération et d'avantages sociaux et de gestion des fournisseurs.

S'appuyant sur une solide culture de gestion responsable, la Société a adopté une approche équilibrée et durable dans le cadre de l'exercice de ses activités. Elle suit les lignes directrices claires énoncées dans son code de conduite, lequel s'applique aux administrateurs, aux directeurs et aux employés de la Société, ainsi que dans son code de conduite à l'intention des tiers, lequel s'applique aux conseillers, aux consultants et aux fournisseurs. La Société maintient aussi d'autres politiques, procédures et contrôles connexes, notamment un énoncé de durabilité d'entreprise, une politique environnementale, une politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion et une politique sur le respect en milieu de travail.

La Société fournit à ses employés de la formation et des moyens d'acquérir des compétences afin que le risque lié à la durabilité soit identifié et géré conformément à ses politiques et procédures. La fonction de surveillance de la gestion des risques du conseil d'administration prévoit notamment de veiller à ce que les risques significatifs liés à la durabilité soient correctement identifiés et fassent l'objet d'une gestion et d'un suivi appropriés. Au niveau du conseil d'administration, c'est le comité de gouvernance et de durabilité qui supervise les questions liées à la durabilité. Le vice-président, chef du contentieux et secrétaire de la Société a été nommé à titre de leader en matière de durabilité de la Société. Les risques et les opportunités en matière de durabilité sont évalués par le comité de gouvernance et de durabilité en fonction des comptes rendus et des rapports sur les progrès fournis par le leader en matière de durabilité de la Société sur une base annuelle, ou plus fréquemment, au besoin. Le leader en matière de durabilité soumet également un rapport de suivi annuel au comité d'audit sur la mise en œuvre du code de conduite et de déontologie et de la politique anticorruption mondiale.

La Société surveille l'évolution des exigences réglementaires concernant la durabilité afin d'assurer sa conformité à toute exigence future.

### AUTRES RISQUES

#### Risque lié au régime d'imposition

Les lois et politiques fiscales des territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités sont périodiquement passées en revue et modifiées. Des modifications des taux d'imposition peuvent accroître la charge d'impôt de la Société et de ses filiales et nuire à leur bénéfice.

La direction surveille activement les changements et l'évolution des lois et politiques fiscales au pays et à l'international ainsi que leurs effets potentiels.

Le régime prévoyant un impôt minimum mondial (IMM) de 15 % est en vigueur depuis 2024 et s'applique à tous les pays dans lesquels la Société et ses filiales exercent des activités importantes. En 2026, la Société et ses filiales produiront pour la première fois des déclarations d'IMM relativement à l'année d'imposition 2024. Il existe un risque, pour la Société et ses filiales, que les modifications futures aux lois fiscales, les directives administratives ou les différences d'interprétation entre les pays en ce qui a trait à l'IMM donnent lieu à des passifs d'impôt, à des difficultés opérationnelles ou à des coûts de conformité imprévus.

### Risque macroéconomique

La conjoncture mondiale et les conditions macroéconomiques continuent d'être exposées à une volatilité accrue, et de nombreux facteurs contribuent à l'incertitude économique, notamment les risques et les tensions géopolitiques, les conflits armés dans différentes régions du monde, l'incidence des relations commerciales et des tensions commerciales persistantes, ainsi que l'évolution des politiques fiscales. Ces facteurs peuvent entraîner une forte volatilité des marchés des capitaux et influencer sur l'inflation, les taux d'intérêt et la croissance économique dans les régions où la Société et ses filiales exercent leurs activités. Les perspectives à court et à moyen terme pour les marchés des capitaux demeurent incertaines, et la Société et ses filiales surveillent activement les événements et l'information à l'échelle mondiale. Les portefeuilles d'entreprises diversifiés des filiales en exploitation de la Société, de même que l'approche prudente de cette dernière à l'égard de la gestion des risques, contribuent à l'atténuation des risques posés par l'incertitude économique mondiale actuelle.

### Risques émergents

Un risque émergent est un risque qui n'est pas bien compris actuellement et dont l'incidence sur la Société, y compris sa stratégie et ses résultats financiers, est difficile à évaluer ou est en cours d'évaluation.

Surveiller les risques émergents est une composante importante de la gestion des risques. Power Corporation surveille activement les risques émergents grâce aux moyens suivants :

- Des examens et des analyses sont effectués par les conseils d'administration et les comités de ses sociétés en exploitation à l'échelle mondiale, au cours desquels les dirigeants locaux décrivent les risques émergents au sein de leurs environnements respectifs.
- L'équipe de la haute direction de la Société agit à titre de comité de gestion des risques de la Société. Les membres de l'équipe de la haute direction se rencontrent régulièrement afin d'identifier, d'analyser et d'examiner les risques de la Société et de mettre en œuvre des stratégies en vue d'atténuer ces risques.

## Instrument financiers et autres instruments

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur représente le montant qui pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale entre des parties consentantes, ce montant reposant sur le cours du marché, lorsqu'il est disponible. Les justes valeurs représentent les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivantes :

- Le niveau 1 utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.
- Le niveau 2 utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.
- Le niveau 3 utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et il inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Dans certains cas, il se peut que les données d'entrée utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans un des niveaux de la hiérarchie a été déterminé en fonction du niveau le plus bas d'une donnée d'entrée importante par rapport à l'évaluation de la juste valeur. L'appréciation par la Société et ses filiales de l'importance d'une donnée d'entrée précise dans l'évaluation de la juste valeur requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés ou présentés à la juste valeur de la Société et de ses filiales. Le tableau présente de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est présentée. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. Les éléments exclus sont : la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les débiteurs et intérêts à recevoir, les titres empruntés, les fonds détenus au nom des clients, certains autres actifs financiers, les créditeurs, les dividendes et les intérêts à verser, les titres prêtés et certains autres passifs financiers.

Aux 31 décembre	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Actifs</b>				
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Obligations				
JVRN	161 232	161 232	153 266	153 266
JVAERG	13 040	13 040	13 758	13 758
Prêts hypothécaires et autres prêts				
JVRN	32 489	32 489	33 932	33 932
JVAERG	269	269	461	461
Actions				
JVRN	21 301	21 301	18 649	18 649
JVAERG	1 043	1 043	923	923
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées <sup>[1]</sup>	1 452	1 452	950	950
Immeubles de placement	8 493	8 493	8 350	8 350
Instruments dérivés	2 290	2 290	2 637	2 637
Actifs du compte de négociation	3 995	3 995	3 701	3 701
Autres actifs	849	849	395	395
	246 453	246 453	237 022	237 022
Actifs présentés à la juste valeur				
Obligations				
Coût amorti	595	596	376	377
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Coût amorti	11 287	10 964	10 272	9 685
	11 882	11 560	10 648	10 062
<b>Total</b>	<b>258 335</b>	<b>258 013</b>	<b>247 670</b>	<b>247 084</b>
<b>Passifs</b>				
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 042	89 042	90 157	90 157
Instruments dérivés	2 438	2 438	2 180	2 180
Passifs relatifs aux titres garantis par des prêts	3 904	3 904	3 791	3 791
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	4 128	4 128	2 928	2 928
Autres instruments d'emprunt de Lifeco	51	51	54	54
Autres instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés	86	86	43	43
Autres passifs	649	649	240	240
	100 298	100 298	99 393	99 393
Passifs présentés à la juste valeur				
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 815	4 916	5 025	5 098
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	682	647	703
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours :				
Financière Power, Lifeco et IGM	11 303	10 789	11 977	11 335
Fonds d'investissement consolidés et autres	4 060	4 006	3 835	3 820
Fonds de clients à payer	25 793	25 793	16 605	16 605
Autres passifs	514	514	424	424
	47 132	46 700	38 513	37 985
<b>Total</b>	<b>147 430</b>	<b>146 998</b>	<b>137 906</b>	<b>137 378</b>

[1] Représentent les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par les entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN.

Se reporter à la note 29 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société au 31 décembre 2025.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales.

	2025			2024		
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
31 décembre						
Power Corporation	509	258	257	535	64	63
Financière Power	36	32	32	37	16	16
Lifeco	70 777	1 863	(549)	63 066	2 431	294
IGM	1 766	70	55	1 982	36	10
Autres filiales	3 192	67	57	2 723	90	74
	75 771	2 032	(405)	67 808	2 573	394
	76 280	2 290	(148)	68 343	2 637	457

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a augmenté de 7,9 G\$, principalement en raison de la hausse du volume des activités de couverture courantes de Lifeco. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la juste valeur actuelle des instruments en position de profit) a diminué pour s'établir à 2 290 M\$ au 31 décembre 2025, comparativement à 2 637 M\$ au 31 décembre 2024. La diminution est principalement attribuable à

l'incidence du raffermissement de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs d'euros et de livres sterling et receveurs de dollars américains.

Se reporter à la note 28 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels. Pour obtenir plus de renseignements sur les types d'instruments financiers dérivés utilisés par Lifeco et IGM, se reporter à leur rapport de gestion annuel respectif.

## Arrangements hors bilan

### GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Se reporter aussi à la note 34 des états financiers consolidés de 2025 de la Société.

### LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Pour obtenir plus de renseignements, se reporter au rapport de gestion annuel de Lifeco.

Potentia et Power Sustainable Infrastructure énergétique ont émis des lettres de crédit d'une durée d'un an totalisant 297 M\$ pour soutenir les réserves requises par les prêteurs et les garanties de bonne exécution ayant trait aux actifs solaires et éoliens en exploitation, de même que les engagements liés à des projets en cours de construction.

Se reporter également à la note 34 des états financiers consolidés de 2025 de la Société.

## Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Se reporter également à la note 33 des états financiers consolidés de 2025 de la Société.

## Engagements et obligations contractuels

Au 31 décembre 2025	Paiements exigibles par période					Total
	Payables à vue	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non définie <sup>(1)</sup>	
Power Corporation <sup>(2)</sup>	–	10	8	663	109	790
Financière Power <sup>(2)</sup>	–	13	8	264	–	285
Lifeco	–	8 682	3 722	4 959	–	17 363
IGM	4 299	1 340	4 153	1 974	–	11 766
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et écritures liées à la consolidation	21 494	1 473	1 543	2 376	504	27 390
<b>Total</b>	<b>25 793</b>	<b>11 518</b>	<b>9 434</b>	<b>10 236</b>	<b>613</b>	<b>57 594</b>
Fonds de clients à payer <sup>(3)</sup>	25 793	–	–	–	–	25 793
Débiteures et autres instruments d'emprunt <sup>(4)</sup>	–	2 394	4 541	9 356	–	16 291
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 279	3 532	4	–	4 815
Obligations locatives <sup>(5)</sup>	–	131	436	806	–	1 373
Obligations d'achat <sup>(6)</sup>	–	932	657	13	–	1 602
Cotisations au titre des régimes de retraite <sup>(7)</sup>	–	313	–	–	–	313
Engagements contractuels <sup>(1)(8)</sup>	–	6 469	268	57	613	7 407
<b>Total</b>	<b>25 793</b>	<b>11 518</b>	<b>9 434</b>	<b>10 236</b>	<b>613</b>	<b>57 594</b>

[1] Comprend les engagements en cours de la Société et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs visant à faire des versements en capital futurs à des fonds d'investissement. Le montant et le moment exacts de chaque versement en capital ne peuvent être déterminés. Exclut les engagements à l'égard des fonds contrôlés et consolidés.

[2] Comprend des débiteures de 650 M\$ de la Société et de 250 M\$ de la Financière Power.

[3] Les autres filiales détiennent des fonds de clients à payer, payables à vue, qui sont principalement contrebalancés par les fonds détenus au nom des clients.

[4] Se reporter aux notes 15 et 16 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

[5] Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

[6] Les obligations d'achat correspondent aux engagements de Lifeco visant l'achat de biens et services, principalement liés aux services d'information, ainsi qu'aux contrats d'achat liés à des projets en cours d'aménagement de PPSIE.

[7] Les cotisations au titre des régimes de retraite comprennent les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes de retraite à cotisations définies ainsi qu'à d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et elles sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà d'un an ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour prévoir le moment des cotisations futures. Se reporter à la note 27 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

[8] Comprend une tranche de 6 794 M\$ des engagements pris par Lifeco, déduction faite des éliminations dans les fonds d'investissement contrôlés et consolidés. Ces engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard de transactions d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et aux lignes directrices de Lifeco, et doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.

## Sommaire des estimations et jugements comptables critiques

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les résultats de la Société reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence des conditions observées sur les marchés mondiaux du crédit, des actions, des immeubles de placement, des changes, ainsi qu'à l'égard de l'incidence, en ce qui concerne Lifeco, de la situation actuelle liée aux résultats au chapitre de la santé et de la mortalité. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les aspects à l'égard desquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider ou à comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, les évaluations de la juste valeur, les pertes de crédit attendues, l'évaluation du goodwill et des immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance, l'impôt sur le bénéfice, ainsi que les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi.

Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir plus de détails sur ces estimations et jugements importants.

### CONSOLIDATION

La direction de la Société consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles il a été déterminé que la Société exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la Société à diriger les activités pertinentes des filiales, y compris les fonds d'investissement ou d'autres entités structurées, afin d'en tirer des rendements variables. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un tel contrôle existe. Elles exercent également leur jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société ou ses filiales peuvent user de leur pouvoir afin d'influer sur les rendements variables.

La direction de la Société porte un jugement pour déterminer si la Société agit pour son propre compte (comme mandant) ou pour le compte d'autrui (comme mandataire) lorsque la Société ou ses filiales agissent à titre de gestionnaire de fonds en plus d'investir dans le fonds. La Société détermine qu'elle agit comme mandant lorsque son capital investi et son exposition à la variabilité des rendements générés à la suite des décisions de la Société ou de ses filiales à titre de gestionnaires de fonds sont suffisants. La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine le caractère suffisant de la variabilité des rendements et de l'intérêt économique total. Pour porter ces jugements, la Société tient compte des droits détenus par d'autres investisseurs, y compris leur capacité de révoquer le gestionnaire de fonds.

### ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La direction de la Société et la direction de chacune de ses filiales exercent leur jugement pour déterminer si un contrôle conjoint ou une influence notable existe.

Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la JVRN.

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la JVRN, à la JVAERG ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

#### Obligations à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer la juste valeur des obligations dans ses portefeuilles à la JVRN ou à la JVAERG.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

#### Prêts hypothécaires et autres prêts à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

#### Prêts hypothécaires rechargeables à la JVRN

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne pour actualiser les flux de trésorerie futurs prévus et prend en considération la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

### Actions à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

### Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de ses filiales lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications significatives au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Sinon, ils sont comptabilisés au coût.

### PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la JVAERG.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit attendues, qui correspond à une approche de dépréciation en trois phases.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

La Société et ses filiales surveillent tous les actifs financiers susceptibles de subir une perte de valeur afin d'évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour effectuer cette évaluation, des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les informations de nature prospective disponibles sans engager des coûts ou des efforts excessifs, sont prises en compte.

### TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE D'UTILITÉ INDÉTERMINÉE

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

### PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE, DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS ET DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Aux fins du calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, Lifeco a formulé des hypothèses actuarielles relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance découlant du risque non financier. Les ajustements au titre du risque non financier sont révisés régulièrement afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats de réassurance détenus au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles, y compris les informations à fournir par Lifeco sur les hypothèses et les sensibilités, sont présentées dans le rapport de gestion annuel de Lifeco.

## RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. L'actif (le passif) au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

- La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période annuelle au montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées, ce taux d'actualisation étant établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.
- Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.
- Les coûts financiers (montant net), les frais administratifs, les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, les modifications des régimes et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.
- Les réévaluations représentent les écarts actuariels, le rendement réel de l'actif des régimes supérieur (inférieur) sur les produits d'intérêts, ainsi que l'augmentation et la diminution du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.
- L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).
- Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

## IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

### Impôt exigible

L'impôt exigible est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période considérée et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode du montant le plus probable ou la méthode de l'espérance mathématique, selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date de clôture.

### Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société a appliqué l'exception obligatoire en vertu d'IAS 12 *Impôts sur le résultat* qui prévoit de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'IMM et de ne pas présenter d'information s'y rapportant.

## Changements de méthodes comptables

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2025. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

## Modifications comptables futures

La Société et ses filiales surveillent activement les modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés de 2025 pour obtenir des renseignements additionnels.

Norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i>	<p>En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent les informations dans leurs états financiers et met l'accent sur les informations relatives à la performance financière dans les états des résultats.</p> <p>En vertu d'IFRS 18, les sociétés seront tenues de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ fournir des sous-totaux définis dans les états des résultats;</li> <li>▪ fournir des informations sur toute mesure de performance définie par la direction se rapportant aux états des résultats;</li> <li>▪ mettre en œuvre des principes aux fins du regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes.</li> </ul> <p>La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 9 <i>Instruments financiers et</i> IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p>En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et à IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications apportent des précisions sur le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques similaires ainsi que sur le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d'information supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs.</p> <p>Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence sur ses états financiers, sauf dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La Société appliquera le choix permis dans les modifications selon lequel elle peut considérer qu'un passif financier (ou une partie d'un passif financier) qui est réglé au moyen d'un système de paiement électronique est décomptabilisé avant la date de règlement si des critères précis sont respectés. La Société appliquera ce choix à tous les règlements effectués au moyen de systèmes de paiement électronique répondant à de tels critères, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2026.</li> <li>▪ En ce qui a trait aux règlements en trésorerie des passifs financiers qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité de ce choix, la Société décomptabilisera les passifs connexes à la date de règlement. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence significative sur ses états financiers.</li> </ul> <p>Ces modifications seront appliquées de façon rétrospective et ne donneront pas lieu à un retraitement des soldes comparatifs.</p>

## Transactions avec des parties liées

Power Corporation a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions qui incluent des engagements en capital dans des fonds d'investissement, y compris les engagements des gestionnaires, le versement d'honoraires liés au rendement et d'honoraires de gestion de base à des filiales du groupe, les participations des employés à l'actionnariat et l'octroi de prêts à des filiales et à des employés. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs fournissent également des services de gestion d'instruments d'emprunt, des services de sous-conseillers et des services de gestion immobilière à d'autres filiales du groupe. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Dans le cours normal de leurs activités, la Canada Vie et les autres filiales de Lifeco prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre de prestations d'assurance collective et de services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel, de même que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés, aux employés de ses filiales, ainsi qu'aux employés de Power Corporation et de la Financière Power. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs; ii) la distribution de produits d'assurance; et iii) la prestation de services de sous-conseillers. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Le 31 mars 2025, GBL Capital a fait l'acquisition d'une participation minoritaire dans SHMI. Cette transaction a été effectuée selon les conditions du marché et elle a été examinée et approuvée par un comité d'administrateurs indépendants nommés par le conseil d'administration de GBL. Se reporter à la section Développements et transactions notables de 2025.

Au deuxième trimestre de 2025, des projets éoliens développés par Potentia ont été vendus à PPSIE en échange d'une contrepartie en trésorerie. Se reporter à la section Sagard et Power Sustainable.

Le 3 septembre 2025, la TSX a approuvé une modification qui autorisait Lifeco à racheter ses actions de la Financière Power et de certaines filiales en propriété exclusive de la Financière Power en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025, ce qui permettait ainsi à la Financière Power de conserver sa participation proportionnelle approximative dans Lifeco. En 2025, Lifeco a racheté puis annulé 12,8 millions d'actions ordinaires détenues par la Financière Power en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025, pour un produit de 768 M\$. À compter du 6 janvier 2026, Lifeco est autorisée à racheter ses actions de la Financière Power en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités renouvelée. Se reporter à la section Développements et transactions notables de 2025 pour obtenir plus de renseignements.

Se reporter à la note 32 des états financiers consolidés de 2025 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

## Contrôles et procédures de communication de l'information

En fonction de leurs évaluations au 31 décembre 2025, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2025.

## Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

En tant que société de gestion et de portefeuille, la Société gère ses activités par l'intermédiaire de ses participations dans des entreprises ayant chacune leur propre équipe de direction. Par conséquent, la direction de la Société s'appuie sur les attestations déposées par la direction de Lifeco et d'IGM conformément au Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, ainsi

que sur un processus de sous-attestation de la direction de ses autres filiales et entités émettrices importantes afin de prendre des décisions à l'égard des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2025, suivant les critères de l'*Internal Control – Integrated Framework* (le cadre COSO 2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace au 31 décembre 2025.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025.

## Corporation Financière Power

La Financière Power se fonde sur certains des documents d'information continue déposés par Power Corporation du Canada aux termes d'une dispense des obligations prévues dans le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* et comme le prévoit la décision de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario datée du 10 septembre 2024 concernant la Financière Power et Power Corporation (la décision). Les informations suivantes sont présentées en plus des exigences relatives à la décision.

Au 31 décembre 2025	Lifeco	IGM	Activités propres et autres <sup>(1)</sup>	Incidence de la consolidation	Total Financière Power	Total Power Corporation
Total de l'actif	862 828	22 402	56 407	(26 127)	915 510	925 735
Total du passif	829 825	13 364	29 031	(545)	871 675	880 687

[1] Inclut les activités d'investissement de la Financière Power, y compris ses placements dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Financière Power	Power Corporation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 773	4 780

À la suite de la décision, les ratios de couverture par le bénéfice présentés ci-dessous ont été préparés conformément à la rubrique 6.1 de l'Annexe 44-101A1 – *Prospectus simplifié*.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Bénéfice net de la Financière Power	Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Financière Power
Ratio de couverture par le bénéfice (actions privilégiées [et dette]) <sup>(1)</sup>	6,7	4,9
Ratio de couverture par le bénéfice (dette) <sup>(2)</sup>	11,2	8,1

[1] Le ratio de couverture par le bénéfice (actions privilégiées [et dette]) correspond au bénéfice net de la Financière Power avant les charges financières et l'impôt sur le bénéfice pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, divisé par le total des obligations relatives aux dividendes et aux charges financières pour cette période. Les obligations relatives aux dividendes annualisés de la Financière Power sur la totalité de ses actions privilégiées, incluant celles des filiales, ont été ajustées à un équivalent avant impôt au moyen d'un taux d'imposition effectif de 16,4 % pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025.

[2] Le ratio de couverture par le bénéfice (dette) correspond au bénéfice net de la Financière Power avant les charges financières et l'impôt sur le bénéfice pour la période de douze mois close le 31 décembre 2025, divisé par le total des obligations relatives aux charges financières pour cette période.

## AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LA FINANCIÈRE POWER

### Actions privilégiées de premier rang émises et en circulation

31 décembre	2025		2024	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
<b>Actions privilégiées de premier rang (perpétuelles)</b>				
Série A <sup>(i)</sup>	4 000 000	100	4 000 000	100
Série D <sup>(ii)</sup>	6 000 000	150	6 000 000	150
Série E <sup>(iii)</sup>	8 000 000	200	8 000 000	200
Série F <sup>(iv)</sup>	6 000 000	150	6 000 000	150
Série H <sup>(v)</sup>	6 000 000	150	6 000 000	150
Série K <sup>(vi)</sup>	10 000 000	250	10 000 000	250
Série L <sup>(vii)</sup>	8 000 000	200	8 000 000	200
Série O <sup>(viii)</sup>	6 000 000	150	6 000 000	150
Série P <sup>(ix)</sup>	9 657 516	241	9 657 516	241
Série Q <sup>(x)</sup>	1 542 484	39	1 542 484	39
Série R <sup>(xi)</sup>	10 000 000	250	10 000 000	250
Série S <sup>(xii)</sup>	12 000 000	300	12 000 000	300
Série T <sup>(xiii)</sup>	8 000 000	200	8 000 000	200
Série V <sup>(xiv)</sup>	10 000 000	250	10 000 000	250
Série 23 <sup>(xv)</sup>	8 000 000	200	8 000 000	200
		2 830		2 830

**Actions privilégiées de premier rang**

- [i] Les actions privilégiées de premier rang, série A, donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne du taux préférentiel de deux grandes banques à charte canadiennes. Ces actions sont rachetables au gré de la Financière Power au prix de 25,00 \$ par action plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date fixée pour le rachat.
- [ii] Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Financière Power pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Financière Power, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat.

Actions privilégiées de premier rang		Dividendes en trésorerie payables trimestriellement	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat
		(\$/action)		(\$/action)
<b>À dividende non cumulatif, à taux fixe</b>				
Série D,	5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable	25,00
Série E,	5,25 %	0,328125	Actuellement rachetable	25,00
Série F,	5,90 %	0,368750	Actuellement rachetable	25,00
Série H,	5,75 %	0,359375	Actuellement rachetable	25,00
Série K,	4,95 %	0,309375	Actuellement rachetable	25,00
Série L,	5,10 %	0,318750	Actuellement rachetable	25,00
Série O,	5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable	25,00
Série R,	5,50 %	0,343750	Actuellement rachetable	25,00
Série S,	4,80 %	0,300000	Actuellement rachetable	25,00
Série V,	5,15 %	0,321875	Actuellement rachetable	25,25
Série 23,	4,50 %	0,281250	31 janvier 2027	26,00
<b>À dividende non cumulatif, rajusté tous les 5 ans<sup>[1]</sup></b>				
Série P,	1,998 % <sup>[2]</sup>	0,124875	31 janvier 2026	25,00
Série T,	5,595 %	0,349688	31 janvier 2029	25,00
<b>À dividende non cumulatif, à taux variable</b>				
Série Q,	Bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois + 1,60 % <sup>[2]</sup>	Variable	Actuellement rachetable	25,50

[1] Le taux de dividende sera rajusté à la première date de rachat par l'émetteur et tous les cinq ans par la suite pour correspondre au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré d'un écart de rajustement (1,60 % pour la série P et 2,37 % pour la série T). Les détenteurs ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif à taux variable, sous réserve de certaines conditions, à la première date de rachat et tous les cinq ans par la suite à un taux correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois majoré de l'écart de rajustement indiqué.

[2] En vertu des modalités régissant les actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série P (les actions de série P) et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux variable, série Q (les actions de série Q), le 2 février 2026, soit après la fin de l'exercice, la totalité des 1 542 484 actions de série Q en circulation ont été converties en actions de série P à raison de une pour une. Le taux de dividende des actions de série P a été rajusté à un taux fixe de 4,591 % par année, soit un dividende en trésorerie de 0,286938 \$ par action, payable trimestriellement.

## Mesures financières non conformes aux normes IFRS

### DÉFINITIONS

La présente revue de la performance financière présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Se reporter également à la section Déclaration à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des autres mesures. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les ratios non conformes aux normes IFRS utilisés dans la présente revue de la performance financière sont définis ci-dessous :

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies <sup>(1)</sup>	<p>Bénéfice net lié aux activités poursuivies<sup>(1)</sup>, excluant les ajustements.</p>	<p>Aide à comparer la performance opérationnelle sous-jacente de la période considérée à celle des périodes précédentes puisqu'il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales, en excluant les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes.</p> <p>Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.</p>
Ajustements	<p>Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de Lifeco et d'IGM. Les ajustements comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence qu'ont eu sur Lifeco :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ les incidences liées aux marchés lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme;</li> <li>■ la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;</li> <li>■ l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires;</li> <li>■ l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions,</li> </ul> <p>ainsi que des éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par la direction d'une filiale ou d'une entreprise contrôlée conjointement, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences (incluant les charges de restructuration ou de réorganisation et les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et de désinvestissement);</li> <li>■ les règlements juridiques significatifs;</li> <li>■ les charges pour perte de valeur significatives;</li> <li>■ les incidences significatives de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé, incluant celles qui découlent des modifications des taux d'imposition, et des autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux;</li> <li>■ certains éléments significatifs non récurrents, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise, incluant ceux qui sont liés à une participation dans une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement;</li> <li>■ les incidences liées aux réévaluations découlant de l'évolution des marchés qui entraînent une non-concordance comptable, incluant la réévaluation des dérivés dont l'élément couvert n'est pas également évalué à la juste valeur et à l'égard desquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, et la réévaluation des passifs au titre des rachats, des bons de souscription d'actions et des options de conversion de dettes convertibles et échangeables;</li> <li>■ l'incidence de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle se rapportant à PPSIE en raison des variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein du fonds, ainsi que de la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers;</li> <li>■ d'autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance opérationnelle sous-jacente.</li> </ul>	<p>Mettent en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes de la performance opérationnelle par la direction, y compris des éléments identifiés par la direction de Lifeco et d'IGM.</p>

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Valeur de l'actif net ajustée	<p>La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées.</p> <p>Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Lifeco, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction.</p> <p>La définition de la valeur de l'actif net ajustée comporte un certain nombre d'hypothèses, de jugements et d'estimations qui peuvent s'avérer inexacts, et la valeur de l'actif net ajustée par action ne constitue ni une représentation ni une garantie de la valeur qu'un détenteur d'action participante pourra réaliser.</p>	<p>Présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et sert à évaluer la valeur.</p> <p>Les investisseurs et les analystes peuvent utiliser cette mesure pour déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale.</p>
Actif géré et sous services-conseils consolidé, et Actif consolidé et actif administré	<p>L'actif géré et sous services-conseils consolidé inclut l'actif géré au nom des clients, dont la propriété véritable revient aux clients, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>des fonds qui sont gérés à l'interne et à l'externe, y compris les fonds communs de placement exclusifs, les fonds négociés en bourse et les comptes institutionnels, et dont les politiques en matière de placement sont soumises à la surveillance des sociétés en exploitation cotées en bourse ainsi que des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société;</li> <li>la juste valeur de l'actif géré au nom des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte.</li> </ul> <p>Les services offerts relativement à l'actif géré et sous services-conseils comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements, la gestion de portefeuille discrétionnaire au nom des clients et/ou la prestation de conseils financiers.</p> <p>L'actif consolidé et l'actif administré comprennent l'actif géré et sous services-conseils consolidé, l'actif administré seulement, ainsi que les autres actifs au bilan. L'actif administré seulement comprend les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, pour lesquels elles reçoivent des honoraires et d'autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs, et les filiales en exploitation de la Société ne dirigent pas les activités d'investissement. Les services offerts relativement à l'actif administré seulement comprennent la tenue de dossiers, les services de garde, la perception des produits de placement, le règlement de transactions et d'autres services administratifs.</p> <p>Les autres actifs au bilan comprennent les actifs au titre des contrats d'assurance, les actifs au titre des contrats de réassurance, le goodwill et les immobilisations incorporelles, les autres actifs, ainsi que la partie des participations (incluant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées) et des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts qui n'est pas comprise dans l'actif géré et sous services-conseils consolidé.</p>	<p>L'actif géré et sous-services conseils consolidé ainsi que l'actif consolidé et l'actif administré constituent des indicateurs de la taille et du volume des sociétés consolidées de la Société, y compris les sociétés en exploitation cotées en bourse et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs.</p> <p>L'actif consolidé et l'actif administré comprennent les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, qui représentent un aspect important de l'ensemble des activités et doivent être pris en compte lors de la comparaison des volumes, des tailles et des tendances.</p>

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)	<p>Le bénéfice tiré des honoraires est présenté pour Sagard et Power Sustainable et comprend les honoraires de gestion et les produits liés au rendement tirés des honoraires qui sont gagnés à l'égard de toutes les catégories d'actifs, moins les charges liées aux plateformes de placement qui comprennent i) la rémunération liée aux honoraires, y compris les salaires, les primes et les avantages; et ii) les charges d'exploitation. Les produits liés au rendement tirés des honoraires représentent la tranche réalisée des produits liés au rendement tirés des véhicules de capitaux perpétuels qui i) sont évalués et devraient être reçus sur une base récurrente; ii) ne dépendent pas d'événements de réalisation liés aux placements sous-jacents; et iii) ne sont pas assujettis à une disposition de récupération de la rémunération. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté sur une base brute avant impôt et tient compte des participations ne donnant pas le contrôle.</p> <p>Le bénéfice tiré des honoraires exclut i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions; ii) l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions; iii) les profits et pertes de change; iv) les intérêts nets; et v) les autres éléments qui, selon le jugement de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, notamment les charges de restructuration, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et certains éléments significatifs non récurrents.</p>	Cette mesure est présentée pour les plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable, et sert à évaluer la rentabilité de leurs activités de gestion d'actifs. Cette mesure financière permet de déterminer si les produits récurrents tirés des honoraires de gestion et des produits liés au rendement tirés des honoraires, qui ne sont pas fondés sur des événements de réalisation futurs, sont suffisants pour couvrir les charges d'exploitation connexes.

Ratio non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action	<p>Bénéfice par action calculé selon le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies.</p> <p>Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies divisé par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation.</p>	Aide à comparer le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition du bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ci-dessus.
Valeur de l'actif net ajustée par action	<p>Valeur de l'actif net ajustée calculée par action.</p> <p>Valeur de l'actif net ajustée divisée par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière.</p>	Aide le lecteur à comparer la valeur de l'actif net ajustée au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition de la valeur de l'actif net ajustée ci-dessus.

Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

## RAPPROCHEMENTS DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

### Bénéfice net ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS, et du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté est présenté dans la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies – mesure financière non conforme aux normes IFRS <sup>[1]</sup>	3 400	2 971
Quote-part des ajustements <sup>[2]</sup> , déduction faite de l'impôt		
Lifeco	(517)	(149)
IGM	18	14
GBL	(225)	(44)
Sagard et Power Sustainable	(116)	(26)
Entreprises autonomes	12	26
	(828)	(179)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies – mesure financière conforme aux normes IFRS <sup>[1]</sup>	2 572	2 792
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	–	(49)
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS <sup>[1]</sup>	2 572	2 743

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de GBL, de Sagard et Power Sustainable, et des entreprises autonomes.

**Ajustements** (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements, avant et après impôt.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
<b>Lifeco<sup>[1]</sup></b>		
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(182)	195
(Charge) économie d'impôt	34	(49)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(69)	(144)
(Charge) économie d'impôt	9	42
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt) <sup>[2]</sup>	(242)	(97)
(Charge) économie d'impôt	64	21
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(136)	(136)
(Charge) économie d'impôt	34	35
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales	15	10
	(473)	(123)
Incidence de la consolidation (avant impôt) <sup>[3]</sup>	(44)	(30)
(Charge) économie d'impôt	-	4
	(517)	(149)
<b>IGM<sup>[1]</sup></b>		
Profit à la vente partielle de participations dans des entreprises associées (avant impôt)	28	-
(Charge) économie d'impôt	(12)	-
Consolidation de pertes fiscales	-	3
Refinancement de la dette de Rockefeller (avant impôt)	-	(2)
(Charge) économie d'impôt	-	-
Quote-part des ajustements de Lifeco (avant impôt)	(11)	(4)
(Charge) économie d'impôt	-	-
	5	(3)
Incidence de la consolidation (avant impôt) <sup>[3]</sup>	15	-
(Charge) économie d'impôt	(2)	17
	18	14
<b>GBL</b>		
Charge pour perte de valeur et autres charges et reclassement de l'écart de change se rapportant à lmerys (avant impôt et après impôt)	(155)	(44)
Perte liée au désinvestissement partiel du portefeuille de GBL Capital et de Sienna Investment Managers (avant impôt et après impôt)	(92)	-
Profit d'Affidea lié à la modification de sa dette (avant impôt et après impôt)	22	-
	(225)	(44)
<b>Sagard et Power Sustainable</b>		
Réévaluation des actifs d'impôt différé	-	16
Reclassement de l'écart de change lié à Power Sustainable China (avant impôt)	-	54
(Charge) économie d'impôt	-	-
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle et autres incidences liées au marché (avant impôt)	(128)	(80)
(Charge) économie d'impôt	12	(2)
Charges de restructuration (avant impôt)	-	(14)
(Charge) économie d'impôt	-	-
	(116)	(26)
<b>Entreprises autonomes</b>		
Profit à la cession de Peak et d'une entreprise liée (avant impôt)	-	325
(Charge) économie d'impôt	-	-
Perte de valeur et autres incidences liées au marché se rapportant à Lion (avant impôt)	-	(130)
(Charge) économie d'impôt	-	8
Perte de valeur et autres incidences liées au marché se rapportant à LMPG (avant impôt)	-	(177)
(Charge) économie d'impôt	-	-
Réévaluation des passifs d'impôt différé par LMPG	12	-
	12	26
	(828)	(179)

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] Les incidences de la transformation des activités et les autres incidences comprennent les coûts d'acquisition et de désinvestissement, ainsi que les charges de restructuration et d'intégration.

[3] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; et ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant un profit réalisé comptabilisé par IGM au deuxième trimestre de 2025 à la vente d'une partie de sa participation dans Conquest, un placement d'entreprise classé par IGM comme étant à la JVAERG.

### Valeur de l'actif net ajustée

Le tableau suivant présente un rapprochement des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes présentés conformément aux normes IFRS et de la valeur de l'actif net ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est présentée dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

31 décembre	2025	2024
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes – mesure financière conforme aux normes IFRS		
Capital social – actions participantes	9 159	9 236
Bénéfices non distribués	11 674	11 364
Réserves	2 249	2 330
	23 082	22 930
Ajustements liés à la juste valeur <sup>[1]</sup>		
Lifeco	24 910	13 184
IGM	4 807	2 698
GBL	(600)	(1 521)
Sagard et Power Sustainable	2 324	1 687
Entreprises autonomes	3	(4)
	31 444	16 044
Valeur de l'actif net ajustée – mesure financière non conforme aux normes IFRS	54 526	38 974
<b>Par action<sup>[2]</sup></b>		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (valeur comptable)	36,31	35,56
Valeur de l'actif net ajustée	85,77	60,44

[1] Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir plus de détails sur les ajustements liés à la juste valeur.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

### Actif géré et sous services-conseils consolidé, et actif consolidé et actif administré

31 décembre [en milliards de dollars]	2025	2024
Total de l'actif géré et sous services-conseils consolidé	1 433	1 259
Actif administré seulement	2 267	2 073
	3 700	3 332
Autres actifs au bilan	271	267
Total de l'actif consolidé et de l'actif administré	3 971	3 599
<i>dont : total des actifs au bilan</i>	926	851

**Bénéfice tiré des honoraires** (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation présenté conformément aux normes IFRS et du bénéfice tiré des honoraires des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté à la sous-section Activités de gestion d'actifs de la section Sagard et Power Sustainable.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
<b>Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation – mesure financière conforme aux normes IFRS</b>	2 572	2 743
Excluant les éléments suivants :		
Apport de Lifeco au bénéfice net	(2 621)	(2 613)
Apport d'IGM au bénéfice net	(658)	(582)
Apport de GBL au bénéfice net	263	(31)
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net	(3 016)	(3 226)
Apport de la société de portefeuille au bénéfice net	431	348
<b>Apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net</b>	(13)	(135)
Excluant les éléments suivants :		
Activités d'investissement	(12)	23
Entreprises autonomes	2	38
<b>Apport des activités de gestion d'actifs au bénéfice net</b>	(23)	(74)
Ajustements :		
Sagard		
Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	19
Perte (bénéfice) provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs	(1)	2
Intéressement aux plus-values, montant net	(89)	(41)
Rémunération fondée sur des actions	8	7
Amortissement des immobilisations incorporelles	12	5
Coûts liés aux acquisitions <sup>[1]</sup>	19	4
Variation de la juste valeur des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle	17	2
Impôt sur le bénéfice et autres	(4)	(4)
Power Sustainable		
Participations ne donnant pas le contrôle	(8)	(7)
Perte (bénéfice) provenant des activités de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE	15	11
Intéressement aux plus-values, montant net	(6)	15
Rémunération fondée sur des actions	5	–
Coûts liés aux acquisitions	–	8
Charges de restructuration	–	14
Autres	–	(1)
	(33)	34
<b>Bénéfice (perte) tiré des honoraires – mesure financière non conforme aux normes IFRS</b>	(56)	(40)
<i>Sagard</i>	(25)	(1)
<i>Power Sustainable</i>	(31)	(39)

[1] Comprend les coûts de transaction et les variations de la juste valeur se rapportant à une contrepartie éventuelle.

## Autres mesures

La présente revue de la performance financière comprend également d'autres mesures, notamment :

Terme	Définition
Actif géré et actif administré	Les sociétés de gestion d'actifs et de services de gestion de placements en exploitation au sein du groupe Power, y compris IGM, les gestionnaires d'actifs alternatifs et Wealthsimple, présentent la valeur totale de l'actif géré ou administré dont la propriété véritable revient à des clients et qui n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés. La composition de l'actif géré et de l'actif administré est fonction des activités des gestionnaires d'actifs et est définie plus en détail ci-dessous :
Actif géré et actif sous services-conseils d'IGM	L'actif géré et l'actif sous services-conseils représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils des activités principales d'IGM, soit IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Dans le secteur Gestion de patrimoine d'IGM, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels IGM fournit des services de gestion de placements et comprend des fonds d'investissement dont IGM est le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels IGM assume la gestion de portefeuille discrétionnaire. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes des clients des activités principales du secteur Gestion de patrimoine d'IGM.
Actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques d'IGM	L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques, représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils d'IGM, incluant le pourcentage de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils des investissements stratégiques qu'IGM détient, compte tenu de sa participation dans les investissements stratégiques. Les investissements stratégiques inclus sont ceux dont les activités ont principalement trait à la gestion d'actifs et à la gestion de patrimoine, et ils comprennent des participations dans ChinaAMC, dans Northleaf, dans Rockefeller et dans Wealthsimple. Les actifs des clients de Rockefeller comprennent l'actif géré et l'actif sous services-conseils, ainsi que les actifs détenus à des fins de placement et ne nécessitant que des services administratifs.
Actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs	L'actif géré des plateformes de placement comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>la valeur de l'actif net des fonds d'investissement et des véhicules de placement conjoint gérés, y compris les engagements non capitalisés et l'effet de levier permanent;</li> <li>la valeur de l'actif brut des fonds d'investissement gérés au sein de la plateforme de développement immobilier;</li> <li>la juste valeur de l'actif géré au nom de la Société et des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte.</li> </ul>
Actif administré de Wealthsimple	L'actif administré comprend la valeur totale de l'actif détenu au nom des clients ainsi que les actifs de clients à l'égard desquels des services de gestion de placements sont fournis.
Valeur comptable par action participante	Représente les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation divisés par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière.
Engagements en capital	Représente le montant total de l'apport en capital qu'un investisseur commanditaire a convenu de fournir, en vertu de dispositions contractuelles, à un fonds d'investissement sur la durée de vie du fonds. Un engagement à l'égard d'un fonds d'investissement constitue une obligation juridiquement contraignante et représente le montant en capital maximal que le gestionnaire du fonds peut appeler auprès d'un investisseur au cours de la période d'investissement.
Intéressement aux plus-values	L'intéressement aux plus-values est gagné en vertu d'un accord contractuel conclu entre les gestionnaires d'actifs alternatifs et les fonds gérés à l'égard desquels le gestionnaire d'actifs touche un pourcentage fixe du rendement des placements lorsque celui-ci dépasse un seuil minimal prédéterminé.
Capitaux générant des honoraires	Les capitaux générant des honoraires comprennent : <ul style="list-style-type: none"> <li>le montant total des engagements en capital des fonds de capital de risque et d'actions de sociétés fermées, et de certains fonds d'instruments de crédit privé au cours de la période d'investissement;</li> <li>le montant net du capital investi des fonds de crédit privé, des fonds dont la période d'investissement est close, des comptes à gestion distincte au sein des plateformes de crédit et de certains véhicules de placement conjoint;</li> <li>la valeur de l'actif net de Power Sustainable Infrastructure énergétique, y compris les participations directes dans des actifs énergétiques, et des fonds gérés au sein de la plateforme de développement immobilier;</li> <li>le capital investi ou la valeur de l'actif brut des actifs gérés par l'intermédiaire de comptes à gestion distincte au sein de la plateforme de développement immobilier.</li> </ul>
Capitalisation boursière	Représente la valeur de marché totale d'une société. La capitalisation boursière est déterminée à un moment précis et représente le nombre d'actions en circulation multiplié par le cours de clôture.

Terme	Définition
Valeur de l'actif net présentée par GBL	<p>Chaque trimestre, GBL présente la valeur de son actif net, car cette mesure constitue un important critère d'évaluation de sa performance. La valeur de l'actif net de GBL représente la juste de valeur de son portefeuille de placements et de sa trésorerie brute, et la valeur actualisée de son billet lié à Concentrix et de ses actions propres, moins sa dette brute.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les placements de GBL détenus dans des entités cotées et ses actions propres sont évalués à leur valeur de marché, la valeur actualisée du billet lié à Concentrix est calculée selon le taux en vigueur sur le marché, compte tenu de la qualité du crédit de Concentrix, ses placements dans des entités fermées sont évalués selon les recommandations contenues dans les International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines, et ses placements récents sont évalués à leur coût d'acquisition. Ces évaluations représentent la meilleure estimation de la direction de GBL.</li> <li>■ Le portefeuille de placements de GBL Capital est évalué en faisant la somme de tous les placements à la juste valeur fournie par les gestionnaires de fonds et de la trésorerie nette de GBL Capital, moins sa dette nette.</li> <li>■ Les actifs de Sienna Investment Managers sont évalués à la juste valeur des sociétés de gestion acquises.</li> </ul> <p>Pour obtenir plus de renseignements sur la valeur de l'actif net de GBL et ses critères d'évaluation, se reporter à son site Web (<a href="http://www.gbl.com/fr">www.gbl.com/fr</a>).</p>
Valeur de l'actif net des fonds d'investissement	La valeur de l'actif net des fonds d'investissement représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs.
Intéressement aux plus-values, montant net	Représente l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des coûts directs liés aux employés qui sont habituellement comptabilisés sur la période d'acquisition des droits.
Engagements non capitalisés	Représentent le capital qui a été engagé par des commanditaires, mais qui n'a pas été appelé par le fonds. Dans certains cas, les engagements non capitalisés comprennent des distributions liées aux fonds dont la période d'investissement est en cours et qui peuvent être rappelées par le fonds.
Taux moyen pondéré des honoraires de gestion	<p>Représente le taux moyen pondéré des honoraires de gestion calculé en fonction des capitaux générant des honoraires à l'égard de toutes les catégories d'actifs au cours de la période.</p> <p>Les honoraires de gestion gagnés au cours de la période sont divisés par la moyenne des capitaux générant des honoraires des fonds, des véhicules de placement conjoint et des comptes à gestion distincte au cours de cette période. Les honoraires de gestion comprennent les honoraires de gestion rétroactifs gagnés au cours de la période selon le moment de la clôture des activités de mobilisation de capitaux ultérieures.</p>

## Principales données annuelles

Pour les exercices clos les 31 décembre	2025	2024	2023
Total des produits <sup>[1]</sup>	50 466	45 255	46 428
Actif géré et sous services-conseils consolidé (en milliards) <sup>[2]</sup>	1 433	1 259	1 097
Actif consolidé et actif administré (en milliards) <sup>[2]</sup>	3 971	3 599	2 946
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	2 572	2 743	2 195
Par action – de base	4,01	4,23	3,32
Par action – dilué	3,94	4,19	3,30
Bénéfice net lié aux activités poursuivies (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	2 572	2 792	2 282
Par action – de base	4,01	4,31	3,45
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) <sup>[2]</sup>	3 400	2 971	2 671
Par action – de base	5,31	4,58	4,04
Actif consolidé	925 735	851 359	749 478
Passif consolidé	880 687	807 373	708 213
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	647	647
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours :			
Financière Power, Lifeco et IGM	11 354	12 031	11 608
Fonds d'investissement consolidés et autres	4 146	3 878	3 017
Fonds propres attribuables aux actionnaires	24 432	23 880	22 143
Valeur comptable par action participante	36,31	35,56	32,49
Valeur de l'actif net ajustée par action <sup>[2]</sup>	85,77	60,44	53,53
Nombre d'actions participantes en circulation (en millions)			
Actions privilégiées participantes	54,9	54,9	54,9
Actions comportant des droits de vote limités	580,9	589,9	597,4
Dividendes par action (déclarés)			
Actions participantes	2,4500	2,2500	2,1000
Actions privilégiées de premier rang de Power Corporation <sup>[3]</sup>			
Série A	1,4000	1,4000	1,4000
Série B	1,3375	1,3375	1,3375
Série C	1,4500	1,4500	1,4500
Série D	1,2500	1,2500	1,2500
Série G	1,4000	1,4000	1,4000
Série H <sup>[4]</sup>	0,4529	–	–
Actions privilégiées de premier rang de la Financière Power			
Série A <sup>[5]</sup>	0,8584	1,1808	1,2145
Série D	1,3750	1,3750	1,3750
Série E	1,3125	1,3125	1,3125
Série F	1,4750	1,4750	1,4750
Série H	1,4375	1,4375	1,4375
Série K	1,2375	1,2375	1,2375
Série L	1,2750	1,2750	1,2750
Série O	1,4500	1,4500	1,4500
Série P <sup>[6]</sup>	0,4995	0,4995	0,4995
Série Q <sup>[7]</sup>	1,0792	1,5709	1,5750
Série R	1,3750	1,3750	1,3750
Série S	1,2000	1,2000	1,2000
Série T	1,3988	1,3988	1,0538
Série V	1,2875	1,2875	1,2875
Série 23	1,1250	1,1250	1,1250

[1] Le total des produits comprend les produits de placement nets et les variations de la juste valeur par le biais du résultat net inclus dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

[2] L'actif géré et sous services-conseils consolidé, l'actif consolidé et l'actif administré, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS ou des ratios non conformes aux normes IFRS. En 2025, la Société a bonifié l'information présentée sur les composantes de l'actif consolidé et de l'actif administré. Les données des périodes comparatives ont été retraitées afin qu'elles soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les montants présentés pour la période close le 31 décembre 2023 ne tiennent pas compte des actifs gérés des activités abandonnées d'un montant de 162 G\$. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS.

[3] La Société a émis les actions privilégiées de premier rang de série I le 20 novembre 2025. Un dividende initial de 0,5650 \$ par action a été déclaré le 18 mars 2026.

[4] La Société a émis les actions privilégiées de premier rang de série H le 22 septembre 2025. Un dividende initial de 0,45291 \$ par action a été déclaré le 12 novembre 2025.

[5] Les actions privilégiées de premier rang de série A donnent droit à un dividende cumulatif trimestriel à un taux variable égal à un quart de 70 % de la moyenne du taux préférentiel de deux grandes banques à charte canadiennes.

[6] Le 31 janvier 2026, les actions de série P ont fait l'objet d'un rajustement du taux de dividende pour la période de cinq ans commençant le 31 janvier 2026, inclusivement. Le taux de dividende a été rajusté à 4,591 %, soit 0,286938 \$ par action. Les dividendes sont payables en trésorerie chaque trimestre.

[7] Les actions de série Q donnent droit à un dividende non cumulatif annuel, payable trimestriellement à un taux variable correspondant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à trois mois, majoré de 1,60 %. Le 2 février 2026, la totalité des actions de série Q en circulation ont été converties en actions de série P à raison de une pour une.

# États financiers consolidés

## Bilans consolidés

[en M\$ CA]	31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 4]	14 366	13 744
Placements [note 5]		
Obligations	174 867	167 400
Prêts hypothécaires et autres prêts	44 045	44 665
Actions	22 344	19 572
Immeubles de placement	8 493	8 350
	249 749	239 987
Actifs au titre des contrats d'assurance [note 10]	1 571	1 193
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 11]	16 850	17 842
Fonds détenus au nom des clients	24 320	16 720
Instruments financiers dérivés [note 28]	2 290	2 637
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	8 135	8 801
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations [note 7]	6 544	6 269
Autres actifs [note 8]	26 641	23 948
Actifs d'impôt différé [note 18]	2 408	2 181
Immobilisations incorporelles [note 9]	7 031	6 974
Goodwill [note 9]	14 661	14 677
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 13]	551 169	496 386
<b>Total de l'actif</b>	<b>925 735</b>	<b>851 359</b>
<b>Passif</b>		
Passifs au titre des contrats d'assurance [note 10]	161 644	155 683
Passifs au titre des contrats d'investissement [note 12]	89 042	90 157
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 11]	919	795
Obligations à l'égard d'entités de titrisation [note 14]	4 815	5 025
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation [note 15]	647	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours:		
Financière Power, Lifeco et IGM [note 16A]	11 354	12 031
Fonds d'investissement consolidés et autres [note 16B]	4 146	3 878
Fonds de clients à payer	25 793	16 605
Instruments financiers dérivés [note 28]	2 438	2 180
Autres passifs [note 17]	27 299	22 733
Passifs d'impôt différé [note 18]	1 421	1 253
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 13]	70 418	66 343
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 13]	480 751	430 043
<b>Total du passif</b>	<b>880 687</b>	<b>807 373</b>
<b>Fonds propres</b>		
Capital social [note 19]		
Actions non participantes	1 350	950
Actions participantes	9 159	9 236
Bénéfices non distribués	11 674	11 364
Réserves	2 249	2 330
Total des fonds propres attribuables aux actionnaires	24 432	23 880
Participations ne donnant pas le contrôle [note 21]	20 616	20 106
<b>Total des fonds propres</b>	<b>45 048</b>	<b>43 986</b>
<b>Total du passif et des fonds propres</b>	<b>925 735</b>	<b>851 359</b>

Approuvé par le conseil d'administration,

/s/ Siim A. Vanasselja  
Siim A. Vanasselja  
Administrateur

/s/ R. Jeffrey Orr  
R. Jeffrey Orr  
Administrateur

## États consolidés des résultats

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA, sauf les montants par action]	2025	2024
<b>Résultat des activités d'assurance</b>		
Produits des activités d'assurance [note 24]	22 321	21 214
Charges afférentes aux activités d'assurance [note 25]	(17 239)	(16 368)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(1 703)	(1 599)
Total du résultat des activités d'assurance	3 379	3 247
<b>Résultat de placement net</b> [note 5]		
Produits de placement nets	10 608	10 360
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	4 241	1 877
	14 849	12 237
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(6 355)	(5 918)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(326)	(10)
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	(5 002)	(2 932)
Résultat de placement net	3 166	3 377
<b>Résultat de placement net – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts</b>		
Produits (pertes) de placement nets	5 044	6 828
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(5 044)	(6 828)
Résultat de placement net – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	–
<b>Autres produits</b>		
Honoraires	12 298	11 057
Autres	998	747
Total des honoraires et des autres produits	13 296	11 804
<b>Autres charges</b>		
Charges d'exploitation et frais administratifs [note 25]	14 178	12 462
Charges financières [note 26]	849	812
Total des autres charges	15 027	13 274
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	4 814	5 154
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	462	376
Bénéfice avant impôt	5 276	5 530
Impôt sur le bénéfice [note 18]	878	929
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 398	4 601
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	(115)
Profit net lié à la cession d'activités abandonnées	–	44
<b>Bénéfice net</b>	4 398	4 530
<b>Attribuable aux</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle [note 21]	1 771	1 735
Détenteurs d'actions non participantes	55	52
Détenteurs d'actions participantes	2 572	2 743
	4 398	4 530
<b>Bénéfice par action participante</b> [note 31]		
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes		
De base	4,01	4,31
Dilué	3,94	4,27
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes		
De base	4,01	4,23
Dilué	3,94	4,19

## États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA]	2025	2024
<b>Bénéfice net</b>	4 398	4 530
<b>Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</b>		
<b>Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net</b>		
Profits (pertes) nets latents sur les instruments d'emprunt à la JVAERG		
Profits (pertes) latents	130	113
(Charge) économie d'impôt	(21)	(25)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(8)	47
Charge (économie) d'impôt	3	(10)
	104	125
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie		
Profits (pertes) latents	314	74
(Charge) économie d'impôt	(69)	(16)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(195)	(61)
Charge (économie) d'impôt	52	16
	102	13
Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger		
Profits (pertes) latents sur les conversions	(231)	1 388
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	–	(265)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(243)	(172)
(Charge) économie d'impôt	(1)	40
	(475)	991
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	210	401
(Charge) économie d'impôt	–	(1)
	210	400
<b>Total des éléments qui pourraient être reclassés</b>	<b>(59)</b>	<b>1 529</b>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net</b>		
Profits (pertes) nets latents sur les instruments de fonds propres à la JVAERG		
Profits (pertes) latents	162	(414)
(Charge) économie d'impôt	(1)	–
	161	(414)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(255)	(151)
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies [note 27]	147	333
(Charge) économie d'impôt	(46)	(90)
	101	243
<b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés</b>	<b>7</b>	<b>(322)</b>
<b>Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</b>	<b>(52)</b>	<b>1 207</b>
<b>Bénéfice global</b>	<b>4 346</b>	<b>5 737</b>
<b>Attribuable aux</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle	1 746	2 180
Détenteurs d'actions non participantes	55	52
Détenteurs d'actions participantes	2 545	3 505
	4 346	5 737

## États consolidés des variations des fonds propres

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 30]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
<b>Solde au début de l'exercice</b>	950	9 236	11 364	327	2 003	2 330	20 106	43 986
Bénéfice net	–	–	2 627	–	–	–	1 771	4 398
Autres éléments de perte globale	–	–	–	–	(27)	(27)	(25)	(52)
Bénéfice global	–	–	2 627	–	(27)	(27)	1 746	4 346
Émission d'actions non participantes [note 19]	400	–	–	–	–	–	–	400
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 19]	–	(190)	(521)	–	–	–	–	(711)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	–	–	(55)	–	–	–	–	(55)
Actions participantes	–	–	(1 568)	–	–	–	–	(1 568)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(1 132)	(1 132)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 20]	–	–	–	46	–	46	33	79
Options sur actions exercées	–	113	–	(40)	–	(40)	31	104
Profits réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	–	–	29	–	(29)	(29)	–	–
Frais d'émission d'actions [note 19]	–	–	(11)	–	–	–	–	(11)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	–	–	(191)	(8)	(23)	(31)	(168)	(390)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	1 350	9 159	11 674	325	1 924	2 249	20 616	45 048

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 30]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
<b>Solde au début de l'exercice</b>	950	9 284	10 005	408	1 496	1 904	19 122	41 265
Bénéfice net	–	–	2 795	–	–	–	1 735	4 530
Autres éléments de bénéfice global	–	–	–	–	762	762	445	1 207
Bénéfice global	–	–	2 795	–	762	762	2 180	5 737
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 19]	–	(161)	(269)	–	–	–	–	(430)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	–	–	(52)	–	–	–	–	(52)
Actions participantes	–	–	(1 457)	–	–	–	–	(1 457)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(1 060)	(1 060)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 20]	–	–	–	39	–	39	22	61
Options sur actions exercées	–	113	–	(92)	–	(92)	82	103
Profits réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	–	–	238	–	(238)	(238)	–	–
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	–	–	104	(28)	(17)	(45)	(240)	(181)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	950	9 236	11 364	327	2 003	2 330	20 106	43 986

## États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre [en M\$ CA]	2025	2024
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice avant impôt lié aux activités poursuivies et abandonnées	5 276	5 370
Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements reçus	(1 103)	(906)
Éléments d'ajustement		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	5 024	5 636
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	3 132	(5 538)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	120	115
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	663	586
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(371)	38
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(4 241)	(1 877)
Activités liées aux contrats d'assurance et d'investissement de Lifeco		
Ventes, échéances et remboursements de placements	56 427	43 802
Acquisitions de placements	(60 942)	(42 396)
Autres	795	1 061
	4 780	5 891
<b>Activités de financement</b>		
Dividendes versés		
Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(1 133)	(1 060)
Actions non participantes	(52)	(52)
Actions participantes	(1 541)	(1 437)
	(2 726)	(2 549)
Émission de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société [note 19]	104	103
Actions non participantes [note 19]	400	–
Actions ordinaires de filiales	429	388
Actions privilégiées de filiales	550	–
Émission de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	800	753
Rachat ou remboursement de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 19]	(711)	(430)
Actions ordinaires de filiales	(1 179)	(237)
Rachat de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	(200)	(100)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	(3)	(37)
Variations des instruments d'emprunt de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM [note 16A]		
Augmentation des autres instruments d'emprunt	138	–
Remboursement de billets de premier rang	(689)	–
Diminution des autres instruments d'emprunt	–	(60)
Variations des instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés et autres [note 16B]		
Augmentation des autres instruments d'emprunt	1 162	1 183
Diminution des autres instruments d'emprunt	(861)	(462)
Remboursement d'obligations locatives [note 17]	(96)	(91)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	1 443	1 593
Remboursement d'obligations à l'égard d'entités de titrisation	(1 684)	(1 272)
Autres	(548)	(42)
	(3 671)	(1 260)
<b>Activités d'investissement</b>		
Ventes, échéances et remboursements de placements	3 639	2 815
Acquisitions de placements	(3 950)	(3 293)
Distribution et produit de la cession de participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	1 025	663
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	(370)	(413)
Incidence de la cession d'activités abandonnées	–	(211)
Acquisitions d'entreprises et d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(67)	(447)
Acquisition d'immobilisations, de biens immobiliers et autres	(625)	(874)
	(348)	(1 760)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(139)	561
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	622	3 432
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	13 744	10 312
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>14 366</b>	<b>13 744</b>
<b>Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants:</b>		
Intérêts et dividendes reçus	9 588	9 025
Intérêts versés	1 318	1 218

# Notes annexes aux états financiers consolidés

(TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

## NOTE 1 Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada est une société cotée en bourse (TSX: POW; POW.PR.E) constituée en société par actions, domiciliée au Canada et dont le siège social est situé au 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

Le 18 mars 2026, le conseil d'administration de Power Corporation a approuvé les états financiers consolidés (les états financiers) de la Société au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives

### MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de Power Corporation au 31 décembre 2025 ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers regroupent les comptes de Power Corporation et de ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes intersociétés, ainsi que des ajustements liés à la consolidation.

Les états financiers de Power Corporation comprennent, sur une base consolidée, les résultats de la Financière Power, un émetteur assujéti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et de Lifeco et de la Financière IGM, toutes deux des sociétés ouvertes. Les montants présentés dans les bilans consolidés (les bilans), les états consolidés des résultats (les états des résultats), les états consolidés du résultat global (les états du résultat global), les états consolidés des variations des fonds propres (les états des variations des fonds propres) et les états consolidés des flux de trésorerie (les états des flux de trésorerie) sont principalement préparés à partir des états financiers consolidés publiés de Lifeco et de la Financière IGM au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date. Certaines notes annexes aux états financiers de Power Corporation sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers de Lifeco et de la Financière IGM.

### FILIALES

Les filiales, y compris les fonds d'investissement contrôlés, sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle i) exerce un pouvoir sur l'entité; ii) est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens; et iii) a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévalue si elle contrôle encore une entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle ont changé.

### ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette) et des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, de même que des dividendes reçus.

Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la JVRN.

**NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)****PRINCIPALES FILIALES, ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES**

Les états financiers de Power Corporation comprennent les activités des filiales directes et indirectes et des participations dans les entreprises contrôlées conjointement ainsi que dans les entreprises associées suivantes :

Société	Classement	Pays de constitution	Principale activité	% de participation	
				31 décembre 2025	31 décembre 2024
<b>Société de portefeuille</b>					
Power Corporation du Canada	Société mère	Canada	Société de portefeuille		
Corporation Financière Power	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
<b>Sociétés cotées en bourse</b>					
Great-West Lifeco Inc. <sup>[1]</sup>	Filiale	Canada	Société de portefeuille spécialisée dans les services financiers	71,1	70,6
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Filiale	Canada	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Irish Life Group Limited	Filiale	Irlande	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Empower Annuity Insurance Company of America	Filiale	États-Unis	Services financiers	100,0	100,0
Société financière IGM Inc. <sup>[2]</sup>	Filiale	Canada	Gestion de patrimoine et d'actifs	66,8	66,1
IG Gestion de patrimoine	Filiale	Canada	Services financiers	100,0	100,0
Corporation Financière Mackenzie	Filiale	Canada	Société de gestion d'actifs	100,0	100,0
China Asset Management Co., Ltd.	Entreprise associée	Chine	Société de gestion d'actifs	27,8	27,8
Northleaf Capital Group Ltd. <sup>[3]</sup>	Entreprise associée	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	70,0	70,0
Rockefeller Capital Management	Entreprise associée	États-Unis	Services financiers	17,2	20,5
Parjointco SA	Contrôle conjoint	Belgique	Société de portefeuille	50,0	50,0
Groupe Bruxelles Lambert <sup>[4]</sup>	Filiale	Belgique	Société de portefeuille	34,2	32,9
<b>Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres</b>					
Capitaux durables Power Inc.	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Power Sustainable Manager Inc. <sup>[5]</sup>	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	93,4	95,5
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique <sup>[6]</sup>	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en énergie renouvelable	41,2	46,5
Potentia Renewables Inc.	Filiale	Canada	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Nautilus Solar Energy, LLC	Filiale	États-Unis	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Sagard Holdings Inc.	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sagard Holdings Management Inc. <sup>[7]</sup>	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	55,2	63,5
BEX Capital SAS <sup>[8]</sup>	Filiale	France	Gestion d'actifs alternatifs	45,0	–
Performance Equity Management, LLC	Filiale	États-Unis	Gestion d'actifs alternatifs	100,0	38,0
HalseyPoint Asset Management, LLC	Contrôle conjoint	États-Unis	Gestion d'actifs alternatifs	40,0	40,0
Wealthsimple Financial Corp. <sup>[9]</sup>	Filiale	Canada	Services financiers	52,4	54,4
Portag3 Ventures LP <sup>[10]</sup>	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	100,0	100,0
Portag3 Ventures II LP <sup>[11]</sup>	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	27,9	27,9
Portage Ventures III LP <sup>[12]</sup>	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	15,4	15,4
Portage Capital Solutions Fund I LP <sup>[13]</sup>	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	57,1	57,1
<b>Entreprise autonome</b>					
LMPG Inc.	Filiale	Canada	Solutions d'éclairage	49,6	49,6

[1] La Financière Power et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 68,7 % et de 2,4 % dans Lifeco (participations respectives de 68,2 % et de 2,4 % au 31 décembre 2024).

[2] La Financière Power et la Canada Vie détiennent des participations respectives de 62,9 % et de 3,9 % dans la Financière IGM (participations respectives de 62,2 % et de 3,9 % au 31 décembre 2024).

[3] Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. Détenue par l'entremise d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Placements Mackenzie et à 20 % par Lifeco.

[4] Parjointco détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL et détient 47,8 % des droits de vote (47,0 % au 31 décembre 2024).

[5] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 73,0 % et de 20,4 % dans Power Sustainable Manager Inc. (participations respectives de 74,7 % et de 20,8 % au 31 décembre 2024).

[6] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 28,3 % et de 12,9 % dans le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (participations respectives de 32,8 % et de 13,7 % au 31 décembre 2024).

[7] Power Corporation, Lifeco et GBL détiennent des participations respectives de 44,2 %, de 11,0 % et de 4,9 % dans Sagard Holdings Management Inc. (participations respectives de 50,8 %, de 12,7 % et nulle au 31 décembre 2024). En mars 2025, GBL a fait l'acquisition d'une participation entièrement diluée de 5 % dans SHMI pour une contrepartie de 33 M\$ US. En septembre 2025, Baird Financial Group (Baird) a conclu un partenariat stratégique avec SHMI et a fait l'acquisition d'une participation entièrement diluée de 5 % dans celle-ci pour une contrepartie de 34 M\$ US.

[8] Par l'entremise de SHMI, la Société détient actuellement une option pouvant être exercée pour faire l'acquisition d'une participation additionnelle de 5,1 % dans BEX Capital SAS.

[9] La Financière Power, Portage Ventures I et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 13,9 %, de 9,6 % et de 28,9 % dans Wealthsimple (participations respectives de 13,8 %, de 10,5 % et de 30,1 % au 31 décembre 2024).

[10] La Financière Power détient une participation de 63,0 % dans Portage Ventures I, et Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[11] La Financière Power, Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II, et Sagard détient une participation de 4,7 % dans Portage Ventures II.

[12] Sagard, Lifeco et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 2,4 %, de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

[13] Sagard et Lifeco détiennent des participations respectives de 29,2 % et de 27,9 % dans Portage Capital Solutions Fund I LP.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

### CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La Société a adopté les modifications aux Normes IFRS de comptabilité pour IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2025. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements importants qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales sont énumérés ci-dessous et sont décrits dans les notes annexes aux présents états financiers. Ils comprennent notamment :

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Évaluation du contrôle	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si la Société a la capacité de diriger les activités pertinentes des filiales, y compris les fonds d'investissement ou d'autres entités structurées, afin d'en tirer des rendements variables. Faire preuve de jugement pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la Société peut user de son pouvoir en vue d'influer sur les rendements variables.  Déterminer si la Société agit pour son propre compte (comme mandant) ou pour le compte d'autrui (comme mandataire) lorsque la Société ou ses filiales agissent à titre de gestionnaire de fonds en plus d'investir dans le fonds. La Société détermine qu'elle agit comme mandant lorsque son capital investi et son exposition à la variabilité des rendements générés à la suite des décisions de la Société ou de ses filiales à titre de gestionnaires de fonds sont suffisants. La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine le caractère suffisant de la variabilité des rendements et de l'intérêt économique total. Pour porter ces jugements, la Société tient compte des droits détenus par d'autres investisseurs, y compris leur capacité de révoquer le gestionnaire de fonds.	2
Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises nécessite l'exercice du jugement.	3
Actifs et passifs détenus en vue de la vente	Direction de la Société et direction de ses filiales	Le jugement est requis pour déterminer les actifs et les passifs devant être inclus dans un groupe destiné à être cédé. Une estimation est requise pour déterminer la juste valeur des groupes destinés à être cédés, y compris la contrepartie éventuelle et les coûts de la vente.	3
Évaluation de l'influence notable et du contrôle conjoint	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si la Société exerce une influence notable sur les politiques opérationnelles et financières de l'entité, ou si le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes.	2, 6
Classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance	Direction de Lifeco	Déterminer si les contrats doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.	2
Évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et de certains contrats d'investissement	Direction de Lifeco	Déterminer les hypothèses actuarielles, notamment celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices.	10, 12
Unités de couverture	Direction de Lifeco	Déterminer les unités de couverture, qui sont fondées sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats du groupe, compte tenu du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.	s.o.
Montants à payer aux titulaires de polices	Direction de Lifeco	Toutes les modalités des contrats émis sont prises en compte afin de déterminer s'il y a des montants à payer aux titulaires de polices en toutes circonstances, peu importe que le contrat soit résilié ou arrivé à échéance ou que l'événement assuré se produise ou non. Certains montants, une fois payés par le titulaire de polices, lui sont remboursables en toutes circonstances. Ces paiements sont considérés comme répondant à la définition d'un composant investissement, que les montants remboursables varient ou non sur la durée du contrat, car ils ne sont remboursables qu'après avoir d'abord été payés par les titulaires de polices.	s.o.

**NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)**

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance	Direction de Lifeco	Déterminer les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance.  Lifeco utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, Lifeco utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et l'ajuste pour exclure l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) que comportent les flux de trésorerie des instruments financiers faisant partie du portefeuille de référence, mais non les flux de trésorerie d'assurance. L'une des principales sources d'incertitude concerne l'estimation des primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui sont pertinents uniquement pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante et sont fondés sur des taux sans risque majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert aussi l'exercice du jugement.	10
Ajustement au titre du risque non financier	Direction de Lifeco	Le jugement est requis pour refléter la diversification et calculer le niveau de confiance.	10, 11
Contrats déficitaires	Direction de Lifeco	Déterminer le niveau de granularité auquel il existe des informations suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un ensemble feront partie du même groupe.  La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale et ultérieurement, et les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution sont déterminées sur une base pondérée selon les probabilités.  Lifeco détermine le niveau adéquat auquel il existe des informations raisonnables et justifiables pour effectuer cette évaluation.	10, 11
Évaluation des pertes de valeur	Direction de la Société et direction de ses filiales	Le jugement est requis relativement à l'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et du calendrier des flux de trésorerie futurs lors de la détermination des pertes de valeur et de l'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit.	5, 23
Juste valeur des instruments financiers	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer les données d'entrée relatives à la juste valeur pour établir la juste valeur des instruments financiers, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.	29
Juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables	Direction de Lifeco	Des modèles d'évaluation internes sont utilisés pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Les évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des estimations qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie projetés liés aux actifs et des taux d'actualisation.	5, 29
Juste valeur des immeubles de placement	Direction de ses filiales	Des services d'évaluation indépendants qualifiés sont utilisés pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, lesquels requièrent l'utilisation d'hypothèses nécessitant des jugements et des estimations. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des estimations qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales du marché.	5, 29
Comptabilisation et évaluation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, et évaluation ultérieure	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer les synergies et les avantages futurs dans le cadre de regroupements d'entreprises aux fins de la comptabilisation et de l'évaluation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, de même que déterminer la valeur recouvrable.  La détermination de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (auxquelles sont affectés le goodwill et les immobilisations incorporelles) repose sur des méthodes d'évaluation qui exigent l'utilisation d'estimations.	3, 9

**NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)**

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations	Note(s) correspondante(s)
Détermination des groupes d'unités génératrices de trésorerie	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer les groupes d'unités génératrices de trésorerie constituant le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.	9
Évaluation des obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Direction de la Société et direction de ses filiales	Définir les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer la charge pour l'exercice considéré et les obligations au titre des prestations définies relatives aux régimes de retraite et aux autres avantages postérieurs à l'emploi. Lorsqu'elle évalue les hypothèses devant être utilisées, la direction examine les résultats antérieurs pour les participants aux régimes concernés et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation.	27
Comptabilisation et évaluation des charges d'impôt et des actifs et passifs d'impôt	Direction de la Société et direction de ses filiales	Interpréter les lois et règlements de nature fiscale dans les territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités afin de déterminer les charges d'impôt ainsi que la valeur comptable des actifs et passifs d'impôt.	18
Recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs.	18
Comptabilisation et évaluation des provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres	Direction de la Société et direction de ses filiales	Évaluer si un événement antérieur donnera lieu à une sortie de ressources économiques dans le but de régler l'obligation. Faire preuve de jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels afin d'établir la meilleure estimation de la provision à la date de clôture.	33
Décomptabilisation des prêts hypothécaires titrisés	Direction d'IGM	Déterminer si les prêts hypothécaires titrisés doivent être décomptabilisés requiert l'exercice du jugement quant à la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés.	14
Classement des produits et des charges dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers	Direction de Lifeco	Déterminer si Lifeco conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si Lifeco conserve l'obligation primaire envers un client, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.	s.o.
Commissions de vente différées	Direction d'IGM	Déterminer si le client ou le fonds est le bénéficiaire et évaluer la recouvrabilité des commissions de vente différées.	8
Coûts d'acquisition différés	Direction de Lifeco	Déterminer si les coûts d'acquisition différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction de Lifeco détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif, qu'ils sont marginaux et qu'ils sont liés à l'émission du contrat d'investissement.	8
Classement des participations ne donnant pas le contrôle dans les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds	Direction de la Société et direction de ses filiales	Déterminer si les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds doivent être classées dans les passifs ou dans les fonds propres selon qu'il existe une obligation de distribuer les actifs nets résiduels aux participations ne donnant pas le contrôle sous forme de trésorerie ou d'un autre actif financier ou d'actifs remis en nature. Faire preuve de jugement pour déterminer ce que les documents constitutifs de chaque entité exigent ou permettent à cet égard.	17

Les résultats de la Société reflètent les jugements portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence des conditions observées sur les marchés mondiaux du crédit, des actions et des changes. La Société et ses filiales utilisent habituellement les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. Le jugement est requis lorsqu'il s'agit d'établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

### MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

#### TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts bancaires à un jour et les dépôts à terme ainsi que les titres à revenu fixe dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois. Les découverts bancaires sont inclus dans les autres passifs.

#### PLACEMENTS

Les placements comprennent les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts, les actions, et les immeubles de placement.

Un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la JVRN, à la JVAERG ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

Les modèles économiques sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la JVAERG s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- [i] Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers.
- [ii] Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.
- [iii] Il s'agit d'un placement dans un instrument de fonds propres qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni ne constitue une contrepartie éventuelle comptabilisée par l'acquéreur dans un regroupement d'entreprises et, au moment de la comptabilisation initiale, la Société ou ses filiales ont fait le choix irrévocable de présenter les variations ultérieures à la JVAERG.

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la JVRN :

- [i] Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.
- [ii] Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.

Les placements à la JVAERG sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états du résultat global.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG est classé à la JVRN. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la JVAERG, la Société et ses filiales peuvent désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états des résultats.

Les placements dans les prêts hypothécaires et autres prêts sont initialement classés selon l'objectif du prêt à sa création.

Les immeubles de placement correspondent à des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital et dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme. Les immeubles qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme étant des biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût et ultérieurement comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre de produits de placement nets dans les états des résultats.

#### Décomptabilisation

Un actif financier est uniquement décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif sont transférés à une autre entité. Au moment de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue et à recevoir est comptabilisée dans les états des résultats. De plus, au moment de la décomptabilisation d'un placement dans un instrument d'emprunt classé à la JVAERG, le cumul du profit ou de la perte antérieurement cumulé est reclassé dans les états des résultats. Au moment de la décomptabilisation des instruments de fonds propres désignés comme étant à la JVAERG, le cumul du profit ou de la perte n'est pas reclassé dans les états des résultats, mais plutôt dans les bénéfices non distribués.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

### Évaluation de la juste valeur

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables et limitent l'utilisation des données d'entrée non observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

### Obligations à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer la juste valeur des obligations dans ses portefeuilles à la JVRN ou à la JVAERG.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

### Prêts hypothécaires et autres prêts à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

### Prêts hypothécaires rechargeables à la JVRN

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne pour actualiser les flux de trésorerie futurs prévus et prend en considération la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

### Actions à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer les actions à la juste valeur.

### Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en ayant recours à des services d'évaluation indépendants qualifiés et reflète les ajustements apportés par la direction de ses filiales lorsque les flux de trésorerie liés aux propriétés, les dépenses d'investissement ou les conditions générales du marché subissent des modifications significatives au cours des périodes intermédiaires entre les évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Sinon, ils sont comptabilisés au coût.

### Produits de placement nets

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moyen du taux d'intérêt effectif pour les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts.

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit de la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, de la date d'avis ou de la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé le dividende pour les instruments de fonds propres de sociétés fermées.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les contrats de location comportant des hausses de loyers et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les produits d'intérêts, le revenu de dividendes et les produits tirés des immeubles de placement sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

### Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la JVAERG.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit attendues, qui correspond à une approche de dépréciation en trois phases.

Catégorie	Description
Phase 1	<p>Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1.</p> <p>Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la Société et ses filiales comparent le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale au risque à la date de clôture de la période considérée.</p>
Phase 2	<p>Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2.</p> <p>Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la Société et de ses filiales et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.</p>
Phase 3	<p>Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.</p> <p>Les actifs financiers sont examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, une faillite ou une défaillance, ainsi qu'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital.</p> <p>Les actifs financiers sont réputés être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un actif financier ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix du marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.</p>

La Société et ses filiales surveillent tous les actifs financiers susceptibles de subir une perte de valeur afin d'évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Pour effectuer cette évaluation, des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les informations de nature prospective disponibles sans engager des coûts ou des efforts excessifs, sont prises en compte.

### Actifs financiers modifiés

Un actif financier existant dont les modalités ont été modifiées pourrait être décomptabilisé, et l'actif renégoциé serait alors comptabilisé à titre de nouvel actif financier à la juste valeur conformément aux méthodes comptables de la Société.

Si la modification n'entraîne pas une décomptabilisation, l'actif financier continue de faire l'objet d'une évaluation visant à déceler une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Les flux de trésorerie attendus qui découlent des modalités contractuelles modifiées sont pris en compte dans le calcul des pertes de crédit attendues pour l'actif modifié. Dans le cas des prêts qui ont été modifiés alors qu'ils étaient comptabilisés en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie, ils peuvent être de nouveau comptabilisés en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si la situation financière de l'emprunteur s'améliore.

### Définition de la défaillance

La définition de la défaillance utilisée dans le cadre de l'évaluation des pertes de crédit attendues correspond à la définition que la Société et ses filiales utilisent aux fins de la gestion interne du risque de crédit. Un actif financier est considéré comme faisant l'objet d'une défaillance lorsqu'il est peu probable que l'émetteur s'acquitte de toutes ses obligations de crédit, ou lorsque l'actif financier est en souffrance depuis 90 jours.

### Prêts de titres

Lifeco prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans les placements, car Lifeco conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

### COÛTS DE TRANSACTION

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la JVRN sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'instruments financiers classés comme étant à la JVAERG, les coûts de transaction sont inclus dans la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition. Dans le cas d'instruments financiers classés au coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition, et ils sont comptabilisés en résultat net au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'il s'agit d'instruments à revenu fixe ou au moment de la vente lorsqu'il s'agit d'instruments d'emprunt.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

### HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

#### Lifeco

Les produits liés aux honoraires comprennent surtout les honoraires gagnés dans le cadre de la gestion des contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, des actifs des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et les honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les produits liés aux honoraires sont comptabilisés au moment du transfert des services aux clients, au montant correspondant à la contrepartie attendue en échange des services promis.

Lifeco a conclu avec des sous-conseillers des accords en vertu desquels Lifeco conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les produits liés aux honoraires sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

#### Financière IGM

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont tirés de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les produits tirés des honoraires de conseils financiers, des honoraires de gestion de placements et des honoraires d'administration connexes sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement ou des autres actifs sous services-conseils et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis. Les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance sont aussi comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, tandis que les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de gestion de placements et aux services administratifs sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis.

Les produits des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs sont inclus dans les honoraires dans les états des résultats.

#### Autres filiales

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients sont comptabilisés par les autres filiales lorsque le contrôle des biens est transféré au client ou lorsque les services lui sont fournis pour le montant qui reflète la contrepartie que la filiale s'attend à recevoir en échange des biens ou des services.

Les produits tirés des ventes d'électricité sont comptabilisés au moment de la livraison de l'électricité au point de raccordement du client et lorsqu'il n'existe aucune obligation non remplie susceptible d'empêcher le client d'accepter l'électricité.

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et les produits tirés des ventes d'électricité sont inclus dans les autres produits dans les états des résultats.

Les produits tirés des honoraires de gestion gagnés par les filiales qui sont des gestionnaires d'actifs pour le compte d'investisseurs incluent ce qui suit.

- Produits tirés des gestionnaires d'actifs : les honoraires de gestion sont gagnés conformément aux accords contractuels conclus avec les fonds d'investissement en fonction du capital engagé, du capital investi ou de la valeur de l'actif net du fonds et sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis.

- Produits tirés d'entreprises de gestion de placements : les produits tirés des honoraires de gestion sont comptabilisés en fonction des services de gestion quotidiens fournis aux investisseurs, à mesure que l'obligation de prestation est remplie, et les produits fondés sur des transactions sont comptabilisés au moment où ces transactions sont exécutées, sur une base individuelle.

L'intéressement aux plus-values désigne un accord d'honoraires fondés sur le rendement en vertu duquel le gestionnaire d'actifs alternatifs reçoit un pourcentage des rendements des placements, générés par un fonds d'investissement sur les capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values, selon une formule prévue par un contrat. Les produits tirés des intéressements aux plus-values sont comptabilisés lorsque les rendements cumulatifs d'un fonds d'investissement excèdent les rendements privilégiés et lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu.

Les produits tirés des honoraires de gestion et les produits tirés des intéressements aux plus-values sont inclus dans les honoraires dans les états des résultats.

### BIENS IMMOBILIERS OCCUPÉS PAR LEUR PROPRIÉTAIRE ET IMMOBILISATIONS

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations comprennent les actifs au titre de droits d'utilisation.

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements, des cessions et des pertes de valeur. Les immobilisations comprennent le matériel, les actifs de production d'énergie renouvelable, le mobilier et les agencements. Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont amortis selon une méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit : i) biens immobiliers occupés par leur propriétaire (de 10 à 50 ans); et ii) immobilisations (de 3 à 35 ans).

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis jusqu'à la fin de la durée d'utilité estimée des actifs au titre de droits d'utilisation ou du contrat, selon la première éventualité, au moyen de la méthode linéaire. La dotation aux amortissements est incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin. Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

### CONTRATS DE LOCATION

Au moment de la passation d'un contrat, la Société et ses filiales évaluent si le contrat est, ou contient, un contrat de location et, si c'est le cas, la Société et ses filiales comptabilisent un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au montant initial de l'obligation locative, ajusté du montant des paiements de loyers effectués à la date de début ou avant cette date, des coûts directs initiaux engagés et des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont inclus dans les biens occupés par leur propriétaire et les immobilisations, à l'exception des actifs au titre de droits d'utilisation qui respectent la définition d'immeubles de placement, qui sont présentés dans les immeubles de placement et qui sont assujettis à la méthode comptable de la Société qui leur est associée.

L'obligation locative est évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est incluse dans les autres passifs. Les charges d'intérêts sur les obligations locatives sont incluses dans les charges financières.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

La Société et ses filiales ne comptabilisent pas les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives liés aux contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs à titre de charges de manière linéaire, sur la durée des contrats.

Lorsque la Société et ses filiales agissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de location sont présentés dans les bilans. Les produits tirés de ces contrats de location ont été comptabilisés dans les états des résultats de manière linéaire, sur la durée du contrat.

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés au preneur ont été classés à titre de contrats de location-financement. Lorsque la Société et ses filiales agissent en tant que bailleurs aux termes d'un contrat de location-financement, l'investissement a été comptabilisé dans les bilans au titre des débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel correspond à la valeur actualisée des paiements de loyers minimaux à recevoir du preneur. Une partie des paiements reçus du preneur a été comptabilisée dans les produits tirés des contrats de location-financement, et le reste a été porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement ont été comptabilisés dans les états des résultats à un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours de l'investissement net dans le contrat de location-financement.

### FONDS DÉTENUS AU NOM DES CLIENTS ET FONDS DE CLIENTS À PAYER

Les fonds détenus au nom des clients sont évalués au coût amorti et représentent les soldes de trésorerie détenus dans les comptes des clients déposés principalement auprès d'institutions financières canadiennes, et le montant compensatoire est inclus dans les fonds de clients à payer dans les bilans.

Les fonds de clients à payer sont des passifs financiers évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts sont gagnés sur les fonds détenus au nom des clients et sont inclus dans les produits de placements nets. Les charges d'intérêts payées sur les fonds de clients à payer sont incluses dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

### AUTRES ACTIFS

Les autres actifs comprennent les débiteurs et intérêts à recevoir, les titres empruntés, les actifs du compte de négociation, les coûts d'acquisition différés, les commissions de vente différées et les charges payées d'avance ainsi que d'autres actifs divers, lesquels sont évalués au coût amorti. Les autres actifs comprennent également les fonds détenus en vertu de contrats d'investissement, dont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les obligations, les prêts hypothécaires et divers autres actifs, qui sont évalués conformément aux méthodes comptables correspondantes de la Société.

Les titres empruntés représentent le droit établi et financier découlant du fait de prêter les titres entièrement libérés d'un client à des contreparties en échange d'une garantie en trésorerie, incluant le droit de recouvrer cette garantie en trésorerie lorsque les titres sont retournés.

Les actifs du compte de négociation comprennent les placements de Lifeco dans des titres garantis par des prêts (CLO) consolidés, des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées, sur une base consolidée, qui sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur de l'actif net de ces fonds, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états des résultats.

Chaque CLO est un véhicule à vocation spécifique qui détient un portefeuille de placements composé principalement de prêts garantis de premier rang, et qui émet différentes tranches de billets de premier rang et de billets subordonnés à l'intention de tiers dans le but de financer l'acquisition de ces placements. Les actifs du véhicule à vocation spécifique, soit les prêts garantis de premier rang, sont inclus dans les autres actifs, alors que les passifs connexes, soit les billets de premier rang et les billets subordonnés émis à l'intention de tiers, sont inclus dans les autres passifs dans les bilans.

### Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition différés relatifs aux contrats d'investissement et aux contrats de service sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat. Les coûts d'acquisition différés sont amortis selon une méthode linéaire sur la durée du contrat, mais pas au-delà de 20 ans.

### Commissions de vente différées

Les commissions sont versées au titre des ventes de produits de placement lorsque des honoraires sont perçus directement auprès du client ou qu'ils sont reçus directement du fonds d'investissement.

Lorsque des honoraires sont perçus auprès d'un client, les commissions versées au titre des ventes de produits de placement sont inscrites à l'actif et amorties sur leur durée d'utilité estimée, qui est d'au plus sept ans. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui indiquent une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, elle effectue notamment le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées avec sa valeur comptable.

Toutes les autres commissions versées à la vente de produits de placement sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

### ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente s'il a été établi que leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Le groupe destiné à être cédé est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux valeurs. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé et qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs au titre des contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites pour ces actifs et ces passifs dans la présente note, avant que l'ensemble du groupe destiné à être cédé ne soit évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur, diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux valeurs. Toute perte de valeur au titre du groupe destiné à être cédé est portée en réduction de la valeur comptable de la partie du groupe destiné à être cédé, selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés et qui sont classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Un groupe destiné à être cédé est considéré comme une activité abandonnée s'il s'agit d'une composante d'une entité dont les activités et les flux de trésorerie peuvent être clairement distingués du reste de la société, et qui a été cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et qui :

- représente un secteur d'activité principal et distinct ou les activités d'une région géographique principale et distincte ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se départir d'un secteur d'activité ou des activités d'une région géographique principale et distincte ;
- est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Une activité est classée comme abandonnée au moment de la cession ou lorsqu'elle satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente, selon la première éventualité.

Les activités abandonnées sont exclues des résultats des activités poursuivies et sont présentées comme un montant unique dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées dans les états des résultats, et les chiffres comparatifs des états des résultats font l'objet d'une nouvelle présentation comme si l'activité avait été abandonnée au début de l'exercice comparatif. Les profits et les pertes sur les groupes destinés à être cédés qui constituent des activités abandonnées en vertu d'IFRS 5 sont présentés séparément dans les états des résultats.

### REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES, GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur de l'actif net acquis. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et indéterminée. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, ainsi que la valeur de certains contrats conclus avec les clients et des contrats d'achat d'énergie. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, comme suit : i) technologie et logiciels (de 3 à 20 ans); ii) immobilisations liées aux contrats conclus avec les clients (de 7 à 30 ans); et iii) contrats d'achat d'énergie (de 5 à 35 ans).

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce et les appellations commerciales, certains contrats conclus avec les clients, les contrats de gestion de fonds communs de placement et la tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée en fonction d'une analyse de tous les facteurs pertinents et lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée d'utilité indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

### Test de dépréciation

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition effectuée au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de repérer des indications de reprise.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés aux unités génératrices de trésorerie ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie à la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été affectés.

Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen au moins une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation, et la période et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen et sont ajustés au besoin. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée si nécessaire.

### FONDS DISTINCTS

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes sont assumés par les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les contrats de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance ou des contrats d'investissement selon les critères de classement décrits dans la méthode comptable relative aux contrats d'assurance, aux contrats d'investissement et aux contrats de réassurance détenus. Les produits de placement et les variations de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par des variations correspondantes du passif des fonds distincts. Les garanties liées aux produits de fonds distincts sont comptabilisées dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

### CONTRATS D'ASSURANCE, CONTRATS D'INVESTISSEMENT ET CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS

#### Classement des contrats

##### Contrats d'assurance

Les contrats d'assurance sont identifiés comme des ententes en vertu desquelles Lifeco accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, et ce, pour un montant et selon un échéancier inconnus.

Lifeco détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré peut faire en sorte que Lifeco verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, Lifeco prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque Lifeco émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

##### Contrats d'investissement

Si des contrats ne comportent pas un risque d'assurance significatif, Lifeco les classe à titre de contrats d'investissement ou de contrats de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 17 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IFRS 9. Lifeco n'a classé aucun contrat à titre de contrat d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient significatif. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de la prise d'effet du contrat demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations. Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix des marchandises, taux de change ou notation de crédit. Se reporter à la note 23 pour une analyse de la gestion des risques de Lifeco.

Les contrats d'investissement sont évalués à la JVRN afin d'éliminer ou de réduire de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement découler de l'évaluation des actifs qui couvrent le contrat sur des bases différentes.

##### Contrats de réassurance détenus

Lifeco conclut des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où ces réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations, Lifeco demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés des contrats de réassurance détenus.

### Séparation des composants des contrats d'assurance et de réassurance

À la date de passation, les composants suivants des contrats d'assurance ou de réassurance détenus sont séparés et comptabilisés comme s'ils étaient des instruments financiers autonomes :

- Dérivés incorporés : les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et des risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome.
- Composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tous les composants des instruments financiers, Lifeco sépare également toutes les promesses de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients conformément à IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés au bien ou au service sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si Lifeco réalise un important travail d'intégration du bien ou du service au composant assurance.

### Niveau de regroupement

Le niveau de regroupement des contrats d'assurance émis est déterminé en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Lifeco a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés entre les contrats déficitaires, les contrats qui ne présentent pas un risque important de devenir déficitaires par la suite, et tous les autres contrats. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. Lifeco se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires. Lifeco n'a identifié aucun groupe de contrats d'assurance qui ne présente pas un risque important de devenir déficitaire par la suite.

Pour déterminer les groupes de contrats, Lifeco a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour des titulaires de polices ayant des caractéristiques différentes est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

Lifeco a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance sous-jacents émis. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés selon qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique de ces contrats, qui constituent des contrats uniques, reflète la substance des droits et obligations contractuels de Lifeco, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

### Comptabilisation initiale

Un groupe de contrats d'assurance émis est comptabilisé à compter de la première des dates suivantes :

- La date du début de la période de couverture du groupe de contrats.
- La date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue.
- Dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si Lifeco comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu connexe a été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par Lifeco : la date d'acquisition.

### Périmètre des contrats

L'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tient compte de tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques spécifiquement liés au titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques.
- Les deux critères ci-dessous sont remplis :
  - Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques liés au portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat concerné et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille.
  - L'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète entièrement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, Lifeco détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. Lifeco établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. Lifeco réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés, ces montants étant liés à des contrats d'assurance futurs.

### Évaluation des contrats d'assurance

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- Le modèle d'évaluation général.
- La méthode fondée sur les honoraires variables.
- La méthode de la répartition des primes.

### Modèle d'évaluation général (MEG)

Lifeco applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

### Évaluation initiale

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la MSC.

### Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations des flux de trésorerie futurs pondérées selon les probabilités et actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

Lifeco estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que Lifeco reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance en raison de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, Lifeco inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- Les primes et les flux de trésorerie connexes.
- Les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais qui ne sont pas encore payés, les sinistres survenus, mais qui ne sont pas encore déclarés, et les sinistres futurs prévus.
- Les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles ainsi que les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices.
- Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance, qui sont affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle.
- Les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance.
- Les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des fonds d'assurance-vie universelle et des fonds distincts.
- L'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

### Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que Lifeco s'attend à comptabiliser dans l'avenir dans le cadre de la prestation de services en vertu de ces contrats.

Au moment de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice net ni aucune charge nette à la comptabilisation initiale.

### Taux d'actualisation

Lifeco évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex., le risque de crédit).

Lifeco applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence, qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais pas dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation de crédit, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions observées sur le marché. Par exemple, si les écarts de taux du marché s'accroissent considérablement, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit visant à réduire le taux d'actualisation pourrait être nécessaire afin de refléter des conditions observées sur le marché. Lifeco utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où les passifs au titre des contrats d'assurance ne sont pas couverts par des actifs, Lifeco applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres gouvernementaux très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

### Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie des contrats d'assurance découlant du risque non financier. Les risques non financiers sont des risques d'assurance comme les risques liés à la mortalité pour l'assurance-vie, les risques liés à la mortalité et à la morbidité pour les produits de rentes, ainsi que d'autres risques comme les risques liés aux charges et aux déchéances. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent en fonction des mêmes taux d'actualisation que ceux liés à la meilleure estimation des flux de trésorerie. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. La fourchette cible de Lifeco en ce qui a trait au niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85<sup>e</sup> et le 90<sup>e</sup> centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après la déduction des contrats de réassurance détenus.

### Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance découlent des activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable des groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction de Lifeco exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans le résultat des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en totalité ou en partie.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

### Évaluation ultérieure

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus. Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date. Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais n'ayant pas encore été déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- La MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période.
- L'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés au moment de la comptabilisation initiale.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables au moment de la comptabilisation initiale), sauf dans la mesure où :
  - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états des résultats et crée un élément de perte; ou
  - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états des résultats.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- Les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période et qui se rapportent aux services futurs.
- Les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et du risque financier.
- Les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont Lifeco s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, évalués au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services rendus au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

### Méthode fondée sur les honoraires variables (MHV)

Ce modèle est appliqué aux contrats avec participation directe de Lifeco, comme l'assurance avec participation et les activités relatives aux fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble défini d'éléments (p. ex., un portefeuille d'actifs).

### Comptabilisation

Un contrat d'assurance est comptabilisé selon la MHV s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini.
- Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents.
- La proportion substantielle des flux de trésorerie que Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

Lifeco effectue le test d'applicabilité à l'égard de la MHV au moment de la comptabilisation initiale.

### Évaluation initiale

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

### Évaluation ultérieure

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe.
- La quote-part revenant à Lifeco de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
  - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
  - la quote-part revenant à Lifeco d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte; ou
  - la quote-part revenant à Lifeco d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
  - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés ;
  - les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la MSC, ce qui donne lieu à une perte ; ou
  - les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

### Atténuation des risques

Lifeco a recours à des dérivés et à des contrats de réassurance détenus pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états des résultats. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états des résultats.

### Méthode de la répartition des primes (MRP)

Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à court terme de Lifeco, tels que l'assurance-vie et l'assurance-maladie collectives.

#### Comptabilisation

##### CONTRATS DONT LA PÉRIODE DE COUVERTURE N'EXCÈDE PAS UN AN

La MRP est appliquée pour évaluer le passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

##### CONTRATS DONT LA PÉRIODE DE COUVERTURE EXCÈDE UN AN

La MRP est appliquée aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus d'un an, qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la MRP et celle en vertu du MEG. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux pour une période allant de deux à cinq ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la MRP au moment de la comptabilisation initiale.

Le test d'admissibilité pour la MRP ne sera pas réalisé ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

#### Évaluation

##### ÉVALUATION INITIALE DU PASSIF AU TITRE DE LA COUVERTURE RESTANTE

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance qui ne sont pas comptabilisés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les frais d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition d'assurance sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, Lifeco a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

#### ÉVALUATION ULTÉRIEURE

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la MRP correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'ajout des primes reçues au cours de la période.
- La déduction des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au cours de la période qui n'ont pas été directement comptabilisés en charges.
- L'ajout de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement.
- La déduction du montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période.
- La déduction des composants investissement payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la MRP est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états des résultats, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite précédemment.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le MEG, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins d'un an après qu'ils soient survenus, Lifeco a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

#### Évaluation des contrats de réassurance détenus

##### Modèle d'évaluation général

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du MEG s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

- La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant couverture restante et du composant sinistres survenus. Le composant couverture restante comprend les éléments suivants :
  - Les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures.
  - Toute MSC restante à cette date.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution du réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états des résultats.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par Lifeco au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états des résultats en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, alors ce coût est immédiatement comptabilisé en tant que charge dans les états des résultats.

Lifeco ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (en ajustant le composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

### Méthode de la répartition des primes

Lifeco réassure certains passifs au titre de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les contrats de réassurance détenus éligibles à la MRP, et dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la MRP, sont également classés et évalués en vertu de la MRP.

### Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires

Lifeco ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement de la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents ; par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que Lifeco acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition ; par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement de la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états des résultats en tant que reprises du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance versées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

### Évaluation des contrats d'investissement

Les contrats d'investissement sont comptabilisés lorsque Lifeco devient partie aux dispositions contractuelles du contrat. Au moment de la comptabilisation, Lifeco évalue le contrat d'investissement à sa juste valeur. Les coûts de transaction marginaux directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission du contrat d'investissement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Lorsque la juste valeur du contrat d'investissement diffère du prix de transaction au moment de la comptabilisation initiale, Lifeco comptabilise l'écart comme suit :

- Lorsque la juste valeur est attestée par un cours sur un marché actif pour un actif ou un passif identique (c.-à-d. une donnée d'entrée de niveau 1) ou qu'elle repose sur une technique d'évaluation qui utilise uniquement des données de marché observables, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte.
- Dans tous les autres cas, l'écart est reporté, et le moment de la comptabilisation du résultat net différé du premier jour est déterminé individuellement. Il est soit amorti sur la durée de vie de l'instrument, soit différé jusqu'à ce que la juste valeur de l'instrument puisse être déterminée au moyen de données d'entrée observables sur le marché, soit réalisé au moyen d'un règlement.

Les contrats d'investissement sont ultérieurement évalués à la JVRN, et la juste valeur est établie au montant le plus élevé entre la valeur de marché des actifs couvrant le solde du passif et le résultat de l'actualisation des flux de trésorerie ajustés en fonction du risque selon des taux tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

### Unités de couverture

#### Amortissement de la MSC

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le bénéfice non acquis que Lifeco comptabilisera dans le cadre de la prestation future de services. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états des résultats dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période considérée. Le montant comptabilisé dans les états des résultats pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

### Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle Lifeco s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période considérée, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à Lifeco, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

### Produits financiers ou charges financières d'assurance

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance comprennent la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance découlant des éléments suivants :

- L'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations.
- L'effet du risque financier et de ses variations.

La Société a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états des résultats.

### Produits nets ou charges nettes liés à des contrats de réassurance détenus

La Société présente séparément dans les états des résultats les montants dont le recouvrement auprès des réassureurs est attendu, ainsi que la répartition des primes de réassurance versées. Lifeco considère que les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents font partie des indemnités dont le remboursement est prévu en vertu du contrat de réassurance détenu, et elle exclut les composants investissements et les commissions de la répartition des primes de réassurance versées qui est présentée dans les états des résultats. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

### Modifications et décomptabilisation de contrats

#### Modifications de contrats

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, Lifeco évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est comptabilisé comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

#### Décomptabilisation de contrats

Un contrat est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance, les étapes suivantes sont effectuées :

- Les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés.
- La MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte.
- Le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution afin de supprimer les droits et obligations connexes et de comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants dans les états des résultats :

- Si le contrat est éteint: l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction.
- Si le contrat est transféré à un tiers: l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

### DÉCOMPTABILISATION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS

IGM conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans ses bilans. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés.

Si la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à un actif financier est cédée, IGM décomptabilise l'actif financier. Les profits ou les pertes ainsi que les produits tirés des frais de gestion liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont inscrits dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Si la totalité ou la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents est conservée, les actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et les transactions sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanti.

### DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les débentures et autres instruments d'emprunt, y compris les débentures de fiducies de capital, sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans et ultérieurement comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les charges financières dans les états des résultats. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est expirée ou annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

Les prêts hypothécaires visant des immeubles de placement sont désignés comme étant à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale afin d'éliminer ou de réduire de façon importante les non-concordances comptables, et ils sont réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états des résultats.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

### AUTRES PASSIFS

Les autres passifs comprennent les crédateurs, les titres prêtés, le découvert bancaire, les dividendes et les intérêts à verser, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés et divers autres passifs qui sont évalués au coût amorti. Les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement sont amorties selon une méthode linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient comptabilisés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

Les titres prêtés représentent l'obligation juridique et financière liée à la trésorerie reçue des contreparties en échange des titres entièrement libérés d'un client, incluant l'obligation de retourner la trésorerie et de maintenir une garantie adéquate.

Les autres passifs comprennent également les billets liés aux CLO consolidés, qui sont classés à la JVRN. Les profits ou les pertes sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la Société ou ses filiales ont une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à la date de clôture. La Société comptabilise une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a été créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration aura lieu.

Les parts de fonds à durée de vie limitée se rapportent aux participations détenues par des tiers dans des fonds consolidés par la Société. Ces parts de fonds ont une durée de vie fixe maximale déterminée, et la Société a une obligation de distribuer les participations résiduelles du fonds aux commanditaires de ce dernier, en fonction de leur quote-part des fonds propres, sous forme de trésorerie ou d'autres actifs financiers, à la fin de la durée de vie du fonds. Les parts rachetables de fonds se rapportent aux participations détenues par des tiers dans des fonds consolidés par la Société qui ont une clause de rachat prévoyant la remise, par le fonds, de liquidités ou d'autres actifs financiers aux porteurs de parts sur réception d'un avis de rachat. Les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds sont classées à titre de passifs financiers et sont comptabilisées à la juste valeur. Les variations de la valeur sont comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

### RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles, des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite, d'assurance-maladie, dentaire et vie non capitalisé aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les charges liées aux régimes de retraite à prestations définies sont déterminées actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, à partir des hypothèses de la direction de la Société et de la direction de ses filiales concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé.

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées de la Société et de ses filiales relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

La Société et ses filiales établissent la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période annuelle au montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées, ce taux d'actualisation étant établi en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché.

Si les avantages au titre du régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes sur réduction d'un régime sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts financiers (montant net), les frais administratifs, les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, les modifications des régimes, et les gains ou les pertes sur réduction et sur règlement d'un régime sont comptabilisés dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

Les réévaluations représentent les écarts actuariels, le rendement réel de l'actif des régimes supérieur (inférieur) sur les produits d'intérêts et les hausses et les baisses du plafond de l'actif. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments de bénéfice global et ne sont pas reclassées ultérieurement en résultat net.

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées représente l'excédent (le déficit) du régime et il est inclus dans les autres actifs (autres passifs).

Les cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées.

### IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

La charge d'impôt de la période représente la somme de l'impôt sur le bénéfice exigible et de l'impôt sur le bénéfice différé. L'impôt sur le bénéfice est comptabilisé dans les états des résultats à titre de charge ou d'économie, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ne sont pas comptabilisés dans les états des résultats (soit dans les autres éléments de bénéfice global, soit directement dans les fonds propres), auquel cas l'impôt sur le bénéfice est aussi comptabilisé dans les autres éléments de bénéfice global ou directement dans les fonds propres.

### Impôt exigible

L'impôt exigible est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période considérée et des périodes précédentes sont évalués au montant que la Société s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour traitement fiscal incertain qui atteint le seuil de probabilité aux fins de comptabilisation est évaluée selon la méthode du montant le plus probable ou la méthode de l'espérance mathématique, selon la méthode qui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date de clôture.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

### Impôt différé

L'impôt différé représente l'impôt que la Société prévoit payer ou recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et les valeurs fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable et au titre des attributs fiscaux non utilisés, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires déductibles et les attributs fiscaux non utilisés pourront être imputés, seront disponibles.

La comptabilisation des actifs d'impôt différé se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, ou les deux, et qu'elle pourra ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus de planification financière de la Société et de ses filiales constitue un point de départ pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture et elle est réduite si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour utiliser la totalité ou une partie de ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé qui ne sont pas comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture et sont comptabilisés si la disponibilité de bénéfices imposables futurs suffisants pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, sauf si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporaires se résorberont et s'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société a appliqué l'exception obligatoire en vertu d'IAS 12 *Impôts sur le résultat* qui prévoit de ne pas comptabiliser les actifs et les passifs d'impôt différé liés à l'impôt sur le bénéfice découlant du modèle de règles du Pilier Deux publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques et de ne pas présenter d'information s'y rapportant.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société et ses filiales utilisent des produits financiers dérivés en guise d'instruments de gestion des risques pour couvrir ou gérer leurs produits et leurs positions d'actif, de passif et de fonds propres. Les politiques de la Société et de ses filiales interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur, puis comptabilisés dans les bilans. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents liés à la juste valeur dépend de la désignation ou non des instruments dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les instruments dérivés sont évalués en tenant compte des opérations et d'autres données sur le marché, lorsque cela est possible, y compris les données d'entrée sur le marché utilisées dans des modèles, les cotes des courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés aux fins de l'évaluation des instruments dérivés, leur sélection est faite en fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix au sein du marché. En général, la Société et ses filiales utilisent un modèle similaire lorsque les instruments évalués présentent des similitudes. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données d'entrée, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix du marché, les courbes de rendement et de crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données d'entrée.

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la Société et ses filiales ont choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 *Instruments financiers* plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions rigoureuses en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas remplies, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Lorsqu'il existe une relation de couverture, la Société et ses filiales documentent toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que leurs objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elles emploient pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les instruments dérivés qui sont utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans, à des engagements fermes précis ou à des opérations prévues. La Société et ses filiales déterminent aussi, tant au moment de la mise en place de la couverture que de façon continue par la suite, si les instruments dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. L'efficacité de la couverture est évaluée chaque trimestre au moyen de tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

### Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé, ou d'une partie identifiée d'un tel actif, passif ou engagement ferme, imputable à un risque particulier et pouvant avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de juste valeur, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert est comptabilisée dans les produits de placement nets. Par conséquent, toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits de placement nets.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

### Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie sont utilisées pour couvrir l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie imputable à un risque particulier lié à un actif ou à un passif comptabilisé, ou à une transaction prévue hautement probable, et qui pourrait avoir une incidence sur le résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie cumulés dans les autres éléments de bénéfice global sont comptabilisés dans le bénéfice net au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie sont immédiatement reclassés des autres éléments de bénéfice global vers les produits de placement nets lorsque l'opération prévue n'a pas lieu ou s'il n'est plus prévu qu'elle ait lieu.

### Couvertures d'investissements nets

Les couvertures d'investissements nets sont utilisées pour couvrir l'exposition aux variations de la quote-part de l'entité présentant l'information financière dans l'actif net d'un établissement à l'étranger. En ce qui a trait aux couvertures d'investissements nets, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments de bénéfice global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits de placement nets. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et seront reclassés en résultat net lors de la décomptabilisation des investissements.

### FONDS PROPRES

Les actions privilégiées sont classées dans les fonds propres si elles ne sont pas remboursables ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la Société et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des bénéfices non distribués, déduction faite de l'impôt sur le bénéfice.

Les réserves sont composées de la rémunération fondée sur des actions et des autres éléments de bénéfice global. La réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions représente l'acquisition des droits liés aux options, moins les options exercées. Les autres éléments de bénéfice global représentent le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des écarts actuariels liés aux régimes de retraite à prestations définies, des profits et des pertes latents sur les actifs à la JVAERG, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, de l'écart de réévaluation lié au transfert aux immeubles de placement ainsi que de la quote-part des autres éléments de bénéfice global des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la proportion des fonds propres attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales.

### Billets avec remboursement de capital à recours limité

Les billets avec remboursement de capital à recours limité émis par Lifeco sont classés à titre de participations ne donnant pas le contrôle dans les états financiers. Lifeco peut, à son entière discrétion, régler l'obligation à l'égard des porteurs de billets au moyen de l'émission d'un nombre déterminé de ses instruments de fonds propres. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'émission sont imputés aux fonds propres. Les intérêts sur ces instruments sont portés en déduction des fonds propres lorsqu'ils sont engagés.

### PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les options attribuées aux employés de la Société et de ses filiales sont évaluées à la juste valeur à la date de l'attribution. La charge de rémunération liée aux options réglées en titres de fonds propres est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées, augmentant du même montant la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions. Lorsque les options sont exercées, le produit reçu et le montant enregistré dans la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions sont inclus dans le capital social de l'entité qui émet les actions correspondantes.

La Société et ses filiales comptabilisent un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés et les attributions qui sont effectuées en vertu des régimes d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions différées et d'unités d'actions incessibles liées au rendement. La charge de rémunération est comptabilisée dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes, et un passif est comptabilisé dans les bilans. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière, les variations étant comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

L'information sur les régimes d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions différées et d'unités d'actions incessibles liées au rendement de la Société figure à la note 20.

### ÉCART DE CHANGE

Dans le cadre de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à diverses monnaies fonctionnelles. Les états financiers de la Société sont préparés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités au taux de change en vigueur à la date de clôture en ce qui a trait aux éléments monétaires et au taux de change en vigueur à la date de la transaction en ce qui concerne les éléments non monétaires. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des différentes entités selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change réalisés et latents sont inclus dans les produits de placement nets.

### Conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger

Les établissements à l'étranger sont des filiales, des entreprises contrôlées conjointement, des entreprises associées ou des unités d'exploitation dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien. Les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et la totalité des produits et des charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés aux investissements nets de la Société dans ses établissements à l'étranger sont présentés à titre de composantes des autres éléments de bénéfice global. Les profits et les pertes de change latents sont comptabilisés proportionnellement en résultat net lors de la cession d'un établissement à l'étranger.

## NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (SUITE)

### BÉNÉFICE PAR ACTION PARTICIPANTE

Le bénéfice de base par action participante est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action participante est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action participante, sauf que le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation sont ajustés pour inclure l'incidence dilutive potentielle des options sur actions en circulation attribuées par la Société et ses filiales, telle qu'elle est déterminée par la méthode du rachat d'actions.

Les options assorties de droits à la plus-value des actions jumelés et les unités d'actions incessibles liées au rendement sont comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Puisque ces instruments peuvent être échangés contre des actions comportant des droits de vote limités ou contre de la trésorerie, ils sont considérés comme ayant un effet dilutif potentiel et sont inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action, montant net, s'ils ont un effet dilutif au cours de l'exercice. Le bénéfice net utilisé aux fins du calcul de l'effet dilutif comprend un ajustement reflétant la charge qui aurait été imputée si ces instruments avaient été classés comme étant réglés en titres de fonds propres.

### MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société et ses filiales surveillent activement les modifications des Normes IFRS de comptabilité qui sont proposées et publiées par l'IASB et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et les mises à jour qui ont été apportées à l'analyse de la Société depuis l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Norme	Sommaire des modifications futures
IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i>	<p>En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 <i>Présentation et informations à fournir dans les états financiers</i> (IFRS 18). La norme vise à améliorer la façon dont les sociétés communiquent les informations dans leurs états financiers et met l'accent sur les informations relatives à la performance financière dans les états des résultats.</p> <p>En vertu d'IFRS 18, les sociétés seront tenues de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ fournir des sous-totaux définis dans les états des résultats ;</li> <li>■ fournir des informations sur toute mesure de performance définie par la direction se rapportant aux états des résultats ;</li> <li>■ mettre en œuvre des principes aux fins du regroupement des informations dans les états financiers et déterminer si ces informations doivent être fournies dans les états financiers de base ou dans les notes annexes.</li> </ul> <p>La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette norme.</p>
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p>En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> et à IFRS 7 <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications apportent des précisions sur le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance et de caractéristiques similaires ainsi que sur le règlement des passifs au moyen de systèmes de paiement électronique et introduisent des obligations d'information supplémentaires afin d'accroître la transparence pour les investisseurs.</p> <p>Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. La Société ne s'attend pas à ce que ces modifications aient une incidence sur ses états financiers, sauf dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ La Société appliquera le choix permis dans les modifications selon lequel elle peut considérer qu'un passif financier (ou une partie d'un passif financier) qui est réglé au moyen d'un système de paiement électronique est décomptabilisé avant la date de règlement si des critères précis sont respectés. La Société appliquera ce choix à tous les règlements effectués au moyen de systèmes de paiement électronique répondant à de tels critères, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2026.</li> <li>■ En ce qui a trait aux règlements en trésorerie des passifs financiers qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité de ce choix, la Société décomptabilisera les passifs connexes à la date de règlement. La Société ne s'attend pas à ce que l'adoption de ces modifications ait une incidence significative sur ses états financiers.</li> </ul> <p>Ces modifications seront appliquées de façon rétrospective et ne donneront pas lieu à un retraitement des soldes comparatifs.</p>

### CHIFFRES COMPARATIFS

En 2025, la Société a reclassé certains chiffres comparatifs afin que les éléments d'information présentés soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Les débetures et les autres instruments d'emprunt sans recours ont été ventilés dans les bilans afin de distinguer ceux qui sont émis par la Financière Power, par Lifeco et par IGM de ceux qui sont consolidés au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et des autres filiales, qui représentent principalement la dette liée aux projets et les autres instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés. Les flux de trésorerie connexes liés aux activités de financement ont également été divisés dans les états des flux de trésorerie. De plus, les autres actifs et les autres passifs ont été ventilés dans les bilans afin de présenter séparément les fonds détenus au nom des clients et les fonds de clients à payer. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le total de l'actif, le total du passif, le total des fonds propres, le bénéfice net ni sur le total des flux de trésorerie de la Société.

### NOTE 3 Acquisitions d'entreprises et autres transactions

#### LIFECO

##### Vente des activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni

Le 23 décembre 2024, Canada Life U.K., une filiale de Lifeco, a annoncé la signature d'une entente visant le transfert de ses activités liées aux obligations sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Parallèlement, les deux parties ont conclu une convention de réassurance visant à transférer les risques et les avantages inhérents aux activités sous-jacentes à Countrywide. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la transaction avait donné lieu à un profit net de 21 M\$ avant impôt, principalement attribuable à la comptabilisation d'actifs liés à la convention de réassurance. Les actifs sous-jacents et les passifs connexes pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, d'une valeur comptable de 2 787 M\$ au 31 décembre 2025 (2 750 M\$ au 31 décembre 2024), doivent être transférés à Countrywide en attendant l'approbation des tribunaux, qui devrait avoir lieu en 2026.

#### SAGARD

##### BEX Capital (BEX)

En juin 2025, SHMI, une filiale de Sagard, a fait l'acquisition d'une participation stratégique de 45 % dans BEX Capital, une société de placements secondaires spécialisés qui compte des bureaux à Nice et à New York. L'entente prévoit une obligation contractuelle qui impose à SHMI de faire l'acquisition de la totalité des fonds propres restants de BEX le 31 décembre 2029. Au moment de la clôture de la transaction, la Société a déterminé qu'elle détenait, par l'entremise de Sagard, le contrôle de BEX, conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*. Par conséquent, la Société a consolidé BEX à la date d'acquisition. La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

##### Performance Equity Management (PEM)

En août 2025, SHMI a fait l'acquisition d'une participation additionnelle de 62,0 % dans PEM, portant son intérêt économique à 100 %, principalement en échange d'actions de catégorie B de PEM qui devraient être réglées le 31 décembre 2028. La Société continue de détenir, par l'entremise de SHMI, le contrôle de PEM, et la transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

### NOTE 4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

31 décembre	2025	2024
Trésorerie	7 845	6 809
Équivalents de trésorerie	6 521	6 935
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 366	13 744

Au 31 décembre 2025, un montant en trésorerie et en équivalents de trésorerie de 869 M\$ était soumis à des restrictions relativement à son utilisation par les filiales (1 195 M\$ au 31 décembre 2024). Il s'agissait essentiellement de trésorerie détenue en fiducie aux fins d'ententes de réassurance ou auprès d'organismes de réglementation, en vertu de certaines ententes d'indemnité, en mains tierces et détenue en fiducie à des fins réglementaires.

## NOTE 5 Placements

### VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements.

31 décembre	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Obligations</b>				
Désignées comme étant à la JVRN	159 124	159 124	151 279	151 279
Classées comme étant à la JVRN	2 108	2 108	1 987	1 987
JVAERG	13 040	13 040	13 758	13 758
Coût amorti	595	596	376	377
	174 867	174 868	167 400	167 401
<b>Prêts hypothécaires et autres prêts</b>				
Désignés comme étant à la JVRN	26 139	26 139	29 046	29 046
Classés comme étant à la JVRN	6 350	6 350	4 886	4 886
JVAERG	269	269	461	461
Coût amorti	11 287	10 964	10 272	9 685
	44 045	43 722	44 665	44 078
<b>Actions</b>				
Classées comme étant à la JVRN	21 301	21 301	18 649	18 649
Désignées comme étant à la JVAERG	1 043	1 043	923	923
	22 344	22 344	19 572	19 572
<b>Immeubles de placement</b>	8 493	8 493	8 350	8 350
	249 749	249 427	239 987	239 401

### OBLIGATIONS ET PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET AUTRES PRÊTS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts selon leur durée jusqu'à l'échéance.

31 décembre 2025	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	27 942	54 296	92 629	174 867
Prêts hypothécaires et autres prêts <sup>[1]</sup>	8 069	21 577	14 399	44 045
	36 011	75 873	107 028	218 912

31 décembre 2024	Durée jusqu'à l'échéance			Total
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	25 188	49 507	92 705	167 400
Prêts hypothécaires et autres prêts <sup>[1]</sup>	5 799	23 920	14 946	44 665
	30 987	73 427	107 651	212 065

[1] Les prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. Par conséquent, l'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

**NOTE 5 Placements** (SUITE)**RÉSULTAT DE PLACEMENT NET**

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Rendement d'investissement		
Produits de placement nets	10 608	10 360
Variations de la JVRN	4 241	1 877
<b>Total du rendement d'investissement</b>	<b>14 849</b>	<b>12 237</b>
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance		
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(4 700)	(4 793)
Incidences du choix relatif à l'atténuation des risques	240	84
Intérêts capitalisés	(3 166)	(3 810)
Incidence de la variation des taux d'actualisation et de la modification d'autres hypothèses financières	1 045	2 807
Incidence de l'évaluation des changements d'estimations aux taux courants et de l'ajustement de la MSC aux taux en vigueur au moment de la comptabilisation initiale	226	(206)
<b>Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance</b>	<b>(6 355)</b>	<b>(5 918)</b>
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance		
Intérêts capitalisés	6	342
Autres	(332)	(352)
<b>Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance</b>	<b>(326)</b>	<b>(10)</b>
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	(5 002)	(2 932)
<b>Résultat de placement net</b>	<b>3 166</b>	<b>3 377</b>

**Produits de placement nets**

31 décembre 2025	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	7 471	1 621	720	572	591	10 975
Profits (pertes) nets réalisés à la décomptabilisation des éléments suivants:						
Actifs à la JVAERG	8	–	–	–	–	8
Actifs au coût amorti	–	12	–	–	–	12
(Charge) recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	1	8	–	–	(4)	5
Autres produits (charges)	–	18	(4)	(216)	(190)	(392)
	7 480	1 659	716	356	397	10 608
Variations de la JVRN	1 938	(1 748)	5 178	(137)	(990)	4 241
<b>Produits (pertes) de placement nets</b>	<b>9 418</b>	<b>(89)</b>	<b>5 894</b>	<b>219</b>	<b>(593)</b>	<b>14 849</b>

31 décembre 2024	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	7 008	1 522	634	507	991	10 662
Profits (pertes) nets réalisés à la décomptabilisation des éléments suivants:						
Actifs à la JVAERG	(47)	–	–	–	–	(47)
Actifs au coût amorti	–	2	–	–	–	2
Recouvrement au titre des pertes de crédit attendues, montant net	–	7	–	–	–	7
Autres produits (charges)	–	14	(9)	(195)	(74)	(264)
	6 961	1 545	625	312	917	10 360
Variations de la JVRN	(1 261)	601	1 890	(154)	801	1 877
<b>Produits (pertes) de placement nets</b>	<b>5 700</b>	<b>2 146</b>	<b>2 515</b>	<b>158</b>	<b>1 718</b>	<b>12 237</b>

**NOTE 5 Placements** (SUITE)

Les produits de placement tirés des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les produits d'intérêts, ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les distributions des fonds d'investissement, ainsi que les profits réalisés à la déconsolidation de filiales et de fonds d'investissement. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés sur ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits de placement réalisés sur les immeubles de placement. Les autres produits et frais de placement comprennent les charges engagées relativement aux immeubles de placement, les profits et les pertes de change, ainsi que d'autres produits divers.

**PRÊTS DE TITRES**

Lifeco effectue des prêts de titres pour générer des produits supplémentaires. Les dépositaires de titres de Lifeco agissent comme agents de prêt. Une garantie, d'une valeur supérieure à la juste valeur des titres prêtés, est

versée par l'emprunteur à l'agent de prêt de Lifeco et est conservée par cet agent jusqu'à ce que les titres sous-jacents lui aient été rendus. L'agent de prêt fait un suivi quotidien de la juste valeur des titres prêtés et il exige une garantie supplémentaire ou rembourse une partie de la garantie donnée à mesure que la juste valeur de ces titres fluctue. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. Au 31 décembre 2025, la garantie versée à l'agent de prêt de Lifeco comprenait un montant en trésorerie de 615 M\$ (219 M\$ au 31 décembre 2024). De plus, l'agent de prêt indemnise Lifeco contre le risque lié à l'emprunteur, ce qui signifie que l'agent de prêt consent, en vertu de dispositions contractuelles, à remplacer les titres qui n'ont pas été rendus en raison d'un défaut de paiement de l'emprunteur. Au 31 décembre 2025, la juste valeur des titres que Lifeco avait prêtés (qui sont inclus dans les placements) s'établissait à 5 133 M\$ (4 212 M\$ au 31 décembre 2024).

**NOTE 6 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées**

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

31 décembre 2025	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées					Total
	Parjointco	Autres <sup>(1)</sup>	ChinaAMC	Lion	Northleaf	Rockefeller	Autres <sup>(1)(2)</sup>	
Valeur comptable au début de l'exercice	3 683	413	1 661	–	354	903	1 787	8 801
Acquisition et placements	–	14	–	–	100	–	231	345
Cession <sup>(3)</sup>	–	(1)	–	–	–	(394)	(118)	(513)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	(263)	23	127	–	30	49	46	12
Variations de la JVRN	–	–	–	–	–	–	450	450
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	46	7	(10)	–	–	(37)	(51)	(45)
Dividendes et distributions	(175)	(14)	(66)	–	(9)	–	(500)	(764)
Incidences des variations des participations et autres	–	(52)	–	–	(3)	(40)	(56)	(151)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	3 291	390	1 712	–	472	481	1 789	8 135

31 décembre 2024	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées					Total
	Parjointco	Autres <sup>(1)</sup>	ChinaAMC	Lion	Northleaf	Rockefeller	Autres <sup>(1)(2)</sup>	
Valeur comptable au début de l'exercice	3 717	564	1 535	181	302	845	1 008	8 152
Acquisition et placements	–	36	–	–	40	–	820	896
Cession	–	(468)	–	–	–	–	–	(468)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	31	355	113	(35)	20	(14)	27	497
Variations de la JVRN	–	–	–	–	–	–	32	32
Perte de valeur	–	–	–	(153)	–	–	–	(153)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(10)	36	86	7	–	72	59	250
Dividendes et distributions	(92)	(99)	(73)	–	(8)	–	(100)	(372)
Incidences des variations des participations et autres	37	(11)	–	–	–	–	(59)	(33)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	3 683	413	1 661	–	354	903	1 787	8 801

[1] Comprend les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN, qui s'établissait à 1 452 M\$ au 31 décembre 2025 (950 M\$ en 2024).

[2] Comprend la participation dans Desert Quartzite, LLC, un projet d'énergie solaire et de stockage situé en Californie. En 2025, la Société a reçu des distributions de 496 M\$, principalement en raison de la clôture d'une transaction de financement. La participation est classée en tant qu'entreprise associée, et sa valeur comptable se chiffrait à 84 M\$ au 31 décembre 2025 (594 M\$ au 31 décembre 2024).

[3] Comprend un retour de capital.

## NOTE 6 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (SUITE)

### PARJOINTCO

Parjointco détenait une participation de 100 % (100 % des droits de vote) dans Pargesa au 31 décembre 2025 (même participation qu'au 31 décembre 2024). Pargesa détenait une participation de 34,2 % (47,8 % des droits de vote) dans GBL au 31 décembre 2025 (participation de 32,9 % et 47,0 % des droits de vote au 31 décembre 2024).

Au 31 décembre 2025, la quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net de GBL s'établissait à environ 3 861 M\$, tandis que la valeur comptable de sa participation indirecte dans GBL s'établissait à 3 291 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les produits de GBL se sont chiffrés à 6 335 M€ (9 997 M\$ CA) (6 376 M€, ou 9 448 M\$ CA, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024), et la perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de GBL

s'est établie à 630 M€ (994 M\$ CA) (le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de GBL s'établissait à 132 M€, ou 196 M\$ CA, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024). D'autres informations financières sur GBL peuvent être obtenues dans les documents d'information qu'elle publie.

### CHINAAMC

Au 31 décembre 2025, la Financière IGM détenait une participation de 27,8 % dans ChinaAMC (même participation qu'au 31 décembre 2024). ChinaAMC est une société de gestion d'actifs située à Beijing, en Chine. IGM comptabilise sa participation dans ChinaAMC comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau suivant présente l'information financière résumée de ChinaAMC.

[en millions]	2025		2024	
	Dollars canadiens	Renminbi chinois	Dollars canadiens	Renminbi chinois
Bilan aux 31 décembre <sup>[1]</sup>				
Actif	4 364	22 246	3 992	20 234
Passif	1 403	7 151	1 243	6 302
Pour les exercices clos les 31 décembre				
Produits	1 870	9 626	1 533	8 031
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	465	2 396	411	2 158
Total du bénéfice global	460	2 368	416	2 181

[1] Excluant les ajustements de la juste valeur effectués au moment de l'acquisition, d'un montant de 3 248 M\$ (16 380 millions RMB¥).

### ROCKEFELLER CAPITAL MANAGEMENT

Au 31 décembre 2025, IGM détenait une participation de 17,2 % dans Rockefeller (20,5 % au 31 décembre 2024), une société indépendante de services-conseils financiers américaine axée sur les clients à valeur élevée et à valeur très élevée. IGM comptabilise sa participation dans Rockefeller comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

En décembre 2025, IGM a complété des transactions avec Rockefeller, recevant un produit total de 394 M\$ composé principalement d'un retour de capital et du montant lié à une vente de fonds propres. La participation d'IGM a diminué pour s'établir à 17,2 % en raison de la vente de fonds propres et d'un ajustement apporté à certaines attributions de droits à un paiement fondé sur des actions précédemment émises, ce qui harmonise les intérêts de la direction de Rockefeller avec le principe d'actionariat à long terme. Par conséquent, la valeur comptable de la participation a diminué et un profit a été comptabilisé dans les états des résultats.

Le tableau suivant présente l'information financière résumée de Rockefeller.

[en millions]	2025		2024	
	Dollars canadiens	Dollars américains	Dollars canadiens	Dollars américains
Bilan aux 31 décembre				
Actif	2 739	1 996	2 223	1 544
Passif	3 381	2 463	1 500	1 041
Pour les exercices clos les 31 décembre				
Produits	1 763	1 263	1 344	981
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires <sup>[1]</sup>	50	36	(72)	(53)
Total du bénéfice global (de la perte globale) <sup>[1]</sup>	50	36	(72)	(53)

[1] Le bénéfice pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut des coûts non récurrents liés à la transaction.

## NOTE 6 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (SUITE)

### NORTHLEAF CAPITAL GROUP LTD.

Au 31 décembre 2025, Mackenzie, une filiale d'IGM, et Lifeco détenaient une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf, un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale, au moyen d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Mackenzie et à 20 % par Lifeco (mêmes participations qu'au 31 décembre 2024). La participation dans Northleaf est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque Mackenzie et Lifeco exercent une influence notable, par l'entremise du véhicule d'acquisition.

Au terme d'une période d'environ cinq ans commençant à la date d'acquisition, soit le 29 octobre 2020, et se poursuivant au cours des périodes subséquentes, Mackenzie et Lifeco auront l'obligation et le droit d'acheter la participation économique et les droits de vote restants dans Northleaf. L'acquisition prévoyait notamment une contrepartie additionnelle payable au terme d'une période de cinq ans suivant la date de la transaction, si Northleaf enregistrait une croissance exceptionnelle de certaines mesures de performance au cours de cette période. En 2025, cette condition a été remplie et une contrepartie définitive de 140 M\$ a été versée. De ce montant, des tranches respectives de 100 M\$ et de 40 M\$ ont été reflétées à titre d'augmentation de la valeur comptable de la participation pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

Le bénéfice net de Northleaf n'a pas d'incidence importante sur les résultats de la Société.

### LA COMPAGNIE ÉLECTRIQUE LION

En mai 2025, Lion a complété une transaction de restructuration en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC). Par conséquent, la totalité des actions ordinaires et des bons de souscription émis et en circulation de Lion ont été annulés sans contrepartie. La Société détenait une participation de 34,1 % dans Lion au 31 décembre 2024. En 2024, la Société avait comptabilisé des charges pour perte de valeur de 153 M\$.

### PEAK ACHIEVEMENT ATHLETICS INC.

Le 23 décembre 2024, la Société a complété la vente de sa participation de 42,6 % dans Peak à Fairfax Financial Holdings Limited. À la clôture de la transaction, la Société a reçu un produit de 468 M\$ et a comptabilisé un profit net de 279 M\$. La participation dans Peak était classée en tant qu'entreprise contrôlée conjointement.

## NOTE 7 Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations ainsi que leur variation respective.

	Actifs au titre de droits d'utilisation <sup>(1)</sup>	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Immobilisations		Total
			Actifs de production d'énergie	Autres	
31 décembre 2025					
Coût au début de l'exercice	1 311	1 157	4 589	2 050	9 107
Acquisitions <sup>(1)</sup>	77	118	460	188	843
Modifications	(5)	–	–	(1)	(6)
Transferts dans les immeubles de placement	–	(26)	–	–	(26)
Cessions/mises hors service	(6)	–	(38)	(16)	(60)
Fluctuations des taux de change et autres	(7)	3	(118)	(4)	(126)
Coût à la fin de l'exercice	1 370	1 252	4 893	2 217	9 732
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(567)	(297)	(484)	(1 490)	(2 838)
Amortissement et perte de valeur	(103)	(50)	(150)	(111)	(414)
Modifications	4	–	–	–	4
Cessions/mises hors service	4	–	38	14	56
Fluctuations des taux de change et autres	(2)	1	5	–	4
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(664)	(346)	(591)	(1 587)	(3 188)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	706	906	4 302	630	6 544

[1] Les acquisitions sont présentées déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement connexes de 155 M\$ comptabilisés en 2025.

[2] Les actifs au titre de droits d'utilisation comprennent les immeubles loués et les immobilisations louées.

**NOTE 7 Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations (SUITE)**

31 décembre 2024	Actifs au titre de droits d'utilisation <sup>[1]</sup>	Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	Immobilisations		Total
			Actifs de production d'énergie	Autres	
Coût au début de l'exercice	1 156	1 068	3 427	2 018	7 669
Acquisitions <sup>[1]</sup>	161	60	1 062	156	1 439
Modifications	(8)	–	–	–	(8)
Transferts des immeubles de placement	–	9	–	–	9
Cessions/mises hors service	(29)	–	–	(144)	(173)
Fluctuations des taux de change et autres	31	20	100	20	171
Coût à la fin de l'exercice	1 311	1 157	4 589	2 050	9 107
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(474)	(273)	(349)	(1 491)	(2 587)
Amortissement et perte de valeur	(106)	(24)	(128)	(112)	(370)
Cessions/mises hors service	26	–	–	119	145
Fluctuations des taux de change et autres	(13)	–	(7)	(6)	(26)
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(567)	(297)	(484)	(1 490)	(2 838)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	744	860	4 105	560	6 269

[1] Les acquisitions sont présentées déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement connexes de 403 M\$ comptabilisés en 2024.

[2] Les actifs au titre de droits d'utilisation comprennent les immeubles loués et les immobilisations louées.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations par région géographique.

31 décembre	2025	2024
États-Unis	3 035	2 869
Canada	2 983	3 002
Europe	526	398
	6 544	6 269

**NOTE 8 Autres actifs**

31 décembre	2025	2024 <sup>[1]</sup>
Débiteurs et intérêts à recevoir	6 588	5 954
Titres empruntés	3 174	1 372
Actifs du compte de négociation <sup>[1]</sup>	3 995	3 701
Coûts d'acquisition différés et commissions de vente différées	1 648	1 484
Prestations de retraite [note 27]	686	610
Impôt sur le bénéfice à recevoir	424	288
Créances liées à des contrats de location-financement	1 044	927
Charges payées d'avance	272	273
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	6 229	6 895
Autres	2 581	2 444
	26 641	23 948

[1] Comprend des obligations d'un montant de 3 751 M\$ et des actions d'un montant de 244 M\$ au 31 décembre 2025 (obligations d'un montant de 3 449 M\$ et actions d'un montant de 252 M\$ au 31 décembre 2024).

[2] Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les autres actifs d'un montant de 16 522 M\$ au 31 décembre 2025 (13 625 M\$ au 31 décembre 2024) devraient être décomptabilisés au cours des 12 prochains mois. Ce montant ne comprend pas les coûts d'acquisition différés ni les commissions de vente différées, dont les variations sont présentées ci-après.

**NOTE 8 Autres actifs** (SUITE)**COÛTS D'ACQUISITION DIFFÉRÉS ET COMMISSIONS DE VENTE DIFFÉRÉES**

Le tableau suivant présente les variations de la valeur comptable des coûts d'acquisition différés et des commissions de vente différées.

31 décembre	2025	2024
Solde au début de l'exercice	1 484	1 308
Acquisitions	439	377
Cession	(24)	(26)
Amortissement	(255)	(229)
Fluctuations des taux de change et autres	4	54
Solde à la fin de l'exercice	1 648	1 484

**NOTE 9 Goodwill et immobilisations incorporelles****GOODWILL**

La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur s'établissent comme suit:

31 décembre	2025			2024		
	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable	Coût	Cumul des pertes de valeur	Valeur comptable
Solde au début de l'exercice	15 084	(407)	14 677	14 649	(19)	14 630
Acquisitions d'entreprises	149	–	149	99	–	99
Cession	(5)	5	–	(4)	2	(2)
Ajustements apportés à la répartition du prix d'achat	–	–	–	18	–	18
Montant attribué aux immobilisations incorporelles	–	–	–	(69)	–	(69)
Perte de valeur <sup>[1]</sup>	–	–	–	–	(390)	(390)
Fluctuations des taux de change et autres	(165)	–	(165)	391	–	391
Solde à la fin de l'exercice	15 063	(402)	14 661	15 084	(407)	14 677

[1] Une charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 383 M\$ a été comptabilisée par LMPG Inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

La valeur comptable des immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit:

**Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée**

31 décembre 2025	Marques, marques de commerce et appellations commerciales	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats de gestion de fonds communs de placement	Tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis	Total
Coût au début de l'exercice	902	435	741	354	2 432
Acquisitions	24	–	–	–	24
Cession	(17)	–	–	–	(17)
Fluctuations des taux de change et autres	15	2	–	–	17
Coût à la fin de l'exercice	924	437	741	354	2 456
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(60)	–	–	–	(60)
Fluctuations des taux de change et autres	(1)	–	–	–	(1)
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(61)	–	–	–	(61)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	863	437	741	354	2 395

**NOTE 9 Goodwill et immobilisations incorporelles** (SUITE)

31 décembre 2024	Marques, marques de commerce et appellations commerciales	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats de gestion de fonds communs de placement	Tranche revenant aux actionnaires du profit futur lié au compte de participation acquis	Total
Coût au début de l'exercice	886	380	741	354	2 361
Acquisitions	7	55	–	–	62
Cession	(4)	–	–	–	(4)
Fluctuations des taux de change et autres	13	–	–	–	13
Coût à la fin de l'exercice	902	435	741	354	2 432
Cumul des pertes de valeur au début de l'exercice	(57)	–	–	–	(57)
Fluctuations des taux de change et autres	(3)	–	–	–	(3)
Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice	(60)	–	–	–	(60)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	842	435	741	354	2 372

**Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée**

31 décembre 2025	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats d'achat d'énergie	Autres	Total
Coût au début de l'exercice	3 445	3 710	676	822	8 653
Acquisitions	492	190	36	32	750
Cession	(86)	(10)	–	(3)	(99)
Fluctuations des taux de change et autres	(1)	(90)	2	(12)	(101)
Coût à la fin de l'exercice	3 850	3 800	714	839	9 203
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(2 013)	(1 505)	(212)	(321)	(4 051)
Amortissement	(299)	(207)	(43)	(46)	(595)
Cession	64	2	–	–	66
Fluctuations des taux de change et autres	(3)	24	(4)	(4)	13
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(2 251)	(1 686)	(259)	(371)	(4 567)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 599	2 114	455	468	4 636

31 décembre 2024	Technologie et logiciels	Immobilisations liées aux contrats avec les clients	Contrats d'achat d'énergie	Autres	Total
Coût au début de l'exercice	2 980	3 426	623	762	7 791
Acquisitions	403	96	55	36	590
Cession	(22)	(5)	(2)	–	(29)
Fluctuations des taux de change et autres	84	193	–	24	301
Coût à la fin de l'exercice	3 445	3 710	676	822	8 653
Amortissement cumulé au début de l'exercice	(1 717)	(1 237)	(176)	(275)	(3 405)
Amortissement	(267)	(209)	(42)	(41)	(559)
Cession	22	5	1	–	28
Fluctuations des taux de change et autres	(51)	(64)	5	(5)	(115)
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	(2 013)	(1 505)	(212)	(321)	(4 051)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	1 432	2 205	464	501	4 602

**NOTE 9 Goodwill et immobilisations incorporelles** (SUITE)**RÉPARTITION ENTRE LES UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE**

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont été répartis de la manière suivante entre les unités génératrices de trésorerie.

31 décembre	2025			2024		
	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total	Goodwill	Immobilisations incorporelles	Total
<b>Lifeco</b>						
États-Unis	4 353	19	4 372	4 575	20	4 595
Canada <sup>[1]</sup>	4 666	1 051	5 717	4 651	1 051	5 702
Europe	2 518	272	2 790	2 456	256	2 712
<b>IGM</b>						
Gestion de patrimoine	1 440	–	1 440	1 440	–	1 440
Gestion d'actifs	1 255	1 003	2 258	1 255	1 003	2 258
<b>Autres</b>	429	50	479	300	42	342
	14 661	2 395	17 056	14 677	2 372	17 049

[1] Compte tenu des récentes initiatives de transformation des activités, Lifeco a réévalué ses groupes d'unités génératrices de trésorerie au Canada et a regroupé les unités Client individuel et Client collectif au Canada afin de refléter le niveau le plus bas actuel auquel le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne.

**VALEUR RECOUVRABLE****Lifeco**

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, Lifeco affecte le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à ses unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable à la valeur comptable.

La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisitions d'entreprises précédentes. Ces calculs reposent sur les projections relatives au bénéfice et aux flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la direction de Lifeco. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures utilisées par les compagnies d'assurance-vie et les gestionnaires d'actifs, telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et les conditions sur les marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur représentent des données d'entrée de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2025, Lifeco a effectué un test annuel de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée selon le solde des actifs au 30 septembre 2025. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable et qu'il n'y avait aucune indication de dépréciation.

Des modifications raisonnables des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie ne devraient pas faire en sorte que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur recouvrable.

**Financière IGM**

IGM vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont subi une perte de valeur en comparant leur valeur comptable à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie d'IGM est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable, il est possible d'utiliser des démarches d'évaluation pouvant inclure l'application, aux paramètres financiers et opérationnels, de multiples de capitalisation fondés sur des acquisitions réalisées antérieurement et des données de transactions comparables, de même qu'une analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et les conditions sur les marchés financiers. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur représentent des données d'entrée de niveau 2. Les hypothèses et les estimations utilisées dans le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie tiennent compte des variations futures de l'actif géré découlant des ventes nettes et du rendement des placements, des modifications de la tarification et des marges de profit, ainsi que des taux d'actualisation, soit des données d'entrée de niveau 3.

La juste valeur diminuée des coûts de la vente des unités génératrices de trésorerie d'IGM a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

## NOTE 10 Contrats d'assurance

## ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP				
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier			
31 décembre 2025								
Actifs d'ouverture	(1 414)	3	190	28	–	–	(1 193)	
Passifs d'ouverture	137 519	337	3 573	13 866	569	(181)	155 683	
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	–	–	–	–	–	66 343	
Solde d'ouverture, montant net	202 448	340	3 763	13 894	569	(181)	220 833	
<b>Variations dans les états des résultats et du résultat global</b>								
Produits des activités d'assurance	(22 321)	–	–	–	–	–	(22 321)	
Charges afférentes aux activités d'assurance								
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	–	(31)	10 067	6 905	62	–	17 003	
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	843	–	–	–	–	–	843	
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	–	213	–	–	–	–	213	
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	–	–	(48)	(692)	(80)	–	(820)	
	843	182	10 019	6 213	(18)	–	17 239	
Composants investissements	(11 063)	–	7 927	3 136	–	–	–	
Total des variations du résultat des activités d'assurance (Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	6 353	(1)	6 087	474	16	–	12 929	
Incidence des fluctuations des taux de change	957	(2)	64	158	9	–	1 186	
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(25 231)	179	24 097	9 981	7	–	9 033	
<b>Flux de trésorerie</b>								
Primes reçues	34 593	–	–	–	–	–	34 593	
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(54)	–	(23 986)	(9 709)	–	–	(33 749)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(959)	–	–	–	–	–	(959)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(36)	–	–	–	–	–	(36)	
Autres flux de trésorerie <sup>[1]</sup>	1 092	–	–	–	–	–	1 092	
Total des flux de trésorerie	34 636	–	(23 986)	(9 709)	–	–	941	
<b>Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition</b>								
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance payés au cours de l'exercice	–	–	–	–	–	(40)	(40)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de l'exercice	–	–	–	–	–	36	36	
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	–	–	–	–	–	(4)	(4)	
Autres variations <sup>[2]</sup>	(312)	–	–	–	–	–	(312)	
Solde de clôture, montant net <sup>[3]</sup>	211 541	519	3 874	14 166	576	(185)	230 491	
Comptabilisation dans les éléments suivants:								
Actifs de clôture	(2 374)	–	894	(91)	–	–	(1 571)	
Passifs de clôture	143 497	519	2 980	14 257	576	(185)	161 644	
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	–	–	–	–	–	70 418	
Solde de clôture, montant net <sup>[3]</sup>	211 541	519	3 874	14 166	576	(185)	230 491	

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Des avances consenties aux titulaires de polices d'un montant de 8 727 M\$ et des fonds retenus d'un montant de 3 489 M\$ sont inclus dans les soldes relatifs aux contrats d'assurance.

**NOTE 10 Contrats d'assurance** (SUITE)

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP				
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier			
31 décembre 2024								
Actifs d'ouverture	(2 021)	–	831	(3)	–	–	(1 193)	
Passifs d'ouverture	127 300	253	2 876	13 578	555	(174)	144 388	
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	–	–	–	–	–	60 302	
Solde d'ouverture, montant net	185 581	253	3 707	13 575	555	(174)	203 497	
<b>Variations dans les états des résultats et du résultat global</b>								
Produits des activités d'assurance	(21 214)	–	–	–	–	–	(21 214)	
Charges afférentes aux activités d'assurance								
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	–	(21)	9 647	6 615	55	–	16 296	
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	748	–	–	–	–	–	748	
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	–	97	–	–	–	–	97	
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	–	–	(17)	(689)	(67)	–	(773)	
	748	76	9 630	5 926	(12)	–	16 368	
Composants investissements	(10 578)	–	7 523	3 055	–	–	–	
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(31 044)	76	17 153	8 981	(12)	–	(4 846)	
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	7 856	2	5 576	505	17	–	13 956	
Incidence des fluctuations des taux de change	4 892	9	87	188	9	–	5 185	
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(18 296)	87	22 816	9 674	14	–	14 295	
<b>Flux de trésorerie</b>								
Primes reçues	35 406	–	–	–	–	–	35 406	
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(58)	–	(22 760)	(9 355)	–	–	(32 173)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(878)	–	–	–	–	–	(878)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(34)	–	–	–	–	–	(34)	
Autres flux de trésorerie <sup>(1)</sup>	1 211	–	–	–	–	–	1 211	
Total des flux de trésorerie	35 647	–	(22 760)	(9 355)	–	–	3 532	
<b>Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition</b>								
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance payés au cours de l'exercice	–	–	–	–	–	(41)	(41)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de l'exercice	–	–	–	–	–	34	34	
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	–	–	–	–	–	(7)	(7)	
Autres variations <sup>(2)</sup>	(484)	–	–	–	–	–	(484)	
Solde de clôture, montant net <sup>(3)</sup>	202 448	340	3 763	13 894	569	(181)	220 833	
Comptabilisation dans les éléments suivants :								
Actifs de clôture	(1 414)	3	190	28	–	–	(1 193)	
Passifs de clôture	137 519	337	3 573	13 866	569	(181)	155 683	
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	–	–	–	–	–	66 343	
Solde de clôture, montant net <sup>(3)</sup>	202 448	340	3 763	13 894	569	(181)	220 833	

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Des avances consenties aux titulaires de polices d'un montant de 9 204 M\$ et des fonds retenus d'un montant de 3 640 M\$ sont inclus dans les soldes relatifs aux contrats d'assurance.

**NOTE 10 Contrats d'assurance** (SUITE)**ANALYSE EN FONCTION DE LA COMPOSANTE D'ÉVALUATION POUR LES CONTRATS D'ASSURANCE NON ÉVALUÉS SELON LA MRP**

31 décembre 2025	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(4 397)	584	2 672	(1 141)
Passifs d'ouverture	124 143	6 155	11 768	142 066
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	–	–	66 343
Solde d'ouverture, montant net	186 089	6 739	14 440	207 268
<b>Variations dans les états des résultats et du résultat global</b>				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	–	–	(1 357)	(1 357)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	–	(628)	–	(628)
Ajustements liés à l'expérience	211	1	–	212
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(863)	257	620	14
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(142)	(15)	157	–
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou à une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	169	30	–	199
Variations liées aux services passés				
Ajustement des passifs au titre des sinistres survenus	(44)	(3)	–	(47)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(669)	(358)	(580)	(1 607)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	12 163	88	187	12 438
Incidence des fluctuations des taux de change	539	124	350	1 013
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	12 033	(146)	(43)	11 844
<b>Flux de trésorerie</b>				
Primes reçues	21 737	–	–	21 737
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(24 040)	–	–	(24 040)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(807)	–	–	(807)
Autres flux de trésorerie <sup>[1]</sup>	1 153	–	–	1 153
Total des flux de trésorerie	(1 957)	–	–	(1 957)
Autres variations <sup>[2]</sup>	(312)	–	–	(312)
Solde de clôture, montant net	195 853	6 593	14 397	216 843
Comptabilisation dans les éléments suivants:				
Actifs de clôture	(7 185)	1 549	4 267	(1 369)
Passifs de clôture	132 620	5 044	10 130	147 794
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	–	–	70 418
Solde de clôture, montant net	195 853	6 593	14 397	216 843

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

**NOTE 10 Contrats d'assurance** (SUITE)

31 décembre 2024	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(6 560)	1 654	3 796	(1 110)
Passifs d'ouverture	115 794	5 372	9 952	131 118
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	60 302	–	–	60 302
Solde d'ouverture, montant net	169 536	7 026	13 748	190 310
<b>Variations dans les états des résultats et du résultat global</b>				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	–	–	(1 262)	(1 262)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	–	(627)	–	(627)
Ajustements liés à l'expérience	161	1	–	162
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(1 229)	330	913	14
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(243)	(284)	527	–
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou à une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	69	14	–	83
Variations liées aux services passés				
Ajustement des passifs au titre des sinistres survenus	(16)	–	–	(16)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(1 258)	(566)	178	(1 646)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	13 186	74	174	13 434
Incidence des fluctuations des taux de change	4 441	205	340	4 986
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	16 369	(287)	692	16 774
<b>Flux de trésorerie</b>				
Primes reçues	22 964	–	–	22 964
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(22 817)	–	–	(22 817)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(750)	–	–	(750)
Autres flux de trésorerie <sup>[1]</sup>	1 271	–	–	1 271
Total des flux de trésorerie	668	–	–	668
Autres variations <sup>[2]</sup>	(484)	–	–	(484)
Solde de clôture, montant net	186 089	6 739	14 440	207 268
Comptabilisation dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	(4 397)	584	2 672	(1 141)
Passifs de clôture	124 143	6 155	11 768	142 066
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	66 343	–	–	66 343
Solde de clôture, montant net	186 089	6 739	14 440	207 268

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

**NOTE 10 Contrats d'assurance** (SUITE)**MSC ET PRODUITS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE EN FONCTION DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LA TRANSITION**

31 décembre	2025	2024
<b>Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur</b>		
Solde de la MSC au début de l'exercice	9 052	9 641
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée		
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(845)	(885)
Variations liées aux services futurs		
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	97	58
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(748)	(827)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	48	62
Incidence des fluctuations des taux de change	193	176
Total des variations	(507)	(589)
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	8 545	9 052
<b>Autres contrats d'assurance</b>		
Solde de la MSC au début de l'exercice	5 388	4 107
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée		
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(512)	(377)
Variations liées aux services futurs		
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	620	913
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	60	469
Total des variations du résultat des activités d'assurance	168	1 005
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	139	112
Incidence des fluctuations des taux de change	157	164
Total des variations	464	1 281
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	5 852	5 388
Solde de la MSC à la fin de l'exercice, montant net	14 397	14 440
31 décembre	2025	2024
<b>Produits des activités d'assurance tirés des éléments suivants:</b>		
Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	7 543	8 569
Contrats évalués selon d'autres approches	14 778	12 645
Total des produits des activités d'assurance	22 321	21 214

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité était tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable. Lifeco a effectué une évaluation en fonction de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui étaient visés par l'application rétrospective intégrale. Lifeco a mis en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que cela n'ait été impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Lifeco a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats lorsqu'il était impraticable de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale. Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé en fonction de la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de la transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date.

Lifeco a utilisé une approche fondée sur la valeur intrinsèque pour déterminer la juste valeur à utiliser dans le cadre de l'approche fondée sur la juste valeur. En vertu de l'approche fondée sur la valeur intrinsèque, la juste valeur est déterminée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution du tiers, plus le coût du capital futur, moins le bénéfice futur. Le coût du capital correspond au total du capital requis multiplié par le taux de rendement minimal, et le bénéfice futur dépend de l'ajustement lié au dégagement du risque et des produits de placement relatifs au capital requis. Les hypothèses ont été élaborées en fonction d'une combinaison de données du secteur accessibles au public, de données économiques historiques et de l'opinion de Lifeco quant aux hypothèses lorsque les sources de données externes n'étaient pas disponibles.

**NOTE 10 Contrats d'assurance** (SUITE)**COMPOSITION DES PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT ET DES ACTIFS CONNEXES**

La composition des actifs et passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance, ainsi que des passifs au titre des contrats d'investissement de Lifeco par activité se présente comme suit:

	Actifs		Passifs		
	Contrats d'assurance	Contrats de réassurance détenus	Contrats d'assurance	Contrats d'investissement	Contrats de réassurance détenus
31 décembre 2025					
Polices avec participation					
États-Unis	–	–	5 033	–	–
Canada	–	–	61 045	–	–
Europe	–	–	118	–	–
Solutions de gestion du capital et des risques	–	–	651	–	–
Polices sans participation					
États-Unis	315	11 818	12 599	84 620	158
Canada	445	1 224	30 600	3 456	321
Europe	534	3 705	45 386	377	397
Solutions de gestion du capital et des risques	277	103	6 212	589	43
	1 571	16 850	161 644	89 042	919
31 décembre 2024					
Polices avec participation					
États-Unis	–	–	5 337	–	–
Canada	–	–	55 941	–	–
Europe	–	–	122	–	–
Solutions de gestion du capital et des risques	–	–	678	–	–
Polices sans participation					
États-Unis	335	12 756	13 544	85 470	159
Canada	434	1 216	31 309	3 698	283
Europe	353	3 746	41 944	330	313
Solutions de gestion du capital et des risques	71	124	6 808	659	40
	1 193	17 842	155 683	90 157	795

**NOTE 10 Contrats d'assurance** (SUITE)

La composition des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance de Lifeco par activité se présente comme suit:

31 décembre 2025	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
<b>Passifs relatifs aux polices avec participation</b>						
États-Unis	3 939	528	276	–	290	5 033
Canada	29 132	12 332	12 618	5 630	1 333	61 045
Europe	56	–	39	–	23	118
Solutions de gestion du capital et des risques	613	–	–	–	38	651
<b>Passifs relatifs aux polices sans participation</b>						
États-Unis	346	7	–	–	12 246	12 599
Canada	23 072	3 533	3 422	573	–	30 600
Europe	29 177	7 923	126	1 658	6 502	45 386
Solutions de gestion du capital et des risques	5 354	811	47	–	–	6 212
	91 689	25 134	16 528	7 861	20 432	161 644
<b>31 décembre 2024<sup>(1)</sup></b>						
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
<b>Passifs relatifs aux polices avec participation</b>						
États-Unis	4 281	612	251	–	193	5 337
Canada	27 497	12 239	10 513	5 164	528	55 941
Europe	53	–	34	3	32	122
Solutions de gestion du capital et des risques	604	–	–	–	74	678
<b>Passifs relatifs aux polices sans participation</b>						
États-Unis	387	8	–	–	13 149	13 544
Canada	23 553	3 727	3 206	742	81	31 309
Europe	27 227	7 359	396	1 909	5 053	41 944
Solutions de gestion du capital et des risques	6 057	751	–	–	–	6 808
	89 659	24 696	14 400	7 818	19 110	155 683

[1] Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

L'appariement des flux de trésorerie des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance se fait dans des limites raisonnables.

**NOTE 10 Contrats d'assurance** (SUITE)**INCIDENCE SUR LES COMPOSANTES D'ÉVALUATION DES CONTRATS D'ASSURANCE INITIALEMENT COMPTABILISÉS AU COURS DE L'EXERCICE**

31 décembre 2025	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	683	49	732
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	7 425	83	7 508
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	8 108	132	8 240
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(8 968)	(135)	(9 103)
Ajustement au titre du risque non financier	240	17	257
MSC	620	–	620
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	–	14	14

31 décembre 2024	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	582	42	624
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	9 241	79	9 320
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	9 823	121	9 944
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(11 050)	(123)	(11 173)
Ajustement au titre du risque non financier	312	18	330
MSC	913	–	913
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(2)	16	14

Lifeco n'a acquis aucun contrat d'assurance dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

**ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE DÉTENUS**

Les tableaux suivants présentent les sorties (entrées) de trésorerie futures prévues non actualisées pour les contrats d'assurance et de réassurance détenus selon l'échéancier en fonction des hypothèses actuarielles les plus probables, et ils excluent les montants des passifs au titre des contrats d'assurance pour le compte de titulaires de polices de fonds distincts. Les flux de trésorerie prévus pour les produits individuels d'assurance-vie entière s'échelonnent sur plusieurs décennies. Les paiements au titre des sinistres et des charges constituent un exemple de sorties de trésorerie, et les primes constituent un exemple d'entrées de trésorerie.

31 décembre 2025	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Contrats d'assurance</b>							
Passifs au titre des contrats d'assurance	9 039	5 164	5 402	5 508	5 851	507 352	538 316
Actifs au titre des contrats d'assurance	(786)	(821)	(776)	(678)	(621)	(8 048)	(11 730)
	8 253	4 343	4 626	4 830	5 230	499 304	526 586
<b>Contrats de réassurance détenus</b>							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	177	239	241	218	190	1 433	2 498
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(736)	(218)	(198)	(196)	(199)	(4 479)	(6 026)
	(559)	21	43	22	(9)	(3 046)	(3 528)

31 décembre 2024	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Contrats d'assurance</b>							
Passifs au titre des contrats d'assurance	8 168	4 295	4 429	4 776	4 947	456 281	482 896
Actifs au titre des contrats d'assurance	(604)	(573)	(541)	(479)	(424)	(3 260)	(5 881)
	7 564	3 722	3 888	4 297	4 523	453 021	477 015
<b>Contrats de réassurance détenus</b>							
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	182	111	112	99	82	490	1 076
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	(634)	(189)	(168)	(164)	(167)	(4 306)	(5 628)
	(452)	(78)	(56)	(65)	(85)	(3 816)	(4 552)

**NOTE 10 Contrats d'assurance** (SUITE)**MONTANTS DES PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE PAYABLES À VUE**

Le tableau suivant présente les montants des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont payables à vue. Les montants payables à vue comprennent la valeur de rachat et/ou la valeur du compte moins les frais de rachat payables applicables. Les passifs au titre des contrats d'assurance détenus pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts sont exclus des montants payables à vue et de la valeur comptable.

31 décembre	2025	2024
Montants payables à vue	67 709	64 424
Valeur comptable	105 841	101 715

**COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE**

31 décembre	2025	2024
1 an ou moins	1 287	1 207
De 1 an à 2 ans	1 158	1 121
De 2 à 3 ans	1 036	1 027
De 3 à 4 ans	951	950
De 4 à 5 ans	869	873
De 5 à 10 ans	3 366	3 384
Plus de 10 ans	5 730	5 878
	14 397	14 440

**DÉCOMPTABILISATION PRÉVUE DE L'ACTIF AU TITRE DES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FRAIS D'ACQUISITION D'ASSURANCE**

31 décembre	2025	2024
1 an ou moins	34	32
De 1 an à 2 ans	31	30
De 2 à 3 ans	28	27
De 3 à 4 ans	25	24
De 4 à 5 ans	21	21
De 5 à 10 ans	46	47
	185	181

**NOTE 10 Contrats d'assurance** (SUITE)**MSC**

La concentration du risque d'assurance de Lifeco par activité se présente comme suit:

31 décembre 2025	Produits sans participation (excluant les fonds distincts)							Total <sup>[2]</sup>
	États-Unis	Canada	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Surplus attribuable au compte de participation de filiales de Lifeco <sup>[1]</sup>	
MSC au début de l'exercice	55	690	3 664	2 436	6 845	3 268	3 255	13 368
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(8)	(67)	(326)	(269)	(670)	(407)	(155)	(1 232)
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	–	40	267	100	407	126	109	642
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	14	(168)	5	28	(121)	83	289	251
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	2	18	91	65	176	(15)	–	161
Incidence des fluctuations des taux de change	(3)	–	165	70	232	120	(12)	340
<b>MSC à la fin de l'exercice</b>	<b>60</b>	<b>513</b>	<b>3 866</b>	<b>2 430</b>	<b>6 869</b>	<b>3 175</b>	<b>3 486</b>	<b>13 530</b>

31 décembre 2024	Produits sans participation (excluant les fonds distincts)							Total <sup>[2]</sup>
	États-Unis	Canada	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total	Fonds distincts	Surplus attribuable au compte de participation de filiales de Lifeco <sup>[1]</sup>	
MSC au début de l'exercice	24	1 159	3 255	1 745	6 183	3 298	3 154	12 635
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(5)	(103)	(286)	(178)	(572)	(408)	(151)	(1 131)
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	–	36	371	251	658	170	119	947
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	31	(431)	79	477	156	197	113	466
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	1	29	79	47	156	(17)	–	139
Incidence des fluctuations des taux de change	4	–	166	94	264	28	20	312
<b>MSC à la fin de l'exercice</b>	<b>55</b>	<b>690</b>	<b>3 664</b>	<b>2 436</b>	<b>6 845</b>	<b>3 268</b>	<b>3 255</b>	<b>13 368</b>

[1] Inclus dans les participations ne donnant pas le contrôle dans les bilans.

[2] Les montants dans le tableau ci-dessus sont présentés déduction faite des contrats de réassurance.

## NOTE 10 Contrats d'assurance (SUITE)

### RISQUE D'ASSURANCE

#### Hypothèses actuarielles

Aux fins du calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie des contrats d'assurance. Lifeco révisé régulièrement les ajustements au titre du risque non financier afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats de réassurance détenus au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	Méthodes
Mortalité	Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par Lifeco à des fins actuarielles. En ce qui concerne les rentes, les résultats au chapitre de la mortalité font également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité établies à l'égard des rentiers. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats de l'industrie servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, ainsi qu'en fonction de facteurs propres à certains produits et de directives professionnelles. Des provisions appropriées ont aussi été constituées en prévision d'une détérioration future des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.
Morbidité	Lifeco utilise des tables de morbidité conçues par l'industrie et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de Lifeco. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.
Charges	Les charges liées à certains éléments, comme les commissions de vente et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrites par la loi; elles sont donc uniquement comptabilisées dans les passifs en fonction des hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. Lifeco effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.
Résiliation de polices	Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données de l'industrie lorsque Lifeco n'a pas de statistique relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. Les principales sources de risques pour Lifeco proviennent des produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada et du taux de renouvellement des polices à la fin du terme pour les polices temporaires renouvelables dans les secteurs Exploitation canadienne et Solutions de gestion du capital et des risques. Lifeco s'est fondée sur l'information disponible dans l'industrie pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.
Réassurance IARD	Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital et des risques sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de la réassurance IARD au Canada. Ils sont fondés sur des états de cession fournis par des sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent un montant lié aux sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans le bénéfice net. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.
Utilisation d'options facultatives liées aux polices	Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par Lifeco. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de Lifeco ou de l'industrie, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, cette option est considérée comme choisie.

**NOTE 10 Contrats d'assurance** (SUITE)

Hypothèses actuarielles	Méthodes
Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices	Les participations futures des titulaires de polices et les autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables des titulaires de polices différeront à l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participation des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. Lifeco estime que des changements seront apportés aux barèmes de participation des titulaires de polices ou aux prestations rajustables liés respectivement aux polices avec participation ou aux activités rajustables, ce qui correspond aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, donnant ainsi lieu à une modification non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessous.
Rendement des placements	Le risque de taux d'intérêt est géré au moyen de l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. Lifeco utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par activité de Lifeco. L'actif de chaque activité est géré en fonction du passif de l'activité en question. L'incidence qu'auraient les fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, étant donné que la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement n'ont pas la même sensibilité aux taux d'intérêt, le bénéfice net présente une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Aux fins de la détermination des passifs au titre des contrats d'assurance de Lifeco, des hypothèses actuarielles sont formulées relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les nouveaux résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, ayant à son tour une incidence sur le bénéfice net.

**Expositions et sensibilités non financières****Risque d'assurance**

	Bénéfice net				MSC <sup>[1]</sup>
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	
31 décembre 2025					
Augmentation de 2 % de la mortalité pour l'assurance-vie	(225)	(200)	(225)	(75)	
Diminution de 2 % de la mortalité pour les produits de rentes	200	175	(750)	(625)	
Variation défavorable de 5 % de la morbidité	(150)	(150)	(225)	(100)	
Augmentation de 5 % des charges	(25)	–	(125)	(125)	
Variation défavorable de 10 % des résiliations et des renouvellements de polices	(225)	(150)	(675)	(725)	
	Bénéfice net				MSC <sup>[1]</sup>
	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	Avant réassurance	Déduction faite des contrats de réassurance détenus	
31 décembre 2024					
Augmentation de 2 % de la mortalité pour l'assurance-vie	(100)	(100)	(350)	(175)	
Diminution de 2 % de la mortalité pour les produits de rentes	200	175	(725)	(650)	
Variation défavorable de 5 % de la morbidité	(150)	(125)	(200)	(100)	
Augmentation de 5 % des charges	–	–	(125)	(150)	
Variation défavorable de 10 % des résiliations et des renouvellements de polices	(50)	–	(850)	(850)	

[1] L'incidence sur la MSC est présentée avant impôt.

## NOTE 10 Contrats d'assurance (SUITE)

Ces sensibilités reflètent l'incidence sur le bénéfice net et la MSC d'une révision immédiate des hypothèses concernant la valeur des contrats d'assurance et des contrats de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'investissement. L'incidence sur les fonds propres est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

Pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses relatives au risque d'assurance a une incidence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués selon le MEG, l'incidence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. Les incidences sur le bénéfice net découlent de tout écart par rapport à l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses influant sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses relatives aux contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). La révision des hypothèses ayant une incidence sur la MSC donne lieu à une incidence de second ordre sur le bénéfice, qui représente la valeur actualisée de l'écart entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de Lifeco, car la plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences sur la MSC ont été établis au 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour le portefeuille en vigueur. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses relatives au risque d'assurance, laquelle donne lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par la réduction de la MSC, se traduit également par une incidence favorable sur le bénéfice au cours de la période en raison de l'incidence sur la juste valeur.

### Taux d'actualisation

Les tableaux suivants présentent les limites inférieure et supérieure de la fourchette de taux actuels que Lifeco applique aux fins de l'actualisation des flux de trésorerie des passifs par devise principale.

31 décembre 2025		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	2,9 %	3,6 %	4,0 %	4,4 %	4,5 %	4,9 %
	Limite supérieure	3,9 %	4,6 %	5,0 %	5,4 %	5,5 %	5,4 %
\$ US	Limite inférieure	4,1 %	4,4 %	4,9 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,9 %	5,4 %	6,3 %	6,2 %	5,4 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,9 %	3,4 %	3,9 %	4,2 %	4,6 %
	Limite supérieure	3,2 %	3,7 %	4,1 %	4,7 %	4,8 %	4,7 %
£	Limite inférieure	4,1 %	4,5 %	5,1 %	5,8 %	5,9 %	4,5 %
	Limite supérieure	4,8 %	5,2 %	5,9 %	6,6 %	6,6 %	5,3 %
31 décembre 2024		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	4,2 %	4,2 %	4,5 %	4,6 %	4,6 %	4,9 %
	Limite supérieure	4,6 %	4,6 %	4,9 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	4,9 %	5,2 %	5,4 %	5,8 %	5,6 %	5,1 %
	Limite supérieure	5,4 %	5,7 %	5,8 %	6,2 %	5,9 %	5,3 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,5 %	2,8 %	3,0 %	3,2 %	4,3 %
	Limite supérieure	3,6 %	3,6 %	3,8 %	4,0 %	4,1 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,7 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,7 %	5,5 %	5,9 %	6,5 %	6,5 %	5,1 %

Les taux actuels présentés dans les tableaux ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés sur leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

Le risque de concentration peut être lié à des régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché.

### Risque de réassurance

Des limites maximales du montant des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité de Lifeco) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et la réassurance est utilisée pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, ces frais et recouvrements étant comparés adéquatement aux hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas Lifeco de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait occasionner des pertes pour Lifeco. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, Lifeco évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle Lifeco conserve l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

**NOTE 10 Contrats d'assurance** (SUITE)**Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction**

Au cours de l'exercice, Lifeco a révisé certaines hypothèses et raffiné certains modèles relatifs aux passifs au titre des contrats d'assurance. Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net et la MSC de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction pour les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Incidence sur la MSC <sup>[1]</sup>	Incidence sur le bénéfice net (avant impôt)
Hypothèses		
Longévité <sup>[2]</sup>	30	18
Mortalité <sup>[3]</sup>	(21)	(27)
Comportement des titulaires de polices <sup>[4]</sup>	(184)	50
Autres <sup>[5]</sup>	25	(141)
<b>Total</b>	<b>(150)</b>	<b>(100)</b>
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024		
<b>Total</b>	<b>252</b>	<b>(209)</b>

[1] Exclut les polices avec participation et les polices de fonds distincts.

[2] Données révisées reflétant les récents résultats au chapitre de la longévité, principalement pour les portefeuilles au sein des activités Solutions de gestion du capital et des risques et ceux au sein des activités européennes.

[3] Données révisées reflétant les récents résultats au chapitre de la mortalité pour le portefeuille de réassurance-vie aux États-Unis au sein des activités Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que les récents résultats et tendances au chapitre de la mortalité au sein des activités canadiennes.

[4] Révision des hypothèses au chapitre des déchéances sur l'assurance-vie universelle au sein des activités canadiennes.

[5] Autres données révisées, y compris les hypothèses financières et les hypothèses au chapitre des charges.

**NOTE 11 Contrats de réassurance détenus****ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS**

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
31 décembre 2025						
Actifs d'ouverture	16 594	72	1 046	124	6	17 842
Passifs d'ouverture	(1 269)	28	339	99	8	(795)
Solde d'ouverture, montant net	15 325	100	1 385	223	14	17 047
<b>Variations dans les états des résultats et du résultat global</b>						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(4 643)	(3)	1 935	1 003	5	(1 703)
Composants investissements	(140)	–	140	–	–	–
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(349)	(2)	18	7	–	(326)
Incidence des fluctuations des taux de change	(383)	2	45	5	–	(331)
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(5 515)	(3)	2 138	1 015	5	(2 360)
<b>Flux de trésorerie</b>						
Primes payées	5 292	–	–	–	–	5 292
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	–	–	(2 062)	(908)	–	(2 970)
Autres flux de trésorerie <sup>[1]</sup>	(767)	–	–	–	–	(767)
Total des flux de trésorerie	4 525	–	(2 062)	(908)	–	1 555
Autres variations <sup>[2]</sup>	(311)	–	–	–	–	(311)
Solde de clôture, montant net <sup>[3]</sup>	14 024	97	1 461	330	19	15 931
Comptabilisés dans les éléments suivants:						
Actifs de clôture	15 473	79	948	331	19	16 850
Passifs de clôture	(1 449)	18	513	(1)	–	(919)
Solde de clôture, montant net <sup>[3]</sup>	14 024	97	1 461	330	19	15 931

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Des fonds retenus par Lifeco en vertu de contrats de réassurance d'un montant de 5 463 M\$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

**NOTE 11 Contrats de réassurance détenus** (SUITE)

	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
31 décembre 2024						
Actifs d'ouverture	15 981	90	1 002	247	12	17 332
Passifs d'ouverture	(885)	20	218	(1)	–	(648)
Solde d'ouverture, montant net	15 096	110	1 220	246	12	16 684
<b>Variations dans les états des résultats et du résultat global</b>						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(4 457)	(10)	1 906	961	1	(1 599)
Composants investissements	(123)	–	123	–	–	–
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(52)	(1)	36	6	1	(10)
Incidence des fluctuations des taux de change	1 036	1	19	5	–	1 061
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(3 596)	(10)	2 084	972	2	(548)
<b>Flux de trésorerie</b>						
Primes versées	3 799	–	–	–	–	3 799
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	–	–	(1 919)	(995)	–	(2 914)
Autres flux de trésorerie <sup>[1]</sup>	510	–	–	–	–	510
Total des flux de trésorerie	4 309	–	(1 919)	(995)	–	1 395
Autres variations <sup>[2]</sup>	(484)	–	–	–	–	(484)
Solde de clôture, montant net <sup>[3]</sup>	15 325	100	1 385	223	14	17 047
Comptabilisés dans les éléments suivants:						
Actifs de clôture	16 594	72	1 046	124	6	17 842
Passifs de clôture	(1 269)	28	339	99	8	(795)
Solde de clôture, montant net <sup>[3]</sup>	15 325	100	1 385	223	14	17 047

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Des fonds retenus par Lifeco en vertu de contrats de réassurance d'un montant de 4 276 M\$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

**NOTE 11 Contrats de réassurance détenus** (SUITE)**ANALYSE EN FONCTION DE LA COMPOSANTE D'ÉVALUATION POUR LES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS NON ÉVALUÉS SELON LA MRP**

31 décembre 2025	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	16 644	731	344	17 719
Passifs d'ouverture	(2 488)	1 021	728	(739)
Solde d'ouverture, montant net	14 156	1 752	1 072	16 980
<b>Variations dans les états des résultats et du résultat global</b>				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services reçus	–	–	(125)	(125)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	–	(175)	–	(175)
Ajustements liés à l'expérience	52	–	–	52
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(106)	138	(22)	10
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	56	38	(94)	–
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	(16)	14	–	(2)
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	(17)	(1)	–	(18)
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(31)	14	(241)	(258)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(353)	(6)	26	(333)
Incidence des fluctuations des taux de change	(404)	57	10	(337)
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	(788)	65	(205)	(928)
<b>Flux de trésorerie</b>				
Primes versées	2 852	–	–	2 852
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(2 062)	–	–	(2 062)
Autres flux de trésorerie <sup>[1]</sup>	(767)	–	–	(767)
Total des flux de trésorerie	23	–	–	23
Autres variations <sup>[2]</sup>	(311)	–	–	(311)
Solde de clôture, montant net	13 080	1 817	867	15 764
Comptabilisés dans les éléments suivants:				
Actifs de clôture	15 713	708	255	16 676
Passifs de clôture	(2 633)	1 109	612	(912)
Solde de clôture, montant net	13 080	1 817	867	15 764

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

**NOTE 11 Contrats de réassurance détenus** (SUITE)

31 décembre 2024	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	16 181	866	163	17 210
Passifs d'ouverture	(2 419)	863	950	(606)
Solde d'ouverture, montant net	13 762	1 729	1 113	16 604
<b>Variations dans les états des résultats et du résultat global</b>				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services reçus	–	–	(131)	(131)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	–	(176)	–	(176)
Ajustements liés à l'expérience	43	(1)	–	42
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(115)	159	(34)	10
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(27)	(34)	61	–
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	(17)	11	–	(6)
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	25	–	–	25
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(91)	(41)	(104)	(236)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(83)	31	35	(17)
Incidence des fluctuations des taux de change	998	33	28	1 059
Total des variations dans les états des résultats et du résultat global	824	23	(41)	806
<b>Flux de trésorerie</b>				
Primes versées	1 462	–	–	1 462
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 918)	–	–	(1 918)
Autres flux de trésorerie <sup>[1]</sup>	510	–	–	510
Total des flux de trésorerie	54	–	–	54
Autres variations <sup>[2]</sup>	(484)	–	–	(484)
Solde de clôture, montant net	14 156	1 752	1 072	16 980
Comptabilisés dans les éléments suivants:				
Actifs de clôture	16 644	731	344	17 719
Passifs de clôture	(2 488)	1 021	728	(739)
Solde de clôture, montant net	14 156	1 752	1 072	16 980

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement et les règlements nets.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

**NOTE 11 Contrats de réassurance détenus** (SUITE)**MSC EN FONCTION DE L'APPROCHE FONDÉE SUR LA TRANSITION**

31 décembre	2025	2024
<b>Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur</b>		
Solde de la MSC au début de l'exercice	1 021	1 106
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée		
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(123)	(124)
Variations liées aux services futurs		
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	2	(24)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(121)	(148)
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	41	63
Total des variations	(80)	(85)
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	941	1 021
<b>Autres contrats de réassurance détenus</b>		
Solde de la MSC au début de l'exercice	51	7
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée		
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(2)	(7)
Variations liées aux services futurs		
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(22)	(34)
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(96)	85
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(120)	44
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	(5)	–
Total des variations	(125)	44
Solde de la MSC à la fin de l'exercice	(74)	51
Solde de la MSC à la fin de l'exercice, montant net	867	1 072

**INCIDENCE SUR LES COMPOSANTES D'ÉVALUATION DES CONTRATS INITIALEMENT COMPTABILISÉS AU COURS DE L'EXERCICE**

31 décembre	2025	2024
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 332	3 522
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 226)	(3 407)
Ajustement au titre du risque non financier	(138)	(159)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	10	10
MSC	22	34

Lifeco n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

**COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE**

31 décembre	2025	2024
1 an ou moins	(107)	(122)
De 1 an à 2 ans	(94)	(109)
De 2 à 3 ans	(82)	(97)
De 3 à 4 ans	(71)	(86)
De 4 à 5 ans	(60)	(76)
De 5 à 10 ans	(210)	(262)
Plus de 10 ans	(243)	(320)
	(867)	(1 072)

## NOTE 12 Passifs au titre des contrats d'investissement

Le tableau suivant présente la variation des passifs au titre des contrats d'investissement évalués à la juste valeur.

31 décembre	2025	2024
Solde au début de l'exercice	90 157	88 919
Variations normales des affaires en vigueur	(1 870)	(8 469)
Résultats au chapitre des placements	5 020	2 932
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	(16)	–
Incidence des fluctuations des taux de change	(4 249)	6 775
Solde à la fin de l'exercice	89 042	90 157

Tous les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la JVRN.

## NOTE 13 Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, Lifeco offre des produits de fonds distincts qui sont désignés comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds à capital variable, selon le marché. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents à la variation de la juste valeur, et les produits de placement nets sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que Lifeco détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts. Ces placements sont séparés de ceux qui sont propres à Lifeco.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de Lifeco selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de Lifeco. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de Lifeco. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, les actifs de ces fonds sont présentés dans les bilans à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les passifs connexes sont présentés à titre de contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et de contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où les fonds distincts sont investis dans des entités structurées et que l'on considère que les fonds exercent un contrôle sur ces entités, Lifeco présente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés totalisaient 6 708 M\$ au 31 décembre 2025 (6 082 M\$ au 31 décembre 2024).

Dans les états des résultats, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits de placement nets, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans. Ces produits et ces charges sont présentés dans les états des résultats lorsque les contrats conclus avec les titulaires de polices de fonds distincts sont classés comme des contrats d'assurance.

### Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts

Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces produits soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de certaines garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de Lifeco liée à ces fonds. Lifeco comptabilise ces garanties dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers. Outre l'exposition de Lifeco à ces garanties, les honoraires qu'elle touche sur ces produits sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, Lifeco offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits sont assortis de garanties de retrait minimum au décès et de garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, Lifeco détient un éventail de blocs ouverts et de blocs fermés de rentes variables collectives assorties de garanties de retrait minimum, ainsi qu'un bloc fermé de produits autonomes collectifs assortis de prestations minimales garanties au décès, lesquels fournissent principalement des remboursements de primes au décès. Le portefeuille de produits assortis de garanties de retrait minimum a été réassuré par un tiers.

En Europe, Lifeco offre des produits unitaires à profit en Allemagne et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement en Irlande. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices.

Lifeco offre également des produits assortis de garanties de retrait minimum aux États-Unis et en Allemagne, et offrait auparavant un produit assorti de garanties de retrait minimum au Canada et en Irlande. Certains produits assortis de garanties de retrait minimum de Lifeco offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2025, la valeur des produits assortis de garanties de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 084 M\$ (7 538 M\$ au 31 décembre 2024).

**NOTE 13 Fonds distincts et autres entités structurées** (SUITE)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités.

**PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS**

31 décembre	2025	2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 297	18 895
Obligations	76 080	74 444
Prêts hypothécaires	2 142	2 083
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	176 933	154 439
Fonds communs de placement	262 239	232 073
Immeubles de placement	11 050	11 317
	548 741	493 251
Produits à recevoir	986	882
Autres passifs	(5 266)	(3 829)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 708	6 082
Total <sup>(1)(2)</sup>	551 169	496 386

[1] Au 31 décembre 2025, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 58 675 M\$ étaient réassurés par Lifeco au moyen d'une entente de coassurance modifiée (65 315 M\$ au 31 décembre 2024). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 598 M\$, des obligations de 9 666 M\$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 16 M\$, des fonds communs de placement de 48 364 M\$, des produits à recevoir de 78 M\$ et d'autres passifs de 47 M\$.

[2] Au 31 décembre 2025, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 2 787 M\$ figurant aux bilans devaient être transférés à Countrywide en 2026 (2 750 M\$ au 31 décembre 2024) (note 3). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 93 M\$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 2 718 M\$ et d'autres passifs de 24 M\$.

**CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS**

31 décembre	2025	2024
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	70 418	66 343
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	480 751	430 043
	551 169	496 386

**CONTRATS D'ASSURANCE POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS****Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice**

31 décembre 2025	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	–	–	–
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 613	49	3 662
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 613	49	3 662
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 613)	(49)	(3 662)
Ajustement au titre du risque non financier	–	–	–
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	–	–	–
31 décembre 2024	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	–	–	–
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	3 938	–	3 938
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	3 938	–	3 938
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(3 938)	–	(3 938)
Ajustement au titre du risque non financier	–	–	–
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	–	–	–

**NOTE 13 Fonds distincts et autres entités structurées** (SUITE)**VARIATIONS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS**

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Solde au début de l'exercice	496 386	422 956
Ajouter (déduire):		
Dépôts des titulaires de polices	64 200	64 353
Produits de placement nets	10 363	9 653
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	22 559	13 113
Gains en capital latents sur les placements, montant net	19 433	30 777
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	(153)	21 161
Retraits des titulaires de polices	(62 276)	(65 662)
Variation du placement lié aux fonds distincts dans le fonds général	18	5
Variation du placement lié au fonds général dans les fonds distincts	(1)	1
Transfert hors du fonds général, montant net	14	17
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	626	12
	54 783	73 430
Solde à la fin de l'exercice	551 169	496 386

**PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS** (selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs)

31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts <sup>[1]</sup>	402 281	139 230	14 013	555 524

[1] Excluant un montant de 4 355 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts <sup>[1]</sup>	348 889	136 947	13 354	499 190

[1] Excluant un montant de 2 804 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

En 2025, certains placements dans des actions étrangères d'une valeur de 2 779 M\$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (1 624 M\$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2024), principalement parce que Lifeco utilise différemment les données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs de niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, ceux pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs et ceux pour lesquels Lifeco n'a pas accès aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

**NOTE 13 Fonds distincts et autres entités structurées** (SUITE)

Au 31 décembre 2025, un montant de 6 315 M\$ (4 061 M\$ au 31 décembre 2024) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie, des filiales d'IGM, ainsi que par des parties liées.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour déterminer la juste valeur.

31 décembre	2025	2024
Solde au début de l'exercice	13 354	13 792
Total des pertes incluses dans les produits de placement liés aux fonds distincts	(450)	(758)
Achats	2 067	1 130
Ventes	(1 066)	(872)
Transferts vers le niveau 3	135	97
Transferts hors du niveau 3	(27)	(35)
Solde à la fin de l'exercice	14 013	13 354

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

**AUTRES ENTITÉS STRUCTURÉES**

En plus des fonds distincts, Lifeco détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options de placement stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des sous-conseillers qui sont des parties liées à Lifeco et qui reçoivent des honoraires de sous-conseillers aux taux du marché habituels pour leurs services.

Lifeco reçoit des honoraires de gestion pour la gestion de ces produits de fonds distincts. Les honoraires de gestion sont variables en fonction de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, qui subit l'incidence des conditions du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que les conditions du marché peuvent entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

Les honoraires que Lifeco a gagnés en raison de ses participations dans des fonds distincts et autres entités structurées se sont chiffrés à 5 115 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (4 820 M\$ en 2024).

Au 31 décembre 2025, les autres actifs (note 8) comprenaient des placements de 3 832 M\$ (3 540 M\$ au 31 décembre 2024) que Lifeco a effectués dans des obligations et des actions des CLO consolidés et d'autres fonds commandités d'Empower, ainsi que des placements de 163 M\$ (161 M\$ au 31 décembre 2024) effectués dans des actions de fiducies d'investissement à participation unitaire commanditées en Europe.

## NOTE 14 Obligations à l'égard d'entités de titrisation

IGM titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) et du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi que par l'intermédiaire de programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) commandité par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisqu'IGM conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, IGM a continué de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a comptabilisé des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

IGM tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel IGM paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du capital

remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme des OHC et de recevoir un rendement des placements résultant du capital remboursé sur le prêt hypothécaire, ainsi que le swap de couverture utilisé pour gérer l'exposition aux variations du rendement des placements à taux variable sont comptabilisés à titre de dérivés dont la juste valeur représentait un montant négatif de 4,7 M\$ au 31 décembre 2025 (juste valeur représentant un montant négatif de 7,9 M\$ en 2024).

Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des programmes des TH LNH et des OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, IGM a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs d'IGM en cas de défaut de paiement à l'échéance.

31 décembre	2025			2024		
	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités de titrisation	Montant net
Valeur comptable						
Programmes des TH LNH et des OHC	2 580	2 597	(17)	2 495	2 476	19
PCAA commandité par des banques	2 180	2 218	(38)	2 551	2 549	2
<b>Total</b>	<b>4 760</b>	<b>4 815</b>	<b>(55)</b>	<b>5 046</b>	<b>5 025</b>	<b>21</b>
Juste valeur						
	4 890	4 916	(26)	5 078	5 098	(20)

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de capital reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## NOTE 15 Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation

31 décembre	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>POWER CORPORATION</b>				
<b>Débentures – non garanties</b>				
Débentures à 8,57 %, exigibles le 22 avril 2039	150	203	150	209
Débentures à 4,81 %, exigibles le 31 janvier 2047	249	246	249	253
Débentures à 4,455 %, exigibles le 27 juillet 2048	248	233	248	241
<b>Total de Power Corporation</b>	<b>647</b>	<b>682</b>	<b>647</b>	<b>703</b>

Il n'y aura aucun remboursement de capital sur les débentures pour les cinq prochains exercices.

La Société dispose d'une marge de crédit de 500 M\$ portant intérêt au SOFR à terme ajusté majoré de 0,70 %. Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit.

## NOTE 16 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours

### A) FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM

Le tableau suivant présente les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco et IGM. Les débentures de la Financière Power sont des obligations directes de la Financière Power et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures et tous les autres instruments d'emprunt de Lifeco et de ses filiales sont des obligations directes de Lifeco ou de ses filiales et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures d'IGM sont des obligations directes d'IGM et sont sans recours contre la Société.

31 décembre	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>FINANCIÈRE POWER</b>				
<b>Débentures – non garanties</b>				
Débentures à 6,90 %, exigibles le 11 mars 2033	250	289	250	289
<b>Total de la Financière Power</b>	<b>250</b>	<b>289</b>	<b>250</b>	<b>289</b>
<b>LIFECO</b>				
<b>Débentures et obligations de premier rang – non garanties</b>				
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026 (500 M€) <sup>[1]</sup>	805	796	743	731
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028	499	503	499	498
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028	100	109	100	110
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029 (500 M€) <sup>[1]</sup>	802	855	742	806
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030	598	581	598	563
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031	197	230	197	231
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033	397	465	396	467
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039	343	385	343	396
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050	494	363	494	378
Débentures de fiducies de capital à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052 (valeur nominale de 150 M\$)	154	177	155	179
	<b>4 389</b>	<b>4 464</b>	<b>4 267</b>	<b>4 359</b>
<b>Autres instruments d'emprunt – non garantis</b>				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme portant intérêt à des taux variant entre 3,921 % et 4,204 % (4,930 % au 31 décembre 2024)	273	273	144	144
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025 (500 M\$ US)	–	–	719	703
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027 (400 M\$ US)	547	525	575	523
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028 (300 M\$ US)	411	411	431	417
Prêt hypothécaire à l'égard d'un immeuble de placement à 4,51 %, exigible le 1 <sup>er</sup> janvier 2029 (39 M\$ US)	51	51	54	54
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031 (400 M\$ US)	546	488	574	471
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047 (700 M\$ US)	946	777	993	797
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048 (500 M\$ US)	679	591	714	603
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051 (700 M\$ US)	950	618	998	633
	<b>4 403</b>	<b>3 734</b>	<b>5 202</b>	<b>4 345</b>
<b>Total de Lifeco</b>	<b>8 792</b>	<b>8 198</b>	<b>9 469</b>	<b>8 704</b>
<b>FINANCIÈRE IGM</b>				
<b>Débentures – non garanties</b>				
Débentures à 3,44 %, exigibles le 26 janvier 2027	400	402	400	400
Débentures à 6,65 %, exigibles le 13 décembre 2027	125	133	125	135
Débentures à 7,45 %, exigibles le 9 mai 2031	150	174	150	174
Débentures à 7,00 %, exigibles le 31 décembre 2032	175	205	175	203
Débentures à 7,11 %, exigibles le 7 mars 2033	150	177	150	175
Débentures à 6,00 %, exigibles le 10 décembre 2040	200	223	200	228
Débentures à 4,56 %, exigibles le 25 janvier 2047	200	189	200	195
Débentures à 4,115 %, exigibles le 9 décembre 2047	250	221	250	229
Débentures à 4,174 %, exigibles le 13 juillet 2048	200	178	200	184
Débentures à 4,206 %, exigibles le 21 mars 2050	250	222	250	231
Débentures à 5,426 %, exigibles le 26 mai 2053	300	318	300	332
Débentures d'IGM détenues par Lifeco à titre de placements	(88)	(89)	(88)	(90)
<b>Total d'IGM</b>	<b>2 312</b>	<b>2 353</b>	<b>2 312</b>	<b>2 396</b>
<b>Total de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM</b>	<b>11 354</b>	<b>10 840</b>	<b>12 031</b>	<b>11 389</b>

[1] Désignées par Lifeco comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

**NOTE 16 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours** (SUITE)**LIFECO**

Le 12 août 2025, Great-West Lifeco U.S. Finance 2020, LP, une filiale de Lifeco, a remboursé le montant en capital de 500 M\$ US de ses billets de premier rang à 0,904 % arrivant à échéance, ainsi que les intérêts courus.

**Débentures de fiducie de capital**

La Fiducie de capital Canada Vie (FCCV), une fiducie établie par la Canada Vie, a émis des titres de série B de la Fiducie de capital Canada Vie (CLiCS de série B) d'un montant de 150 M\$ et a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada Vie d'un montant de 150 M\$.

Les distributions et les intérêts sur les débentures de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les états des résultats (note 26). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur-vendeur.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en totalité ou en partie, en tout temps.

**VARIATIONS DES DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT – FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM**

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des débentures et autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

31 décembre	2025	2024
Solde au début de l'exercice	12 031	11 608
Augmentation des autres instruments d'emprunt	138	54
Remboursement de billets de premier rang	(689)	–
Diminution des autres instruments d'emprunt	–	(60)
Fluctuations des taux de change et autres	(126)	429
Solde à la fin de l'exercice	11 354	12 031

Les remboursements de capital sur les débentures et autres instruments d'emprunt s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2026	1 078
2027	1 040
2028	1 011
2029	857
2030	600
Par la suite	6 815

**NOTE 16 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours** (SUITE)**B) PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES – DETTE LIÉE À DES PROJETS ET AUTRES**

Le tableau suivant présente les autres instruments d'emprunt détenus par les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et les autres filiales. Tous les autres instruments d'emprunt sont des facilités de crédit ou des facilités d'emprunt, qui représentent des obligations directes des filiales de la Société, sont garanties par les actifs de ces filiales et sont sans recours contre la Société.

31 décembre	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT</b>				
<b>Fonds d'investissement et autres – instruments garantis</b>				
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 420 M\$, portant intérêt au taux CORRA majoré de 2,75 %, au taux préférentiel majoré de 1,75 %, au taux de base américain majoré de 1,75 % ou au SOFR majoré de 2,75 % (21 M\$ et 136 M\$ US) (17 M\$ et 179 M\$ US au 31 décembre 2024)	207	207	274	274
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 300 M\$, portant intérêt au taux CORRA majoré de 0,9 %	100	100	–	–
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 90 M\$ US, portant intérêt au SOFR majoré de 1,8 % (58 M\$ US au 31 décembre 2024)	–	–	83	83
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 75 M\$ US, portant intérêt au taux de base américain moins 0,35 % (14 M\$ US) (11 M\$ US au 31 décembre 2024)	19	19	16	16
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 68 M\$ US, portant intérêt au SOFR majoré de 2,0 % (5 M\$ US) (5 M\$ US au 31 décembre 2024)	7	7	7	7
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 62 M\$ US, portant intérêt à divers taux variant entre le SOFR majoré de taux allant de 1,75 % à 2,65 % (62 M\$ US) (26 M\$ US au 31 décembre 2024)	85	85	37	37
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 53 M\$ US, portant intérêt au SOFR majoré de 1,6 % (3 M\$ US)	4	4	–	–
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 50 M\$ US, portant intérêt au SOFR majoré de 1,85 % (9 M\$ US)	12	12	–	–
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 49 M\$ US, portant intérêt au SOFR majoré de 2,0 % (38 M\$ US) (49 M\$ US au 31 décembre 2024)	52	52	71	71
Prêt mezzanine exigible en février 2029, portant intérêt à un taux de 15,0 % (10 M€)	15	15	–	–
Prêts hypothécaires visant des immeubles de placement exigibles entre août 2028 et août 2030, portant intérêt à divers taux variant entre 3,0 % et 5,34 % et au SOFR majoré de 2,75 % (63 M\$ US) (29 M\$ US au 31 décembre 2024)	86	86	43	43
Facilité d'emprunt de premier rang exigible en mai 2028, portant intérêt au SOFR majoré de 4,75 % (19 M\$ US)	26	26	–	–
	613	613	531	531
<b>Énergie renouvelable – dette liée à des projets – instruments garantis</b>				
Facilités d'emprunt pour la construction exigibles entre janvier 2026 et juin 2026, portant intérêt à divers taux, soit le SOFR majoré d'un taux variant entre 2,25 % et 3,375 %, le taux de base américain majoré de 1,25 % et le taux CORRA majoré de 2,75 % (39 M\$ et 478 M\$ US) (420 M\$ US au 31 décembre 2024)	695	696	604	604
Facilités d'emprunt exigibles entre décembre 2030 et décembre 2037, portant intérêt à divers taux variant entre 4,23 % et 6,0 % et au taux CORRA majoré de 1,625 %	448	435	496	479
Facilités d'emprunt exigibles entre mai 2027 et décembre 2059, portant intérêt à divers taux variant entre 3,62 % et 6,93 % et au taux préférentiel majoré de 1,5 % (1 039 M\$ et 148 M\$ US) (1 105 M\$ et 160 M\$ US au 31 décembre 2024)	1 242	1 220	1 335	1 341
Facilités d'emprunt exigibles entre juin 2026 et décembre 2055, portant intérêt à divers taux variant entre 2,73 % et 6,89 %, au SOFR majoré de 2,0 % et au SOFR majoré de 2,25 % (598 M\$ US) (395 M\$ US au 31 décembre 2024)	818	801	568	568
Prêts mezzanines exigibles entre janvier 2035 et juin 2035, portant intérêt à divers taux variant entre 7,36 % et 7,5 %	84	81	88	84
	3 287	3 233	3 091	3 076
<b>Entreprise autonome – instruments garantis</b>				
Facilité de crédit renouvelable et facilités d'emprunt à terme exigibles en avril 2026, portant intérêt à divers taux, soit au taux préférentiel ou au taux de base américain majoré de 4,0 % et au taux CORRA ou au SOFR majoré de 5,0 % <sup>[1]</sup>	169	169	186	186
Facilité à terme subordonnée de 65 M\$, portant intérêt à un taux de 13,5 % et dont le capital et les intérêts courus sont payables à l'échéance, en octobre 2026	77	77	70	70
	246	246	256	256
<b>Total des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres</b>	<b>4 146</b>	<b>4 092</b>	<b>3 878</b>	<b>3 863</b>

[1] La facilité de crédit renouvelable et les facilités d'emprunt à terme sont assujetties à certaines clauses restrictives financières, incluant une clause restrictive qui impose un montant minimal cumulatif au titre du BAIIA. Au 31 décembre 2025, cette clause restrictive n'était pas respectée; toutefois, les prêteurs ont émis une lettre de tolérance valide jusqu'au 30 avril 2026.

**NOTE 16 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours** (SUITE)**VARIATIONS DES AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT – PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES**

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

31 décembre	2025	2024
Solde au début de l'exercice	3 878	3 017
Acquisitions	46	23
Augmentation des autres instruments d'emprunt	1 162	1 183
Diminution des autres instruments d'emprunt	(861)	(462)
Fluctuations des taux de change et autres	(79)	117
Solde à la fin de l'exercice	4 146	3 878

Les remboursements de capital sur les autres instruments d'emprunt s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2026 <sup>[1]</sup>	1 316
2027	293
2028	149
2029	348
2030	243
Par la suite	1 891

[1] Comprend des facilités de crédit renouvelables d'un montant de 532 M\$.

**NOTE 17 Autres passifs**

31 décembre	2025	2024 <sup>[1]</sup>
Créditeurs	5 251	4 615
Titres prêtés	3 733	1 339
Découvert bancaire	375	379
Dividendes et intérêts à verser	575	538
Impôt sur le bénéfice exigible	533	345
Provisions au titre des produits différés	284	264
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi [note 27]	866	893
Obligations locatives	806	836
Passifs relatifs aux titres garantis par des prêts	3 904	3 791
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	4 128	2 928
Autres	6 844	6 805
	27 299	22 733

[1] Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Les autres passifs d'un montant de 15 886 M\$ au 31 décembre 2025 (12 926 M\$ au 31 décembre 2024) devraient être réglés au cours des 12 prochains mois.

**NOTE 17 Autres passifs** (SUITE)**OBLIGATIONS LOCATIVES**

Les variations des obligations locatives s'établissent comme suit:

31 décembre	2025	2024
Obligations locatives au début de l'exercice	836	740
Acquisitions	86	168
Modifications	(3)	(9)
Paiements de loyers	(132)	(126)
Intérêts	36	35
Fluctuations des taux de change et autres	(17)	28
Obligations locatives à la fin de l'exercice	806	836

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés au titre des obligations locatives pour les cinq prochains exercices et par la suite.

2026	121
2027	114
2028	102
2029	91
2030	87
Par la suite	553
Total des obligations locatives non actualisées au 31 décembre 2025	1 068

**NOTE 18 Impôt sur le bénéfice****IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**

Les composantes de la charge d'impôt sur le bénéfice comptabilisée dans les états des résultats s'établissent comme suit:

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Impôt exigible		
Exercice considéré	972	1 121
Pertes fiscales, crédits d'impôt ou différences temporaires précédemment non comptabilisés ayant été utilisés au cours de l'exercice	(5)	(65)
Impôt minimum mondial	150	113
	1 117	1 169
Impôt différé		
Création et résorption de différences temporaires	(225)	(139)
Comptabilisation de pertes fiscales, de crédits d'impôt ou de différences temporaires précédemment non comptabilisés	(14)	(101)
	(239)	(240)
	878	929

Le tableau suivant présente l'impôt exigible et l'impôt différé en ce qui a trait aux éléments non comptabilisés dans les états des résultats.

Exercices clos les 31 décembre	2025		2024	
	Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres	Autres éléments de bénéfice global	Fonds propres
Charge (économie) d'impôt exigible	17	25	(12)	–
Charge d'impôt différé	66	9	98	–
	83	34	86	–

**NOTE 18 Impôt sur le bénéfice** (SUITE)**TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF**

Le taux d'imposition effectif de la Société se calcule comme suit:

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
	%	%
Taux d'imposition prévus par la loi combinés (fédéral et provinciaux) au Canada	26,5	26,5
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants:		
Produits de placement non imposables	(5,7)	(6,5)
Taux d'imposition différents applicables dans les territoires locaux et étrangers	(7,8)	(6,5)
Impôt minimum mondial	2,8	2,0
Charge pour perte de valeur non déductible du goodwill	–	1,8
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	(1,7)	(1,2)
Autres	2,5	0,7
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>16,6</b>	<b>16,8</b>

**IMPÔT DIFFÉRÉ**

Le montant net et les variations de l'impôt différé se composent de ce qui suit:

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements et participations dans des entreprises associées	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt et autres	Total
Solde au début de l'exercice	(2 620)	2 373	1 624	(826)	377	928
Comptabilisé dans						
États des résultats	782	(716)	156	14	3	239
États du résultat global	–	(19)	2	–	(49)	(66)
États des variations des fonds propres	–	–	(2)	–	(7)	(9)
Acquisitions d'entreprises	–	–	–	(35)	(2)	(37)
Fluctuations des taux de change et autres	197	(83)	(64)	39	(157)	(68)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(1 641)</b>	<b>1 555</b>	<b>1 716</b>	<b>(808)</b>	<b>165</b>	<b>987</b>

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	Placements et participations dans des entreprises associées	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt et autres	Total
Solde au début de l'exercice	(2 727)	2 400	1 648	(1 156)	513	678
Comptabilisé dans						
États des résultats	358	(188)	(121)	361	(170)	240
États du résultat global	–	(9)	–	–	(89)	(98)
Fluctuations des taux de change et autres	(251)	170	97	(31)	123	108
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(2 620)</b>	<b>2 373</b>	<b>1 624</b>	<b>(826)</b>	<b>377</b>	<b>928</b>

31 décembre	2025	2024
Présentés aux bilans comme suit:		
Actifs d'impôt différé	2 408	2 181
Passifs d'impôt différé	(1 421)	(1 253)
	<b>987</b>	<b>928</b>

**NOTE 18 Impôt sur le bénéfice** (SUITE)

La direction de la Société et la direction de ses filiales évaluent la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs et elles estiment que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2025, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2025, la Société et ses filiales disposaient de pertes autres qu'en capital de 1 987 M\$ (1 813 M\$ en 2024) pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur et dont les avantages n'ont pas été comptabilisés. De ce montant, une tranche de 1 860 M\$ viendra à expiration entre 2026 et 2045, et la tranche restante de 127 M\$ ne comporte aucune date d'expiration. De plus, la Société et ses filiales disposent de pertes en capital pouvant être reportées en avant de 723 M\$ (843 M\$ en 2024) afin de contrebalancer des gains en capital futurs et pour lesquels les avantages

n'ont pas été comptabilisés. De ce montant, une tranche de 163 M\$ viendra à expiration entre 2028 et 2031 et une tranche de 560 M\$ représente des pertes en capital qui pourront être utilisées pour une durée indéfinie.

Au 31 décembre 2025, la Société et ses filiales avaient des différences temporaires déductibles de 1 060 M\$ (1 077 M\$ en 2024) dont les avantages n'ont pas été comptabilisés. Au 31 décembre 2025 et 2024, aucun passif d'impôt différé n'avait été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et aux entreprises contrôlées conjointement, puisque la Société et ses filiales sont en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

**NOTE 19 Capital social****AUTORISÉ**

Le capital autorisé de Power Corporation comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées participantes et un nombre illimité d'actions comportant des droits de vote limités.

**ÉMIS ET EN CIRCULATION**

	2025		2024	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
31 décembre		\$		\$
<b>Actions non participantes</b>				
Actions privilégiées de premier rang				
Actions à dividende non cumulatif rachetables, taux fixe				
Série A	6 000 000	150	6 000 000	150
Série B	8 000 000	200	8 000 000	200
Série C	6 000 000	150	6 000 000	150
Série D	10 000 000	250	10 000 000	250
Série G	8 000 000	200	8 000 000	200
Série H	8 000 000	200	–	–
Série I	8 000 000	200	–	–
Total des actions non participantes		1 350		950
<b>Actions participantes</b>				
Actions privilégiées participantes	54 860 866	233	54 860 866	233
Actions comportant des droits de vote limités				
Solde au début de l'exercice	589 948 328	9 003	597 387 873	9 051
Émises en vertu du régime d'options sur actions	3 305 264	113	3 165 255	113
Rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(12 381 500)	(190)	(10 604 800)	(161)
Solde à la fin de l'exercice	580 872 092	8 926	589 948 328	9 003
Total des actions participantes		9 159		9 236

**Actions non participantes**

Le 22 septembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,75 %, série H (les actions de série H), au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Les porteurs des actions de série H ont le droit de recevoir des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs à un taux annuel correspondant à 1,4375 \$ par action. À compter du 15 octobre 2030, la Société pourra, à son gré, racheter contre trésorerie la totalité ou une partie des actions de série H, au prix de 26,00 \$ par action si le rachat a lieu avant le 15 octobre 2031,

au prix de 25,75 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 octobre 2031 et avant le 15 octobre 2032, au prix de 25,50 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 octobre 2032 et avant le 15 octobre 2033, au prix de 25,25 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 octobre 2033 et avant le 15 octobre 2034, et au prix de 25,00 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 octobre 2034, dans chaque cas, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Des frais d'émission d'actions de 5 M\$ liés aux actions de série H ont été imputés aux bénéfices non distribués.

**NOTE 19 Capital social** (SUITE)

Le 20 novembre 2025, la Société a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,65 %, série I (les actions de série I), au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$. Les porteurs des actions de série I ont le droit de recevoir des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs à un taux annuel correspondant à 1,4125 \$ par action. À compter du 15 janvier 2031, la Société pourra, à son gré, racheter contre trésorerie la totalité ou une partie des actions de série I, au prix de 26,00 \$ par action si le rachat a lieu avant le 15 janvier 2032, au prix

de 25,75 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 janvier 2032 et avant le 15 janvier 2033, au prix de 25,50 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 janvier 2033 et avant le 15 janvier 2034, au prix de 25,25 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 janvier 2034 et avant le 15 janvier 2035, et au prix de 25,00 \$ par action si le rachat a lieu à compter du 15 janvier 2035, dans chaque cas, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Des frais d'émission d'actions de 6 M\$ liés aux actions de série I ont été imputés aux bénéfices non distribués.

Les séries d'actions privilégiées de premier rang suivantes donnent droit à des dividendes fixes privilégiés en trésorerie non cumulatifs, payables trimestriellement. La Société pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de premier rang, en totalité ou en partie, au gré de la Société, plus tous les dividendes déclarés et non versés jusqu'à, mais excluant, la date de rachat. Le tableau suivant présente les dividendes et les modalités de rachat.

Actions privilégiées de premier rang	Dividendes en trésorerie payables trimestriellement	Première date de rachat par l'émetteur	Prix de rachat
	(\$/action)		(\$/action)
À dividende non cumulatif, à taux fixe			
Série A, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	25,00
Série B, 5,35 %	0,334375	Actuellement rachetable	25,00
Série C, 5,80 %	0,362500	Actuellement rachetable	25,00
Série D, 5,00 %	0,312500	Actuellement rachetable	25,00
Série G, 5,60 %	0,350000	Actuellement rachetable	25,00
Série H, 5,75 %	0,359375	15 octobre 2030	26,00
Série I, 5,65 %	0,353125	15 janvier 2031	26,00

**Actions participantes**

Les actions privilégiées participantes comportent dix droits de vote par action et, sous réserve des droits des détenteurs d'actions privilégiées de premier rang, donnent droit à un dividende non cumulatif de 0,938 ¢ par action par année avant tout dividende sur les actions comportant des droits de vote limités et confèrent le droit de participer, à actions égales, avec les détenteurs des actions comportant des droits de vote limités, à tout dividende pouvant être versé sur les actions comportant des droits de vote limités.

Les actions comportant des droits de vote limités confèrent un droit de vote par action. En 2025, la Société a émis 3 305 264 actions comportant des droits de vote limités (3 165 255 en 2024) en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, pour une contrepartie de 104 M\$ (103 M\$ en 2024).

Le dividende déclaré sur les actions participantes de la Société s'est élevé à 2,45 \$ par action en 2025 (2,25 \$ par action en 2024).

**Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités**

Le 1<sup>er</sup> mars 2024, la Société avait entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 28 février 2025. Le 1<sup>er</sup> mars 2025, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 28 février 2026. Dans le cadre de cette offre, la Société a pu racheter jusqu'à 20 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 3,7 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 18 février 2025) aux prix du marché.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) et peut, de temps à autre, établir des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions

comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a racheté et annulé 12 381 500 actions comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant total de 711 M\$ (10 604 800 actions comportant des droits de vote limités au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, pour un montant total de 430 M\$).

Le capital social de la Société a été réduit de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent du montant payé sur la valeur comptable moyenne du capital social s'est chiffré à 521 M\$ et a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués (269 M\$ en 2024).

**Événement postérieur à la date de clôture**

Le 1<sup>er</sup> mars 2026, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 28 février 2027 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 20 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 3,8 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 16 février 2026) aux prix du marché. Au 18 mars 2026, la Société avait racheté 3 036 300 actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 206 M\$, en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

## NOTE 20 Rémunération fondée sur des actions

### RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

Un nombre respectif de 19 128 615 actions comportant des droits de vote limités et de 3 126 726 actions comportant des droits de vote limités sont réservées pour être émises en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, pris en charge par Power Corporation (les régimes d'options sur actions). Les régimes stipulent que le prix d'exercice de l'option ne doit pas être inférieur à la valeur de marché de l'action à la date à laquelle l'option est attribuée.

Le tableau suivant résume la situation des régimes d'options sur actions de la Société, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés (un droit jumelé ou les droits jumelés), aux 31 décembre 2025 et 2024 ainsi que la variation qui s'est produite au cours des exercices clos à ces dates.

	2025		2024	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	18 804 983	32,77	23 532 731	32,41
Attribuées	1 158 924	50,37	1 292 486	38,09
Exercées ou remises contre trésorerie	(5 897 687)	31,74	(6 020 234)	32,50
En circulation à la fin de l'exercice	14 066 220	34,66	18 804 983	32,77
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	9 999 844	32,28	14 211 753	31,75

Le tableau suivant résume les données sur les options sur actions, y compris les droits jumelés, en circulation au 31 décembre 2025.

Fourchette des prix d'exercice	Date d'expiration	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
		Options	Durée de vie restante moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$				\$		\$
29,31	2026	81 064	0,2	29,31	81 064	29,31
31,48 - 33,68	2027	1 496 878	1,2	32,61	1 496 878	32,61
28,51 - 34,54	2028	2 390 941	2,3	29,65	2 372 953	29,62
31,12 - 31,84	2029	2 339 554	3,3	31,46	2 339 554	31,46
34,23	2030	2 755 103	4,1	34,23	2 755 103	34,23
33,30 - 42,45	2031	645 037	5,2	33,48	645 037	33,48
38,34	2032	642 048	6,2	38,34	309 255	38,34
34,54	2033	1 264 185	7,2	34,54	–	–
38,09	2034	1 292 486	8,2	38,09	–	–
50,37	2035	1 158 924	9,2	50,37	–	–
		14 066 220	4,6	34,66	9 999 844	32,28

### DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS JUMELÉS

Les régimes d'options sur actions de la Société prévoient l'attribution de droits jumelés à des options attribuées aux termes de ces régimes, au moment de l'attribution de ces options ou par la suite. Un droit jumelé permet au titulaire d'options de rendre à la Société, sans l'avoir exercé, le droit de souscrire une action comportant des droits de vote limités visée par l'option correspondante et de recevoir de la part de la Société un montant en trésorerie correspondant à l'excédent de la valeur de marché d'une action comportant des droits de vote limités sur le prix de souscription aux termes de l'option en question.

Le tableau suivant résume la situation des options assorties de droits jumelés de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que la variation qui s'est produite au cours des exercices clos à ces dates.

	2025			2024		
	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif
		\$	\$		\$	\$
En circulation au début de l'exercice	7 751 627	31,40	84	10 606 606	31,71	67
Remis contre trésorerie	(2 592 423)	32,23	(58)	(2 854 979)	32,54	(27)
Variation de la juste valeur			158			44
En circulation à la fin de l'exercice	5 159 204	30,98	184	7 751 627	31,40	84
Droits jumelés pouvant être exercés à la fin de l'exercice	5 159 204	30,98		7 751 627	31,40	

Au 31 décembre 2025, la juste valeur du solde du passif à régler en trésorerie s'élevait à 184 M\$ (84 M\$ au 31 décembre 2024), et ce montant était comptabilisé dans les autres passifs. La valeur intrinsèque de ce passif au 31 décembre 2025 se chiffrait à 217 M\$ (104 M\$ au 31 décembre 2024).

**NOTE 20 Rémunération fondée sur des actions** (SUITE)

La juste valeur des droits jumelés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes:

31 décembre	2025	2024
Taux de rendement en dividende	5,2 %	5,6 %
Volatilité attendue	17,4 % - 18,5 %	17,9 % - 19,8 %
Taux d'intérêt sans risque	2,7 % - 2,9 %	3,0 % - 3,5 %
Durée restante prévue (en années)	1,2 - 3,3	0,1 - 4,3
Prix de l'action (\$/action)	72,95	44,84
Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)	30,98	31,40
Juste valeur moyenne pondérée (\$/option)	35,59	10,82

La Société a conclu des swaps de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, un profit net de 10 M\$ (profit net de 1 M\$ en 2024) découlant de la variation de la juste valeur du passif, déduction faite du profit lié à la réévaluation à la juste valeur des instruments dérivés, a été inclus dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

**CHARGE DE RÉMUNÉRATION**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Power Corporation a attribué 1 158 924 options en vertu de son Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants (1 292 486 options en 2024). En général, les options sont acquises i) trois ans après la date d'attribution pour ce qui est des premiers 50 % et ii) quatre ans après la date d'attribution pour les 50 % restants.

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes:

31 décembre	2025	2024
Taux de rendement en dividende	5,7 %	5,5 %
Volatilité attendue	18,3 %	18,6 %
Taux d'intérêt sans risque	3,1 %	3,4 %
Durée prévue (en années)	9,1	9,2
Juste valeur (\$/option)	4,00	3,53
Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)	50,37	38,09

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société selon la durée de vie prévue des options.

Lifeco, IGM et Wealthsimple ont également établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération liée aux régimes d'options sur actions réglées en instruments de fonds propres est comptabilisée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des instruments de fonds propres à la date d'attribution, amortie sur la période d'acquisition des droits. Le montant total de la charge de rémunération relative aux options sur actions réglées en instruments de fonds propres attribuées par la Société et ses filiales s'est chiffré à 79 M\$ en 2025 (61 M\$ en 2024) et a été comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

**UNITÉS D' ACTIONS INCESSIBLES LIÉES AU RENDEMENT**

En 2025, la Société a établi un régime d'unités d'actions incessibles liées au rendement (régime d'UAIR) à l'intention de certains employés et dirigeants (les participants) afin de promouvoir un actionariat à long terme, d'harmoniser les intérêts des participants et ceux des actionnaires, et d'améliorer la capacité de la Société à recruter et à maintenir en poste des talents clés. Au total, un nombre maximal de 8 000 000 d'actions comportant des droits de vote limités peuvent être émises aux termes des attributions

octroyées dans le cadre du régime d'UAIR. De ce nombre, 7 679 293 actions étaient réservées à des fins d'émission au 31 décembre 2025. La valeur de chaque UAIR se fonde sur le cours des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Des UAIR supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de ces unités à la date de versement des dividendes. En vertu du régime, les UAIR sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps et au rendement. Les droits rattachés aux attributions octroyées en vertu du régime d'UAIR seront généralement acquis trois ans après la date d'attribution et viendront à expiration dix ans après la date d'attribution. Une UAIR dont les droits ont été acquis peut être réglée, au gré du participant, i) en fonds propres, par l'entremise de l'émission d'une action comportant des droits de vote limités pour chaque UAIR qui est ainsi réglée, ou ii) en trésorerie, au moyen d'un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur de marché de l'UAIR à la date de rachat. Il est prévu que des attributions seraient octroyées aux termes du régime d'UAIR à une juste valeur à la date d'attribution équivalant à celle des unités d'actions liées au rendement (UAR) ou des unités d'actions différées liées au rendement (UADR) et, dans la plupart des cas, ces attributions remplaceraient entièrement les attributions d'UAR et d'UADR.

## NOTE 20 Rémunération fondée sur des actions (SUITE)

### Unités d'actions inaccessibles

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société avait attribué 294 039 unités d'actions inaccessibles (UAI) à un dirigeant afin de contribuer à la préservation de ses intérêts et de les harmoniser davantage avec les intérêts des actionnaires. La juste valeur des UAI attribuées a été déterminée en fonction de la valeur de marché des actions comportant des droits de vote limités de la Société à la date d'attribution. Les UAI sont acquises à raison de i) 25 % deux ans après la date d'attribution; ii) 50 % trois ans après la date d'attribution; et iii) 25 % quatre ans après la date d'attribution. Des UAI supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions comportant des droits de vote limités à la date de versement des dividendes.

Le 14 novembre 2025, la Société a échangé la totalité des UAI en circulation contre un nombre équivalent d'UAIR. Ces UAIR ne sont pas assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au rendement et peuvent être réglées, au gré du participant, en fonds propres ou en trésorerie. Les conditions d'acquisition des droits initiales demeurent les mêmes, et les UAIR viennent à expiration dix ans après la date d'attribution initiale des UAI. La Société a reclassé 320 707 unités à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et a comptabilisé un passif au titre des unités acquises correspondantes, lequel est évalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière. Le reclassement à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie a entraîné une diminution respective de 6 M\$ et de 7 M\$ des bénéfices non distribués et de la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Au 31 décembre 2025, la valeur comptable du passif au titre des UAIR était de 15 M\$, montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

### RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT

Power Corporation a établi un régime d'unités d'actions liées au rendement (UAR) à l'intention de certains employés et dirigeants (les participants) afin de contribuer à les maintenir en poste et à harmoniser davantage les intérêts des participants et ceux des actionnaires. En vertu du régime, les UAR peuvent être attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps et au rendement. La valeur de chaque UAR se fonde sur le cours des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Les UAR sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, les participants peuvent choisir de recevoir une partie de leurs UAR sous forme d'unités d'actions différées liées au rendement (UADR), dont les droits sont également acquis sur une période de trois ans. Les UADR sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, ou advenant son décès, et elles seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie, selon la valeur d'une UADR à ce moment. Des UAR et des UADR supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de ces unités à la date de versement des dividendes. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable du passif au titre des UAR était de 122 M\$ (67 M\$ au 31 décembre 2024), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.

### RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES

Power Corporation a établi un Régime d'unités d'actions différées (UAD) à l'intention de ses administrateurs afin de mieux aligner les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires. Aux termes de ce régime, les administrateurs participant au Régime recevront la moitié de leurs honoraires annuels en UAD et pourront choisir de recevoir le reste de leurs honoraires annuels entièrement en UAD, entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en UAD. Le nombre d'UAD attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par la moyenne simple du cours moyen pondéré en fonction du volume des actions comportant des droits de vote limités de la Société à la Bourse de Toronto au cours de chacun des trois derniers jours de bourse précédant immédiatement l'attribution de ces UAD. L'administrateur recevra d'autres UAD à l'égard des dividendes payables sur les actions comportant des droits de vote limités, selon la valeur de l'UAD à la date de versement des dividendes. Les UAD seront payables au moment où l'administrateur ne siègera plus au conseil (pourvu que l'administrateur ne soit pas un administrateur, un dirigeant ou un employé d'une société affiliée de la Société) ou advenant son décès, et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire en trésorerie établi selon la valeur de l'UAD à ce moment. Au 31 décembre 2025, la valeur comptable des UAD en circulation était de 96 M\$ (54 M\$ au 31 décembre 2024), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs. Les administrateurs peuvent aussi participer au Régime d'achat d'actions des administrateurs.

### RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

Power Corporation a mis en place un Régime d'achat d'actions à l'intention des employés permettant aux employés de souscrire jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut afin d'acheter, sur le marché libre, des actions comportant des droits de vote limités de la Société. Power Corporation investit un montant égal ou moindre au nom de l'employé.

### AUTRES ATTRIBUTIONS DE DROITS À UN PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS DE FILIALES

La Financière Power, Lifeco, IGM et d'autres filiales de la Société offrent également d'autres régimes d'attributions de droits à un paiement fondé sur des actions et d'unités d'actions liées au rendement (les régimes) à leurs administrateurs, leurs dirigeants et leurs employés. Certains de ces régimes sont réglés en trésorerie et comptabilisés dans les autres passifs. Le montant total de la charge de rémunération relative aux régimes de ces filiales s'est élevé à 445 M\$ en 2025 (228 M\$ en 2024), et a été comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

**NOTE 21 Participations ne donnant pas le contrôle**

La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle comprend ce qui suit:

31 décembre 2025	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Détenteurs d'actions ordinaires	7 175	2 276	–	836	10 287
Détenteurs d'actions privilégiées	2 920	–	2 830	–	5 750
Surplus attribuable au compte de participation	3 079	–	–	–	3 079
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	1 500
	14 674	2 276	2 830	836	20 616

31 décembre 2024	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Détenteurs d'actions ordinaires	7 326	2 222	–	467	10 015
Détenteurs d'actions privilégiées	2 720	–	2 830	–	5 550
Surplus attribuable au compte de participation	3 041	–	–	–	3 041
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	–	–	–	1 500
	14 587	2 222	2 830	467	20 106

Les variations des participations ne donnant pas le contrôle sont les suivantes:

31 décembre 2025	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	14 587	2 222	2 830	467	20 106
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 307	351	139	(26)	1 771
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	(13)	(16)	–	4	(25)
Dividendes	(848)	(145)	(139)	–	(1 132)
Rachat d'instruments de fonds propres, déduction faite de l'émission	(592)	(177)	–	472	(297)
Incidence de la variation du capital et des participations, et autres	233	41	–	(81)	193
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice	14 674	2 276	2 830	836	20 616

31 décembre 2024	Lifeco	IGM	Financière Power	Autres	Total
Participations ne donnant pas le contrôle au début de l'exercice	13 710	2 015	2 830	567	19 122
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1 361	315	141	(82)	1 735
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	361	79	–	5	445
Dividendes	(739)	(180)	(141)	–	(1 060)
Rachat d'instruments de fonds propres, déduction faite de l'émission	(34)	(12)	–	39	(7)
Incidence de la variation du capital et des participations, et autres	(72)	5	–	(62)	(129)
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin de l'exercice	14 587	2 222	2 830	467	20 106

## NOTE 21 Participations ne donnant pas le contrôle (SUITE)

L'information financière de Lifeco et d'IGM au 31 décembre 2025 et pour l'exercice clos à cette date peut être obtenue dans les états financiers qu'elles publient. Le tableau suivant présente l'information financière résumée de Lifeco et d'IGM.

	2025		2024	
	Lifeco	IGM	Lifeco	IGM
<b>Bilan</b>				
Actif	862 828	22 402	802 163	20 683
Passif	829 825	13 364	769 509	12 813
Fonds propres	33 003	9 038	32 654	7 870
<b>Bénéfice global</b>				
Bénéfice net	4 161	1 107	4 173	937
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(40)	811	980	754
<b>Flux de trésorerie</b>				
Activités d'exploitation	2 708	1 035	4 751	1 092
Activités de financement	(4 322)	(972)	(2 285)	(253)
Activités d'investissement	(56)	301	(408)	(474)

### LIFECO

#### Actions privilégiées

Le 24 septembre 2025, Lifeco a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,70 %, série Z, au prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 200 M\$.

### WEALTHSIMPLE

Le 27 octobre 2025, Wealthsimple a annoncé qu'elle avait conclu une offre d'investissement en fonds propres de 750 M\$, qui se composait d'une offre principale de 550 M\$ et d'une offre secondaire. La clôture de l'offre principale a eu lieu le 31 octobre 2025 et, dans le cadre de celle-ci, la Société, par l'entremise de la Financière Power, et IGM ont investi un montant de 100 M\$ chacune. Compte tenu de l'offre principale, la Société demeure l'actionnaire de contrôle de Wealthsimple, tandis que sa participation avait été réduite à 52,4 % au 31 décembre 2025. Une transaction secondaire totalisant 190 M\$ à laquelle des investisseurs tiers ont participé a été complétée le 19 décembre 2025.

## NOTE 22 Gestion du capital

### POWER CORPORATION

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir un montant prudent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie disponibles.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend : les débetures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débetures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, certaines des filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital, tel qu'il est décrit ci-après.

## NOTE 22 **Gestion du capital** (SUITE)

### LIFECO

Lifeco gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et une solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficiente afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'il atteigne un seuil inférieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations à Lifeco, et la volonté de réunir suffisamment de capital pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité à respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Les filiales de Lifeco sont assujetties à des exigences minimales en matière de capital réglementaire.

- Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres réglementaires des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales, connue sous le nom de test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en matière de capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme de toutes les exigences en matière de capital réglementaire. Le total des ressources en matière de capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 %. Au 31 décembre 2025, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie était de 128 % (130 % au 31 décembre 2024).
- Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II/Royaume-Uni. Aux 31 décembre 2025 et 2024, toutes les entités de Lifeco réglementées en Europe répondaient aux exigences en matière de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II/Royaume-Uni.
- Empower est assujettie au régime de capital réglementaire fondé sur les risques aux États-Unis. D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Aux 31 décembre 2025 et 2024, Lifeco maintenait des niveaux de capital supérieurs aux exigences réglementaires minimales locales dans chacun des territoires de ses établissements à l'étranger.

### FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en s'assurant qu'IGM soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent un courtier en valeurs mobilières, un courtier sur le marché non réglementé, des gestionnaires de portefeuille, des gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Aux 31 décembre 2025 et 2024, les filiales d'IGM se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

### PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Certaines filiales sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire, y compris des gestionnaires de portefeuille, des gestionnaires d'actifs et un courtier exécutant. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Aux 31 décembre 2025 et 2024, ces filiales se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

## NOTE 23 Gestion des risques

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller, présenter et atténuer les risques significatifs liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elles ne puissent, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie ayant trait aux dérivés.
- Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ceux-ci peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (y compris l'inflation) et le risque de prix.
  - Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.
  - Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.
  - Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Des estimations de la sensibilité et des mesures d'exposition sont incluses dans le cas de certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la Société et de ses filiales, des changements affectant la composition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par région géographique et des limites générales des modèles internes de la Société et de ses filiales.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

Le texte qui suit présente un résumé des risques liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance de la Société et de ses filiales. La première section figurant ci-dessous présente une analyse des politiques et des procédures de gestion des risques de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (autres filiales) de la Société. Les risques relatifs à Lifeco et à IGM sont présentés dans les sections qui suivent.

### POWER CORPORATION, FINANCIÈRE POWER ET PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la société de portefeuille proviennent principalement des dividendes reçus de ses filiales, ainsi que des produits tirés des placements, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et le versement de dividendes à ses détenteurs d'actions participantes et non participantes. La capacité de la Société, en tant que société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de ceux qu'elle reçoit de ses principales filiales en exploitation et de ses autres investissements. Lifeco et ses filiales sont assujetties à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les filiales d'IGM sont également assujetties à des exigences minimales en matière de capital. Les exigences réglementaires peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation à verser des dividendes. La déclaration et le versement de dividendes par la Société au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de son conseil d'administration et dépendent de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales en exploitation et de ses autres investissements, ainsi que de leur capacité à verser des dividendes.

Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement leurs exigences en matière de liquidités et cherchent à maintenir des niveaux de liquidités suffisants pour s'acquitter de leurs obligations à l'égard des charges d'exploitation, des charges financières et du versement de dividendes sur les actions privilégiées pendant une période raisonnable, tel qu'il est défini dans leurs politiques. La capacité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir dépendra en partie des conditions observées sur le marché ainsi que du rendement des affaires et du profil de risque de Power Corporation, de la Financière Power et de leurs filiales.

La Société a également accès à des liquidités au moyen de ses marges de crédit obtenues auprès de banques canadiennes. La Société dispose d'une marge de crédit engagée de 500 M\$. La Société dispose également d'une marge de crédit non engagée de 100 M\$, sur laquelle toute avance est consentie au gré de la banque. Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit engagée ni sur sa marge de crédit non engagée. Les autres filiales disposent également de marges de crédit engagées et non engagées de montants respectifs de 1 081 M\$ et de 357 M\$ auprès de banques canadiennes et américaines (des montants respectifs de 612 M\$ et de 294 M\$ étaient disponibles au 31 décembre 2025).

**NOTE 23 Gestion des risques** (SUITE)

Les remboursements de capital sur les débetures et autres instruments d'emprunt et les fonds de clients à payer (autres que ceux de Lifeco et d'IGM mentionnés ci-dessous) représentent la seule obligation contractuelle importante en matière de liquidités. Les échéances contractuelles de certains passifs se présentaient comme suit:

31 décembre 2025	Paiements exigibles par période				Total
	Payables à vue	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Fonds de clients à payer <sup>(1)</sup>	21 494	–	–	–	21 494
Débetures de Power Corporation	–	–	–	650	650
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours					
Financière Power	–	–	–	250	250
Fonds d'investissement consolidés et autres	–	1 316	1 033	1 891	4 240
Paiements de loyers futurs	–	47	174	617	838
Cotisations au titre des régimes de retraite	–	16	–	–	16
	21 494	1 379	1 207	3 408	27 488

[1] Les autres filiales détiennent des fonds de clients à payer, payables à vue, qui sont principalement contrebalancés par les fonds détenus au nom des clients.

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités. La gestion du risque de liquidité de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

**RISQUE DE CRÉDIT**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales, incluant les titres à revenu fixe, les fonds détenus au nom des clients, les titres empruntés, les autres emprunts et les dérivés, sont assujettis au risque de crédit. Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales gèrent le risque de crédit lié à leurs titres à revenu fixe en respectant une politique en matière de placement, laquelle établit des directives quant aux limites d'exposition en définissant les titres admissibles, les notations minimales et les limites de concentration.

Les titres à revenu fixe, qui sont compris dans les placements et dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, se composent principalement d'obligations et de dépôts temporaires très liquides auprès de banques à charte canadiennes et de banques dans les territoires où Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales exercent leurs activités, ainsi que d'obligations et de titres à court terme émis ou garantis par les gouvernements canadien ou américain. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2025, les autres filiales avaient des fonds détenus au nom des clients d'un montant de 21 494 M\$ (12 902 M\$ au 31 décembre 2024), et ceux-ci étaient principalement détenus auprès de banques à charte de l'annexe I.

Au 31 décembre 2025, les autres filiales et la Financière Power détenaient d'autres prêts classés comme étant à la JVRN et au coût amorti de montants respectifs de 686 M\$ et de 1 224 M\$ (montants respectifs de 314 M\$ et de nil au 31 décembre 2024). La valeur comptable représente l'exposition maximale au risque de crédit pour ces actifs.

Les dérivés peuvent aussi être utilisés pour atténuer l'exposition au risque de change ou au risque de prix. Power Corporation et la Financière Power évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties relatives aux instruments financiers dérivés. Les contrats dérivés sont négociés sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des institutions financières bien cotées.

Les autres filiales sont également exposées au risque de crédit par le biais des contrats dérivés utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt ou pour atténuer l'exposition au risque de change. Les autres filiales évaluent régulièrement les notations de crédit de leurs contreparties. L'exposition au risque de crédit sur ces instruments financiers est limitée à leur valeur comptable.

L'exposition de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe, aux fonds détenus au nom des clients, aux titres empruntés, aux autres emprunts et aux dérivés, et la façon dont elles gèrent ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

**RISQUE DE MARCHÉ**

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres à revenu fixe, d'autres placements (qui comprennent des titres de participation, d'autres prêts, des fonds d'investissement et des immeubles de placement), des dérivés et des débetures ainsi que des autres instruments d'emprunt.

**Risque de change**

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie et de leurs équivalents de trésorerie ainsi que de leurs titres à revenu fixe, Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales peuvent maintenir un solde de trésorerie libellé en devises et, par le fait même, être exposées aux fluctuations des taux de change. Afin de se prémunir contre ces fluctuations, Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales peuvent, à l'occasion, conclure des contrats de couverture avec des institutions financières bien cotées. Au 31 décembre 2025, environ 78 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à revenu fixe de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales étaient libellés en dollars canadiens (55 % au 31 décembre 2024).

## NOTE 23 Gestion des risques (SUITE)

Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales détenaient d'autres placements classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et reclassés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN, qui découlent des fluctuations des taux de change, sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'un raffermissement de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait par la comptabilisation d'une perte d'environ 108 M\$ en résultat net (82 M\$ en 2024). Au 31 décembre 2025, la Société ne détenait aucun placement important classé comme étant à la JVAERG. Les débetures de Power Corporation et celles de la Financière Power sont libellées en dollars canadiens.

Power Corporation détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. En vertu des Normes IFRS de comptabilité, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain a une incidence sur le total des fonds propres de la Société.

La Financière Power est exposée au risque de change en raison de la participation qu'elle détient par l'intermédiaire de Parjointco dans GBL, dont la monnaie fonctionnelle est l'euro. Les profits et les pertes de change liés à la conversion de cette participation sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport à la devise entraînerait une diminution (augmentation) d'environ 165 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (185 M\$ en 2024).

### Risque de taux d'intérêt

Les autres filiales et la Financière Power détenaient d'autres prêts classés comme étant à la JVRN de 686 M\$ et sont exposées au risque de taux d'intérêt (314 M\$ au 31 décembre 2024). Les autres filiales détenaient également d'autres prêts classés au coût amorti de 1 224 M\$ (nil au 31 décembre 2024). Au 31 décembre 2025, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net n'aurait pas été importante.

Les autres filiales sont exposées au risque de taux d'intérêt en raison des fonds détenus au nom des clients de 21 494 M\$ (12 902 M\$ au 31 décembre 2024) qui sont investis dans des comptes portant intérêt, dont la majorité ont un passif correspondant.

Les instruments financiers de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt.

### Risque de prix

Power Corporation, la Financière Power et les autres filiales détenaient d'autres placements classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, la Société ne détenait aucun placement important classé comme étant à la JVAERG. Au 31 décembre 2025, une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par les autres filiales se serait traduite par la comptabilisation d'une perte d'environ 455 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, incluant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la JVRN (342 M\$ au 31 décembre 2024).

GBL détient un portefeuille de placements qui sont classés comme étant à la JVAERG ou à la JVRN. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVAERG sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global et sont transférés directement dans les bénéfices non distribués au moment de la réalisation. Les profits et les pertes latents sur les placements classés comme étant à la JVRN sont comptabilisés directement en résultat net. Au 31 décembre 2025, une baisse de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 170 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global (220 M\$ au 31 décembre 2024) en lien avec des placements classés comme étant à la JVAERG et par la comptabilisation d'une perte de 45 M\$ en résultat net (75 M\$ au 31 décembre 2024) en lien avec des placements classés comme étant à la JVRN, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

Power Corporation et la Financière Power parrainent un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de Power Corporation. Afin de couvrir leur exposition au risque de prix associé à leurs régimes d'unités d'actions liées au rendement, Power Corporation et la Financière Power ont recours à des swaps de rendement total.

**NOTE 23 Gestion des risques** (SUITE)

## LIFECO

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée. Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et présenter les risques significatifs liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le cadre de gestion du risque de liquidité de Lifeco et les limites qui y sont associées sont conçus pour permettre à Lifeco de respecter ses engagements en matière de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou dans le cas d'une grave crise de liquidité.

- Lifeco s'efforce d'atténuer le risque de liquidité au moyen de la conception de produits et du maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité assortis d'échéances réparties par année. Environ 67 % (67 % en 2024) des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement (évalués selon la valeur comptable et en excluant les passifs détenus pour le compte des titulaires de fonds distincts) font l'objet d'un retrait discrétionnaire.
- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de sa société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2025, Lifeco disposait de liquidités de 950 M\$ par l'intermédiaire de marges de crédit engagées obtenues auprès de banques à charte canadiennes. De plus, Lifeco dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 1 000 M\$ US auprès d'un syndicat de banques, et d'une marge de crédit de 50 M\$ US par l'intermédiaire d'Empower. Empower dispose également d'une capacité d'emprunt d'environ 992 M\$ US en vertu du programme de la Federal Home Loan Bank.

**Paiements exigibles par période**

Dans le cours normal de ses activités, Lifeco conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de Lifeco est résumé dans le tableau suivant :

31 décembre 2025	Paiements exigibles par période						Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Débitures et autres instruments d'emprunt	1 078	548	1 011	857	600	4 595	8 689
Débitures de fiducies de capital <sup>[1]</sup>	–	–	–	–	–	150	150
Obligations d'achat	210	115	65	35	24	13	462
Cotisations au titre des régimes de retraite	264	–	–	–	–	–	264
	1 552	663	1 076	892	624	4 758	9 565

[1] Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que Lifeco détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 M\$ (valeur comptable de 44 M\$).

**RISQUE DE CRÉDIT**

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de crédit :

- Des politiques en matière de placement et de gestion des risques visant à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement et de risques précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Le risque de crédit est identifié à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué à l'interne au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques et le comité de placements du conseil d'administration de Lifeco.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture existante à la date de clôture et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, Lifeco inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition globale au risque de crédit, qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle a recours à des ententes de garanties, lorsque cela est possible.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à Lifeco est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque pour la réassurance de Lifeco. Pour réduire le risque de crédit lié à la réassurance, Lifeco établit des limites basées sur les notations en fonction de l'exposition nette au montant cédé, par contrepartie, et recherche une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

**NOTE 23 Gestion des risques** (SUITE)**Risque de crédit maximal**

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de Lifeco lié aux instruments financiers ainsi qu'aux contrats d'assurance et de réassurance.

31 décembre	2025	2024
<b>Instruments financiers</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902	10 709
Obligations	174 468	167 114
Prêts hypothécaires	36 873	38 879
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 885	1 778
Débiteurs	4 144	3 624
Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement	6 229	6 895
Actifs du compte de négociation	3 995	3 701
Créances liées à des contrats de location-financement	1 043	926
Autres actifs <sup>[1]</sup>	2 117	1 979
Actifs dérivés	1 863	2 431
	241 519	238 036
<b>Contrats d'assurance et de réassurance</b>		
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus <sup>[2]</sup>	16 850	17 842
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 571	1 193
Fonds détenus par des assureurs cédants <sup>[3]</sup>	3 489	3 640
	21 910	22 675
<b>Total</b>	<b>263 429</b>	<b>260 711</b>

[1] Comprend des éléments tels que l'impôt sur le bénéfice à recevoir et divers autres actifs de Lifeco.

[2] Comprend les fonds retenus à l'égard des contrats de réassurance émis.

[3] Inclus dans les passifs au titre des contrats d'assurance (note 10).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garanties exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. Les garanties se composent principalement d'obligations d'État, d'obligations de sociétés de grande qualité et de trésorerie. La direction de Lifeco examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par Lifeco au 31 décembre 2025 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 1 401 M\$ (1 732 M\$ au 31 décembre 2024).

**NOTE 23 Gestion des risques** (SUITE)**Concentrations du risque de crédit**

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Les caractéristiques de ces débiteurs sont similaires, de sorte que des changements des conditions économiques ou politiques pourraient influencer sur leur capacité à respecter leurs obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations de Lifeco pour chaque activité, par émetteur et par secteur.

31 décembre 2025	États-Unis	Canada	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par:					
Trésor	4 788	2 275	7 592	3 040	17 695
Organismes gouvernementaux	2 748	16 787	8 118	1 186	28 839
Créances titrisées par des agences	1 859	–	–	12	1 871
Autres créances titrisées	10 909	3 973	886	266	16 034
Services financiers	12 578	5 605	5 887	954	25 024
Communications	1 927	1 370	949	227	4 473
Produits de consommation courante	10 696	4 955	2 039	1 274	18 964
Énergie	4 085	3 049	800	361	8 295
Produits industriels	8 440	2 985	1 157	471	13 053
Technologie	3 827	1 345	419	375	5 966
Transport	1 919	4 816	1 153	284	8 172
Services publics	6 980	12 923	4 840	1 339	26 082
	70 756	60 083	33 840	9 789	174 468

31 décembre 2024	États-Unis	Canada	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Obligations émises ou garanties par:					
Trésor	1 361	3 304	7 274	4 220	16 159
Organismes gouvernementaux	2 605	17 286	7 444	694	28 029
Créances titrisées par des agences	1 055	186	–	13	1 254
Autres créances titrisées	12 395	3 453	800	163	16 811
Services financiers	12 556	4 726	5 651	1 124	24 057
Communications	1 741	1 194	856	211	4 002
Produits de consommation courante	10 172	5 086	2 084	1 061	18 403
Énergie	3 363	2 809	502	370	7 044
Produits industriels	7 927	2 878	1 178	469	12 452
Technologie	3 568	1 329	409	322	5 628
Transport	2 021	4 426	853	198	7 498
Services publics	7 468	12 559	4 660	1 090	25 777
	66 232	59 236	31 711	9 935	167 114

**NOTE 23 Gestion des risques** (SUITE)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires de Lifeco par activité.

31 décembre 2025	États-Unis	Canada	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	–	765	–	–	765
Résidences multifamiliales	3 383	4 985	932	33	9 333
Prêts hypothécaires rechargeables	–	2 058	2 888	718	5 664
Biens commerciaux	7 837	9 084	4 103	87	21 111
	11 220	16 892	7 923	838	36 873

31 décembre 2024	États-Unis	Canada	Europe	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Résidences unifamiliales	–	1 225	–	–	1 225
Résidences multifamiliales	4 065	4 523	946	34	9 568
Prêts hypothécaires rechargeables	–	1 949	2 279	590	4 818
Biens commerciaux	9 754	9 228	4 133	153	23 268
	13 819	16 925	7 358	777	38 879

**Pertes de crédit attendues**

Les tableaux suivants présentent le rapprochement de la correction de valeur pour pertes de crédit selon le modèle des pertes de crédit attendues, en fonction du classement des actifs et des phases au sein de Lifeco.

31 décembre 2025	Productifs		Dépréciés	Total	
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		
<b>Obligations à la JVAERG</b>					
Solde au début de l'exercice		4	–	4	
Provision pour pertes de crédit					
Créations		–	–	–	
Échéances		(1)	–	(1)	
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes		–	–	–	
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		3	–	3	
<b>Prêts hypothécaires au coût amorti</b>					
Solde au début de l'exercice		1	20	7	28
Provision pour pertes de crédit					
Transferts vers la phase 2		1	(1)	–	–
Échéances		–	–	(2)	(2)
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes		(1)	(3)	(1)	(5)
Taux de change et autres		–	–	1	1
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		1	16	5	22
<b>Prêts hypothécaires à la JVAERG</b>					
Solde au début de l'exercice		–	1	–	1
Provision pour pertes de crédit					
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes		–	(1)	–	(1)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>		–	–	–	–
<b>Total de la correction de valeur pour pertes de crédit à la fin de l'exercice</b>		4	16	5	25

**NOTE 23 Gestion des risques** (SUITE)

31 décembre 2024	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
<b>Obligations à la JVAERG</b>				
Solde au début de l'exercice	3	–	–	3
Provision pour pertes de crédit				
Créations	1	–	–	1
Échéances	(1)	–	–	(1)
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	1	–	–	1
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>4</b>
<b>Prêts hypothécaires au coût amorti</b>				
Solde au début de l'exercice	1	29	4	34
Provision pour pertes de crédit				
Transferts vers la phase 1	3	(3)	–	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	(3)	(7)	3	(7)
Taux de change et autres	–	1	–	1
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>28</b>
<b>Prêts hypothécaires à la JVAERG</b>				
Solde au début de l'exercice	–	–	–	–
Provision pour pertes de crédit				
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	–	1	–	1
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>–</b>	<b>1</b>	<b>–</b>	<b>1</b>
<b>Total de la correction de valeur pour pertes de crédit à la fin de l'exercice</b>	<b>5</b>	<b>21</b>	<b>7</b>	<b>33</b>

**Exposition au risque de crédit selon les notations internes des risques**

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires à la JVAERG ainsi que la valeur comptable des prêts hypothécaires au coût amorti détenus par Lifeco. Les notations des risques se fondent sur les notations internes utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture.

31 décembre 2025	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
<b>Obligations à la JVAERG</b>				
De grande qualité	12 959	–	–	12 959
De qualité inférieure	71	10	–	81
	13 030	10	–	13 040
<b>Prêts hypothécaires à la JVAERG</b>				
De grande qualité	263	–	–	263
De qualité inférieure	–	6	–	6
	263	6	–	269
<b>Prêts hypothécaires au coût amorti</b>				
De grande qualité	4 601	–	–	4 601
De qualité inférieure	–	212	–	212
Dépréciés	–	–	10	10
	4 601	212	10	4 823
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(16)	(5)	(22)
	4 600	196	5	4 801

**NOTE 23 Gestion des risques** (SUITE)

31 décembre 2024	Productifs		Dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
<b>Obligations à la JVAERG</b>				
De grande qualité	13 669	–	–	13 669
De qualité inférieure	75	14	–	89
	13 744	14	–	13 758
<b>Prêts hypothécaires à la JVAERG</b>				
De grande qualité	446	–	–	446
De qualité inférieure	–	15	–	15
	446	15	–	461
<b>Prêts hypothécaires au coût amorti</b>				
De grande qualité	4 562	–	–	4 562
De qualité inférieure	–	266	–	266
Dépréciés	–	–	10	10
	4 562	266	10	4 838
Correction de valeur pour pertes de crédit	(1)	(20)	(7)	(28)
	4 561	246	3	4 810

**Incidence du crédit sur les actifs et les passifs financiers désignés comme étant à la JVRN**

La valeur comptable des actifs et des passifs financiers de Lifeco désignés comme étant à la JVRN représente l'exposition maximale au risque de crédit pour ces instruments financiers. La variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit de ces instruments financiers est généralement négligeable en l'absence d'événements de crédit importants touchant des instruments financiers précis. En 2025, une perte liée à la juste valeur de 153 M\$ (67 M\$ en 2024) a été reflétée dans les variations de la JVRN dans les états des résultats relativement à des incidents de crédit importants ayant trait à des instruments financiers désignés à la JVRN.

**Qualité de l'actif**

Qualité du portefeuille d'obligations 31 décembre	2025	2024
Selon les notations internes:		
AAA	26 599	24 462
AA	32 162	32 310
A	63 342	60 041
BBB	49 476	47 936
BB ou inférieure	2 889	2 365
	174 468	167 114
Qualité du portefeuille de dérivés 31 décembre	2025	2024
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties):		
AA	1 216	1 687
A	645	743
Négociés en bourse	2	1
	1 863	2 431
Qualité des actifs au titre des contrats de réassurance détenus 31 décembre	2025	2024
Selon les notations attribuées par les agences de notation:		
AA- à AA+	15 343	16 409
A- à A+	1 474	1 424
BBB+ ou inférieure	–	8
Sans notation	33	1
	16 850	17 842
Total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus moins les garanties	4 143	4 177

**NOTE 23 Gestion des risques** (SUITE)

Le total des actifs au titre des contrats de réassurance détenus est présenté déduction faite des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance.

Au 31 décembre 2025, une tranche de 11 710 M\$ des actifs au titre des contrats de réassurance détenus de 16 850 M\$ avait été cédée à Protective Life Insurance Company (une tranche de 12 633 M\$ sur un montant de 17 842 M\$ au 31 décembre 2024). Cette concentration du risque était atténuée par des fonds détenus en fiducie et d'autres arrangements d'un montant de 12 882 M\$ au 31 décembre 2025 (13 774 M\$ au 31 décembre 2024).

**Fonds détenus en vertu de contrats d'investissement et fonds détenus par des assureurs cédants**

Au 31 décembre 2025, les dépôts de Lifeco au titre des fonds détenus en vertu de contrats d'investissement se chiffraient à 6 229 M\$ (6 895 M\$ au 31 décembre 2024). Ce montant a été inclus dans les autres actifs dans les bilans. Au 31 décembre 2025, les dépôts de Lifeco au titre des fonds détenus par des assureurs cédants se chiffraient à 3 489 M\$ (3 640 M\$ au 31 décembre 2024). Ce montant a été inclus dans les passifs au titre des contrats d'assurance dans les bilans. Au 31 décembre 2025, ces montants comprenaient des actifs de 153 M\$ (98 M\$ au 31 décembre 2024) pour lesquels Lifeco ne conservait pas le risque de crédit. Les produits et les charges résultant des actifs sous-jacents sont inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

Le tableau suivant présente les détails des fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles Lifeco est exposée au risque de crédit.

**Valeurs comptables et justes valeurs estimatives**

31 décembre	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	117	117	206	206
Obligations	8 980	8 980	9 689	9 689
Prêts hypothécaires	344	344	384	384
Autres actifs	124	124	158	158
	9 565	9 565	10 437	10 437
Éléments couverts:				
Passifs au titre des contrats d'assurance	3 336	3 336	3 542	3 542
Passifs au titre des contrats d'investissement	6 229	6 229	6 895	6 895
	9 565	9 565	10 437	10 437

**Obligations**

Le tableau suivant présente, par émetteur et par secteur, la valeur comptable des obligations comprise dans les fonds déposés.

31 décembre	2025	2024
Obligations émises ou garanties par:		
Trésor	188	265
Organismes gouvernementaux	973	1 080
Créances titrisées par des agences	81	94
Autres créances titrisées	978	1 063
Services financiers	1 566	1 670
Communications	266	291
Produits de consommation courante	1 474	1 525
Énergie	439	504
Produits industriels	836	927
Technologie	321	349
Transport	300	306
Services publics	1 558	1 615
	8 980	9 689

## NOTE 23 Gestion des risques (SUITE)

### Qualité de l'actif

Qualité du portefeuille d'obligations 31 décembre	2025	2024
AAA	574	794
AA	2 213	2 332
A	3 786	4 002
BBB	2 344	2 501
BB ou inférieure	63	60
	8 980	9 689

### Prêts hypothécaires

Le tableau suivant présente, en fonction du type d'immeuble, la valeur comptable des prêts hypothécaires comprise dans les fonds déposés.

31 décembre	2025	2024
Résidences multifamiliales	80	81
Biens commerciaux	264	303
	344	384

## RISQUE DE MARCHÉ

### Risque de change

Si les actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement ne sont pas libellés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.

Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des Normes IFRS de comptabilité, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

### Risque de taux d'intérêt

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel Lifeco est exposée :

- Lifeco gère son risque de taux d'intérêt en investissant dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lifeco utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général dans chacun de ses secteurs. L'actif de chacun de ses secteurs est géré en fonction du passif du secteur en question.

- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des actifs à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun des actifs ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, comme des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie de ces actifs est investie dans des titres de participation et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe, et les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, on a recours à des instruments de couverture pour gérer le niveau de risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie d'un actif et d'un passif, une protection est obtenue contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de l'actif sera compensée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, les placements sont effectués dans des actifs à revenu fixe dont les flux de trésorerie cessent avant le versement prévu des prestations, ou dans des titres de participation et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille et des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence qu'auraient les fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, étant donné que la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement n'ont pas la même sensibilité aux taux d'intérêt, le bénéfice net présente une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

Dans le cadre de sa stratégie de gestion des actifs et des passifs, Lifeco utilise des actions de sociétés ouvertes et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant de l'actif du fonds général qui couvre le passif, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers, notamment les actifs hypothécaires au Royaume-Uni, évalués au coût amorti et détenus dans l'actif du fonds général qui couvre le passif, contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

**NOTE 23 Gestion des risques** (SUITE)

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondie aux 25 M\$ les plus près.

**Variation des courbes de rendement du marché**

	2025		2024	
	Augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt	Diminution de 50 points de base des taux d'intérêt	Augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt	Diminution de 50 points de base des taux d'intérêt
31 décembre				
Bénéfice net	25	(50)	125	(150)
Fonds propres	–	(25)	75	(125)

Les sensibilités ci-dessus reflètent les incidences immédiates que des fluctuations sur les marchés auraient sur le bénéfice net et les fonds propres.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. Ainsi, une augmentation parallèle des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni a une incidence favorable sur le bénéfice net, et une diminution parallèle des taux d'intérêt dans la zone euro a une incidence favorable sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses de Lifeco relatives au taux d'investissement ultime. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, une augmentation ou une diminution de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 10 M\$ ou une diminution de 10 M\$, après impôt, du bénéfice net, arrondie aux 10 M\$ les plus près.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des écarts de crédit sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondie aux 25 M\$ les plus près, sans aucune variation de la prime d'illiquidité finale.

**Variation des écarts de crédit**

	2025		2024	
	Augmentation de 50 points de base des écarts de crédit	Diminution de 50 points de base des écarts de crédit	Augmentation de 50 points de base des écarts de crédit	Diminution de 50 points de base des écarts de crédit
31 décembre				
Bénéfice net	150	(200)	250	(300)
Fonds propres	225	(300)	325	(400)

Les sensibilités ci-dessus reflètent les incidences immédiates que des fluctuations sur les marchés auraient sur le bénéfice net et les fonds propres.

L'incidence réelle de la variation des écarts de crédit dépendra des régions où les variations se produisent, ainsi que de la variation des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation, en fonction des conditions du marché et de crédit alors en vigueur. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-dessus.

**Risque de prix**

Afin d'atténuer ce risque, les lignes directrices en matière de politiques de placement de Lifeco prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts sur les produits assortis de garanties de retrait minimum à vie ont été atténués au moyen d'un programme de couverture ayant recours à des contrats à terme normalisés sur actions, des contrats à terme de gré à gré sur devises et des instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement assortis de flux de trésorerie d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires négociées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, comprenant principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctuera pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctueront en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, Lifeco n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des activités relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des activités relatives aux fonds distincts que Lifeco couvre, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

## NOTE 23 Gestion des risques (SUITE)

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondies aux 25 M\$ les plus près.

### Variation de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse

	2025				2024			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	20 %	10 %	10 %	20 %	20 %	10 %	10 %	20 %
31 décembre								
Bénéfice net	75	50	(50)	(75)	100	50	(50)	(100)
Fonds propres	500	250	(250)	(525)	525	250	(250)	(525)

Les sensibilités ci-dessus reflètent les incidences immédiates que des fluctuations sur les marchés auraient sur le bénéfice net et les fonds propres.

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net et les fonds propres, arrondies aux 25 M\$ les plus près.

### Variation de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe<sup>[1]</sup>

	2025				2024			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	10 %	5 %	5 %	10 %	10 %	5 %	5 %	10 %
31 décembre								
Bénéfice net	550	275	(300)	(600)	425	225	(225)	(450)
Fonds propres	600	300	(325)	(650)	475	250	(250)	(500)

[1] Les sensibilités à la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe au 31 décembre 2025 reflètent une amélioration de la méthodologie et non un changement dans l'exposition sous-jacente aux autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Avant cette amélioration, les sensibilités à une augmentation de 10 % et de 5 % et à une diminution de 5 % et de 10 % représentaient respectivement une incidence sur le bénéfice net d'un montant positif de 425 M\$ et de 200 M\$ et d'un montant négatif de 225 M\$ et de 475 M\$, et une incidence sur les fonds propres d'un montant positif de 475 M\$ et de 225 M\$ et d'un montant négatif de 250 M\$ et de 525 M\$.

Les sensibilités ci-dessus reflètent les incidences immédiates que des fluctuations sur les marchés auraient sur le bénéfice net et les fonds propres.

## FINANCIÈRE IGM

Le comité d'examen des risques du conseil d'administration d'IGM a la responsabilité d'aider le conseil d'administration d'IGM à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques d'IGM.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le profil de liquidité d'IGM est structuré de façon à lui permettre de disposer de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins actuels et futurs, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Les pratiques de gestion des liquidités d'IGM comprennent :

- le maintien d'actifs liquides et de marges de crédit afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme;
- la présence de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;
- l'évaluation, sur une base régulière, des conditions sur les marchés financiers et de la capacité d'IGM à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers;
- les efforts continus en vue de la diversification et de l'augmentation des sources de financement hypothécaire à long terme;
- la supervision du risque de liquidité par son comité interne de gestion des risques financiers.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de liquidités pour IGM. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

IGM conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires, incluant des marges de crédit hypothécaires, en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des tiers, y compris à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes ainsi qu'au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (Programme des OHC).

Certaines filiales d'IGM sont des émetteurs autorisés de TH LNH et des vendeurs autorisés dans le cadre du Programme des OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme des OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du capital remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

IGM maintient un niveau engagé de transactions auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

IGM accède aux marchés des titres d'emprunt à long terme non garantis pour les besoins généraux de l'entreprise et s'assure que l'échéancier est bien diversifié afin de gérer le risque de liquidité connexe.

**NOTE 23 Gestion des risques** (SUITE)

Les échéances contractuelles de certains passifs d'IGM se présentaient comme suit:

31 décembre 2025	Paiements exigibles par période				Total
	Payables à vue	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Instruments financiers dérivés	–	7	8	–	15
Fonds de clients à payer <sup>[1]</sup>	4 299	–	–	–	4 299
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 279	3 532	4	4 815
Paiements de loyers futurs	–	28	96	95	219
Débitures	–	–	525	1 875	2 400
<b>Total des échéances contractuelles</b>	<b>4 299</b>	<b>1 314</b>	<b>4 161</b>	<b>1 974</b>	<b>11 748</b>

[1] IGM détient des fonds de clients à payer, payables à vue, qui sont principalement contrebalancés par les fonds détenus au nom des clients.

En plus du solde actuel de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, IGM dispose de marges de crédit qui constituent des sources de liquidités. Les marges de crédit d'IGM auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 800 M\$ au 31 décembre 2025. Les marges de crédit au 31 décembre 2025 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 150 M\$. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive des banques. Aux 31 décembre 2025 et 2024, IGM n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation d'IGM en matière de liquidités et la façon dont elle gère le risque de liquidité n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

**RISQUE DE CRÉDIT**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les fonds détenus au nom des clients, les portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que les dérivés d'IGM sont assujettis au risque de crédit. IGM examine de façon continue ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie d'IGM, totalisant 1 274 M\$ (910 M\$ en 2024), étaient composés de soldes de trésorerie de 677 M\$ (545 M\$ en 2024) déposés principalement auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 598 M\$ (365 M\$ en 2024). IGM gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant ses politiques en matière de placement et de gestion du risque de crédit lié aux contreparties qui décrivent les paramètres et les limites de concentration de ce risque. IGM évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Les fonds détenus au nom des clients, qui se chiffrent à 4,3 G\$ (3,7 G\$ en 2024), sont détenus auprès de banques à charte de l'annexe I.

Au 31 décembre 2025, des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les marges de crédit hypothécaires, s'élevaient à 5,3 G\$ (5,5 G\$ en 2024), comptabilisés dans les bilans d'IGM, comprenaient des prêts d'un montant de 4,8 G\$ (5,1 G\$ en 2024) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 493 M\$ (406 M\$ en 2024) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 10 M\$ (11 M\$ en 2024) liés aux activités d'intermédiaire d'IGM.

IGM gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants:

- Le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- Sa capacité de gestion des prêts;
- L'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par IGM;
- Sa pratique de montage de prêts hypothécaires utilisant uniquement son propre réseau de conseillers hypothécaires et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IGM<sup>MC</sup> d'un client.

Dans certains cas, l'exposition d'IGM au risque de crédit est également restreinte par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous:

- Conformément au programme des TH LNH, totalisant 2,6 G\$ (2,5 G\$ en 2024), IGM a l'obligation d'effectuer un paiement ponctuel de capital et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, le programme des TH LNH exige que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, totalisant 2,2 G\$ (2,6 G\$ en 2024), se limite à des montants détenus dans des comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait respectivement à 54 M\$ (63 M\$ en 2024) et à 51 M\$ (38 M\$ en 2024) au 31 décembre 2025. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans les bilans, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans les bilans et seront comptabilisés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

## NOTE 23 Gestion des risques (SUITE)

Au 31 décembre 2025, 52,6 % (48,9 % en 2024) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans les bilans étaient assurés. Au 31 décembre 2025, les prêts hypothécaires dépréciés liés à ces portefeuilles se chiffraient à 6 M\$ (4 M\$ en 2024). Au 31 décembre 2025, les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours liés à ces portefeuilles s'établissaient à 3 M\$ (2 M\$ en 2024).

IGM conserve également certains éléments du risque de crédit lié aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans les bilans, puisqu'IGM a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

IGM évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'IGM se chiffrait à 1 M\$ au 31 décembre 2025 (1 M\$ en 2024), et la direction d'IGM considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique de la performance en matière de crédit; ii) les tendances récentes des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) la solidité des relations de planification financière avec les clients; et v) la simulation de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

IGM est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée dans la section Risque de marché relative à IGM ci-dessous.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, IGM est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés d'IGM sont gérées conformément à sa politique en matière de dérivés, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction d'IGM estime que son risque de crédit global lié aux dérivés n'était pas important au 31 décembre 2025. La gestion du risque de crédit lié aux dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

### RISQUE DE MARCHÉ

#### Risque de change

IGM est exposée au risque de change en raison de ses investissements dans ChinaAMC et Rockefeller. Les variations de la valeur comptable découlant des fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments de bénéfice global. Au 31 décembre 2025, une appréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises entraînerait une diminution d'environ 120 M\$ de la valeur comptable totale des investissements étrangers (133 M\$ en 2024).

#### Risque de taux d'intérêt

IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

IGM gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I, comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme des OHC, IGM a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'OHC à taux fixe. Dans le cadre du Programme des OHC, IGM a conclu un swap en vertu duquel elle a le droit de recevoir des rendements du capital sur les prêts hypothécaires réinvestis et doit payer les coupons sur les OHC. Au 31 décembre 2025, ce swap avait une juste valeur d'un montant négatif de 4,4 M\$ (montant négatif de 3,6 M\$ en 2024) et une valeur notionnelle en cours de 0,2 G\$ (0,3 G\$ en 2024). IGM conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque lié à une diminution des taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement. Au 31 décembre 2025, la juste valeur de ces swaps totalisait un montant négatif de 0,3 M\$ (montant négatif de 4,3 M\$ en 2024) sur un montant notionnel en cours de 1,2 G\$ (1,4 G\$ en 2024). Au 31 décembre 2025, la juste valeur nette de ces swaps comptabilisée dans les bilans correspondait à un montant négatif de 4,7 M\$ (montant négatif de 7,9 M\$ en 2024), et leur montant notionnel en cours s'élevait à 1,4 G\$ (1,7 G\$ en 2024).
- IGM est également exposée à l'incidence que les variations des taux d'intérêt pourraient avoir sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée ou qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme. IGM conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires détenus par IGM en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. Au 31 décembre 2025, la juste valeur de ces swaps correspondait à un montant négatif de 0,1 M\$ (montant négatif de 1,1 M\$ en 2024) sur un montant notionnel en cours de 157 M\$ (166 M\$ en 2024).

Au 31 décembre 2025, une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt aurait donné lieu à une augmentation d'approximativement 0,2 M\$ du bénéfice net (augmentation de 0,5 M\$ en 2024). L'exposition d'IGM au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2024.

#### Risque de prix

IGM est exposée au risque de prix sur ses placements dans des actions, qui sont classés à la JVRN, et sur ses participations dans des entreprises associées, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

IGM parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, IGM a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

#### Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils

Les risques liés au rendement des marchés boursiers, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des devises par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Ces variations de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils ont une incidence directe sur les résultats d'IGM.

## NOTE 24 Produits des activités d'assurance

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
<b>Contrats non évalués en vertu de la MRP</b>		
Montants liés aux variations des passifs au titre de la couverture restante		
Ajustements liés à l'expérience	(100)	(61)
MSC comptabilisée au titre des services fournis	1 357	1 262
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	624	624
Prévisions à l'égard des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	9 927	9 527
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	658	588
	12 466	11 940
<b>Contrats évalués en vertu de la MRP</b>	9 855	9 274
Total des produits des activités d'assurance	22 321	21 214

## NOTE 25 Charges afférentes aux activités d'assurance et charges d'exploitation et frais administratifs

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024 <sup>(1)</sup>
Sinistres survenus et indemnités engagées	15 256	14 598
Répartition directe des primes au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	843	748
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(820)	(773)
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	213	97
Salaires et autres avantages du personnel	6 839	6 457
Frais généraux et administratifs	4 787	3 225
Amortissements et pertes de valeur	1 009	1 319
Commissions	2 911	3 023
Charges de restructuration et autres charges	379	136
Total des charges	31 417	28 830
Représentés par :		
Charges afférentes aux activités d'assurance	17 239	16 368
Charges d'exploitation et frais administratifs	14 178	12 462
Total des charges	31 417	28 830

[1] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

### CHARGES DE RESTRUCTURATION

Les charges de restructuration sont comptabilisées dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats et incluent les éléments ci-dessous :

#### Lifeco

Lifeco met en œuvre diverses initiatives en matière de restructuration opérationnelle, d'intégration liées aux acquisitions et de modernisation des technologies et des processus. Seules les initiatives qui constituent des programmes de restructuration officiels conformément à IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* donnent lieu à une provision. Ces provisions sont décrites plus en détail ci-dessous. Les autres charges de restructuration et coûts de transformation des activités qui ne sont pas admissibles sont passés en charges et ne sont pas inclus dans les montants décrits ci-dessous.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, Lifeco a comptabilisé des provisions pour restructuration de 361 M\$. Les provisions comptabilisées en 2025 se rapportent à des initiatives prévues liées à la technologie et à l'efficacité visant à positionner Lifeco afin qu'elle connaisse une croissance

future et réalise des économies sur le plan des charges, principalement grâce à des initiatives de 226 M\$ au Canada et de 107 M\$ en Europe. Lifeco prévoit compléter ces initiatives de restructuration d'ici la fin de 2027.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Lifeco avait comptabilisé des provisions pour restructuration de 78 M\$.

#### Power Sustainable Manager Inc.

En 2024, Power Sustainable Manager Inc. a réorienté ses stratégies en prenant notamment la décision stratégique de réduire les activités de sa stratégie d'actions de sociétés ouvertes en Chine et de cesser ses activités de gestion de placements dans ce pays. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, Power Sustainable Manager Inc. a comptabilisé une charge de restructuration de 14 M\$.

Au 31 décembre 2025, le solde des provisions pour restructuration, y compris celles présentées ci-dessus, s'établissait à 376 M\$ (148 M\$ en 2024) et était comptabilisé dans les autres passifs.

## NOTE 26 Charges financières

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Intérêts sur les débetures et autres instruments d'emprunt	731	686
Intérêts sur les obligations locatives	35	35
Intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité <sup>[1]</sup>	27	54
Intérêts sur les débetures de fiducies de capital	11	11
Autres	45	26
	849	812

[1] Depuis le troisième trimestre de 2025, les intérêts sur les billets avec remboursement de capital à recours limité sont portés en déduction des fonds propres lorsqu'ils sont engagés.

## NOTE 27 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

### CARACTÉRISTIQUES, CAPITALISATION ET RISQUES

La Société et ses filiales offrent des régimes de retraite à prestations définies capitalisés aux employés et aux conseillers admissibles ainsi que des régimes complémentaires de retraite non capitalisés à l'intention des employés admissibles. La Société et ses filiales offrent également des régimes de retraite à cotisations définies aux employés et aux conseillers admissibles.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies en fonction des années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Cependant, les régimes à prestations définies de la Société et de ses filiales n'acceptent pas de nouveaux participants. De plus, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies ne prévoient plus l'accumulation de prestations définies supplémentaires. L'exposition de la Société et de ses filiales au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies continuent d'être accumulées, les participants actifs assument, dans la plupart des cas, une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes et en supposant que les régimes sont toujours en vigueur. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes non entièrement capitalisés sont soutenues par l'actif de la Société ou celui de ses filiales, selon le cas.

Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après le cumul des cotisations des employés et de l'employeur. Les cotisations correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

La Société et ses filiales offrent également aux employés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi non capitalisées. Les régimes de la Société et de ses filiales ont été auparavant modifiés pour restreindre l'admissibilité des employés aux prestations. Les régimes des filiales de Lifeco sont fermés aux nouveaux employés. Les obligations pour ces prestations sont soutenues par l'actif de la Société ou de ses filiales, selon le cas.

La Société et ses filiales ont des comités de retraite et de prestations, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de prestations. Les régimes sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation. Les changements importants aux régimes de prestations de la Société ou de ses filiales requièrent une approbation de leur conseil d'administration ou comité respectif.

La politique de capitalisation de la Société et de ses filiales en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés prévoit des cotisations annuelles d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société et ses filiales déterminent s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou encore sous forme d'un remboursement des excédents du régime, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société et ses filiales aux risques auxquels ces régimes font normalement face, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société et de ses filiales.

**NOTE 27 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi** (SUITE)**ACTIF DES RÉGIMES, OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS ET SITUATION DE CAPITALISATION**

31 décembre	2025		2024	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
<b>Variation de la juste valeur de l'actif des régimes</b>				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	7 786	–	7 590	–
Produits d'intérêts	351	–	327	–
Cotisations de l'employé	22	–	24	–
Cotisations de l'employeur	8	21	13	23
Rendement réel de l'actif supérieur (inférieur) aux produits d'intérêts	(118)	–	163	–
Prestations versées	(426)	(21)	(380)	(23)
Règlements	(2)	–	(56)	–
Frais administratifs	(7)	–	(9)	–
Fluctuations des taux de change et autres	133	–	114	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	7 747	–	7 786	–
<b>Variation de l'obligation au titre des prestations définies</b>				
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	7 600	292	7 631	298
Coût des services rendus au cours de la période	58	2	63	2
Cotisations de l'employé	22	–	24	–
Coût financier	340	12	333	13
(Gains actuariels) pertes actuarielles liés aux éléments suivants:				
Modifications des hypothèses économiques	(414)	(1)	(172)	–
Modifications des hypothèses démographiques	95	9	(3)	(1)
Découlant des résultats techniques liés aux participants	13	(6)	52	2
Prestations versées	(426)	(21)	(380)	(23)
Réductions et indemnités de cessation d'emploi	(3)	–	–	–
Règlements	(2)	–	(58)	–
Fluctuations des taux de change et autres	127	(1)	110	1
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	7 410	286	7 600	292
<b>Situation de capitalisation</b>				
Surplus (déficit)	337	(286)	186	(292)
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif (voir ci-dessous)	(231)	–	(177)	–
Actif (passif) au titre des prestations constituées	106	(286)	9	(292)

L'obligation totale au titre des prestations définies des régimes de retraite s'établit comme suit:

31 décembre	2025	2024
Régimes capitalisés en totalité ou en partie	6 817	7 012
Régimes non capitalisés	593	588

**NOTE 27 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi** (SUITE)

Le montant net de l'actif (du passif) au titre des prestations constituées est présenté dans les états financiers comme suit:

	2025			2024		
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
31 décembre						
Actif au titre des prestations de retraite [note 8]	686	–	686	610	–	610
Passif au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi [note 17]	(580)	(286)	(866)	(601)	(292)	(893)
Actif (passif) au titre des prestations constituées	106	(286)	(180)	9	(292)	(283)

Aux termes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) 14 *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies les exigences de financement minimal et leur interaction*, la Société et ses filiales doivent déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite leur donne un avantage économique sous forme de réductions de contributions futures, de la valeur actualisée des charges futures à payer à partir du régime ou de remboursements des excédents du régime. Si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente une ventilation des variations du plafond de l'actif.

	2025	2024
31 décembre		
Plafond de l'actif au début de l'exercice	177	213
Intérêts sur le plafond de l'actif	6	8
Variation du plafond de l'actif	39	(48)
Fluctuations des taux de change	9	4
Plafond de l'actif à la fin de l'exercice	231	177

**CHARGE AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE ET DES AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI**

	2025		2024	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Exercices clos les 31 décembre				
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	58	2	63	2
Intérêts, montant net	(5)	12	14	13
Réductions et règlements	(3)	–	(2)	–
Frais administratifs	7	–	9	–
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	261	–	232	–
Charge comptabilisée en résultat net	318	14	316	15
(Gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisés	(306)	2	(123)	1
Rendement de l'actif inférieur (supérieur) au taux d'actualisation	118	–	(163)	–
Variation du plafond de l'actif	39	–	(48)	–
Charges (produits) comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(149)	2	(334)	1
Total des charges (produits)	169	16	(18)	16

En 2025, la Société et ses filiales ont enregistré des gains actuariels de 2 M\$ (gains actuariels de 1 M\$ en 2024) liés aux réévaluations de régimes de retraite qui ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus. Ce montant représente la quote-part des gains actuariels au titre des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

**NOTE 27 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi** (SUITE)**RÉPARTITION DE L'ACTIF PAR PRINCIPALES CATÉGORIES, PONDÉRÉE EN FONCTION DE L'ACTIF DES RÉGIMES**

31 décembre Pourcentage [%]	Régimes de retraite à prestations définies	
	2025	2024
Titres de participation	34	37
Titres d'emprunt	51	52
Totalité des autres actifs <sup>(1)</sup>	15	11
	100	100

[1] Comprend des rentes sans rachat des engagements d'un montant de 404 M\$, dont une tranche de 305 M\$ a été achetée en 2025. Ces rentes sans rachat des engagements ont été achetées par une filiale de la Société pour couvrir ses paiements de rentes futurs restants.

Aucun actif des régimes n'est investi directement dans les titres de la Société ou des filiales. L'actif des régimes de Lifeco comprend des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de Lifeco totalisant 5 972 M\$ au 31 décembre 2025 (5 971 M\$ au 31 décembre 2024), dont une tranche de 5 972 M\$ (5 970 M\$ au 31 décembre 2024) était incluse dans les bilans. L'actif des régimes ne comprend pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par Lifeco. Une partie de l'actif des régimes d'IGM est investie dans des fonds d'investissement gérés par IGM ou par des parties liées. Une partie de l'actif des régimes de Power Corporation et de la Financière Power est investie dans des fonds distincts gérés par une filiale de Lifeco.

**INFORMATIONS SUR L'OBLIGATION AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES****Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération**

31 décembre	2025		2024	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations excluant la croissance future de la rémunération	6 972	286	7 085	292
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	438	–	515	–
Obligation au titre des prestations définies	7 410	286	7 600	292

**Profil du statut des participants aux régimes**

31 décembre Pourcentage [%]	2025		2024	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Employés en service	33	17	35	19
Participants avec droits acquis différés	14	–	14	–
Employés retraités	53	83	51	81
Total	100	100	100	100
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies (en années)	13,5	9,4	14,5	9,9

**NOTE 27 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi** (SUITE)**RENSEIGNEMENTS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE**

Les cotisations de l'employeur (l'utilisation du surplus) prévues pour l'exercice 2026 sont les suivantes:

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Régimes à prestations définies capitalisés (en totalité ou en partie)	(37)	–
Régimes à prestations définies non capitalisés	41	19
Régimes à cotisations définies	290	–
Total	294	19

**HYPOTHÈSES ACTUARIELLES ET SENSIBILITÉS****Hypothèses actuarielles**

31 décembre Pourcentage [%]	2025		2024	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
<b>Fourchette de taux d'actualisation</b>				
Pour le calcul du coût des prestations	4,5 - 4,8	4,6 - 5,0	4,4 - 4,6	4,6 - 5,0
Pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	4,6 - 5,1	4,6 - 5,1	4,5 - 4,8	4,6 - 5,0
<b>Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût des prestations<sup>[1]</sup></b>				
Taux d'actualisation	4,6	4,7	4,5	4,7
Taux de croissance de la rémunération	3,4	–	3,4	–
<b>Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice<sup>[1]</sup></b>				
Taux d'actualisation	4,9	4,8	4,6	4,7
Taux de croissance de la rémunération	3,3	–	3,4	–
<b>Taux tendanciels moyens pondérés du coût des soins de santé<sup>[1]</sup></b>				
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé		4,7		4,8
Taux tendanciel final du coût des soins de santé		3,8		3,8
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint		2039		2039

[1] Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

**NOTE 27 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi** (SUITE)**Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité**

31 décembre	2025		2024	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Espérance de vie moyenne pondérée en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité <sup>[1]</sup> :				
Hommes				
65 ans au cours de l'exercice	23,3	23,5	22,9	22,8
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	25,4	25,5	24,7	24,2
Femmes				
65 ans au cours de l'exercice	25,5	25,8	25,0	25,0
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	27,6	27,8	26,9	26,5

[1] Données pondérées selon les obligations de chaque régime.

Les hypothèses quant à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines marges liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice de jugement. Ces hypothèses ont été appliquées par la Société et ses filiales en tenant compte de l'espérance de vie moyenne, y compris des marges liées aux améliorations futures au chapitre de la longévité, le cas échéant, et reflètent les variations de facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles reconnues. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et sont inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses au chapitre de la mortalité. L'incidence d'une augmentation d'un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 208 M\$ de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes de retraite à prestations définies et de 8 M\$ de l'obligation au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi (augmentation respective de 215 M\$ et de 7 M\$ en 2024).

**Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies**

31 décembre	2025		2024	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Régimes de retraite à prestations définies:				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(871)	1 070	(949)	1 180
Incidence de la variation du taux d'augmentation de la rémunération	163	(151)	192	(176)
Incidence de la variation du taux d'inflation	389	(343)	410	(362)
Autres avantages postérieurs à l'emploi:				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(24)	28	(26)	30
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	16	(15)	17	(15)

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction serait à prévoir entre certaines des hypothèses et, par conséquent, l'analyse de sensibilité présentée peut ne pas être représentative de la modification réelle.

## NOTE 28 Instruments financiers dérivés

Afin de gérer l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, aux taux de change et aux risques de marché dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours, comme utilisateurs finals, à divers instruments financiers dérivés. Les contrats sont négociés en bourse ou sur le marché hors cote avec des contreparties qui sont des intermédiaires financiers ayant une cote de solvabilité élevée.

Les tableaux suivants présentent un résumé du portefeuille des instruments financiers dérivés de la Société et de ses filiales.

31 décembre 2025	Montant nominal				Valeur comptable	
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actifs	Passifs
<b>Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables</b>						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	1 284	3 952	8 998	14 234	180	(575)
Options achetées	206	822	3 218	4 246	38	–
Contrats à terme de gré à gré sur obligations	–	–	372	372	1	(6)
Contrats à terme normalisés – vente	153	–	–	153	–	–
	1 643	4 774	12 588	19 005	219	(581)
Contrats de change						
Swaps de devises	3 462	8 688	22 011	34 161	1 232	(1 549)
Contrats à terme de gré à gré	8 312	559	–	8 871	91	(33)
Options vendues	127	–	–	127	–	–
	11 901	9 247	22 011	43 159	1 323	(1 582)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	1 400	279	–	1 679	246	–
Contrats à terme normalisés – achat	18	–	–	18	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	688	–	–	688	2	(3)
Options sur actions achetées	1 459	1 435	–	2 894	23	–
Options sur actions vendues	–	–	–	–	–	(103)
Swaps sur défaillance	–	685	–	685	1	–
	3 565	2 399	–	5 964	272	(106)
	17 109	16 420	34 599	68 128	1 814	(2 269)
<b>Couvertures de juste valeur</b>						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	81	–	–	81	2	–
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	–	101	1 231	1 332	42	(2)
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	9	7	–	16	–	–
Contrats à terme de gré à gré	193	506	–	699	4	(5)
Risque de prix						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	256	399	–	655	375	–
	458	1 013	1 231	2 702	421	(7)
<b>Couvertures d'investissements nets</b>						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	–	–	2 270	2 270	11	(152)
Contrats à terme de gré à gré	1 971	1 128	–	3 099	42	(10)
	1 971	1 128	2 270	5 369	53	(162)
	19 619	18 561	38 100	76 280	2 290	(2 438)

**NOTE 28 Instruments financiers dérivés** (SUITE)

31 décembre 2024	Montant nominal				Valeur comptable	
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actifs	Passifs
<b>Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables</b>						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	1 293	3 674	7 126	12 093	266	(367)
Options achetées	216	864	2 159	3 239	90	–
Options vendues	150	–	–	150	–	(1)
Contrats à terme normalisés – vente	159	–	–	159	–	–
	1 818	4 538	9 285	15 641	356	(368)
Contrats de change						
Swaps de devises	3 776	9 416	20 514	33 706	1 862	(1 402)
Contrats à terme de gré à gré	5 960	7	–	5 967	16	(225)
Options vendues	109	–	–	109	–	–
	9 845	9 423	20 514	39 782	1 878	(1 627)
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	1 774	773	–	2 547	80	(18)
Contrats à terme normalisés – achat	14	–	–	14	–	–
Contrats à terme normalisés – vente	599	–	–	599	–	–
Options sur actions vendues	–	1 509	–	1 509	28	–
Swaps sur défaillance	–	746	13	759	1	–
	2 387	3 028	13	5 428	109	(18)
	14 050	16 989	29 812	60 851	2 343	(2 013)
<b>Couvertures de juste valeur</b>						
Risque de change						
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	79	–	–	79	–	(3)
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>						
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	–	145	1 255	1 400	15	(15)
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	46	25	–	71	6	–
Contrats à terme de gré à gré	–	267	–	267	1	–
Risque de prix						
Autres contrats dérivés						
Contrats sur actions	169	336	–	505	132	–
	215	773	1 255	2 243	154	(15)
<b>Couvertures d'investissements nets</b>						
Risque de change						
Contrats de change						
Swaps de devises	–	–	2 270	2 270	103	(61)
Contrats à terme de gré à gré	2 353	547	–	2 900	37	(88)
	2 353	547	2 270	5 170	140	(149)
	16 697	18 309	33 337	68 343	2 637	(2 180)

Le montant assujéti au risque de crédit maximal est limité à la juste valeur actuelle des instruments en situation de profit (actifs). Le risque de crédit maximal correspond au coût total de tous les contrats dérivés qui présentent une valeur positive et ne reflète pas les pertes réelles ou prévues. Le total des actifs et des passifs représente le montant total que la Société et ses filiales recevraient (ou paieraient) si elles mettaient un terme à toutes les ententes à la fin de l'exercice. Toutefois, cela ne représenterait ni un profit ni une perte pour la Société et ses filiales étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position compensatoire du profit ou de la perte.

**NOTE 28 Instruments financiers dérivés** (SUITE)**DÉRIVÉS DÉSIGNÉS COMME COUVERTURES AUX FINS COMPTABLES**

Les tableaux suivants présentent des renseignements additionnels à l'égard du portefeuille d'instruments financiers dérivés désignés comme couvertures aux fins comptables par la Société et ses filiales.

31 décembre 2025 [taux de change exprimés en dollars]	Montant nominal			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Couvertures de juste valeur</b>				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	81	–	–	81
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	1,41	–	–	1,41
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	–	101	1 231	1 332
<i>Taux d'intérêt fixe moyen pondéré (%)</i>	–	2,94	3,27	3,25
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	193	506	–	699
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	–	1,37	–	1,37
<i>Taux de change CHF – \$ US moyen pondéré</i>	1,25	–	–	1,25
Swaps de devises	9	7	–	16
<i>Taux de change \$ US – € moyen pondéré</i>	0,92	–	–	0,92
<i>Taux de change \$ US – £ moyen pondéré</i>	–	0,76	–	0,76
Risque de prix				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	256	399	–	655
<i>Cours moyen pondéré des actions (POW) (\$/action)</i>	52,39	48,75	–	51,87
<i>Cours moyen pondéré des actions (GWO) (\$/action)</i>	36,69	47,53	–	43,75
<i>Cours moyen pondéré des actions (IGM) (\$/action)</i>	48,72	45,75	–	46,73
<b>Couvertures d'investissements nets</b>				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	–	–	2 270	2 270
<i>Taux de change € – \$ CA moyen pondéré</i>	–	–	1,41	1,41
<i>Taux de change £ – \$ CA moyen pondéré</i>	–	–	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré	1 971	1 128	–	3 099
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	1,37	1,37	–	1,37
<i>Taux de change € – £ moyen pondéré</i>	0,87	0,87	–	0,87

**NOTE 28 Instruments financiers dérivés** (SUITE)

31 décembre 2024 [taux de change exprimés en dollars]	Montant nominal			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Couvertures de juste valeur</b>				
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	79	–	–	79
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	1,37	–	–	1,37
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	–	145	1 255	1 400
<i>Taux d'intérêt fixe moyen pondéré (%)</i>	–	2,92	3,29	3,25
Risque de change				
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	–	267	–	267
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	–	1,40	–	1,40
Swaps de devises	46	25	–	71
<i>Taux de change \$ US – \$ AU moyen pondéré</i>	1,33	–	–	1,33
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	1,26	–	–	1,26
<i>Taux de change \$ US – € moyen pondéré</i>	0,91	0,92	–	0,91
<i>Taux de change \$ US – £ moyen pondéré</i>	0,76	0,76	–	0,76
Risque de prix				
Autres contrats dérivés				
Contrats sur actions	169	336	–	505
<i>Cours moyen pondéré des actions (POW) (\$/action)</i>	35,12	32,39	–	34,27
<i>Cours moyen pondéré des actions (GWO) (\$/action)</i>	38,71	39,40	–	39,17
<i>Cours moyen pondéré des actions (IGM) (\$/action)</i>	47,84	45,02	–	45,77
<b>Couvertures d'investissements nets</b>				
Risque de change				
Contrats de change				
Swaps de devises	–	–	2 270	2 270
<i>Taux de change € – \$ CA moyen pondéré</i>	–	–	1,41	1,41
<i>Taux de change £ – \$ CA moyen pondéré</i>	–	–	1,73	1,73
Contrats à terme de gré à gré	2 353	547	–	2 900
<i>Taux de change \$ US – \$ CA moyen pondéré</i>	1,37	–	–	1,37
<i>Taux de change € – £ moyen pondéré</i>	0,83	0,83	–	0,83

**NOTE 28 Instruments financiers dérivés** (SUITE)

La Société et ses filiales utilisent les dérivés suivants :

Type	Objectif
Contrats de taux d'intérêt	<p>Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement et réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur les activités bancaires hypothécaires, les activités d'intermédiaire et les instruments d'emprunt. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que ne soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés.</p> <p>Les options d'achat permettent à la Société et à ses filiales de conclure des swaps assortis de versements à taux fixes préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal, les instruments d'emprunt et les coûts de couverture des ententes de rémunération différée.</p>
Contrats de change	<p>Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixes ou à taux variables peuvent être échangés dans des devises différentes. Les swaps de devises sont également utilisés pour couvrir les investissements nets de la Société et de ses filiales dans des établissements à l'étranger. La Société et ses filiales peuvent également conclure certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits, de même que les flux de trésorerie futurs.</p>
Autres contrats dérivés	<p>Des swaps sur indices, des contrats à terme normalisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont aussi utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de participation sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.</p> <p>Des contrats à terme de gré à gré sur actions et des swaps de rendement total sont utilisés pour gérer l'exposition aux fluctuations du rendement total des actions ordinaires liées à des accords de rémunération différée. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date future et à un prix déterminé. Les swaps de rendement total nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture.</p>

**NOTE 28 Instruments financiers dérivés** (SUITE)**COMPTABILITÉ DE COUVERTURE****Couvertures de juste valeur**

La tranche inefficace des couvertures de juste valeur comptabilisée dans le résultat de placement net, qui comprend des contrats de change, était nulle en 2025 et en 2024.

**Couvertures de flux de trésorerie**

La tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie, qui comprennent des contrats de taux d'intérêt, des contrats de change et des swaps de rendement total sur actions, n'était pas importante en 2025 et en 2024, et les profits nets (pertes nettes) prévus qui devraient être transférés hors des autres éléments de bénéfice global pour les 12 prochains mois ne sont pas importants. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 22 ans.

**COUVERTURES D'INVESTISSEMENTS NETS**

Les tableaux suivants présentent l'incidence des couvertures d'investissements nets sur les états des résultats et les états du résultat global

	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans les autres éléments de bénéfice global	Profits (pertes) reclassés des autres éléments de bénéfice global au résultat de placement net	Inefficacité comptabilisée dans le résultat de placement net
31 décembre 2025					
Titres d'emprunt libellés en euros	120	(120)	(120)	–	–
Swaps de devises	145	(145)	(145)	–	–
Contrats de change à terme	(44)	44	44	–	–
	221	(221)	(221)	–	–

	Variation de la juste valeur des éléments couverts aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Variation de la juste valeur des instruments de couverture aux fins de l'évaluation de l'inefficacité	Profits (pertes) différés dans les autres éléments de bénéfice global	Profits (pertes) reclassés des autres éléments de bénéfice global au résultat de placement net	Inefficacité comptabilisée dans le résultat de placement net
31 décembre 2024					
Titres d'emprunt libellés en euros	30	(30)	(30)	–	–
Swaps de devises	85	(85)	(85)	–	–
Contrats de change à terme	88	(88)	(88)	–	–
	203	(203)	(203)	–	–

**NOTE 28 Instruments financiers dérivés** (SUITE)**CONVENTIONS-CADRES DE COMPENSATION EXÉCUTOIRE OU ACCORDS SIMILAIRES**

La Société et ses filiales ont recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La Société et ses filiales reçoivent et donnent des garanties conformément aux annexes sur le soutien du crédit qui font partie des conventions-cadres de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation dans les bilans puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des conventions de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Les tableaux ci-dessous excluent la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les informations fournies ci-dessous montrent l'incidence potentielle, sur les bilans, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans.

	Montant brut des instruments financiers présenté dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan		Exposition nette
		Position de compensation de la contrepartie <sup>[1]</sup>	Garanties financières reçues ou versées <sup>[2]</sup>	
31 décembre 2025				
<b>Instruments financiers – actifs</b>				
Instruments financiers dérivés	2 290	(1 246)	(485)	559
	2 290	(1 246)	(485)	559
<b>Instruments financiers – passifs</b>				
Instruments financiers dérivés	2 438	(1 246)	(669)	523
	2 438	(1 246)	(669)	523
31 décembre 2024				
<b>Instruments financiers – actifs</b>				
Instruments financiers dérivés	2 637	(1 134)	(1 130)	373
	2 637	(1 134)	(1 130)	373
<b>Instruments financiers – passifs</b>				
Instruments financiers dérivés	2 180	(1 134)	(628)	418
	2 180	(1 134)	(628)	418

[1] Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans lorsque la Société et ses filiales ont une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais qu'elles ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans, à l'exclusion des garanties.

[2] Les garanties financières présentées dans les tableaux ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Au 31 décembre 2025, le total des garanties financières reçues relativement aux actifs dérivés, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, s'élevait à 1 427 M\$ (1 732 M\$ au 31 décembre 2024). Un montant de 2 501 M\$ (2 068 M\$ au 31 décembre 2024) a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés.

## NOTE 29 Évaluation de la juste valeur

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau	Définition	Actifs et passifs financiers
Niveau 1	Utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Titres de participation négociés activement</li> <li>▪ Contrats à terme normalisés négociés en bourse</li> <li>▪ Fonds communs de placement et fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives</li> <li>▪ Parts de fonds d'investissement à capital variable et autres passifs financiers, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles</li> </ul>
Niveau 2	<p>Utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.</p> <p>Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données d'entrée autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actifs et passifs dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne</li> <li>▪ Titres de gouvernements et d'agences</li> <li>▪ Actions incessibles</li> <li>▪ Certains fonds de placement et obligations de sociétés fermées</li> <li>▪ La plupart des obligations de sociétés à rendement élevé et de grande qualité</li> <li>▪ La plupart des titres adossés à des actifs</li> <li>▪ La plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote</li> <li>▪ La plupart des prêts hypothécaires et autres prêts</li> <li>▪ Dépôts et certificats</li> <li>▪ La plupart des débentures et autres instruments d'emprunt</li> <li>▪ La plupart des contrats d'investissement évalués à la JVRN</li> <li>▪ Billets émis par les CLO consolidés</li> <li>▪ Certaines parts de fonds à durée de vie limitée et certaines parts rachetables de fonds</li> </ul>
Niveau 3	<p>Utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.</p> <p>Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Certaines obligations</li> <li>▪ Certains titres adossés à des actifs</li> <li>▪ Certaines actions de sociétés fermées</li> <li>▪ Certaines participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées</li> <li>▪ Certains prêts hypothécaires et autres prêts, y compris les prêts hypothécaires rechargeables</li> <li>▪ Placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives</li> <li>▪ Certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote</li> <li>▪ Immeubles de placement</li> <li>▪ Obligations à l'égard d'entités de titrisation</li> <li>▪ La plupart des parts de fonds à durée de vie limitée et des parts rachetables de fonds</li> </ul>

Les actifs et les passifs de la Société comptabilisés ou présentés à la juste valeur, y compris leur niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur établi en fonction des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le résumé des principales méthodes comptables (note 2) et précédemment, sont présentés ci-après. Les justes valeurs sont fondées sur les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé.

## NOTE 29 Évaluation de la juste valeur (SUITE)

Les tableaux ci-dessous présentent de façon distincte les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est présentée. Ces tableaux n'incluent pas la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. Les éléments exclus sont: la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les dividendes, les débiteurs et intérêts à recevoir, les titres empruntés, les fonds détenus au nom des clients, certains autres actifs financiers, les créditeurs, les dividendes et les intérêts à verser, les titres prêtés et certains autres passifs financiers.

31 décembre 2025	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
<b>Actifs</b>					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
JVRN	161 232	–	161 041	191	161 232
JVAERG	13 040	–	13 040	–	13 040
Prêts hypothécaires et autres prêts					
JVRN	32 489	–	26 139	6 350	32 489
JVAERG	269	–	269	–	269
Actions					
JVRN	21 301	12 751	183	8 367	21 301
JVAERG	1 043	1 033	–	10	1 043
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées <sup>[1]</sup>	1 452	–	–	1 452	1 452
Immeubles de placement	8 493	–	–	8 493	8 493
Instruments dérivés	2 290	2	2 285	3	2 290
Actifs du compte de négociation	3 995	244	3 751	–	3 995
Autres actifs	849	–	615	234	849
	246 453	14 030	207 323	25 100	246 453
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Coût amorti	595	–	596	–	596
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Coût amorti	11 287	–	6 074	4 890	10 964
	11 882	–	6 670	4 890	11 560
<b>Total</b>	<b>258 335</b>	<b>14 030</b>	<b>213 993</b>	<b>29 990</b>	<b>258 013</b>
<b>Passifs</b>					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 042	–	89 042	–	89 042
Instruments dérivés	2 438	3	2 428	7	2 438
Passifs relatifs aux titres garantis par des prêts	3 904	–	3 904	–	3 904
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	4 128	–	–	4 128	4 128
Autres instruments d'emprunt de Lifeco	51	–	51	–	51
Autres instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés	86	–	86	–	86
Autres passifs	649	–	624	25	649
	100 298	3	96 135	4 160	100 298
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 815	–	–	4 916	4 916
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	647	–	682	–	682
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours:					
Financière Power, Lifeco et IGM	11 303	273	10 516	–	10 789
Fonds d'investissement consolidés et autres	4 060	–	4 006	–	4 006
Fonds de clients à payer	25 793	–	25 793	–	25 793
Autres passifs	514	–	–	514	514
	47 132	273	40 997	5 430	46 700
<b>Total</b>	<b>147 430</b>	<b>276</b>	<b>137 132</b>	<b>9 590</b>	<b>146 998</b>

[1] Représentent les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par les entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN.

## NOTE 29 Évaluation de la juste valeur (SUITE)

31 décembre 2024	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
<b>Actifs</b>					
Actifs comptabilisés à la juste valeur					
Obligations					
JVRN	153 266	–	153 088	178	153 266
JVAERG	13 758	–	13 758	–	13 758
Prêts hypothécaires et autres prêts					
JVRN	33 932	–	28 790	5 142	33 932
JVAERG	461	–	461	–	461
Actions					
JVRN	18 649	11 174	260	7 215	18 649
JVAERG	923	923	–	–	923
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées <sup>[1]</sup>					
	950	–	–	950	950
Immeubles de placement					
	8 350	–	–	8 350	8 350
Instruments dérivés					
	2 637	1	2 630	6	2 637
Actifs du compte de négociation					
	3 701	252	3 449	–	3 701
Autres actifs					
	395	–	219	176	395
	237 022	12 350	202 655	22 017	237 022
Actifs présentés à la juste valeur					
Obligations					
Coût amorti	376	–	377	–	377
Prêts hypothécaires et autres prêts					
Coût amorti	10 272	–	4 607	5 078	9 685
	10 648	–	4 984	5 078	10 062
<b>Total</b>	<b>247 670</b>	<b>12 350</b>	<b>207 639</b>	<b>27 095</b>	<b>247 084</b>
<b>Passifs</b>					
Passifs comptabilisés à la juste valeur					
Passifs au titre des contrats d'investissement					
	90 157	–	90 157	–	90 157
Instruments dérivés					
	2 180	–	2 171	9	2 180
Passifs relatifs aux titres garantis par des prêts					
	3 791	–	3 791	–	3 791
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds					
	2 928	–	22	2 906	2 928
Autres instruments d'emprunt de Lifeco					
	54	–	54	–	54
Autres instruments d'emprunt des fonds d'investissement consolidés					
	43	–	43	–	43
Autres passifs					
	240	–	219	21	240
	99 393	–	96 457	2 936	99 393
Passifs présentés à la juste valeur					
Obligations à l'égard d'entités de titrisation					
	5 025	–	–	5 098	5 098
Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation					
	647	–	703	–	703
Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours:					
Financière Power, Lifeco et IGM	11 977	143	11 192	–	11 335
Fonds d'investissement consolidés et autres	3 835	–	3 820	–	3 820
Fonds de clients à payer					
	16 605	–	16 605	–	16 605
Autres passifs					
	424	–	–	424	424
	38 513	143	32 320	5 522	37 985
<b>Total</b>	<b>137 906</b>	<b>143</b>	<b>128 777</b>	<b>8 458</b>	<b>137 378</b>

[1] Représentent les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par les entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la JVRN.

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2025 et en 2024.

## NOTE 29 Évaluation de la juste valeur (SUITE)

Des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour établir la juste valeur pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 sont présentés ci-dessous :

	Obligations		Prêts hypothécaires et autres prêts		Actions et participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Actifs détenus en vue de la vente	Autres actifs (passifs)	Total
	JVRN	JVRN	JVRN <sup>[2]</sup>	JVAERG								
31 décembre 2025												
Solde au début de l'exercice	178	5 142	8 165	–	8 350	(3)	(2 906)	–	155	19 081		
Total des profits (pertes)												
Bénéfice net	(8)	291	1 104	–	(137)	3	(681)	–	–	572		
Autres éléments de bénéfice global <sup>[1]</sup>	8	62	(189)	6	(48)	–	100	–	(10)	(71)		
Acquisition d'entreprises	–	–	–	–	–	–	–	–	136	136		
Achats	(69)	452	1 754	2	741	(2)	–	–	7	2 885		
Émissions	–	739	–	–	–	–	(889)	–	–	(150)		
Ventes	(5)	–	(1 006)	26	(439)	–	–	–	–	(1 424)		
Règlements	64	(415)	–	(26)	–	(2)	245	–	(79)	(213)		
Transferts des biens immobiliers occupés par leur propriétaire	–	–	–	–	26	–	–	–	–	26		
Transferts vers le niveau 3	78	–	6	–	–	–	–	–	–	84		
Autres	(55)	79	(15)	2	–	–	3	–	–	14		
Solde à la fin de l'exercice	191	6 350	9 819	10	8 493	(4)	(4 128)	–	209	20 940		

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les placements, les immeubles de placement, les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds, et les autres actifs et passifs à la JVRN représente les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

	Obligations		Prêts hypothécaires et autres prêts		Actions et participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Actifs détenus en vue de la vente	Autres actifs (passifs)	Total
	JVRN	JVRN	JVRN <sup>[2]</sup>	JVAERG								
31 décembre 2024												
Solde au début de l'exercice	252	4 248	5 797	–	7 870	8	(1 815)	907	(64)	17 203		
Total des profits (pertes)												
Bénéfice net	7	196	799	–	(154)	(12)	(143)	–	86	779		
Autres éléments de bénéfice global <sup>[1]</sup>	–	169	218	–	270	–	(119)	–	9	547		
Acquisition d'entreprises	–	–	–	–	–	–	(177)	–	–	(177)		
Achats	29	327	1 969	–	707	(2)	–	–	130	3 160		
Vente d'activités abandonnées	–	–	–	–	–	–	–	(907)	–	(907)		
Émissions	–	481	–	–	–	–	(771)	–	–	(290)		
Ventes	(27)	(41)	(563)	–	(334)	–	–	–	–	(965)		
Règlements	–	(227)	–	–	–	3	118	–	–	(106)		
Transferts dans les biens immobiliers occupés par leur propriétaire	–	–	–	–	(9)	–	–	–	–	(9)		
Transferts vers le niveau 3	–	–	1	–	–	–	–	–	–	1		
Transferts hors du niveau 3	(83)	–	–	–	–	–	–	–	–	(83)		
Autres	–	(11)	(56)	–	–	–	1	–	(6)	(72)		
Solde à la fin de l'exercice	178	5 142	8 165	–	8 350	(3)	(2 906)	–	155	19 081		

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global pour les placements, les immeubles de placement, les parts de fonds à durée de vie limitée et les parts rachetables de fonds, et les autres actifs et passifs à la JVRN représente les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

## NOTE 29 Évaluation de la juste valeur (SUITE)

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à l'application des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

Les données d'entrée importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont présentées ci-dessous.

Type d'actifs	Méthode d'évaluation	Données d'entrée importantes non observables	Valeur des données d'entrée	Interdépendance entre les données d'entrée importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.	Taux d'actualisation  Taux réversif  Taux d'inoccupation	Fourchette de 4,5 % à 13,1 %  Fourchette de 4,3 % à 8,0 %  Moyenne pondérée de 8,5 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur.  Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.  Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur.  Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.  Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur.  Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires et autres prêts – prêts hypothécaires rechargeables (à la JVRN)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie projetés des actifs, y compris le coût de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,7 % à 6,4 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur.  Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions et participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (à la JVRN)	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation et multiples de capitalisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur.  Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	L'établissement de la juste valeur des parts de fonds à durée de vie limitée et des parts rachetables de fonds est fondé sur la juste valeur des placements des fonds sous-jacents.	Taux d'actualisation et multiples de capitalisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur.  Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

**NOTE 30 Autres éléments de bénéfice global**

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net				Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			Total
	Réévaluation des placements	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Réévaluation des placements	Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Exercice clos le 31 décembre 2025								
Solde au début de l'exercice	(174)	32	1 778	18	(285)	8	626	2 003
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	82	86	(344)	229	113	62	(255)	(27)
Profits réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	–	–	–	–	–	–	(29)	(29)
Autres	(1)	–	15	(51)	(3)	–	17	(23)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(93)</b>	<b>118</b>	<b>1 449</b>	<b>196</b>	<b>(175)</b>	<b>70</b>	<b>359</b>	<b>1 924</b>

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net				Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			Total
	Réévaluation des placements	Couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Réévaluation des placements	Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Exercice clos le 31 décembre 2024								
Solde au début de l'exercice	(206)	25	1 115	(276)	(36)	(150)	1 024	1 496
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	32	7	663	341	(290)	158	(149)	762
(Profits) pertes réalisés sur les instruments de fonds propres à la JVAERG transférés dans les bénéfices non distribués	–	–	–	–	41	–	(279)	(238)
Autres	–	–	–	(47)	–	–	30	(17)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(174)</b>	<b>32</b>	<b>1 778</b>	<b>18</b>	<b>(285)</b>	<b>8</b>	<b>626</b>	<b>2 003</b>

## NOTE 31 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
<b>Bénéfice</b>		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	2 627	2 795
Dividendes sur les actions non participantes	(55)	(52)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	2 572	2 743
Perte nette attribuable aux détenteurs d'actions participantes liée aux activités abandonnées	–	79
Profit net attribuable aux détenteurs d'actions participantes lié à la cession d'activités abandonnées	–	(30)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes lié aux activités poursuivies	2 572	2 792
Effet dilutif des options sur actions en circulation des filiales	(16)	(10)
Incidence de la méthode de règlement en titres de fonds propres pour les droits jumelés et les UAIR <sup>[1]</sup>	(10)	(1)
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif lié aux activités poursuivies	2 546	2 781
<b>Nombre d'actions participantes [en millions]</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation – de base	640,9	648,1
Incidence de l'exercice potentiel d'options sur actions et d'UAIR en circulation	5,5	3,9
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation – dilué	646,4	652,0
<b>Bénéfice net par action participante lié aux activités poursuivies</b>		
De base	4,01	4,31
Dilué	3,94	4,27
<b>Bénéfice net par action participante</b>		
De base	4,01	4,23
Dilué	3,94	4,19

[1] Les options assorties de droits jumelés et les UAIR sont comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. Puisque ces options ou ces unités peuvent être exercées en échange d'actions comportant des droits de vote limités ou en échange de trésorerie, elles sont considérées comme ayant un effet dilutif potentiel et sont incluses dans le calcul du bénéfice net dilué par action si elles ont un effet dilutif au cours de l'exercice, et le bénéfice net utilisé aux fins du calcul de l'effet dilutif comprend un ajustement reflétant la charge qui aurait été imputée si ces options avaient été classées comme étant réglées en titres de fonds propres.

Pour 2025, aucune option sur actions n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action puisqu'aucune option n'avait un effet antidilutif (0,1 million d'options sur actions ont été exclues du calcul en 2024 en raison de leur effet antidilutif).

## NOTE 32 Parties liées

### TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions. Des filiales offrent des prestations d'assurance, fournissent des services de sous-conseillers, des services de gestion immobilière et des services de gestion d'instruments d'emprunt, distribuent des produits d'assurance et proposent d'autres services administratifs à d'autres filiales du groupe et à la Société, en plus d'offrir aux employés des participations à l'actionariat, de consentir des prêts à des employés, de prendre part à des engagements en capital dans des fonds d'investissement, y compris les engagements des gestionnaires, ainsi que de verser des honoraires liés au rendement et des honoraires de gestion de base à des gestionnaires d'actifs alternatifs du groupe. Dans tous les cas, ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la juste valeur. Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation et ne sont pas présentés dans cette note. Les détails des autres transactions entre la Société et les parties liées sont présentés ci-dessous.

Le 31 mars 2025, GBL a fait l'acquisition d'une participation entièrement diluée de 5 % dans SHMI pour une contrepartie de 33 M\$ US. Cette transaction a été effectuée selon les conditions du marché et elle a été examinée et approuvée par un comité d'administrateurs indépendants nommés par le conseil d'administration de GBL.

Au deuxième trimestre de 2025, des projets éoliens développés par Potentia ont été vendus à Power Sustainable Infrastructure énergétique en échange d'une contrepartie en trésorerie. Cette transaction n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

Avec prise d'effet le 3 septembre 2025, la TSX a approuvé une modification qui autorisait Lifeco à racheter ses actions de la Financière Power et de certaines filiales en propriété exclusive de la Financière Power en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, ce qui permettait ainsi à la Financière Power de conserver sa participation proportionnelle approximative dans Lifeco. Au 31 décembre 2025, Lifeco avait racheté et annulé 12 801 349 actions de la Financière Power. Cette transaction n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel, de même que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales.

### RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant, directement ou indirectement, l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration de la Société ainsi que certains membres de la haute direction de la Société et de ses filiales.

## NOTE 32 Parties liées (SUITE)

Le tableau qui suit présente l'ensemble de la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la Société et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

Exercices clos les 31 décembre	2025	2024
Rémunération et avantages du personnel	34	33
Avantages postérieurs à l'emploi	2	2
Paiements fondés sur des actions	19	22
	55	57

## NOTE 33 Passifs éventuels

De temps à autre, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages, de recours collectifs et en matière de réglementation. Des provisions sont constituées si, de l'avis de la direction de la Société et de la direction de ses filiales, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et si le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations de la direction de la Société et de la direction de ses filiales.

### LIFECO

Des filiales de Lifeco aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre d'un recours collectif, au sujet du coût et des caractéristiques de certains de leurs produits de retraite ou de fonds et de la façon dont elles exercent leurs activités. La direction de Lifeco estime que la demande est sans fondement et défendra énergiquement sa position. En fonction de l'information actuellement connue, cette poursuite ne devrait pas avoir d'incidence défavorable significative sur la situation financière de la Société.

Un recours collectif proposé a été déposé contre une filiale de Lifeco au Canada et d'autres défendeurs tiers relativement à l'utilisation alléguée par les défendeurs d'une application logicielle pour fixer les loyers dans des immeubles résidentiels multifamiliaux. Le demandeur a accepté d'abandonner le recours collectif proposé sur consentement. L'abandon est assujéti à l'approbation de la Cour.

### FINANCIÈRE IGM

À la fin de mars 2023, IGM avait été avisée par l'un de ses fournisseurs externes, InvestorCOM Inc., que ce dernier avait été compromis par un incident de cybersécurité lié à l'un de ses propres fournisseurs de technologies, GoAnywhere. IGM avait informé les clients concernés et avait offert gratuitement à l'ensemble de ses clients un service de surveillance du crédit. Quatre recours collectifs proposés ont été déposés contre Mackenzie relativement à cet incident, dont un a été autorisé en 2025. Bien qu'il soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, selon les informations actuelles, ces questions ne devraient pas avoir d'incidence défavorable significative sur la situation financière de la Société.

## NOTE 34 Engagements et garanties

### GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales concluent des ententes prévoyant le versement d'indemnités à des tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts et des opérations de titrisation et des obligations de prestation prévue dans un contrat. La Société et ses filiales ont également accepté d'indemniser leurs administrateurs et certains de leurs dirigeants. La nature de ces ententes empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société et ses filiales pourraient être tenues de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.

### LETTRES DE CRÉDIT

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités sous forme de lettres de crédit de Lifeco totalisent 1 723 M\$ US, dont une tranche de 889 M\$ US était émise au 31 décembre 2025.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques utilise aussi périodiquement des lettres de crédit à titre de garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

Potentia et Power Sustainable Infrastructure énergétique ont émis des lettres de crédit d'une durée d'un an totalisant 297 M\$ pour soutenir les réserves requises par les prêteurs et les garanties de bonne exécution ayant trait aux actifs solaires et éoliens en exploitation, de même que les engagements liés à des projets en cours de construction.

### ENGAGEMENTS À L'ÉGARD D'INVESTISSEMENTS

En ce qui concerne Lifeco, les engagements à l'égard d'opérations d'investissement, qui sont pris dans le cours normal des activités conformément à des politiques et à des lignes directrices et qui devront être payés lorsque certaines conditions contractuelles seront remplies, se chiffraient à 6 794 M\$ au 31 décembre 2025, dont une tranche de 6 469 M\$ était assortie d'une échéance de moins d'un an, une tranche de 194 M\$ était assortie d'une échéance de moins de deux ans, une tranche de 46 M\$ était assortie d'une échéance de moins de trois ans, une tranche de 28 M\$ était assortie d'une échéance de moins de quatre ans et une tranche de 57 M\$ était assortie d'une échéance de plus de cinq ans.

La Société et les autres filiales ont des engagements en cours de 613 M\$, qui représentent des versements en capital futurs à des fonds d'investissement et d'autres investissements.

## NOTE 34 Engagements et garanties (SUITE)

### ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE AU TITRE D'ENTENTES DE RÉASSURANCE

En plus des actifs donnés en garantie par Lifeco qui ont été présentés ailleurs dans les états financiers :

[i] Le montant des actifs qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance et qui sont inclus dans les bilans de la Société se chiffre à 3 577 M\$ (3 710 M\$ au 31 décembre 2024).

De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, des obligations présentées dans les placements sont détenues dans des comptes en fidéicommissés et des comptes entiercés. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs au titre des contrats d'assurance qui sont repris.

[ii] Dans le cours normal de ses activités, Lifeco a donné en garantie des actifs d'un montant de 68 M\$ (74 M\$ au 31 décembre 2024) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

### CONTRATS DE VENTE D'ÉNERGIE

Power Sustainable Infrastructure énergétique et Potentia ont conclu divers contrats d'achat d'énergie visant la vente de la quasi-totalité de l'électricité produite au moyen de leurs projets solaires et éoliens à des contreparties affichant des notations de crédit élevées. Les taux des contrats sont fixés pour une période de 5 à 25 ans.

Power Sustainable Infrastructure énergétique a conclu des contrats d'achat d'un montant de 1 140 M\$ liés à des projets en cours de construction.

Power Sustainable Infrastructure énergétique a émis des garanties et des engagements d'indemnisation relativement à des projets en exploitation et en cours de construction. Ces garanties sont sans recours contre la Société.

## NOTE 35 Information sectorielle

La Société est une société internationale de gestion et de portefeuille. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

À titre de société de portefeuille, la Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel en fonction de son apport au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes. L'apport de Lifeco, de la Financière IGM, de GBL, de Sagard, de Power Sustainable et autres au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes représente la quote-part revenant à la Société de leur bénéfice net.

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco et la Financière IGM, en raison de leur apport quantitatif, ainsi que GBL, que la Société considère aussi comme un secteur à présenter. Ensemble, ces sociétés représentent les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse. La Société considère également que la société de portefeuille est un secteur à présenter.

- **Lifeco** est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, des services de retraite et de placement, de la gestion d'actifs et de la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- La **Financière IGM** est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels partout dans le monde.
- **GBL** est détenue indirectement par l'entremise de Parjointco. GBL est une société de portefeuille belge et un investisseur de premier plan en Europe. Son portefeuille comprend des placements cotés, des placements privés directs et des placements privés indirects composés de sociétés d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs secteurs.
- La **société de portefeuille** comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société, y compris ses participations dans les entités consolidées. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débetures et les actions non participantes.

Les flux de trésorerie à titre de société de portefeuille sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits tirés des placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les activités de gestion d'actifs de la Société par l'intermédiaire des plateformes de placement, Sagard et Power Sustainable, ainsi que leurs activités d'investissement, sont présentées sur une base combinée sous Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres, puisqu'elles ne sont pas admissibles à titre de secteur à présenter.

Les **plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres** comprennent les résultats :

- des sociétés de gestion d'actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable ;
- des placements gérés par Sagard et Power Sustainable pour le compte de la Société ;
- des entités détenues par l'entremise des gestionnaires d'actifs alternatifs, qui sont consolidées ;
- des entreprises autonomes.

L'**incidence de la consolidation** représente le rapprochement entre la base d'évaluation utilisée aux fins de la présentation de la société de portefeuille et les états financiers consolidés, ainsi que l'élimination intersectorielle des placements sous contrôle commun et les autres écritures liées à la consolidation.

Les actifs sectoriels présentent les activités de la société de portefeuille, y compris ses participations dans les entités consolidées, Lifeco et IGM, ainsi que dans d'autres entités contrôlées en utilisant la méthode de la mise en équivalence à titre de base d'évaluation. Ces entités sont consolidées dans les bilans consolidés de la Société. Les placements sous contrôle commun dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (placements intersectoriels) sont inclus dans les actifs de leur secteur respectif.

Les produits et les actifs sont attribués à des régions géographiques selon la provenance des produits et l'emplacement des actifs.

**NOTE 35 Information sectorielle** (SUITE)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
<b>Produits sectoriels</b>							
Produits des activités d'assurance <sup>[1]</sup>	22 321	–	–	–	–	–	22 321
Produits de placement nets <sup>[2]</sup>	9 798	49	–	25	691	45	10 608
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net <sup>[2]</sup>	3 907	(7)	–	9	469	(137)	4 241
Honoraires <sup>[3][4]</sup>	7 895	3 779	–	–	856	(232)	12 298
Autres <sup>[3]</sup>	–	–	–	–	998	–	998
<b>Total des produits sectoriels</b>	<b>43 921</b>	<b>3 821</b>	<b>–</b>	<b>34</b>	<b>3 014</b>	<b>(324)</b>	<b>50 466</b>
<b>Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement</b>							
Charges afférentes aux activités d'assurance <sup>[1]</sup>	(17 239)	–	–	–	–	–	(17 239)
Charge nette liée aux contrats de réassurance <sup>[1]</sup>	(1 703)	–	–	–	–	–	(1 703)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance <sup>[2][5]</sup>	(11 683)	–	–	–	–	–	(11 683)
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement</b>	<b>(30 625)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(30 625)</b>
<b>Autres charges</b>							
Charges d'exploitation et frais administratifs <sup>[4]</sup>	8 277	2 560	–	216	3 372	(247)	14 178
Charges financières	379	129	–	54	281	6	849
<b>Total des autres charges</b>	<b>8 656</b>	<b>2 689</b>	<b>–</b>	<b>270</b>	<b>3 653</b>	<b>(241)</b>	<b>15 027</b>
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	4 640	1 132	–	(236)	(639)	(83)	4 814
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	55	309	(263)	–	482	(121)	462
Bénéfice avant impôt	4 695	1 441	(263)	(236)	(157)	(204)	5 276
Impôt sur le bénéfice	534	334	–	1	8	1	878
<b>Bénéfice net</b>	<b>4 161</b>	<b>1 107</b>	<b>(263)</b>	<b>(237)</b>	<b>(165)</b>	<b>(205)</b>	<b>4 398</b>
<b>Attribuable aux</b>							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 540	449	–	139	(152)	(205)	1 771
Détenteurs d'actions non participantes	–	–	–	55	–	–	55
Détenteurs d'actions participantes <sup>[6][7]</sup>	2 621	658	(263)	(431)	(13)	–	2 572
	<b>4 161</b>	<b>1 107</b>	<b>(263)</b>	<b>(237)</b>	<b>(165)</b>	<b>(205)</b>	<b>4 398</b>

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements faisant l'objet d'une propriété commune en fonction de leur participation respective.

**NOTE 35 Information sectorielle** (SUITE)**TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

31 décembre 2025	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 902	1 274	–	2 232	2 518	(560)	14 366
Placements	239 080	5 387	–	176	4 552	554	249 749
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	1 499	3 067	–	23 183	–	(27 749)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	570	3 084	3 291	–	1 734	(544)	8 135
Autres actifs	45 413	5 662	–	626	29 100	(177)	80 624
Goodwill et immobilisations incorporelles	16 359	3 947	–	1	1 385	–	21 692
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	551 169	–	–	–	–	–	551 169
<b>Total de l'actif<sup>(1)</sup></b>	<b>862 992</b>	<b>22 421</b>	<b>3 291</b>	<b>26 218</b>	<b>39 289</b>	<b>(28 476)</b>	<b>925 735</b>
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	250 686	–	–	–	–	–	250 686
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	4 815	–	–	–	–	4 815
Débitures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	–	647	–	–	647
Débitures et autres instruments d'emprunt sans recours:							
Financière Power, Lifeco et IGM	8 792	2 400	–	250	–	(88)	11 354
Fonds d'investissement consolidés et autres	–	–	–	–	4 146	–	4 146
Autres passifs	19 178	6 149	–	1 350	32 327	(1 134)	57 870
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	551 169	–	–	–	–	–	551 169
<b>Total du passif</b>	<b>829 825</b>	<b>13 364</b>	<b>–</b>	<b>2 247</b>	<b>36 473</b>	<b>(1 222)</b>	<b>880 687</b>

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

**TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION**

31 décembre 2025	États-Unis	Canada	Europe et autres	Total
Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie	96 218	113 679	54 218	264 115
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	1 369	1 213	5 553	8 135
Autres actifs	31 735	39 815	9 074	80 624
Goodwill et immobilisations incorporelles	7 056	11 127	3 509	21 692
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	234 212	125 176	191 781	551 169
<b>Total de l'actif</b>	<b>370 590</b>	<b>291 010</b>	<b>264 135</b>	<b>925 735</b>
<b>Total des produits</b>	<b>13 303</b>	<b>23 136</b>	<b>14 027</b>	<b>50 466</b>

**ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

31 décembre 2025	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	2 708	1 035	1 791	961	(1 715)	4 780
Activités de financement	(4 322)	(972)	(1 958)	1 307	2 274	(3 671)
Activités d'investissement	(56)	301	793	(606)	(780)	(348)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(137)	–	–	(2)	–	(139)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 807)	364	626	1 660	(221)	622
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	10 709	910	1 606	858	(339)	13 744
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	8 902	1 274	2 232	2 518	(560)	14 366

**NOTE 35 Information sectorielle** (SUITE)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
<b>Produits sectoriels</b>							
Produits des activités d'assurance <sup>[1]</sup>	21 214	–	–	–	–	–	21 214
Produits de placement nets <sup>[2]</sup>	9 616	47	–	73	572	52	10 360
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net <sup>[2]</sup>	1 676	6	–	14	245	(64)	1 877
Honoraires <sup>[3][4]</sup>	7 224	3 438	–	–	607	(212)	11 057
Autres <sup>[3]</sup>	–	–	–	–	747	–	747
<b>Total des produits sectoriels</b>	<b>39 730</b>	<b>3 491</b>	<b>–</b>	<b>87</b>	<b>2 171</b>	<b>(224)</b>	<b>45 255</b>
<b>Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement</b>							
Charges afférentes aux activités d'assurance <sup>[1]</sup>	(16 368)	–	–	–	–	–	(16 368)
Charge nette liée aux contrats de réassurance <sup>[1]</sup>	(1 599)	–	–	–	–	–	(1 599)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance <sup>[2][5]</sup>	(8 860)	–	–	–	–	–	(8 860)
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement</b>	<b>(26 827)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(26 827)</b>
<b>Autres charges</b>							
Charges d'exploitation et frais administratifs <sup>[4]</sup>	7 587	2 366	–	188	2 507	(186)	12 462
Charges financières	402	129	–	54	215	12	812
<b>Total des autres charges</b>	<b>7 989</b>	<b>2 495</b>	<b>–</b>	<b>242</b>	<b>2 722</b>	<b>(174)</b>	<b>13 274</b>
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	4 914	996	–	(155)	(551)	(50)	5 154
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	67	213	31	–	211	(146)	376
Bénéfice avant impôt	4 981	1 209	31	(155)	(340)	(196)	5 530
Impôt sur le bénéfice	737	272	–	1	(77)	(4)	929
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 244	937	31	(156)	(263)	(192)	4 601
Perte nette liée aux activités abandonnées	(115)	–	–	–	–	–	(115)
Profit net lié à la cession d'activités abandonnées	44	–	–	–	–	–	44
<b>Bénéfice net</b>	<b>4 173</b>	<b>937</b>	<b>31</b>	<b>(156)</b>	<b>(263)</b>	<b>(192)</b>	<b>4 530</b>
<b>Attribuable aux</b>							
Participations ne donnant pas le contrôle	1 560	355	–	140	(128)	(192)	1 735
Détenteurs d'actions non participantes	–	–	–	52	–	–	52
Détenteurs d'actions participantes <sup>[6][7]</sup>	2 613	582	31	(348)	(135)	–	2 743
	<b>4 173</b>	<b>937</b>	<b>31</b>	<b>(156)</b>	<b>(263)</b>	<b>(192)</b>	<b>4 530</b>

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements faisant l'objet d'une propriété commune en fonction de leur participation respective.

**NOTE 35 Information sectorielle** (SUITE)**TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

31 décembre 2024	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 709	910	–	1 606	858	(339)	13 744
Placements	231 478	5 600	–	101	2 497	311	239 987
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	1 112	1 965	–	22 940	–	(26 017)	–
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	486	3 346	3 683	–	1 780	(494)	8 801
Autres actifs	45 606	4 948	–	349	20 047	(160)	70 790
Goodwill et immobilisations incorporelles	16 550	3 930	–	1	1 170	–	21 651
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	496 386	–	–	–	–	–	496 386
<b>Total de l'actif<sup>(1)</sup></b>	<b>802 327</b>	<b>20 699</b>	<b>3 683</b>	<b>24 997</b>	<b>26 352</b>	<b>(26 699)</b>	<b>851 359</b>
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	245 840	–	–	–	–	–	245 840
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	5 025	–	–	–	–	5 025
Débitures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	–	–	–	647	–	–	647
Débitures et autres instruments d'emprunt sans recours:							
Financière Power, Lifeco et IGM	9 469	2 400	–	250	–	(88)	12 031
Fonds d'investissement consolidés et autres	–	–	–	–	3 878	–	3 878
Autres passifs	17 814	5 387	–	1 073	20 050	(758)	43 566
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	496 386	–	–	–	–	–	496 386
<b>Total du passif</b>	<b>769 509</b>	<b>12 812</b>	<b>–</b>	<b>1 970</b>	<b>23 928</b>	<b>(846)</b>	<b>807 373</b>

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

**TOTAL DE L'ACTIF ET DES PRODUITS PAR RÉGION**

31 décembre 2024	États-Unis	Canada	Europe et autres	Total
Placements et trésorerie et équivalents de trésorerie	95 513	106 407	51 811	253 731
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	2 027	1 010	5 764	8 801
Autres actifs	32 964	29 586	8 240	70 790
Goodwill et immobilisations incorporelles	7 088	11 403	3 160	21 651
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	215 986	114 547	165 853	496 386
<b>Total de l'actif</b>	<b>353 578</b>	<b>262 953</b>	<b>234 828</b>	<b>851 359</b>
<b>Total des produits</b>	<b>10 971</b>	<b>22 797</b>	<b>11 487</b>	<b>45 255</b>

**ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

31 décembre 2024	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Activités d'exploitation	4 751	1 092	1 688	(37)	(1 603)	5 891
Activités de financement	(2 285)	(253)	(1 958)	1 090	2 146	(1 260)
Activités d'investissement	(408)	(474)	658	(861)	(675)	(1 760)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	534	–	–	27	–	561
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 592	365	388	219	(132)	3 432
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	8 117	545	1 218	639	(207)	10 312
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	10 709	910	1 606	858	(339)	13 744

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Power Corporation du Canada,

## OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Power Corporation du Canada (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des fonds propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

## FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## QUESTION CLÉ DE L'AUDIT

Une question clé de l'audit est une question qui, selon notre jugement professionnel, a été des plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Cette question a été traitée dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur cette question.

### Passifs au titre des contrats d'assurance – Se reporter aux notes 2 et 10 des états financiers

#### Description de la question clé de l'audit

Great-West Lifeco Inc., une filiale en exploitation cotée en bourse de la Société (ci-après, « Lifeco »), a des passifs au titre des contrats d'assurance qui constituent une partie importante du total du passif de la Société. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés conformément à IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17). L'évaluation des groupes de contrats, qui correspond au total des estimations des flux de trésorerie futurs, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier et d'une marge sur services contractuels (« MSC »), nécessite le recours à des modèles d'évaluation et à des hypothèses complexes. La MSC n'est pertinente que pour les groupes de contrats d'assurance évalués au moyen du modèle d'évaluation général et de la méthode fondée sur les honoraires variables.

Bien que le choix des hypothèses implique une grande part de jugement de la direction de Lifeco et comporte une incertitude inhérente, les hypothèses présentant la plus grande incertitude relative aux estimations sont celles qui concernent la mortalité, le comportement des titulaires de polices et les taux d'actualisation. Ces hypothèses ont exigé une attention importante de notre part dans les circonstances où i) les données historiques de Lifeco et du secteur étaient limitées, ii) l'expérience passée pouvait ne pas être nécessairement un bon indicateur de l'avenir et iii) la détermination des taux d'actualisation exige des calculs complexes et l'évaluation des données d'entrée non observables sur le marché. L'audit de certains modèles d'évaluation et de certaines hypothèses importantes (relatives à la mortalité, au comportement des titulaires de polices et aux taux d'actualisation) a nécessité de notre part un travail d'audit plus étendu et l'exercice d'un degré élevé de jugement; nous avons notamment dû avoir recours à des spécialistes en actuariat et en juste valeur.

#### Traitement de la question clé pendant l'audit

Nos procédures d'audit liées à certains modèles d'évaluation et à certaines hypothèses importantes ont notamment inclus les aspects suivants :

- Avec l'aide des spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère approprié de certains modèles d'évaluation utilisés dans le processus d'évaluation de la façon suivante :
  - Nous avons calculé une estimation indépendante du passif au titre des contrats d'assurance pour un échantillon de polices d'assurance et avons comparé les résultats à l'estimation de Lifeco.
  - Nous avons testé l'exactitude de certains modèles d'évaluation pour vérifier la présence de changements dans les principales hypothèses.
- Avec l'aide des spécialistes en actuariat, nous avons testé le caractère raisonnable des principales hypothèses relatives à la mortalité et au comportement des titulaires de polices de la façon suivante :
  - Nous avons déterminé si les hypothèses de la direction de Lifeco avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17.
  - Nous avons testé les études sur l'historique et les autres données d'entrée utilisées pour établir les hypothèses.
  - Nous avons analysé l'interprétation et le jugement de la direction de Lifeco à l'égard des résultats de son étude sur l'historique et des nouvelles tendances des réclamations, avons évalué les principales hypothèses, nouvelles et révisées, avons évalué les autres hypothèses raisonnablement possibles et avons pris en considération les données sectorielles et les autres sources de données externes, le cas échéant.
- Avec l'aide des spécialistes en actuariat et en juste valeur, nous avons évalué le caractère raisonnable des taux d'actualisation de la façon suivante :
  - Nous avons déterminé si les hypothèses et les méthodes de la direction de Lifeco avaient été établies conformément aux exigences d'IFRS 17.
  - Nous avons testé les données d'entrée et les informations sources sous-tendant la détermination des taux d'actualisation et, pour un échantillon de courbes, nous avons calculé les taux d'actualisation et les avons comparés aux taux d'actualisation sélectionnés par la direction de Lifeco.

## AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion ;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

## RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou collectivement, influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. De plus :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Matthew J. Welchinski.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>[1]</sup>

---

[1] CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° TA149936

Le 18 mars 2026  
Montréal (Québec)

# Conseil d'administration

## **PAUL DESMARAIS, JR., O.C., O.Q.<sup>[1]</sup>**

Président du conseil,  
Power Corporation du Canada

## **ANDRÉ DESMARAIS, O.C., O.Q.<sup>[1]</sup>**

Président délégué du conseil,  
Power Corporation du Canada

## **ANTHONY R. GRAHAM, LL.D.<sup>[1][2][3]</sup>**

Président du conseil, président et chef de la direction,  
Sumarria Inc.

## **MARCEL R. COUTU<sup>[2][4]</sup>**

Administrateur de sociétés

## **GARY A. DOER, O.M.**

Administrateur de sociétés

## **SÉGOLÈNE GALLIENNE-FRÈRE**

Administratrice de sociétés

## **SHARON MACLEOD<sup>[1][2]</sup>**

Administratrice de sociétés

## **PAULA B. MADOFF<sup>[5]</sup>**

Administratrice de sociétés

## **ISABELLE MARCOUX, C.M.<sup>[1]</sup>**

Présidente exécutive du conseil,  
Transcontinental inc.

## **JEFFREY ORR**

Président et chef de la direction,  
Power Corporation du Canada

## **T. TIMOTHY RYAN, JR.<sup>[4]</sup>**

Administrateur de sociétés

## **SIIM A. VANASELJA, FCPA, FCA<sup>[4][5]</sup>**

Administrateur de sociétés

## **ELIZABETH D. WILSON, FCPA, FCA<sup>[4][5]</sup>**

Administratrice de sociétés

[1] MEMBRE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE DURABILITÉ

[2] MEMBRE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

[3] ADMINISTRATEUR PRINCIPAL

[4] MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT

[5] MEMBRE DU COMITÉ DES OPÉRATIONS ENTRE PERSONNES RELIÉES ET DE RÉVISION

# Dirigeants

## JEFFREY ORR

Président et chef de la direction

---

## JOCELYN LEFEBVRE

Vice-président du conseil, Europe

## JAKE LAWRENCE

Vice-président exécutif  
et chef des services financiers

## CLAUDE GÉNÉREUX

Vice-président exécutif

## OLIVIER DESMARAIS

Premier vice-président

## PAUL DESMARAIS III

Premier vice-président

## PAUL C. GENEST

Premier vice-président

---

## CHARLES DUMONT

Vice-président, stratégie

## FIRAS KITMITTO

Vice-président, développement  
corporatif

## STÉPHANE LEMAY

Vice-président, chef du contentieux  
et secrétaire

## YUHONG LIU (HENRY), CFA

Vice-président

## PATRICK MERCIER

Vice-président, stratégie

## PASCAL PÉPIN

Vice-président, ressources humaines  
et administration

---

**PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ HONORAIRE DU CONSEIL**  
**ROBERT GRATTON**

# Notes

## Page II

- [1] La capitalisation boursière est présentée au 31 décembre 2025. La description de la capitalisation boursière figure dans la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.
- [2] Pourcentage de titres de participation dont Power Corporation est propriétaire véritable ou sur lesquels elle exerce un contrôle ou une emprise, directement ou indirectement. Au 31 décembre 2025, Great-West Lifeco détenait une participation de 3,9% dans la Financière IGM, et la Financière IGM détenait une participation de 2,4% dans Great-West Lifeco. GBL est détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50%). Parjointco détient 47,8% des droits de vote dans GBL.
- [3] Au 31 décembre 2025, la Société détenait une participation de 44,2% dans SHMI, et Great-West Lifeco et GBL détenaient respectivement une participation de 11,0% et de 4,9% dans celle-ci.
- [4] Au 31 décembre 2025, la Société détenait une participation de 73,0% dans PSM, et Great-West Lifeco détenait une participation de 20,4% dans celle-ci.

## Page III

- [1] La capitalisation boursière est présentée au 31 décembre 2025. Représente le cours de clôture d'une action comportant des droits de vote limités à la fin de la période de présentation de l'information financière applicable, multiplié par le nombre total d'actions comportant des droits de vote limités et d'actions privilégiées participantes en circulation.
- [2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.
- [3] Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies, de même que l'actif consolidé et l'actif administré sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.

## Pages IV et V

- [1] La valeur de l'actif net ajustée par action et le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.
- [2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.
- [3] Pour une explication de la composition de la valeur comptable par action participante, se reporter à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.
- [4] Au 31 décembre 2025, selon la plus-value d'une action comportant des droits de vote limités. Le rendement total pour les actionnaires sur trois ans et celui sur cinq ans sont respectivement calculés pour ces périodes depuis les 31 décembre 2022 et 2020. En supposant que les dividendes sont réinvestis dans les actions lorsqu'ils sont reçus.
- [5] En supposant que le conseil d'administration de Power déclare, pour le reste de l'exercice, un dividende du même montant que celui déclaré le 18 mars 2026.

## Pages VI et VII

- [1] Se reporter à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.
- [2] En tenant compte des distributions reçues dans le cadre de la transaction.

## Page IX

- [1] L'actif des clients est désigné par Great-West Lifeco comme une mesure financière non conforme aux PCGR. De l'information supplémentaire à l'égard de cette mesure, incluant un rapprochement, est intégrée par renvoi aux présentes et figure dans la section Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion annuel de Great-West Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, inclus dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui est disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).
- [2] Trésorerie et équivalents de trésorerie au niveau de la société de portefeuille de Great-West.
- [3] Se reporter à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.

## Page X

- [1] Se reporter à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.

## Page XI

- [1] Se reporter à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.
- [2] Inclut l'actif géré d'Unigestion d'environ 12,5 G\$ US au 31 août 2025.
- [3] Au 30 juin 2025.
- [4] Se reporter à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel. Inclut les engagements de la Société, des entreprises associées et de tiers, ainsi que les engagements mobilisés à l'égard des fonds de continuation.

## Page XVI

- [1] Le bénéfice fondamental, le rendement des capitaux propres fondamental et l'actif des clients sont désignés par Great-West Lifeco comme des mesures financières ou des ratios non conformes aux PCGR. De l'information supplémentaire à l'égard de ces mesures et ratios, incluant des rapprochements, est intégrée par renvoi aux présentes et figure dans la section Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du rapport de gestion annuel de Great-West Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, inclus dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui est disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).
- [2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires. Selon le bénéfice lié aux activités poursuivies.
- [3] La description du rendement des capitaux propres est intégrée par renvoi aux présentes et figure dans le Glossaire du rapport de gestion annuel de Great-West Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, inclus dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui est disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).
- [4] Le bénéfice relatif à l'écart, les charges et autres – exploitation générale ainsi que les résultats de l'exploitation générale ne sont pas inclus.
- [5] La composition des activités est fondée sur le bénéfice fondamental, une mesure financière non conforme aux PCGR définie par Great-West Lifeco. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.

## Page XVII

- [1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.
- [2] Le bénéfice net ajusté et le rendement des capitaux propres ajusté sont désignés par IGM comme des mesures financières ou des ratios non conformes aux normes IFRS. De l'information supplémentaire à l'égard de ces mesures ou ratios, incluant un rapprochement et une description du rendement des capitaux propres, est intégrée par renvoi aux présentes et figure dans la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières du rapport de gestion annuel d'IGM pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, inclus dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui est disponible sur SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).
- [3] Pour une explication de la composition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils, ainsi que de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques d'IGM, se reporter à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.
- [4] Tel que présenté lors de la Journée des investisseurs 2023 de la Financière IGM.
- [5] La composition des activités est fondée sur le bénéfice net ajusté. Le bénéfice net ajusté est désigné par IGM comme une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Informations présentées à l'égard des sociétés ouvertes dans lesquelles la Société investit de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.
- [6] La Chine représente l'apport au bénéfice de ChinaAMC, déduction faite d'une retenue d'impôt à la source de 10 %, et les États-Unis représentent l'apport au bénéfice de Rockefeller Capital Management.

## Page XVIII

- [1] Pour une explication de la composition de la valeur de l'actif net présentée par GBL, qui représente la juste valeur de son portefeuille de placements et de sa trésorerie brute, et la valeur actualisée de son billet lié à Concentrix et de ses actions propres, moins sa dette brute, se reporter à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière dans le présent rapport annuel.
- [2] Inclut des rachats d'actions pour un montant de 335 M€ et des versements de dividendes pour un montant de 666 M€ en 2025.
- [3] Tel que présenté lors de la mise à jour stratégique de GBL du 7 novembre 2024.
- [4] Pourcentage de la valeur du portefeuille présenté au 31 décembre 2025.
- [5] Siège social de la société.

## Page XIX

- [1] L'actif géré inclut les engagements non capitalisés. Pour une explication de la composition de l'actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, des engagements non capitalisés et des capitaux générant des honoraires, se reporter à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.
- [2] Exclut les capitaux générant des honoraires de la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine de Sagard.
- [3] Représente la portion de l'actif géré lié aux tiers. Les tiers comprennent les entreprises associées, y compris Great-West Lifeco, IGM et GBL, ainsi que les engagements des gestionnaires.
- [4] Pour une explication de la composition de l'actif administré de Wealthsimple, se reporter à la section Autres mesures de la Revue de la performance financière du présent rapport annuel.
- [5] Exclut les clients utilisant l'outil de déclaration de revenus.

# Renseignements sur la Société

## Power Corporation du Canada

751, square Victoria  
Montréal (Québec) Canada H2Y 2J3  
514-286-7400  
1-800-890-7440  
secretaire.corporatif@powercorp.com

161, rue Bay, bureau 5000  
Toronto (Ontario) Canada M5J 2S1  
416-607-2250

[www.powercorporation.com](http://www.powercorporation.com)

---

Ce document est aussi disponible sur le site Web de la Société et sur le site de SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

### INSCRIPTIONS EN BOURSE

Les actions de Power Corporation du Canada sont cotées à la Bourse de Toronto :

Actions comportant des droits de vote limités : POW

Actions privilégiées participantes : POW.PR.E

Actions privilégiées de premier rang, série A : POW.PR.A

Actions privilégiées de premier rang, série B : POW.PR.B

Actions privilégiées de premier rang, série C : POW.PR.C

Actions privilégiées de premier rang, série D : POW.PR.D

Actions privilégiées de premier rang, série G : POW.PR.G

Actions privilégiées de premier rang, série H : POW.PR.H

Actions privilégiées de premier rang, série I : POW.PR.I

### AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

Bureaux à :

Montréal (Québec), Toronto (Ontario),

Vancouver (Colombie-Britannique)

[www.centredesinvestisseurs.com](http://www.centredesinvestisseurs.com)

### SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Les questions ayant trait au paiement des dividendes, aux changements d'adresse, aux certificats d'actions, au système d'inscription directe et aux transferts de succession doivent être adressées à l'agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.

Services aux actionnaires

320, rue Bay, 14<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario) Canada M5H 4A6

1-800-564-6253 (sans frais au Canada et aux États-Unis)

ou 514-982-7555

[www.computershare.com](http://www.computershare.com)

## ABRÉVIATIONS

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

<b>adidas</b> (adidas AG)	<b>IG Gestion de patrimoine</b> ou <b>IG</b> (IG Gestion de patrimoine Inc.)	<b>Power Sustainable Lios</b> (Power Sustainable Lios Inc.)
<b>Affidea</b> (Affidea Group B.V.)	<b>IGM</b> ou <b>Financière IGM</b> (Société financière IGM Inc.)	<b>Power Sustainable Manager</b> ou <b>PSM</b> (Power Sustainable Manager Inc.)
<b>Bénéfice net ajusté</b> (bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies)	<b>Imerys</b> (Imerys SA)	<b>PPSIE</b> (Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique)
<b>BEX</b> ou <b>BEX Capital</b> (BEX Capital SAS)	<b>IMM</b> (impôt minimum mondial)	<b>Prudential</b> (Prudential Financial, Inc.)
<b>BEX II</b> (BEX Fund II S.L.P.)	<b>Irish Life</b> (Irish Life Group Limited)	<b>Putnam</b> (Putnam U.S. Holdings I, LLC)
<b>BEX III</b> (BEX Fund III S.L.P.)	<b>JVAERG</b> (juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global)	<b>PVC I</b> (Performance Venture Capital, LP)
<b>BEX IV</b> (BEX Fund IV S.L.P.)	<b>JVRN</b> (juste valeur par le biais du résultat net)	<b>PVC II</b> (Performance Venture Capital II, LP)
<b>BEX V</b> (BEX Fund V S.L.P.)	<b>Lion</b> (La Compagnie Électrique Lion)	<b>PVC III</b> (Performance Venture Capital III, LP)
<b>Canada Vie</b> (La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie)	<b>LMPG</b> (LMPG inc.)	<b>PVC IV</b> (Performance Venture Capital IV, LP)
<b>Canyon</b> (Canyon Bicycles GmbH)	<b>MS</b> (millions de dollars)	<b>PVC V</b> (Performance Venture Capital V, LP)
<b>ChinaAMC</b> (China Asset Management Co., Ltd.)	<b>M€</b> (millions d'euros)	<b>PVC VI</b> (Performance Venture Capital VI, LP)
<b>Concentrix</b> (Concentrix Corporation)	<b>Mackenzie</b> ou <b>Placements Mackenzie</b> (Corporation Financière Mackenzie)	<b>PVC SOF</b> (Performance Venture Capital Special Opportunities Fund I, LP)
<b>Conquest</b> (Conquest Planning Inc.)	<b>Nautilus</b> ou <b>Nautilus Solar</b> (Nautilus Solar Energy, LLC)	<b>RMB¥</b> (renminbi chinois)
<b>Crédit privé Sagard</b> (Sagard Private Credit LP)	<b>Northleaf</b> (Northleaf Capital Group Ltd.)	<b>Rockefeller</b> (Rockefeller Capital Management)
<b>Diagram</b> (Corporation Diagram)	<b>Ontex</b> (Ontex Group NV)	<b>Sagard</b> (Sagard Holdings Inc.)
<b>Diagram ClimateTech</b> (Diagram ClimateTech Fund LP)	<b>OPRCNA</b> (offre publique de rachat dans le cours normal des activités)	<b>Sagard Credit Partners I</b> (Sagard Credit Partners, LP)
<b>Diagram Opportunity</b> (Diagram Opportunity Fund I LP)	<b>PanAgora</b> (PanAgora Asset Management, Inc.)	<b>Sagard Credit Partners II</b> (Sagard Credit Partners II, LP)
<b>Diagram Ventures I</b> (Diagram Ventures LP)	<b>Pargesa</b> (Pargesa SA)	<b>Sagard Credit Partners III</b> (Sagard Credit Partners III, LP)
<b>Diagram Ventures II</b> (Diagram Ventures II LP)	<b>Parjointco</b> (Parjointco SA)	<b>Sagard Healthcare Partners</b> (Sagard Healthcare Royalty Partners, LP)
<b>Diagram Ventures III</b> (Diagram Ventures III LP)	<b>Parques Reunidos</b> (Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A.)	<b>Sagard MidCap</b> (Sagard MidCap II, Sagard MidCap 3 et Sagard MidCap 4)
<b>Dragoneer</b> (Dragoneer Investment Group, LLC)	<b>PCGR</b> (principes comptables généralement reconnus)	<b>Sagard MidCap II</b> (Sagard II-A FPCI et Sagard II-B FPCI)
<b>Droits jumelés</b> (droits à la plus-value des actions jumelés)	<b>PDI III</b> (Performance Direct Investments III, LP)	<b>Sagard MidCap 3</b> (Sagard 3 FPCI)
<b>EBR</b> (Bourse Euronext de Bruxelles)	<b>PDI IV</b> (Performance Direct Investments IV, LP)	<b>Sagard MidCap 4</b> (Sagard 4A FPCI et Sagard 4 FIPS)
<b>Empower</b> (Empower Annuity Insurance Company of America)	<b>PDI V</b> (Performance Direct Investments V, LP)	<b>Sagard NewGen</b> (Sagard NewGen FPCI)
<b>EPA</b> (Bourse Euronext de Paris)	<b>Peak</b> (Peak Achievement Athletics Inc.)	<b>Sagard NewGen 2</b> (Sagard NewGen 2 FPCI)
<b>EverWest</b> (EverWest Holdings Inc.)	<b>PEM</b> ou <b>Performance Equity Management</b> (Performance Equity Management, LLC)	<b>Sagard Placements Privés Canada</b> ou <b>SPEC</b> (Sagard Private Equity Canada LP)
<b>Financière Power</b> (Corporation Financière Power)	<b>Pernod Ricard</b> (Pernod Ricard SA)	<b>Sagard Private Equity Strategies</b> (Sagard Private Equity Strategies LP)
<b>Fonds d'équité de CLO Sagard</b> (Sagard CLO Equity Fund LP)	<b>Plateformes de placement</b> (plateformes de placements dans des actifs alternatifs)	<b>Sagard Senior Lending Partners</b> ou <b>SSLP</b> (Sagard Senior Lending Partners Holdings [I et II] LP et Sagard Senior Lending Partners Holdings [I-U et II-U] LP)
<b>Fonds Diagram</b> (Diagram Ventures I, Diagram Ventures II, Diagram Ventures III, Diagram ClimateTech et Diagram Opportunity)	<b>Portage Capital Solutions</b> (Portage Capital Solutions Fund I LP)	<b>Sanoptis</b> (Sanoptis AG)
<b>Fonds Portage Ventures</b> (Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III, Portage Ventures IV)	<b>Portage Ventures I</b> (Portag3 Ventures Limited Partnership)	<b>SGS</b> (SGS SA)
<b>Franklin Templeton</b> (Franklin Resources, Inc.)	<b>Portage Ventures II</b> (Portag3 Ventures II Limited Partnership)	<b>SHMI</b> (Sagard Holdings Management Inc.)
<b>GS</b> (milliards de dollars)	<b>Portage Ventures III</b> (Portage Ventures III Limited Partnership)	<b>SIX</b> (Bourse de la Suisse)
<b>G€</b> (milliards d'euros)	<b>Portage Ventures IV</b> (Portage Ventures IV Limited Partnership)	<b>Sociétés en exploitation</b> (sociétés en exploitation cotées en bourse)
<b>GBL</b> (Groupe Bruxelles Lambert)	<b>Potentia</b> ou <b>Potentia Renewables</b> (Potentia Renewables Inc.)	<b>S&amp;P</b> (Standard & Poor's)
<b>GIC</b> (GIC Private Limited)	<b>Power</b> ou <b>Power Corporation</b> ou <b>la Société</b> (Power Corporation du Canada)	<b>TSX</b> (Bourse de Toronto)
<b>Grayhawk</b> (Grayhawk Wealth Holdings Inc.)	<b>Power Sustainable</b> (Capitaux durables Power Inc.)	<b>Umicore</b> (Umicore, NV/SA)
<b>Great-West Lifeco</b> ou <b>Great-West</b> ou <b>Lifeco</b> (Great-West Lifeco Inc.)	<b>Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures</b> (Power Sustainable Infrastructure Credit Manager, LP)	<b>Unigestion</b> (Unigestion Private Equity Holding SA)
<b>Groupe Frère</b> (Groupe Frère/Compagnie Nationale à Portefeuille)	<b>Power Sustainable Decarb PE</b> (Power Sustainable placements privés en décarbonation)	<b>USPF</b> (GWL U.S. Property Fund LP)
<b>Groupe Power</b> (La Société, ainsi que les filiales et les sociétés liées de la Société)	<b>Power Sustainable Energy</b> ou <b>Power Sustainable Infrastructure énergétique</b> (Power Sustainable Energy Infrastructure Inc.)	<b>Wealthsimple</b> (Wealthsimple Financial Corp.)
<b>HalseyPoint</b> (HalseyPoint Asset Management, LLC)		<b>XETR</b> (Bourse XETRA)
<b>IASB</b> (International Accounting Standards Board)		
<b>IFRS</b> (Normes internationales d'information financière)		

1925  2025

POWER CORPORATION  
DU CANADA